LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

théâtre du rideau vert
Une saison magnifique
ABONNEZ-VOUS!
Demandez notre dépliant!
844-1793
ou 845-0267

Vol. LXXII — No 152 | Ciel variable, possibilité d'averses. Maximum 23 **(détail en page 14)** | Montréal, samedi 5 septembre 1981 | (Hauterive, Baie-Comeau, Sept-Iles **40 cents**) **25 CENTS**

Cette photo nous montre la banquette arrière tachée de sang de la Peugeot 604 dans laquelle l'ambassadeur de France au Liban, M. Louis Delamare, a été assassiné par trois inconnus armés hier matin. Atteint de sept balles à la tête, au coeur et à l'abdomen, il est mort sur la table d'opération d'un hôpital de Beyrouth. Dans le médaillon, en haut à gauche, M. Louis Delamare.
(Photolaser AP)

Un diplomate français est abattu à Beyrouth

BEYROUTH (d'après AP, AFP et Reuter) — L'ambassadeur de France au Liban, M. Louis Delamare, a été tué hier en début d'après-midi à Beyrouth-Ouest, par quatre inconnus armés qui ont ensuite pris la fuite à bord d'une voiture.

On ignorait quels sont exactement les auteurs et les motivations des responsables de cet attentat, accueilli avec une «très vive émotion» à Paris, mais selon l'agence de presse officielle irakienne, il aurait été revendiqué par une organisation pro-iranienne, l' «Escadron suicide Al-Hussein». L'agence précisait d'autre part que le chauffeur libanais de M. Delamare appartenait au mouvement «Amal» shiite et proche de l'ayatollah Khomeiny. Ces informations n'ont cependant pas été confirmées.

L'attaque s'est produite alors que l'ambassadeur de France se rendait de la chancellerie à sa résidence. Atteint de sept balles à la tête, au coeur et à l'abdomen, il est mort sur la table d'opération de l'hôpital Barbir de Beyrouth.

À Paris, dans un télégramme de condoléances adressé à Mme Delamare, le président Français Mitterrand a stigmatisé ce «lâche attentat» et le ministère des Relations extérieures a comdamné «cet acte criminel qui ne peut qu'aggraver le climat tragique qui endeuille le Liban».

Selon un porte-parole de la police libanaise, trois hommes ont jailli hors d'une BMW blanche pour bloquer la Peugeot 604 de l'ambassadeur qui regagnait son domicile de la «Résidence des Pins», à proximité de la ligne de démarcation séparant les secteurs chrétien et musulman

Voir page 18: Diplomate

La Jeunesse Nord-Sud

Il ne manque que la volonté d'agir

par Bertrand de la Grange

Les représentants d'une cinquantaine de pays, réunis depuis lundi à Montréal dans le cadre de la première Assemblée Nord-Sud de la jeunesse, ont mis fin hier à leurs travaux en présentant une liste impressionnante de résolutions dans lesquelles ils suggèrent des solutions aux très graves problèmes de l'humanité.

Encouragés par le succès de cette «expérience unique» qui leur a permis d'établir des contacts fructueux entre eux, les jeunes délégués ont demandé que cette rencontre soit désormais organisée chaque année. Un conseil d'administration de douze membres, présidé par un Kényan, Njoroge Karanja, et par un Canadien, Michel Hope-Simpson, a été élu pour faciliter la diffusion des résolutions de l'assemblée et pour organiser la prochaine réunion.

Plus ambitieux que leurs aînés qu'ils espèrent remplacer bientôt dans les postes de responsabilité, les quelque 200 délégués et «supporteurs» (conseillers des délégués) ont demandé que l'aide bilatérale des pays riches en faveur des pays pauvres soit portée à 1% du produit national brut en 1990 et à 3% en l'an 2000. Le Canada, qui figure au septième rang des pays «donateurs», consacre actuellement 0.45% de son PNB à l'aide internationale et s'est engagé à porter sa contribution à 0.5% en 1985 et 0.7% en 1990.

Au cours des discussions en atelier, qui ont porté sur trois thèmes principaux (alimentation, ressources non-renouvelables et commerce international), les délégués se sont davantage attachés à la qualité de l'aide qu'à la quantité. Ils ont constaté que «le véritable progrès n'était pas d'avoir des machines sophistiquées mais plu-

Voir page 18: Nord-Sud

Trudeau devant la presse

Les Canadiens ont le meilleur sort pétrolier de tous les Occidentaux

par Claude Turcotte

OTTAWA — L'accord Canada-Alberta sur l'énergie a déjà engendré une querelle de chiffres, comme a pu s'en rendre compte hier le premier ministre, M. Pierre Trudeau, au cours d'une conférence de presse d'un genre particulier.

Armé de chartes, de statistiques et de prix comparés, le chef du gouvernement s'est de toute évidence présenté devant les journalistes pour démontrer que la nouvelle entente avec l'Alberta offre aux Canadiens des conditions meilleures qu'ils ne sauraient trouver ailleurs en Occident, meilleures que celles présentées dans le budget conservateur, lequel n'a jamais réussi à traverser l'épreuve du Parlement.

À sa grande surprise toutefois, M. Trudeau s'est heurté à quelques journalistes qui ont contesté sa propre thèse en se servant d'autres statistiques émanant du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il s'agissait même de données distribuées aux journalistes lors de la signature de l'accord, mais qui étaient tout de même des données dont M. Trudeau n'avait jamais entendu parler.

En bref, ces journalistes ont soutenu que, pendant deux années, soit en 1981 et 1982, une famille moyenne ayant une auto et une maison chauffée à l'huile retirerait plus d'avantages en vertu du plan conservateur, c'est-à-dire $60 de plus cette année et $170 l'an prochain.

Toutefois, pour les années subséquentes, la présente entente des libéraux est plus avantageuse que celle des conservateurs. Quoi qu'il en soit, au fond du débat hier, il y avait la promesse faite par les libéraux et M. Trudeau pendant la campagne électorale de 1980, qui était celle d'un programme énergétique moins coûteux que celui des conservateurs. On se rappelle de l'offensive contre la taxe de 18 cents que proposaient les conservateurs.

Certains critiques accusent maintenant les libéraux d'avoir violé leur promesse, du moins pour 1981 et 1982. À cela, M. Trudeau a répondu que sa promesse portait sur l'ensemble des années entre 1980 et 1985.

Du reste, même les chiffres présentés par M. Trudeau hier indiquent pour le prix de l'essence que les prix des libéraux et des conservateurs sont pratiquement identiques en 1981 et 1982.

En vertu de l'entente avec l'Alberta le prix au litre est cette année de 36.6 cents; il sera l'an prochain de 43.9 cents. Quant aux conservateurs, leur prix aurait été cette année de 36.7 cents également, mais un peu inférieur à celui du gouvernement l'an prochain, soit 43.7 cents.

Les journalistes ont mentionné certains crédits d'impôts que le budget conservateur aurait contenus, mais tout cela devient très difficile à calculer pour en dégager ensuite des comparaisons valables et facilement compréhensibles.

On comprend alors que la conférence de presse d'hier ait pris une allure tout à fait bizarre; seulement cinq journalistes ont pu poser des questions, et encore ce sont les deux premiers qui ont avec M. Trudeau accaparé la plus grande partie des 45 minutes.

Le premier ministre a accusé à plusieurs reprises ces journalistes de présenter de fausses allégations; ceux-ci lui retournaient la balle en lui suggérant de revoir les statistiques, avec le résultat que l'on devine; chacun est resté sur ses positions.

Éventuellement, le premier ministre est parvenu à faire passer son message en

Voir page 18: Canadiens

Trudeau rejette le rapport Breau

par Claude Turcotte

OTTAWA — Le gouvernement fédéral dit non au rapport Breau sur les accords fiscaux, parce qu'il ne tient pas compte de la dure réalité du déficit budgétaire.

Ce «non» est venu de la bouche même du premier ministre, qui, au cours d'une conférence de presse hier, a formellement appuyé la position de son ministre des Finances, qui propose des coupures dans la participation fédérale aux programmes conjoints, tels l'éducation postsecondaire, la santé, l'assistance sociale et les services sociaux.

M. Trudeau a indiqué que la contribution fédérale à ces programmes serait

Voir page 18: Rapport

Se servant de ses propres chiffres et tableaux, le premier ministre Trudeau tente de justifier, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, l'entente conclue cette semaine sur les prix établis pour le pétrole albertain.
(Photolaser CP)

L'avenir est au nucléaire (Lalonde)

LONDRES (PC) — On ne pourra pas toujours nier la réalité, a déclaré hier le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, en prédisant un brillant avenir à l'énergie nucléaire et en parlant de la nécessité d'apaiser les craintes qu'elle suscite.

Pour calmer ces craintes, il faut des normes de sécurité pour les travailleurs et le public, renseigner les gens en plaçant les risques dans le contexte des autres sources d'énergie et de l'activité humaine en général, et nous prémunir contre la prolifération des armes nucléaires, a-t-il déclaré à l'Uranium Institute de Londres.

Il a signalé que les dirigeants des pays

Voir page 18: Avenir

culture & société

Ulrich Edel

Le réalisateur de *Christiane F.*, jeune cinéaste allemand de 34 ans, cheveux bouclés et salopettes de hippie recyclé, a voulu dans son film exposer les problèmes d'une génération. Le film, comme le livre qui fut écrit par une fillette de 15 ans, offre le spectacle terrifiant d'une adolescente de 13 ans, dévorée par une faim destructrice, aliénée par l'atroce solitude que lui procure sa piqûre d'héroïne quotidienne. Nathalie Petrowski a rencontré Ulrich Edel au récent Festival des Films du Monde. **Page 19**

Paul Chamberland

Il y a des textes et des auteurs qui exigent beaucoup des lecteurs, qui transforment à ce point le champ habituel de la parole et des idées qu'ils risquent l'ultime en donnant leur sens à lire. Paul Chamberland en ce sens fait figure exemplaire. Par la rigueur de ses recherches, la minutie de ses textes, par l'ampleur des transformations qu'il propose à notre réflexion. Claude Beausoleil et André Roy ont lu les trois derniers ouvrages que vient de publier Paul Chamberland. **Page 22**

AU SOMMAIRE

Éditorial
La controverse continue au Témiscamingue à la suite du congédiement d'un médecin et d'un organisateur communautaire du Centre de santé de Ville-Marie. Jean-Claude Leclerc analyse cette crise des services sociaux en région «excentrique». **Page 16**

Le monde
■ Le sort de la Pologne repose entre les mains de Solidarité. **Page 4**
■ Le président Sadate s'attaque de front à la confrérie secrète des Frères musulmans. **Page 4**
■ Les manoeuvres soviétiques en Biélorussie prennent une ampleur inhabituelle. **Page 4**
■ Le ton monte entre l'Église et le gouvernement au Brésil. **Page 4**

Stuart Smith démissionne
Le chef du Parti libéral de l'Ontario, M. Stuart Smith, a annoncé hier sa démission en précisant qu'il resterait neutre quant au choix de son successeur. Le leader de l'opposition ontarienne supportait mal l'idée d'être réduit au rôle de simple critique pendant quatre années supplémentaires alors que par tempérament et par formation il est plutôt, a-t-il dit, un homme d'action. **Page 2**

Une PME qui s'impose
En seulement quatre mois, une PME de Granby, Les Tapis Artisans, a transformé en profit le déficit de l'usine Bigelow, une filiale d'une société américaine située à Sainte-Agathe. Les dirigeants de l'entreprise comptent bien rester au-dessus du seuil de la rentabilité malgré les difficultés de plusieurs firmes du secteur du tapis. **Page 11**

Lundi, fête du Travail, LE DEVOIR ne sera pas publié. Nos bureaux seront fermés, à l'exception de la rédaction qui sera accessible à partir de 14 heures.

En vingt ans, Alain Stanké a publié les plus grands noms du Québec. Pour célébrer cet anniversaire, *Stanké* vous propose un ouvrage unique du célèbre peintre *JEAN PAUL LEMIEUX*

(voir détails page 23)

les Éditions internationales Alain Stanké, 2127, rue Guy, Montréal H3H 2L9 (514) 935-7452

Le consommateur devant la flambée des taux d'intérêt

Les ministres s'«inquiètent» mais ne prévoient pas agir

QUÉBEC (PC) — À l'issue d'une rencontre de deux jours à Québec, les ministres fédéral et provinciaux de la Consommation ont reconnu que les taux d'intérêt élevés constituent la préoccupation majeure des citoyens mais il n'ont pu faire autre chose que d'exprimer leur «vive inquiétude devant la situation».

Ce sujet de brûlante actualité qui affecte au plus haut point tous les consommateurs canadiens n'apparaissait pas à l'ordre du jour et c'est surtout grâce à une intervention du ministre albertain, M. J.G.J. Koziak, qu'une discussion a pu être engagée à ce propos au cours de la réunion à huis clos.

Les participants, qui comprenaient également des représentants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, ont plutôt concentré leurs discussions sur le problème causé par l'utilisation de la mousse isolante d'urée formaldéhyde, sur le projet du gouvernement canadien d'amender la loi sur la concurrence, sur les normes sur les produits alimentaires, sur l'étiquetage des prix et sur les contrats à distance.

Au sujet du crédit à la consommation, seeteur sérieusement touché par la hausse vertigineuse des taux d'intérêt, MM. André Ouellet et Guy Tardif, coprésidents de la conférence, ont dit qu'aucune action concrète n'avait été décidée pour tâcher de venir en aide aux consommateurs. Tout au plus, «la vive inquiétude» suscitée par ce phénomène sera-t-elle transmise aux autorités fédérales.

Cette question n'a d'ailleurs pas été soulevée par le porte-parole fédéral, M. Ouellet, mais par ses homologues provinciaux qui ont fait valoir qu'elle relève davantage de la politique économique du gouvernement d'Ottawa.

Par ailleurs, les ministres ont longuement parlé de la mousse d'urée formaldéhyde, cette matière isolante qui a été interdite par le gouvernement fédéral en raison de ses effets néfastes sur la santé.

Là-dessus, il a été entendu que l'on attendrait les conclusions de la commission d'examen qui devrait faire rapport à M. Ouellet vers le 30 novembre.

Mais d'ici là, les ministres n'ont pas exclu la possibilité de venir en aide techniquement et financièrement aux victimes de ce produit jugé dangereux.

Au Québec, environ 25,000 propriétaires ont employé cette mousse pour isoler leur maison et, de ce nombre, un faible pourcentage a été incommodé par son utilisation, selon M. Tardif, qui s'est engagé, d'autre part, à tout mettre en oeuvre pour venir en aide aux victimes.

Quant à l'intention du gouvernement fédéral de décriminaliser la loi sur la concurrence, les ministres ont accordé leur appui au projet.

M. Ouellet a expliqué qu'en soustrayant cette loi au code criminel pour la placer sous le code civil, le gouvernement rendrait plus efficace l'application de la loi contre les entreprises qui se livreraient à des pratiques abusives dans le domaine de la concurrence aux dépens des consommateurs.

En effet, a-t-il précisé, en droit criminel, il faut établir hors de tout doute raisonnable la culpabilité de l'accusé, ce qui devient très difficile et onéreux dans le cas des pratiques commerciales abusives.

Au contraire, dans le droit civil, il suffit d'une prise en considération de l'évaluation des torts causés au public pour établir la culpabilité du prévenu.

De gauche à droite, M. Gord Walker, ministre de la Consommation de l'Ontario, M. André Ouellet, son collègue du gouvernement fédéral, et M. Guy Tardif, son vis-à-vis provincial, lors de leur conférence d'hier à l'issue de la rencontre annuelle des ministres de la Consommation. (Photolaser CP)

Agents de la paix: une solution?

QUÉBEC (PC) — Le problème des négociations entre le gouvernement et les agents de la paix sera soumis au conseil des ministres au cours des prochaines semaines.

C'est ce qu'a révélé le ministre québécois de la Fonction publique, Mme Denise Leblanc-Bantey, dans un télégramme adressé jeudi au président du Syndicat provincial des agents de la paix (SPAP), de M. Maurice Corriveau.

Mme Leblanc-Bantey présentera au conseil des ministres des propositions visant à résoudre l'impasse et à faire en sorte que les syndiqués concernés ne soient pas pénalisés en attendant une nouvelle convention collective.

Les négociations entre le gouvernement et le SPAP, qui durent depuis l'automne dernier, ont été interrompues jeudi à la suite de l'analyse des résultats d'un scrutin tenu en juillet sur le choix de l'unité de négociation.

Trois syndicats cherchent à se faire accréditer pour représenter les agents spéciaux du ministère des Travaux publics, les agents de la paix et les inspecteurs du ministère des Transports, qui sont tous représentés actuellement par le SPAP.

En même temps qu'il avait demandé un vote pour vérifier le choix de l'unité de négociation, le gouvernement avait proposé la suspension provisoire des négociations et la conclusion d'un protocole d'entente visant à mettre en application sans délai certains avantages offerts aux syndiqués.

Sur les 2,585 personnes aptes à voter au scrutin, 1104 se sont déclarées favorables à la poursuite des négociations et 1123 se sont abstenues, les dissidents à l'intérieur du syndicat ayant recommandé le boycottage du scrutin.

Mme Leblanc-Bantey a donc noté que les résultats montrent que seulement 42.7% des syndiqués désirent la reprise des négociations. Le SPAP avait demandé la reprise des négociations pour le 9 septembre.

Le ministre a souligné à M. Corriveau que «dans les circonstances, tout effort de négociation de bonne foi serait un simulacre.» De telles négociations constitueraient «non seulement un gaspillage de temps et d'énergie mais seraient anti-démocratiques en soi puisque vous ne semblez pas représenter la majorité de vos membres».

M. Amintore Fanfani, président du Sénat d'Italie, en visite officielle au Canada.

Marchand consulté en vue de la réforme du Sénat italien

De passage à Montréal hier, le président du Sénat italien, M. Amintore Fanfani, qui fut longtemps premier ministre de gouvernements démocrates-chrétiens, puis président de l'assemblée générale de l'ONU, doit rencontrer à Ottawa aujourd'hui son homologue canadien, M. Jean Marchand. Les deux hommes discuteront entre autres de la dialectique de la centralisation et de la régionalisation de l'administration gouvernementale, et notamment du rôle particulier que peut jouer un Sénat, dans les régimes parlementaires bicaméraux, tels l'italien, l'anglais et le canadien.

Si la question de la fonction du Sénat au sein du Parlement canadien et par rapport aux régions compte ici parmi les aspects centraux de la réforme constitutionnelle à long terme, le Parlement italien, et singulièrement la direction de son Sénat, n'est pas sans s'interroger de plus en plus à ce sujet. C'est du moins ce que M. Fanfani a révélé hier au DEVOIR.

Le Sénat italien procède actuellement à des consultations ici, comme à Londres et auprès du Parlement européen afin de mieux comprendre les pratiques qui ont cours ailleurs. Précisons qu'en Italie, les quelques 300 sénateurs sont élus et ils le sont sur une base régionale. Leur nombre se répartit également en proportion des régions de l'Italie, dont cinq ont cependant des statuts particuliers (la Sicile, la Sardaigne, etc.).

Le Sénat italien a entrepris, depuis décembre dernier, de tenir une séance publique par mois, à laquelle il invite des sommités internationales à traiter de sujets brûlants (perspectives touchant les tremblements de terre et leur prévision; la faim dans le monde; les risques et les implications du réarmement; les problèmes énergétiques, etc.). Le Sénat s'applique à y intéresser les journalistes, le public et... les sénateurs eux-mêmes.

Interrogé sur la manière dont il entrevoyait les prochaines années sous le rapport de la stabilité politique en Italie, M. Fanfani est resté très évasif: «Vous voulez dire: au cours des prochains mois...»

R.M.

Smith abandonne la direction du Parti libéral de l'Ontario

par Patricia Dumas
correspondance particulière

TORONTO — Le leader de l'opposition officielle en Ontario, le docteur Stuart Smith, a annoncé hier après-midi qu'il démissionnait de son poste de chef du Parti libéral. Il restera en place jusqu'à ce que le parti convoque un congrès au leadership, soit sans doute au mois de mars prochain. Il continuera de siéger comme député de Hamilton-ouest jusqu'à ce qu'il ait trouvé un travail qui pourra lui permettre de réaliser ses idéaux.

La démission de M. Smith vient après des mois de rumeurs voulant que son caucus ait été très divisé depuis la défaite de mars et demandait sa démission. Il a toujours défendu des politiques de centre-gauche alors qu'une bonne proportion de son caucus penche vers la droite et semble croire que la victoire se trouve dans cette direction.

Pourtant M. Smith demeure convaincu qu'il remporterait une victoire éclatante s'il était un des candidats à la prochaine course au leadership et attribue sa décision non pas à des pressions qui lui sont venues de l'intérieur du parti mais de son propre cheminement comme individu.

Il déclare que «par ma nature et ma formation, je ne suis pas un critique professionnel. Je suis une personne qui aime réaliser des choses, qui aime mettre ses idées en action et non pas simplement critiquer les actions des autres. J'étais particulièrement réticent à entreprendre quatre autres années de ma vie comme critique.» Il considère que le rôle de l'opposition est réduit à celui de critique.

M. Stuart Smith, psychiatre d'origine montréalaise, a dirigé le Parti libéral de l'Ontario pendant six ans. (Photolaser CP)

M. Smith est présentement âgé de 43 ans. Psychiatre, originaire de Montréal, il s'est installé il y a une quinzaine d'années dans la région de Hamilton avec sa femme et ses deux enfants. Il a été élu pour la première fois à la Législature ontarienne en 1975. Un an plus tard il devenait chef du parti et le menait au rang d'opposition officielle aux élections de 1977. Le parti conservait cette place après les élections de mars cette année, mais M. Smith avait promis le pouvoir.

Il souligne que le parti a atteint trois grands buts pendant son règne. D'abord, il s'est dissocié du parti fédéral et a formé un tout nouveau groupe de partisans qui mènent le parti vers une autodétermination saine, tout en conservant les liens avec les partisans fédéraux. Ensuite, il a élargi la base, attirant l'appui de différents groupes ethniques dans la région de Toronto surtout, des intellectuels et des travailleurs, tout en conservant les partisans traditionnels dans le Sud-Ouest ontarien. Enfin, il a conduit le parti aux bancs de l'opposition officielle alors que tous les autres partis libéraux provinciaux à l'ouest de l'Ontario sont presque disparus de la carte politique aux dépens du NPD.

Il compte travailler intensément à l'organisation et la cueillette de fonds du parti provincial qui, selon lui, sont en mauvais état. Il reconnaît que les libéraux n'ont pas réussi à séduire l'électorat au cours de la dernière campagne électorale, et, bien qu'il dise avoir confiance que son parti a des chances de remporter la victoire aux prochaines élections, il ne peut garantir cette victoire. Il croit par ailleurs que les libéraux commettraient une grave erreur s'ils se dirigeaient vers la droite. Il compte défendre ses principes politiques jusqu'à la dernière minute mais demeurera neutre quant au choix de son successeur. Il admet par ailleurs que la politique fédérale le séduit beaucoup et que ce n'est que sur cette scène que les membres des partis de l'opposition reçoivent l'attention des médias.

La démission de M. Smith suit celle du leader néo-démocrate, M. Michael Cassidy, et laisse donc l'opposition ontarienne en position faible pour le reste de la session. Déjà toute l'attention des médias est tournée vers les candidats à la succession. Du côté néo-démocrate, on s'attend à ce que le député fédéral et critique des finances, M. Bob Rae, annonce sa candidature au cours d'une conférence de presse qu'il a convoquée pour mardi prochain. On s'attend également à ce que le premier ministre, M. William Davis, se retire de la politique, du moins provinciale, d'ici les prochaines élections.

Les médecins ne veulent pas d'un «rationnement des soins»

OTTAWA (PC) — Les soins de santé au pays seraient sacrifiés à «l'opportunisme politique et aux fausses économies» si le gouvernement fédéral acceptait les recommandations faites cette semaine par le groupe de travail sur les accords fiscaux dans le domaine de la santé.

C'est du moins ce que soutient le Dr Léon Richard, président de l'Association médicale canadienne qui s'insurge contre les recommandations du rapport du comité présidé par le député libéral Herb Breau.

Qualifiant l'étude des parlementaires de «document froid» et d' «analyse brutale du système de soins», M. Richard a souligné que les dirigeants de la profession sont «furieux» de constater que les objectifs du rapport sont de limiter les coûts de santé au dépens de la disponibilité et de la qualité des soins.

Le rapport Breau sur les accords fiscaux veut «écarter les responsabilités politiques résultant d'un financement insuffisant des soins de santé» par les gouvernements, estime M. Richard, selon qui l'étude vise à «détruire l'indépendance économique et professionnelle de la profession médicale».

Selon l'étude, la tendance de plusieurs gouvernements de contenir les coûts des soins se trouve appuyée par le fait que des dépenses supplémentaires dans ce domaine risquent de n'avoir que peu de conséquences sur la santé globale.

Selon M. Richard, les arguments du rapport ne demeurent que «jargon d'économiste» visant à mettre en place un «rationnement des soins». Le mémoire présenté par l'association au comité sur les accords fiscaux dénonçait le «sous-financement marqué» des soins et réclamait que leur soit consacré 8.2% du Produit national brut au lieu de 7.3% comme c'est le cas à l'heure actuelle.

L'Association s'oppose catégoriquement à la proposition du groupe de travail visant à interdire aux médecins canadiens d'exiger des frais supplémentaires pour leurs services. Dans certaines provinces les médecins peuvent imposer des honoraires supplémentaires aux patients qui paient déjà les soins par l'intermédiaire des programmes d'assurance-maladie provinciaux.

Au Québec, toutefois, une telle pratique est impossible puisqu'un médecin ne peut exiger un tel supplément tout en faisant partie du programme québécois d'assurance-maladie.

Selon l'Association, une telle pratique ne représente que 2% des honoraires médicaux et son interdiction priverait les patients du droit de choisir leur médecin et d'être remboursés par le gouvernement.

Quant au nouveau conflit fédéral-provincial qui risque d'éclater si Ottawa met à exécution sa menace de sabrer dans les programmes de santé, ces coupures fédérales pourraient «être interprétées comme une forme de chantage pour contraindre les provinces à accepter un contrôle fédéral dans un domaine de compétence provinciale», soutient M. Richard.

L'association met par ailleurs au défi le groupe de travail de prouver que les soins de santé peuvent être fournis avec la même qualité à moindre frais par un personnel moins qualifié. L'une des recommandations du comité Breau dans le domaine de la santé est d'utiliser davantage les services des infirmières et des membres des professions connexes afin de réduire les coûts.

Mme B. Tardif à l'Office de la protection du consommateur

QUÉBEC (PC) — Mme Monique Bernatchez Tardif vient d'être nommée à la vice-présidence de l'Office de la protection du consommateur.

Ex-directrice du Club automobile du Québec, Mme Tardif a été membre du conseil d'administration de la Régie de l'assurance-automobile du Québec et secrétaire générale du conseil interministériel de la sécurité routière.

Par ailleurs, M. Pierre Van Der Donckt, qui était sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation, responsable du secteur post-secondaire, est nommé à la direction de la mission gouvernementale à l'ENAP (École nationale d'administration publique).

À ce titre, M. Van Der Donckt dirigera les travaux de la mission en participant notamment à la sélection de ses membres, à la définition de leurs mandats et à la coordination de leurs travaux.

Le cadavre de Raoul Léger sera exhumé et rapatrié

OTTAWA (PC) — Le corps de M. Raoul-Joseph Léger, missionnaire laïc tué au Guatemala, doit être exhumé et ramené au Canada plus tard ce mois-ci, a déclaré hier un porte-parole des Affaires extérieures.

M. Léger a été tué par des soldats du gouvernement guatémaltèque lors d'une attaque contre ce que l'on a qualifié de repère de terroristes.

Le gouvernement canadien a appris que le corps serait exhumé le 11 septembre mais n'en a pas reçu de confirmation écrite.

M. Léger était missionnaire laïc de la Société des missions étrangères de Montréal et ses parents et amis nient qu'il ait été mêlé à des activités de gauche.

Les fonctionnaires des Affaires extérieures signalent que l'exhumation est affaire compliquée au Guatemala.

Irlande: un collège mixte

BELFAST (Reuter) — Un collège privé de Belfast, destiné à des enfants aussi bien catholiques que protestants, a accueilli hier ses 28 premiers élèves.

Aux termes d'une loi adoptée en 1978, les écoles de la province devraient accepter des élèves de toutes religions, mais la distinction entre catholiques et protestants est cependant maintenue dans la plupart des établissements.

Le collège Lagan a ouvert ses portes dans des locaux provisoires et espère recevoir 300 élèves d'ici la fin de sa troisième année afin de bénéficier des subventions du gouvernement.

Le directeur de l'établissement, M. Anthony Spencer, s'est cependant montré déçu du faible nombre des élèves inscrits: «Celà nécessite un courage considérable pour faire ici ce qui semble naturel ailleurs, mais l'intérêt de l'école est énorme et je suis sûr qu'elle réussira.»

Les 300,000 écoliers catholiques de la province fréquentent habituellement des institutions privées alors que les protestants suivent de leur côté les cours des écoles publiques.

guérin
l'éditeur qui édite

La pratique du français

par un groupe d'enseignants

En vente dans toutes les librairies

☐ Sec. 1 - 27,5 cm x 21,5 cm - 194 p.	5,80$	7e
☐ Sec. 2 - 27,5 cm x 21,5 cm - 188 p.	5,80$	8e
☐ Sec. 3 - à paraître sept.		9e
☐ Sec. 4 - 27,5 cm x 21,5 cm - 302 p.	9,25	10e
☐ Sec. 5 - 27,5 cm x 21,5 cm - 283 p.	9,25	11e
☐ (à paraître sept.)		12e

☐ Maître pour chacun des niveaux:
Sec. 1 et 2 — 10.00 ch. Sec. 3 et 4 — 14.00 ch.

Série de textes acadiens, québécois et français touchant divers genres littéraires: la narration, la description, le portrait, le conte, le théâtre et le roman.

Les exercices touchent le vocabulaire, la compréhension, la stylistique, la phraséologie, la grammaire, les préfixes et/ou suffixes, l'analyse et la rédaction.

En vente dans toutes bonnes librairies et aux librairies Guérin:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

guérin éditeur limitée
4574 rue SAINT-DENIS
MONTRÉAL H2J 2L3
TÉL.: (514) 842-3481

YOGA

Cours tous les jours en matinée et en soirée.

- DÉBUTANTS
- INTERMÉDIAIRES
- AVANCÉS

CENTRE SIVANANDA YOGA
5178 boul. St-Laurent
Montréal
279-3545

EXAMEN DE LA COLONNE
(sans frais)

1. Maux de tête, étourdissement, vue embrouillée.
2. Douleur au cou, raideur des muscles, spasmes.
3. Douleur aux épaules, aux bras, engourdissement dans les mains.
4. Douleur entre les épaules, difficulté à respirer, douleurs abdominales.
5. Douleur au bas du dos, douleur aux hanches, douleur aux jambes, etc.

Peuvent parvenir de déformations de la colonne vertébrale ou de déséquilibres des muscles.

CLINIQUE MONT-ROYAL
de chiropratique
DR. J. FRISON
3445, Redpath, Montréal, P.Q.

Si vous désirez participer à ce sondage appelez 282-8091
(entre 13h et 16h du lundi au vendredi)

l'actualité ne tient qu'à un fil

un fil conducteur

Le Ventre Creux...
CUISINE MACROBIOTIQUE VÉGÉTARIENNE NATURELLE
Repas complet à partir de $4.50 — Enfants moins de 12 ans $3.00
Une randonnée à la campagne... Quelle idée merveilleuse! Pour se désintoxiquer les poumons et l'esprit. Pourquoi pas tout l'organisme tant qu'à y être? Par une saine alimentation. Venez goûter chez nous, c'est sain et savoureux!
Chez nous, pour ton bien-être, on ne fume pas!
Saint-Sauveur-des-Monts, 140, rue Principale
Sortie 60 de l'autoroute — (514) 227-5731

page 17

Ex-directeur de la police de Montréal

Jean-Paul Gilbert est poursuivi pour outrage au tribunal

par Bernard Morrier

L'ex-directeur de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, maintenant commissaire principal de la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC), devra répondre sous peu, devant la Cour fédérale, à une accusation d'outrage au tribunal.

C'est la décision rendue hier par le juge Raymond Décary, de ce même tribunal, qui, depuis quelques jours, étudiait une requête de l'avocat de William MacAllister, Me Claude Lanctôt, visant à citer M. Gilbert pour un acte d'outrage au tribunal présumément commis dans le cadre d'une enquête pour une offense semblable, entourant l'étude pour une remise en libération conditionnelle, qui avait été refusée au détenu, devant la CNLC, en juillet 1980, et qui fut portée devant le tribunal par la suite.

Tout en mentionnant qu'ils préféraient que le juge Décary se désiste dans cette nouvelle procédure découlant de la décision d'hier, les avocats de M. Gilbert, Mes Jacques Bellemarre et François Aquin, ont immédiatement fait savoir qu'ils s'adresseraient au juge en chef adjoint James Jerome, de la Cour fédérale, pour trouver un autre juge pouvant présider cette audition.

Âgé de 38 ans, MacAllister avait reçu en 1973 une double sentence d'emprisonnement à vie, à la suite d'une tentative de meurtre contre un agent de la Brink's et d'un vol à main armée de $250,000, perpétrés à Montréal quelques mois plus tôt.

S'étant vu refuser sa libération conditionnelle, MacAllister s'était adressé à la Cour fédérale pour obtenir une révision de son cas, tout en soutenant qu'on ne lui avait donné aucune raison valable pour le priver de ce privilège. Selon lui, toutefois, la raison de cette décision fut qu'il avait été président du Comité des détenus de l'institution Archambeault en 1976 et, qu'à ce moment, deux des trois commissaires ayant à statuer sur son cas avaient siégé comme administrateurs du pénitencier.

Le 22 mai dernier, la Cour fédérale décidait que le détenu avait droit de faire entendre sa demande et que son audition devrait avoir lieu dans les 45 jours. Aussitôt, les avocats de la CNLC portèrent l'affaire en appel et la cause ne put se poursuivre. On porta alors une première accusation d'outrage au tribunal contre M. Gilbert, celui-ci et la CNLC ayant forfait à la directive de la Cour fédérale. Apparemment, on aurait ignoré à ce moment qu'une décision de la Cour fédérale est toujours valide, nonobstant appel, et que, dans un tel cas, pour obtenir un sursis dans les procédures, il faut d'abord obtenir l'autorisation de cette même Cour fédérale. D'où une première accusation d'outrage au tribunal pour avoir omis de se soumettre à la procédure décrétée.

C'est au moment où le tribunal était appelé à trancher sur la première accusation d'outrage au tribunal que M. Gilbert aurait prétendument commis une autre offense du genre en omettant de mentionner certains faits.

Un éminent immigrant

Le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, M. Gérald Godin, (à gauche), a remis hier un certificat de sélection du Québec à M. Silviu Guiasu, un éminent mathématicien roumain de l'Université du Québec à Trois-Rivières qui a choisi de s'installer définitivement au Canada. Ce certificat permet d'obtenir le visa d'immigrant après s'être soumis aux procédures fédérales d'immigration. Il est remis à tout candidat à l'immigration que le Québec désire accepter sur son sol.

La CATCA émet des doutes sur la sécurité aérienne

OTTAWA (PC) — L'Association canadienne des contrôleurs du trafic aérien (CATCA) est revenue à la charge hier en publiant de nouvelles données qui démontreraient, a dit son président, M. Bill Robertson, la détérioration de la sécurité du trafic aérien Canada-États-Unis.

Toutefois, à la suite de la conférence de presse du président de la CATCA, un porte-parole du ministère fédéral des Transports, M. Bill Austin, a présenté une opinion divergente sur les résultats des enquêtes menées par le groupe de travail conjoint, affirmant que les conditions de sécurité de la circulation aérienne transfrontalière demeurent normales.

M. Robertson a rapporté qu'on avait relevé deux cas de «perte d'espacement» depuis le 3 août, soit depuis le début de la grève des contrôleurs américains, concluant qu'il s'agit là de cas sérieux, considérés par les experts comme susceptibles d'entraîner une collision.

Toutefois, M. Austin estime quant à lui que les choses ne vont pas plus mal que par le passé, soulignant que l'an dernier, on a enregistré 90 cas de perte d'espacement (non-respect des critères de distance entre deux avions à l'horizontale ou à la verticale).

Ces deux cas de perte d'espacement sont les plus sérieux relevés jusqu'ici sur les quelque 80 incidents étudiés par le groupe conjoint CATCA-ministère des Transports, mais M. Austin a fait remarquer qu'il s'agissait de pertes d'espacement «techniques», c'est-à-dire qui ne nécessitent pas d'actions correctives immédiates.

M. Robertson a déclaré qu'il ne recommande aucune action particulière à ses membres, même s'il croit que les conditions de la circulation aérienne Canada-États-Unis ne sont pas sécuritaires.

«Nous croyons que le taux d'erreur est inacceptablement élevé et nous regrettons l'indifférence du gouvernement vis-à-vis un sérieux problème; nous ne pouvons qu'espérer que le bon sens prévaudra avant qu'on ait à déplorer des pertes de vie», a dit M. Robertson.

La tragédie de Gatineau: enquête le 22

QUÉBEC (PC) — L'enquête publique du coroner Stanislas Déry au sujet de l'accident de travail qui a fait trois morts, le 6 août dernier à Gatineau, se tiendra le 22 septembre au palais de justice de Hull.

Le ministère de la Justice a annoncé qu'une douzaine de témoins avaient été assignés à comparaître.

Trois ouvriers, MM. Michel Proulx, Gérard Doucet et André Régimbald, ont fait une chute de 75 pieds à la suite de l'effondrement d'un échafaudage sur le chantier de construction de l'hôpital de Gatineau.

Mascouche: enquête sur une «partouze» assez particulière

Plus de 30 des 40 policiers et pompiers volontaires de Mascouche sont impliqués dans l'enquête que conduit présentement le chef de police de cette municipalité, à la suite de l'enterrement de vie de garçon d'un jeune policier, vendredi dernier.

Cet événement s'est transformé, aux dires de témoins qui ont pris contact avec leur administration municipale, en véritable débandade sexuelle publique, dans un cabaret, en début de soirée vendredi.

Le chef de police de Mascouche, M. William Paterson, a eu beaucoup de difficultés jusqu'à présent à obtenir la collaboration des corps policiers des environs et il s'en est ouvert à la Sûreté qui participera à l'enquête, instituée à la demande du conseil municipal.

Les Montréalais ne seront pas nécessairement assujettis à une surtaxe sur l'essence (Léonard)

par Maurice Girard
de la Presse Canadienne

Il n'est pas acquis que les automobilistes de la «grande région montréalaise» soient obligés, un jour, de payer plus cher que ceux du reste de la province pour leur essence et leur plaque d'immatriculation.

C'est ce qui se dégage de la conférence de presse donnée hier par le ministre des Affaires municipales, M. Jacques Léonard, qui s'est appliqué au cours de la période des questions, à esquiver les questions précises des journalistes sur le projet DesMarais.

Ce plan de l'administration montréalaise est contenu dans un document de travail remis en août au ministre des Transports, M. Michel Clair.

Il propose la levée d'une surtaxe spéciale sur l'essence et les plaques d'immatriculation des automobilistes résidant dans le réseau agrandi de transport en commun de la région de Montréal qui s'étendrait, pour la circonstance, de Joliette à Châteauguay et de Rigaud à Saint-Jean.

Cette proposition «comporte un intérêt en soi», a dit le ministre qui précise qu'elle sera étudiée cet automne, lors des discussions sur la modification de la structure de la ville de Montréal.

Les consommateurs de la région touchée devront être consultés, poursuit le ministre, qui trouve à cette proposition l'avantage de favoriser le transport en commun.

Mais elle ne semble pas tenir compte du récent accord Ottawa-Edmonton sur les prix du pétrole qui se traduira, pour les automobilistes québécois, par une «augmentation substantielle» du prix de l'essence au Québec, notamment en raison de la taxe à la pompe imposée par le ministre Parizeau.

Le plan DesMarais va à contre-courant des réformes des dernières années dans le domaine municipal, qui se sont traduites, dans le domaine fiscal, par le transfert de tout le domaine de l'impôt foncier aux municipalités.

«Pour l'instant, le financement des municipalités se fait par l'impôt foncier et je ne crois pas qu'il y ait lieu de s'en départir puisque c'est l'orientation de la nouvelle fiscalité municipale», a dit M. Léonard qui ajoute que M. DesMarais «est bien au courant de cette position fondamentale, étant membre du comité de la fiscalité».

Le ministre n'est d'ailleurs pas convaincu de l'utilité de modifier le projet qui consiste à faire assumer par Québec le financement des immobilisations de l'expansion du réseau du transport en commun et l'entrée en vigueur de la carte autobus-métro (CAM).

De plus, a poursuivi le ministre, le titulaire des Transports, M. Michel Clair, et son homologue aux Finances, M. Jacques Parizeau, auront certainement leur mot à dire sur cette proposition.

Par ailleurs, un ancien membre de l'exécutif national du Parti québécois, M. Robert Lussier, a été nommé, hier, par le gouvernement du Québec, à la présidence du comité Québec-municipalités sur la fiscalité.

Ministre des Affaires municipales sous les gouvernements unionistes de Daniel Johnson et de Jean-Jacques Bertrand, de 1967 à 1970, M. Lussier présidera un comité de 15 membres au sein duquel sont représentées l'Union des conseils de comtés, l'Union des municipalités et les communautés urbaines de Montréal, Québec et l'Outaouais.

De plus, Me Jacques Besré a été nommé conseiller spécial auprès du président du comité, qui aura pour mandat de «continuer l'effort d'amélioration et de consolidation de la réforme municipale entreprise en 1980 en regard des objectifs et des principes définis et acceptés par le gouvernement, ainsi que d'évaluer l'impact de la réforme de la fiscalité sur les finances municipales québécoises».

Québec Téléphone perd sa cause contre Bell

par Bernard Morrier

Tant et aussi longtemps qu'une majoration de frais «autre ligne» de 20 cents à 30 cents n'aura pas été approuvée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), Bell Canada ne peut l'exiger de ses abonnés et ne peut, en conséquence, en faire remise à Québec Téléphone.

C'est la décision que vient de rendre le juge Gaston Harvey, de la Cour supérieure, en déboutant Québec Téléphone dans le litige l'opposant à Bell Canada.

Le tout portait sur le tarif «autre ligne» de 30 cents que Bell Canada devait exiger de ses abonnés qui utilisaient les lignes de Québec Téléphone lorsqu'un appel téléphonique était acheminé par Bell Canada sur les lignes de l'entreprise requérante.

Le contrat qui servait de base à la réclamation de Québec Téléphone avait pris fin le 20 septembre 1976. Mais les parties n'avaient pu s'entendre sur le renouvellement d'un autre contrat et avaient conclu une entente le 7 mars 1977 qui traitait entre autre des frais en question et prévoyait une augmentation de 20 cents à 30 cents. Toutefois, cette hausse devait recevoir, avant d'entrer en vigueur, l'approbation de la Régie des services publics du Québec, laquelle est l'organisme de contrôle pour Québec Téléphone, de même que celle du CRTC, en ce qui concerne Bell Canada.

Déjà, en janvier 1977, l'organisme québécois avait donné son accord à cette majoration, mais, en juillet 1977, le CRTC refusait pour sa part d'approuver la hausse tarifaire.

Il y eut donc de nouvelles négociations entre les deux compagnies téléphoniques et, en novembre 1977, on en arrivait à une entente pour percevoir le 10 cents supplémentaire, mais toujours avec l'assentiment du CRTC. Il y eut un nouveau refus.

C'est alors que Québec Téléphone s'était adressé à la Cour supérieure pour forcer Bell Canada à exiger de ses abonnés le tarif demandé. Toutefois, le juge Harvey déclare que, devant un ensemble de faits et de documents, accompagnant ou suivant l'entente du 22 novembre 1977, il ne voit pas comment il pourrait interpréter l'approbation du contrat comme étant une autorisation donnée à Bell Canada de charger 10 cents de plus à ses abonnés des frais «autre ligne», cette majoration devant nécessairement être approuvée par le CRTC.

La rentrée judiciaire de mercredi sera soulignée par le Barreau de Montréal

par Bernard Morrier

Cette année encore, le Barreau de Montréal a décidé de marquer à sa façon la rentrée judiciaire, qui se déroulera mercredi prochain.

A cette occasion, la Messe rouge, qui sera célébrée dès 9 h par l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, à la chapelle Notre-Dame-du-Bonsecours, sera immédiatement suivie par l'ouverture des tribunaux au Palais de justice, en présence de personnalités française, britannique et américaine.

De brèves allocutions, décrites comme étant d'ordre philosophique, seront alors transmises par le juge en chef du Québec, Me Marcel Crête, de la Cour d'appel du Québec, par Me Henri Ader, président de la Commission de déontologie du Barreau de Paris, et par Sir Hugh Griffiths, éminent juristes d'Angleterre.

Le ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard, adressera également la parole à cette occasion, alors que le bâtonnier de Montréal, Me George Allison, agira comme maître de cérémonies.

Immédiatement après les cérémonies d'ouverture, un déjeuner copieux suivra à l'hôtel Régence Hyatt, où le conférencier d'honneur sera Me David Brink, de l'American Bar Association.

Invité à cette manifestation montréalaise, dont l'origine remonte à 1944, le ministre fédéral de la Justice, Me Jean Chrétien, a décliné d'y participer, alors que le Bâtonnier du Québec, Me Jules Allard, confirmait par ailleurs sa présence.

On s'attend à ce qu'au moins 400 personnes participent à cette traditionnelle fête annuelle.

Le jogging: une drogue?

BOSTON (AP) — Un exercice physique violent augmente les quantités d'analgésiques naturels dans le sang, ce qui pourrait expliquer l'euphorie que ressentent les coureurs à pied quand ils fournissent un effort important, affirme une étude réalisée par des médecins de l'Hôpital général du Massachussetts.

Cette constatation, toujours considérée comme une hypothèse, vient confirmer la thèse selon laquelle la course quotidienne ou «jogging» est une sorte de drogue qui peut même provoquer chez ses adeptes un effet de manque s'ils ratent leur entraînement quotidien.

En effet, la quantité d'une substance chimique produite naturellement par le corps, l'endophine, augmente subitement quand les gens fournissent un effort physique important.

Cette protéine, libérée par le cerveau et la glande pituitaire, a entre autres pour particularité d'aider l'organisme à résister à la douleur.

Son accumulation dans le cerveau expliquerait pourquoi les sportifs ne semblent pas ressentir la douleur quand ils fournissent un violent effort.

Le CPQ et le rapport Paré

QUÉBEC (PC) — La Presse Canadienne a commis une erreur en rapportant jeudi une position du Conseil du patronat du Québec (CPQ) sur le rapport Paré.

La PC avait affirmé que le Conseil souhaitait que les délibérations des comités qui gravitent autour du gouvernement soient soumis à des règles qui les forcent à tenir des délibérations publiques.

Or le porte-parole du Conseil, M. Ghislain Dufour, a plutôt affirmé devant la commission parlementaire des Communications que si de telles délibérations sont publiques, on assiste «à la répétition des opinions déjà connues publiquement sans que ces organismes ne puissent devenir le lieu de l'élaboration d'un compromis, d'une synthèse ou d'une quelconque forme de concertation».

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

ECOLE DE PLANIFICATION URBAINE ET REGIONALE — OTTAWA ONTARIO CANADA K1N 6N5

Programmes bilingues d'étude en planification urbaine et régionale

L'École offre un programme de maîtrise de deux ans et un diplôme d'un an en planification urbaine et régionale qui peuvent être complétés à plein temps et à temps partiel. Chaque année, un certain nombre de cours sont présentés en soirée.

La maîtrise en planification (M.Pl.) est reconnue par l'Institut Canadien des Urbanistes.

Pour avoir plus de renseignements sur ces programmes bilingues d'étude en urbanisme, **appelez au (613) 231-3295 entre 8:30 et 16:00h ou écrivez à EPUR, 5 Osgoode, Ottawa, Ont. K1N 6N5.**

L'Ordre des architectes du Québec lance un concours pour son nouveau symbole graphique

CONCOURS

Le concours est ouvert au public en général et il vise à créer un symbole graphique dynamique, exprimant si possible certains thèmes fondamentaux de l'architecture, facile à identifier et à mémoriser et pouvant servir à des campagnes d'information ou de promotion de l'Ordre.

Dix (10) prix seront remis, dont un premier prix de $1,000., pour une somme totale de $2,500.

Date limite d'inscription: 30 septembre 1981. Date de clôture: 30 novembre 1981 à 12h00.
Pour plus d'informations, téléphoner à André Laviolette, 937-6168

café

Pour améliorer son français écrit

Cours autodidactique de français écrit
Cours par correspondance, informatisé, individualisé et crédité.

Ouvert à tous.

Date limite d'inscription: le 18 septembre 1981

Téléphoner au (514) 343-7393 ou envoyer le coupon-réponse à:

Université de Montréal
café
C.P. 6211, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3Y9

Je désire recevoir les renseignements et le formulaire d'inscription

Nom/prénom

Adresse

D 81-09-05

L'ÉCRIVAIN PUBLIC

1693, RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL, H2X 3K4 / 845-2676 (514)

L'ÉCRIVAIN PUBLIC, société de rédacteurs-réviseurs spécialisés, offre, entre autres, les services suivants:

Rédaction-révision, dactylographie, traitement de textes
- Correspondance générale
- Travaux, rapports, mémoires, articles
- Demandes d'emploi, offres de service, curriculum vitae, biographies

Aux étudiants, professeurs, chercheurs et artistes
- Révision (**orthographe, syntaxe, sémantique, lexique, registres, niveaux** et **normes**) de travaux, thèses, mémoires, articles, communications, rapports de recherche, etc.
- Rédaction-révision de projets, demandes de bourses, de subventions de recherche, etc.
- Lettres de recommandation
- Consultations-séminaires (rédaction, linguistique française)

Aux entreprises
- Création, révision et correction linguistique de **raisons sociales, affiches, cartes d'affaire, textes publicitaires** conformément aux normes de l'OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE*

Aux restaurants, cafés, bistrots, bars, et al.
- Rédaction, révision et correction de menus et cartes des vins conformes à la personnalité de l'établissement (graphisme sur demande).
- Consultations-séminaires en oenologie et oenolinguistique (**terminologies et disances relatives au vin**)

Aux maisons d'édition
- Révision, correction de manuscrits (**orthographe, syntaxe, sémantique, lexique, registres, niveaux** et **normes** — lectales ou légales —)*

* L'ÉCRIVAIN PUBLIC détient le certificat d'agrément de réviseur délivré par l'O.L.F.

TOUT LE MONDE A BESOIN DE L'ÉCRIVAIN PUBLIC

L'avenir de la Pologne entre les mains de Solidarité

GDANSK (AFP) — Le premier congrès national de Solidarité s'ouvre aujourd'hui à Gdansk sur un constat d'une année de lutte qui a permis de «mettre à nu les erreurs du pouvoir accumulées pendant 36 ans», selon les propres termes de M. Lech Walesa.

Solidarité est conscient plus que jamais de ses responsabilités pour la mise en place d'un programme dont dépendra pour une bonne part l'avenir de la Pologne. Le premier ministre Wojciech Jaruzelski a lui-même reconnu l'importance capitale de l'enjeu de ce rassemblement unique en son genre, en déclarant dimanche dernier que le congrès du syndicat qui devrait choisir entre «la confrontation» et «la coopération constructive» (avec le pouvoir), déterminerait ainsi le sort du pays.

Les quelque 10 millions d'adhérents que compte Solidarité seront représentés au congrès — le premier d'un syndicat indépendant en régime communiste — par environ 900 délégués élus par les 44 MKZ (sections locales du syndicat). Les MKZ et les délégués ont le droit de faire venir leurs invités qui seront au nombre de 500 à assister aux débats, dont 94 hôtes — experts et conseillers — conviés personnellement par M. Walesa, a-t-on indiqué au bureau d'organisation du congrès.

Une vingtaine de délégations syndicales étrangères sont également attendues à Gdansk. Tous les pays de l'Est, y compris la Yougoslavie, ont été invités à y envoyer une délégation, ont précisé les organisateurs, qui doutaient toutefois hier de leur venue. Une effervescence bien particulière régnait depuis jeudi dans le grand hall sportif «Olivia», en banlieue de Gdansk, où le congrès tiendra ses assises. On y installait des salons et des systèmes de sonorisation. Les vestiaires des sportifs ont été transformés en centre d'accueil pour les congressistes et en bureau de presse pour les journalistes, qui seront plus de 500 à couvrir cet événement.

Un point d'interrogation demeurait toujours quant à la couverture du congrès. Le principe de cette couverture est acquis, mais pas la façon dont elle est réalisée. Solidarité réclame le droit de sélection des extraits, ce à quoi les autorités restent toujours opposées.

La première phase du congrès, du 5 au 7 septembre, doit être consacrée principalement aux questions de procédure, et servir à poser les grands sujets de discussion pour n'aboutir qu'à la fin du mois, lors de la seconde étape, du 26 septembre au 3 octobre, aux conclusions et aux décisions finales, dont l'élection d'une instance suprême du syndicat.

C'est toutefois dès maintenant que le congrès examinera, avant de lui apporter sa caution, le rapport des activités de la KKP (instance suprême actuelle) depuis un an.

Pour les observateurs, il ne fait pas de doute que les débats seront axés avant tout sur les deux principaux objectifs de Solidarité — la mise en place d'une réforme structurelle de l'économie par l'instauration d'une «autogestion authentique» des entreprises et le libre accès du syndicat aux moyens d'information officiels dont le pouvoir garde toujours le monopole.

Ce n'est pas par hasard, remarque-t-on, que Lech Walesa a insisté sur «les erreurs du pouvoir accumulées depuis 36 ans». S'il l'a fait, c'est pour bien faire valoir que «les erreurs sont dues aux structures en place depuis la Seconde Guerre mondiale en Pologne», et non «déviations de l'équipe Gierek», comme l'affirment les autorités.

Autant dire que pour Solidarité, «le renouveau» ne signifie pas le retour «aux vrais principes du socialisme» mais le changement structurel de l'économie, dont la gestion ne serait plus du seul ressort du parti communiste.

Ce dernier a cependant réaffirmé encore au troisième plénum du comité central mercredi et jeudi qu'il n'était pas prêt à renoncer a sa main mise sur l'économie et entendait procéder à une réforme «prudente», sans bouleverser tout le système. Or, c'est précisément ce système que Solidarité rend responsable de la ruine de l'économie polonaise. Estimant que le pouvoir est «incapable de faire face à la situation catastrophique et cherche à conserver ses privilèges», les dirigeants syndicaux ont affirmé jeudi au cours d'une conférence de presse, que «c'est à Solidarité que revient maintenant la responsabilité de chercher une issue à la crise».

Quant à la question épineuse de l'accès aux grands moyens d'information, les dirigeants syndicaux ont à plusieurs reprises rejeté la position gouvernementale selon laquelle la radio et la télévision font partie de l'administration centrale. Pour Solidarité, les moyens d'information «appartiennent à toute la société» et doivent par conséquent «être ouverts à différentes organisations», dont le syndicat indépendant.

À ces deux grands thèmes — l'autogestion et l'information — sur lesquels le désaccord reste entier entre le gouvernement et le syndicat, s'ajoutent des accusations mutuelles: pour le gouvernement et le parti, Solidarité cherche ni plus ni moins à prendre le pouvoir en renversant «les structures socialistes». Le syndicat, tout en rejetant cette thèse, affirme en même temps que «ceux-là même qui ont ruiné l'économie seront incapables de la relever», et accuse les autorités «de faire monter de façon préméditée la tension sociale».

Devant toutes ces divergences fondamentales, on voit mal un terrain d'éventuelle «coopération constructive» dont avait parlé le général Jaruzelski, si, bien entendu, la stratégie de la direction est approuvée par les délégués de Solidarité.

Le président Sadate s'attaque de front aux Frères musulmans

LE CAIRE (AFP) — Le président Sadate s'est attaqué de front, pour la première fois cette semaine, à la puissante confrérie secrète des Frères musulmans, la seule organisation structurée qui pourrait menacer un jour sérieusement son régime, en arrêtant les principaux dirigeants du mouvement.

À la suite de ces arrestations, plusieurs milliers d'intégristes ont tenté hier matin de manifester, mais ils ont été dispersés à coup de grenades lacrymogènes.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, le chef de l'État égyptien a porté un coup qu'il espère fatal à ses opposants, en ordonnant l'arrestation de 553 personnes. Cette vague d'arrestations a permis en quelques heures de neutraliser des personnalités des deux partis d'opposition, de mettre aux arrêts deux évêques et trois prêtres coptes orthodoxes.

Mais surtout elle a permis de décapiter les Frères musulmans par l'arrestation du guide suprême des intégristes, M. Omar Telemssani, 72 ans, du grand «émir» le médecin Helmi El Gazzar, et de tous les «émirs» des groupements estudiantins, branches militantes de la confrérie dans les 12 universités d'Égypte.

En fait, pour le régime le danger provenait de ces intégristes fascinés par l'islam, qui recrutaient tous les jours de nouveaux adeptes et s'implantaient partout dans le pays.

Le président Sadate a ordonné l'arrestation de certains dirigeants ou théoriciens du parti de la gauche «le Rassemblement progressiste» (marxiste-nassérien) et d'autres dirigeants du Parti du travail socialiste, qualifié jusqu'à récemment d'opposition «légale et honnête».

Mais ces deux formations politiques n'ont pas d'assises populaires et on les voit mal espérer un jour prendre le pouvoir. Le «Rassemblement» n'est même pas représenté au Parlement et les 12 députés du Parti du travail socialiste sont d'anciens membres du parti du président Sadate élus pour la plupart dans leur circonscription d'origine. Ils harcelaient néanmoins constamment le pouvoir dans leurs organes d'informations, provoquant souvent la colère du chef de l'État.

De son côté, l'arrestation de dignitaires coptes orthodoxes affecte le prestige de l'Église, dont les rapports avec le président Sadate sont tendus depuis un certain temps. Mais pour beaucoup d'observateurs, il s'agit d'un geste symbolique faisant contre-poids au grand coup porté aux Frères musulmans.

Il est certain pour ces mêmes observateurs que l'initiative du président Sadate a pour origine l'entrée en action, pour la première fois d'une manière organisée, des intégristes musulmans au cours des sanglants incidents confessionnels de juin dernier à Zawya El Hamra, quartier populaire du Caire. Bilan officiel: 14 morts et 50 blessés. Ce quartier a été en fait, selon des témoins, le théâtre d'une «chasse au chrétien» lancée par des membres des confréries islamiques venus d'autres quartiers de la capitale.

Les incidents de Zawya El Hamra ont démontré au régime que les membres des confréries étaient entraînés au maniement des armes et à la fabrication d'engins explosifs, les intégristes ayant fait usage pour la première fois de cocktails Molotov contre les forces de l'ordre.

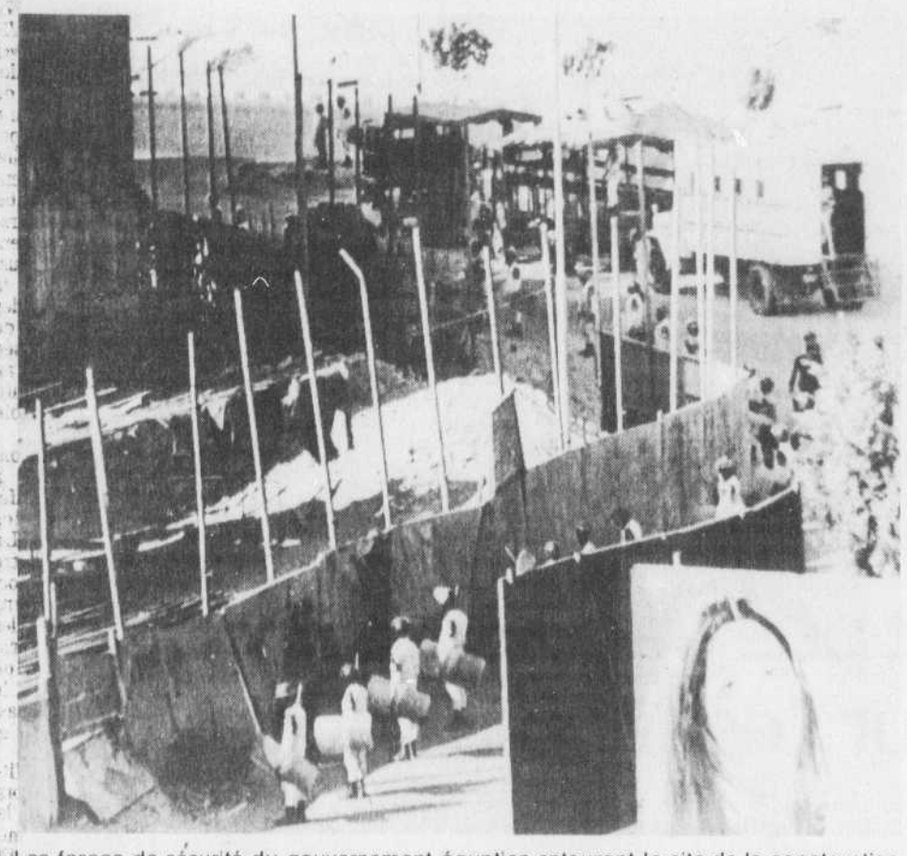

Les forces de sécurité du gouvernement égyptien entourent le site de la construction de la mosquée An Noor, dans le quartier est du Caire, après que des milliers d'intégristes musulmans eurent marché sur la cathédrale copte pour protester contre l'arrestation de plusieurs des leurs. (Photolaser AP)

L'état d'urgence est décrété au Sierra Leone

LONDRES (AP) — L'état d'urgence a été déclaré par le président du Sierra Leone, M. Siaka Stevens, a-t-on appris par le Haut Commissariat du Sierra Leone à Londres, qui constitue la représentation diplomatique de cette ancienne colonie britannique.

Des diplomates britanniques ont en outre fait état de fusillades dans les rues de la capitale.

L'attaché de presse du Sierra Leone à Londres, M. Alpha Wilson, a déclaré que la représentation n'était plus en contact avec Freetown, mais qu'il attendait «une importante déclaration gouvernementale».

Des correspondants de pays voisins ont affirmé que des fusillades avaient éclaté dans les rues de la capitale, et que des grenades lacrymogènes avaient été tirées mercredi.

Ces émeutes ont été confirmées par des sources diplomatiques, qui n'ont pas été en mesure de fournir un bilan de ces événements.

L'attaché de presse a indiqué que le président du Sierra Leone était intervenu à la télévision et à la radio pour déclarer l'état d'urgence après la rupture des négociations avec les syndicats du Sierra Leone qui menaçaient de recourir à la grève générale.

Les syndicats demandent la mise en oeuvre d'un plan contre le chômage, une amélioration des services de santé, et un contrôle des prix, en particulier des prix du riz qui constitue l'aliment de base.

Le congrès des syndicats, qui a maintenu son ordre de grève en dépit de l'approche d'un accord dans la journée de lundi, représente environ 20,000 travailleurs dans un pays qui compte 3.2 millions d'habitants.

D'après des informations en provenance de Dakar, des rassemblements illicites se sont constitués sur la voie publique, au cours desquels des pierres ont été lancées: ces rassemblements ont été dispersés par les forces de sécurité avec des grenades lacrymogènes.

Selon des informations non confirmées, une trentaine de dirigeants syndicaux auraient été arrêtés. Le bâtiment qui sert aux syndicats et les locaux d'un journal indépendant auraient été fermés par les autorités.

Les communications téléphoniques avec l'ancienne colonie britannique, qui a accédé à l'indépendance en 1961 sont coupées depuis mardi.

Le ton monte entre l'Église et le gouvernement au Brésil

RIO DE JANEIRO (AFP) — Le ton monte dans les rapports entre l'Église et le gouvernement à propos des prises de position politiques du clergé progressiste, tandis que l'on confirme l'arrestation des deux prêtres français Aristide Camio et François Gouriou à Sao Geraldo Do Araguaya.

Selon des informations transmises par l'évêque de Porto Nacional, diocèse proche de Sao Geraldo Do Araguaya, les deux missionnaires français, arrêtés le 31 août, font l'objet d'une inculpation au titre de la loi de sécurité nationale. À ce titre, ils risquent l'expulsion.

D'autre part, selon le délégué de la pastorale de la terre à Conceicao Do Araguaya, le père Ricardo Rezende, qui s'est rendu mercredi à Sao Geraldo, l'arrestation des deux missionnaires a été effectuée sur la base d'un mandat d'arrêt émis par le commissaire de police fédérale de Brasilia. Les pères Camio et Gouriou sont détenus au secret, le premier dans des locaux de l'administration militaire à Sao Geraldo et le second dans une caserne de Conceicao Do Araguaya. Le chargé des affaires consulaires à l'ambassade de France, M. Alphonse David, devait se rendre sur les lieux jeudi après-midi pour exercer son droit de visite auprès des détenus.

Selon le président du Sénat, M. Jarbas Passarinho, les deux prêtres sont accusés d'être les incitateurs de l'embuscade au cours de laquelle, le 13 août dernier, le gérant d'une grande propriété a été tué et plusieurs policiers fédéraux blessés alors qu'ils procédaient à la délimitation d'une propriété contestée par les petits paysans (posseiros).

M. Jarbas Passarinho, qui est sénateur du parti gouvernemental pour le Para, a récemment lancé de graves accusations contre l'action exercée par le clergé progressite auprès des petits paysans de la région, action qui risque selon lui de provoquer des affrontements sanglants. Le sénateur a précisé que les accusations portées contre les deux prêtres sont fondées sur les interrogatoires de treize «posseiros» qui avaient été arrêtés à la suite de l'embuscade du 13 août et qui sont détenus depuis lors.

Pendant ce temps, les accusations fusent de part et d'autre. Dom Alano Penna, évêque de Maraba, autre diocèse de l'Araguaya, affirme que les autorités sont en train de créer dans la région un climat de répression identique à celui qui exista entre 1970 et 1974 lorsque l'Araguaya était un foyer de guérilla rurale.

Selon l'evêque de Maraba, la police fédérale a procédé à des opérations de ratissage dans la région pour dépouiller les «posseiros» de leurs armes, à la suite d'un incident au cours duquel un trafiquant de terres (grileiro) avait été blessé. Selon Dom Alano, les policiers n'ont saisi que des armes de chasse qu'ils ont ensuite jetées d'un avion dans le fleuve Araguaya.

Commentant les déclarations du président du Sénat, l'évêque de Maraba a affirmé que celui-ci, au lieu de lutter pour ses propres intérêts politiques, «ferait mieux de se préoccuper de la misère et des angoisses du peuple».

La Cour suprême autorise la reprise des fouilles

JERUSALEM (AFP) — La Cour suprême d'Israël, dans un arrêt provisoire rendu hier, a autorisé la reprise des fouilles archéologiques à la Cité du roi David à Jérusalem.

Ces fouilles, qui avaient été interrompues pour 15 jours sur ordre du ministre de l'Éducation nationale, M.Zvoulon Hammer, devraient reprendre dès demain pour une période indéterminée.

Les juges n'ont pas publié leurs attendus. Selon les avocats des archéologues qui ont saisi la Cour suprême, cette décision constitue une «victoire de la démocratie israélienne sur l'intolérance religieuse».

Les avocats ont laissé entendre par leurs questions aux juges que le ministre de l'Éducation nationale avait pris la décision d'interrompre les fouilles à la suite de pressions des éléments religieux. Le ministre de l'Éducation, rappelle-t-on, appartient au Parti national religieux.

Le grand rabbin d'Israël, M. Shlomo Goren, a accueilli la décision des juges avec modération. Il s'était prononcé contre les recherches archéologiques à la Cité de David, estimant qu'elles constituent une profanation d'un ancien cimetière juif.

Par ailleurs, les spécialistes israéliens autorisés récemment à examiner les radars volants américains AWACS qui doivent être livrés à l'Arabie saoudite ont constaté que ces appareils «sont encore plus dangereux pour notre sécurité que nous ne le pensions au début», a déclaré le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Ytzhak Shamir.

Dans une interview accordée avant son départ dimanche pour les États-Unis, où il accompagnera le premier ministre Menahem Begin durant sa visite officielle, M. Shamir a ajouté: «Si malgré nos efforts le président Reagan décide de vendre ces appareils, il nous faudra nous procurer un armement parallèle que nous ne possédons pas actuellement et qui imposera à Israël des charges très lourdes».

Paris rejoint le peloton de tête des pays donateurs

PARIS (AFP) — La France, en annonçant hier qu'elle comptait consacrer 0,15% de son PNB aux pays les moins avancés (PMA) d'ici 1985, est la première grande nation industrialisée à rejoindre les pays scandinaves et les Pays-Bas dans l'effort qu'ils font en faveur des plus défavorisés.

M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des Finances, a annoncé la décision française, hier à la tribune de la conférence des Nations-unies sur les PMA. Il a précisé que l'aide de la France aux 31 pays les moins avancés du monde s'élèvera en 1981 à 0,10% du PNB, soit une augmentation de 30% en trois ans. M. Delors a rappelé que la France était favorable à la stabilisation des recettes d'exportation des PMA comme cela se fait déjà dans le cadre du «stabex» pour les pays associés à la CEE.

Cette décision entre dans le cadre de la politique tiers-mondiste du nouveau gouvernement socialiste. Ainsi, le président François Mitterrand, en inaugurant mardi la conférence, avait déclaré que la France avait décidé de rattrapper son retard et de parvenir d'ici à 1988 à l'objectif — adopté par les Nations-unies — de 0,7% du PNB d'aide publique pour l'ensemble des pays en voie de développement.

Pas de conseiller cubain au Salvador

LA HAVANE (d'après AFP et Reuter) — Le gouvernement cubain a officiellement démenti que des conseillers cubains se trouvent au Salvador dans un article publié par le journal du Parti communiste.

«Catégoriquement, nous déclarons qu'il n'y a jamais eu et qu'il n'y a pas actuellement de conseiller militaire ou civil aux côtés des forces révolutionnaires qui luttent au Salvador, affirme cette déclaration.

Cuba repousse et dénonce comme un mensonge honteux et sans aucune base l'affirmation qu'il existe des conseillers cubains aux côtés des patriotes du Salvador», précise le document.

Le gouvernement cubain déclare en outre que «l'affirmation selon laquelle une partie des armes reçues par Cuba d'Union soviétique pour nos forces armées sont redistribuées en Amérique centrale est un mensonge absolu à 100%.

Par ailleurs, l'Équateur, le Pérou et la Costa-Rica se sont joints aux neuf autres États d'Amérique latine qui avaient condamné la veille la déclaration franco-mexicaine reconnaissant la légitimité de deux organisations de guérilleros au Salvador.

La nouvelle a été annoncée par le ministre salvadorien des Affaires étrangères, M. Chavez Mena, à l'issue d'une visite officielle de trois jours au Venezuela.

L'Argentine, la Bolivie, le Chili, le Paraguay, la Colombie, le Guatemala, le Honduras, la République dominicaine et le Vénézuela ont accusé la France et le Mexique d'attiser le conflit au Salvador en reconnaissant la semaine dernière la légitimité de l'alliance formée par le Front Frabundo Marti de libération nationale et le Front démocratique révolutionnaire en lutte contre la junte militaro-civile salvadorienne.

Les manoeuvres soviétiques prennent une ampleur inhabituelle

WASHINGTON (AFP) — Les manoeuvres militaires commencées hier au nord-ouest de l'Union soviétique ont une ampleur inhabituelle mais rien ne laisse penser actuellement qu'elles visent la Pologne, a indiqué le gouvernement américain.

«Il n'y a pas d'indications qu'une invasion (de la Pologne) soit actuellement imminente ou inévitable», a déclaré à Washington le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes.

Mais le département d'État a affirmé que l'URSS était «inconséquente» avec les accords d'Helsinki ayant omis de préciser à l'avance le nombre de troupes mises en action dans ces manoeuvres.

Celles-ci, qui commençaient hier et qui dureront jusqu'au 12 septembre, s'étendent aux régions militaires biélorusse et balte ainsi qu'à la mer Baltique.

De sources informées américaines, on laissait entendre qu'elles mettent en oeuvre plus de 50,000 hommes et que ce serait la raison du mutisme soviétique. Les mesures de confiance de l'Acte d'Helsinki prévoient la notification préalable de manoeuvres concernant plus de 25,000 hommes. L'Union soviétique, jusqu'à présent, avait toujours procédé en pareil cas à des notifications préalables, a souligné le porte-parole du département d'État, M. Dean Fischer.

M. Fischer a lu une déclaration du département d'État qui souligne que la notification soviétique des manoeuvres, contrairement à ce que l'URSS avait toujours fait jusqu'à présent, «n'incluait pas le nombre d'hommes qui vont prendre part aux manoeuvres».

«La notification soviétique des manoeuvres en cours est donc inconséquente à l'égard de ce qu'elle pratiquait elle-même précédemment», poursuit le département d'État.

Les États-Unis ont demandé à Moscou la raison de cette omission mais n'ont reçu ni précisions ni explication. Cette omission «pose la question de la volonté de l'URSS d'exécuter pleinement» l'Acte d'Helsinki, et elle devrait être un motif d'appréhension pour les participants de la conférence de Madrid sur la sécurité européenne, estime le département d'État.

De plus, souligne la déclaration américaine, cette omission renforce la nécessité que les mesures de confiance qui seraient abordées par toute conférence éventuelle sur le désarmement en Europe répondent aux critères occidentaux. Ces critères sont notamment que les mesures de confiance soient vérifiables, politiquement contraignantes et appliquées à l'ensemble de l'Europe y compris la partie européenne de l'URSS, souligne la déclaration du département d'État.

Le directeur des affaires de sécurité et de politique à la direction d'Europe au département d'État, M. Charles Thomas, qui participait à la conférence de presse quotidienne du département d'État, a qualifié de «curieuse» et de «significative» la non-indication par Moscou du nombre d'hommes impliqués dans les manoeuvres.

Il a encore estimé «inhabituelle» la publicité donnée par Moscou à ces manoeuvres, dirigées par le ministre soviétique de la Défense en personne et qui incluaient un rappel de réservistes.

On précisait cependant, de sources informées américaines, que les manoeuvres, tout en étant «passablement importantes», se déroulent à une certaine distance de la frontière soviéto-polonaise.

l'actualité ne tient qu'à un fil
un fil conducteur

page 17

À L'OCCASION DE LA
semaine de l'habitation '81 du 18 au 27 septembre
Se loger chez soi!
APCHQ
LE DEVOIR
publiera
un cahier spécial
jeudi, le 17 septembre
Publicité
FRANCINE GINGRAS
844-3361

La communauté mondiale se penche sur le sort des 31 États les plus pauvres

par
Gérard Viratelle
LE MONDE

LA conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés (PMA), est la première consacrée à un groupe spécifique de nations.

C'est à la fin de 1979 que l'Assemblée générale des Nations unies a décidé de convoquer une conférence chargée de «mettre au point, d'adopter et d'appuyer» un «programme substantiel d'action» en faveur des trente et un pays les plus pauvres du monde (1) et qui prévoit, selon un document préparé par la CNUCED, de «doubler d'ici à 1990 le revenu de chacun des pays intéressés et aussi d'assurer que les couches les plus pauvres des populations bénéficient pleinement de cette amélioration».

Les pays les moins avancés (PMA) ont été définis en fonction de critères parfois jugés quelque peu arbitraires: PIB par tête inférieur à 200 dollars par habitant, prééminence de l'agriculture dans des économies de subsistance, médiocre niveau d'industrialisation, d'éducation, insuffisances sanitaires et nutritionnelles graves, etc. (2). Les situations politiques de ces pays sont généralement fragiles, et leurs systèmes de gestion souvent différents, voire opposés. Ils présentent de grandes disparités économiques, sociales et territoriales — il y a parmi eux de grands États continentaux, quinze pays sans littoral et de minuscules États insulaires, — mais ils ont tous un point commun: une extrême pauvreté qui met en relief leur vulnérabilité et hypothèque leur développement. Leur rythme actuel de progression économique (ou plutôt de stagnation pour certains) est tel qu'ils semblent généralement avoir peu de chances de «décoller» et de rattraper le milieu du peloton des pays en développement (PVD) au cours des prochaines décennies.

De ce fait, les PMA — qui ne représentaient pas jusqu'à maintenant un groupe particulier au sein du tiers-monde — pèsent de peu de poids dans les relations internationales (à l'exception notoire actuellement pour d'autres raisons, de l'Afghanistan). Ils détiennent apparemment peu de ressources naturelles. Mais parfois ils occupent des positions stratégiques, se situent à proximité des voies d'acheminement des hydrocarbures, sont le théâtre de graves conflits locaux et sont exposés aux convoitises et rivalités des grandes puissances. Leur extrême pauvreté, du moins celle de leur population, constitue sans doute une menace pour la «stabilité». Ce n'est donc pas par simple humanisme et pour se donner bonne conscience que la communauté internationale se penche aujourd'hui sur leur cas avec un sentiment d'inquiétude.

La cinquième Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), réunie à Manille, en juin 1979, avait exigé la mise en place d'un «programme d'action immédiate» (autrement dit d'urgence) en faveur des PMA, pour la période 1979-1981, ainsi que — sans doute en prévision de l'échec de celui-ci — d'un «nouveau programme substantiel d'action» (NPSA), pour la décennie 1980. Jugeant qu'il s'agissait d'un problème réclamant une attention urgente, des solutions à long terme et pas seulement des résolutions dilatoires, l'Assemblée générale de l'ONU devait décider, fin 1979, la convocation d'une conférence chargée «de mettre au point, d'adopter et d'appuyer» ce programme. M. Kurt Waldheim nomma le secrétaire général de la CNUCED, M. Gamini Coréa (Sri-Lanka), secrétaire général de la conférence. M. Giscard d'Estaing proposa que celle-ci ait lieu à Paris. L'ONU entérina ce choix, qui a quelque peu pris au débotté le nouveau gouvernement, lui laissant peu de temps pour en assurer la préparation. Il reviendra néanmoins à M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué aux relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, en temps que représentant du pays hôte, d'en présider les travaux.

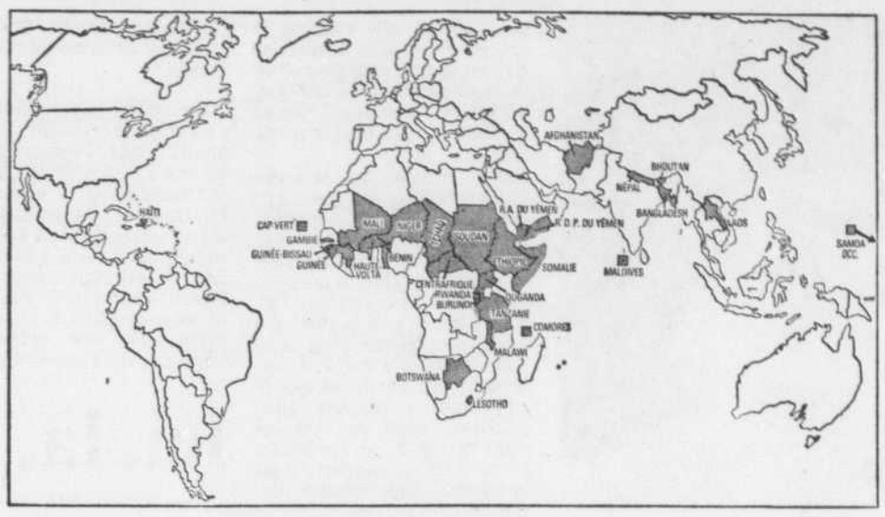

Le programme d'urgence de 1979-1981 n'ayant même pas reçu un début d'application, la conférence de Paris a pour principal objectif de définir le «nouveau programme substantiel d'action». Cela devrait être fait dans un document préparé par la CNUCED, plus précis et plus directif que ne l'est la Stratégie internationale du développement pour la décennie (Le Monde du 5 avril 1981), et qui sera discuté et mis en forme au cours des quinze prochains jours. Il énumère les mesures relevant soit de la souveraineté des P.M.A., précisant leur rôle, soit de l'appui que s'engagera à leur apporter la communauté mondiale afin «de doubler d'ici à 1990 le revenu de chacun des pays intéressés et aussi d'assurer que les couches les plus pauvres des populations bénéficient pleinement de cette amélioration».

Les experts de la CNUCED estiment, qu'il serait «raisonnable et possible» de quadrupler, au moins en valeur réelle, les versements nets au titre de l'aide globale (bilatérale et multilatérale) accordée à des conditions libérales aux PMA. S'il en était ainsi, son montant devrait passer de 3,5 milliards de dollars en 1977 à environ 14 milliards d'ici à 1990 (3), ce qui représenterait un apport additionnel de 5,7 milliards de dollars par an en moyenne. La période de crise actuelle étant peu propice aux engagements spectaculaires à long terme, il paraît peu probable que les pays donateurs reprennent à leur compte ces objectifs.

Le groupe des «77» — les cent vingt et un PVD — demande également que chaque pays industrialisé s'engage à verser 0,15% de son P.N.B. sous forme d'aide publique au développement (APD) d'ici à 1985 et à porter cette part à 0,20% à la fin de la décennie. Il demande aussi que cette aide accrue soit accordée à des conditions de faveur.

Certains États développés devraient annoncer un accroissement de leur effort. D'autres marqueront sans doute leurs réticences. Seuls le Danemark, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède dépassent largement le taux de 0,15%. La part des États-Unis atteignait à peine 0,02% en 1979 et était la plus faible avec celle de l'Italie et de la Nouvelle-Zélande des pays membres du CAD (Comité d'aide au développement de l'OCDE)! Or l'administration Reagan vient de souligner de façon spectaculaire les économies qu'elle fait sur l'assistance au tiers-monde. Faisant prévaloir les considérations politiques, elle a marqué sa préférence pour l'aide directe et réserve plutôt celle-ci aux pays amis des États-Unis ayant souvent atteint un stade de développement relativement avancé. La position qu'elle adoptera à Paris sera donc suivie avec attention.

La France, pour sa part, est décidée à combler un peu son retard et à faire bénéficier, autant que possible, de l'augmentation l'ensemble des PMA. Un peu moins du tiers de l'assistance française pourrait ainsi leur être attribuée au milieu de la décennie.

La conférence de Paris aura bien entendu à débattre aussi des conditions de l'aide, que les PMA, bien sûr, souhaitent les plus favorables possible, mais aussi de sa répartition, de son efficacité, étant déjà admis qu'une plus grande part devrait aller au financement de projets pouvant permettre de relever les productions de denrées agricoles alimentaires.

L'attitude des pays de l'Est (0,003% de l'APD) ne manquera pas de provoquer une fois de plus des critiques. Ils ont l'habitude d'y répondre en avançant que la situation des pays pauvres est le résultat de l'exploitation des pays capitalistes, et de citer en exemple les rapports qu'ils entretiennent avec certains PVD socialistes. Ils voudraient aussi cette fois, semble-t-il, que la conférence évoque également le problème de la paix et du désarmement, comme ils le font assez généralement dans les réunions des Nations unies.

Les pays pétroliers, en revanche, ne devraient pas être mis sur la sellette, puisque les membres de l'OPEP, par exemple, ont consacré en moyenne 0,18% de leur PNB à l'APD en 1979. Trois fois plus que ceux du CAD! Le fonds de l'OPEP pour le développement international a pris, d'autre part, à sa charge l'entière souscription des PMA au fonds commun pour les produits de base créé dans le cadre de la CNUCED.

Les «77» souhaiteraient également que le Stabex (système de stabilisation des cours de certains produits de base existant entre la CEE et les pays associés d'Afrique et des Caraïbes) soit étendu à tous les PMA pour toutes leurs exportations de produits primaires importants. Il est vrai que les PMA bénéficient peu du Stabex, de même que du système généralisé de préférences tarifaires pour l'accès de leurs produits sur les marchés occidentaux et japonais, ces avantages intéressant surtout les gros exportateurs. La France soutient la proposition d'élargissement du Stabex mais celle-ci est généralement accueillie sans enthousiasme par la plupart des pays industrialisés. Aussi bien la conférence pourrait-elle se contenter de créer un groupe de travail chargé d'approfondir ce sujet.

Autre question importante: comment sera assuré le suivi de la conférence? Comment, en particulier, sera appliqué ce «nouveau programme substantiel d'action»; seront répartis les engagements d'assistance; dans quel cadre (club, consortium?) seront versés les divers financements, coordonnées les actions pour éviter une dispersion, examinés périodiquement les projets de développement?

Enfin, si la sollicitude internationale peut constituer l'une des réponses à la situation pressante des PMA, il va de soi qu'ils devront fournir un répondant et donner de sérieux gages de «fiabilité» et de rigueur. Une augmentation des transferts ne résoudra pas tous leurs problèmes. Chaque PMA a présenté, au cours de conférences préparatoires par groupes régionaux, sa situation économique, ses plans de développement, ses priorités et ses besoins de financement. Il n'y sera pas répondu in extenso au cours de la conférence de Paris, qui ne doit délimiter que des objectifs généraux, mais au cours de rencontres ultérieures. La conférence de Paris n'en évoquera pas moins maints dossiers, qu'ils concernent les facteurs externes (APD, détérioration des termes de l'échange, coût de l'énergie, etc.) ou internes (système économique en vigueur, stratégie de développement, réformes de structures, etc.) de la croissance de ces pays.

Cette conférence a lieu à un moment où le groupe des «77» — le fer de lance des PVD dans le combat pour un nouvel ordre économique international — est à la recherche de son second souffle. Met-elle à l'épreuve l'unité du goupe, comme le craignent certains de ses membres qui voient dans cette initiative une tentative de division du tiers-monde parce qu'elle est encouragée par des pays industrialisés? Dans l'immédiat, la principale préoccupation des «77» PVD est qu'une partie de l'APD actuellement attribuée ne soit pas «détournée» au profit d'une catégorie spécifique d'États, fussent-ils de loin les plus défavorisés.

Parce qu'elle ne les concerne pas directement — à l'exception d'Haïti — la conférence passionne peu les Latino-Américains. La CNUCED inspire, d'autre part, des réserves aux pays occidentaux, qui estiment qu'elle exprime par trop les préoccupations du tiers-monde. Il lui est fait grief de mettre trop l'accent sur le commerce et l'aide et pas assez sur les aspects humains et sociaux des PMA.

Après le discours de M. Mitterrand, M. Jacques Delors présentera plus en détail la position de la France. Le ministre des finances devrait mettre l'accent sur les formes nouvelles d'action que le gouvernement de gauche entend engager. Car si les intentions fortement novatrices du régime sont claires il lui faut aussi convaincre de sa volonté de les mettre concrètement en oeuvre, ce qui est le plus délicat. L'intérêt particulier que la France porte aux PMA africains, parce qu'elle leur est liée par des accords de coopération et, comme les autres membres de la CEE, par la convention de Lomé, ne lui interdit pas de manifester sa solidarité avec les autres nations déshéritées.

Dans cet esprit Paris tentera vraisemblablement d'amener ses partenaires occidentaux et le Japon à prendre conscience de leurs responsabilités et de les convaincre de la nécessité d'aider le tiers-monde pour s'aider eux-mêmes à sortir de la crise.

Notes:

(1) Afghanistan, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Botswana, Burundi, Cap-Vert, Centrafrique, Comores, Éthiopie, Guinée, Gambie, Guinée-Bissau, Haïti, Haute-Volta, Laos, Lesotho, Malawi, Maldives, Mali, Népal, Niger, Ouganda, Rwanda, Samoa-Somalie, Soudan, Tanzanie, Tchad, Yémen arabe, Yémen démocratique (voir Le Monde des 3 janvier, 10 juin, 27 août 1981).

(2) Projet n° 157 de juillet-août 1981 et le rapport de M. Magaud au conseil économique et social sur «Les orientations de la politique française à l'égard des pays les moins avancés».

(3) Les transferts ont été, au prix de 1980, de 6.6 milliards de dollars par an en moyenne au cours des cinq dernières années.

Sierra Leone

L'heure des dures réalités économiques

par
James Dalgleish
REUTER

FREETOWN, — Scène d'intense émotion dans un festival de théâtre: des femmes serrent dans leurs bras une fillette qui a touché les coeurs de la foule en récitant un poème sur la faim et la misère. Pendant qu'on se relaye pour l'embrasser, de nombreux spectateurs arrosent l'enfant de pièces de monnaie et de billets de banque qu'elle entasse dans un chapeau de paille.

La Sierra Leone est en plein malaise social et économique. La Confédération générale des syndicats (SLLC) a lancé le premier septembre un appel à la grève générale pour appuyer ses revendications de réformes économiques en profondeur. Mais le président sierra léonais, M. Siaka Stevens, a riposté en proclamant l'état de siège, qui l'autorise à des arrestations préventives pendant toute la durée où il restera en vigueur.

Le gouvernement a cependant accédé à la première et principale demande du SLLC: une diminution de 60 pour cent du prix du riz, denrée de base du pays. Il a également promis un bon approvisionnement, mais celui-ci tarde à se manifester.

Les syndicats réclament également des baisses sur la viande, le poisson, les livres scolaires et les loyers, ainsi que des améliorations dans les domaines du logement, de la santé et des route et des mesures pour enrayer un fort pourcentage de chômage.

Le taux d'inflation est, lui aussi, très élevé, bien que les diplomates pensent que le chiffre de 200 pour cent donné en privé par des membres de la Banque centrale soit nettement exagéré.

Les diplomates et habitants de Freetown à qui s'est adressé le correspondant de Reuter ont fait état d'une corruption de haut niveau qui touche le gouvernement et le monde des affaires. Ce qui explique qu'un journal sierra léonais farouchement indépendant comme *The Tablet* ait pu poser récemment cette question: «Comment le gouvernement peut-il s'attendre que nous sympathisions avec sa politique quand toutes les activités du parti se concentrent autour d'un exhibitionnisme coûteux et luxueux?»

Le même journal déclarait encore dans un éditorial en première page: «Nous en sommes revenus à notre ancien statut de colonie (Britannique) où les décisions politiques et financières de notre prétendue république indépendante doivent être prises par des organismes étrangers, le fonds monétaire international (FMI) étant le nouveau colonisateur.»

La Sierra Leone a été secouée l'an dernier par un scandale financier. En février 1980, le ministre adjoint des Finances, M. Alfred Akibo-Betts, avait découvert que pour plus d'un million et demi de leones (un million 400,000 dollars) des fonds de l'État avaient été payés contre des bons d'achat pour des commandes fictives. Dans le cadre de l'enquête policière qui a suivi, deux ministres — M. Harry Williams (Développement et Planification économique) et M. Sahr Gborie (Intérieur) — ont perdu leurs postes après avoir été accusés d'escroquerie. Les deux hommes sont toujours, cependant, membres du Parlement. Une vingtaine de responsables des finances, ainsi qu'un membre de la Banque centrale, ont comparu en justice. Toutefois, selon les correspondants locaux, l'enquête est retombée après que l'on eut pris conscience que les révélations de corruption risquaient d'aller très haut.

À Freetown, où se rencontrent les extrêmes de la richesse et de la pauvreté, les habitants se plaignent des hausses constantes du coût, de la vie et des pénuries de denrées de première nécessité comme le riz, le pétrole à réchaud et les légumes. On trouve des biens de consommation dans les magasins de la ville, appartenant surtout à des commerçants libanais et indiens, mais à des prix très élevés.

Un diplomate déclare que certains Sierra Léonais se retrouvent aujourd'hui endessous du seuil de la subsistance. Les diplomates n'en sont pas moins d'accord pour dire que le gouvernement ne peut pas se permettre de satisfaire les demandes des syndicats, «dont les coeurs sont sans doute à la bonne place, mais c'est simplement qu'il n'y a pas d'argent».

La corruption, le gaspillage et la mauvaise gestion ne sont pas les seuls en cause. La Sierra Leone subit évidemment la hausse du prix du pétrole, et la chute des cours de ses exportations comme les diamants, le cacao et le café, des facteurs contre lesquels le gouvernement ne peut rien.

Le FMI a consenti à accorder environ 200 millions de dollars à la Sierra Leone sur une période de trois ans. Le pays a tiré une première tranche de 50 millions de dollars en avril, mais il y a un retard pour la deuxième tranche, car la situation économique sierra léonaise n'a pas répondu aux critères fixés par le FMI.

De l'avis des diplomates, le président Stevens se trouve confronté à l'un des défis les plus sérieux depuis treize ans qu'il est au pouvoir. Il a établi en 1978 le système du parti unique: The All People's Congress (APC).

La question du riz joue un rôle central. La récente baisse du prix du riz va exercer de fortes pressions sur les finances gouvernementales, étant donné que l'État subventionne la consommation. Cela va aussi contre les recommandations du FMI d'augmenter le prix du riz importé dans le but d'encourager la production nationale et de réduire la facture des importations. Le président Stevens a lui-même déclaré pendant le dernier week-end d'août que son pays ne pourrait pas se permettre de continuer à importer du riz indéfiniment.

Les effets de la mauvaise situation économique sont durement ressentis dans le domaine de la santé. Les malades doivent, dans les hôpitaux, acheter leurs médicaments, pansements et aiguilles hypodermiques, quand ils ne doivent pas aussi amener avec eux leur literie et leur nourriture. La salle d'opération du principal hôpital de Freetown ne fonctionne plus pour une période de six mois, tandis que la bibliothèque du collège de Fourah Bay, principal établissement universitaire de la Sierra Leone — le plus ancien de l'Afrique occidentale — n'a pas acheté de livres neufs depuis six ans.

Siaka Stevens

Cependant, la majorité des Sierra Léonais ne contestent pas au président Stevens qu'il soit un politicien aussi capable qu'astucieux, encore très alerte pour ses 76 ans. Ils sont plus inquiets du fait qu'il n'ait pas de successeur évident.

Les réserves du pays en devises extérieures sont presque épuisées. Le diamant, en particulier, est le plus touché par la chute des cours mondiaux, mais aussi parce que la production sierra léonaise ne cesse elle-même de diminuer, passant de un million 940,000 carats en 1969 à 592,000 carats en 1980. En revanche, la production d'or, à partir des résidus des alluvions diamantifères, est en augmentation.

Les importations de pétrole de la Sierra Leone représentent environ les trois-quarts des revenus des exportations de diamants. Le budget de 1981-82 ne prévoit plus qu'une hausse d'un demi pour cent du produit national brut, alors qu'elle était encore de 3 à 4 pour cent en 1979-80. Le déficit de la balance des paiements a doublé en un an, s'établissant à 96 millions 400,000 leones (plus de 87 millions de dollars) pour 1980-81.

La Sierra Leone avait dû investir beaucoup d'argent dans les aménagements pour accueillir en juillet 1980 le sommet annuel de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), et ces dépenses avaient été largement critiquées à l'époque, en regard des problèmes économiques du pays.

Un faux agent double du KGB trompe le FBI pendant 20 ans

WASHINGTON (AFP) — Le FBI a utilisé pendant près de 20 ans les renseignements que lui fournissait un agent du KGB, qui, pendant toute cette période, est resté sous le contrôle de Moscou.

Les détails de cette affaire qui s'est passée entre 1962 (date du recrutement de «Fedora» par la Sûreté fédérale américaine) et 1980 (date à laquelle le FBI a, dans un rapport secret, conclu qu'il avait été joué) sont publiés dans l'édition d'octobre du *Reader Digest*. Le *Washington Post* affirme, dans son édition de jeudi, en avoir obtenu confirmation par des sources indépendantes.

Fedora, officiellement diplomate aux Nations unies, était un agent des services secrets soviétiques. Toutes les informations qu'il fournissait au FBI allaient directement à la Maison-Blanche, qui, selon le *Washington Post*, ne les a jamais mises en doute.

Ainsi, en 1971, alors que le président Richard Nixon tentait d'empêcher la publication des fameux «dossiers du Pentagone», concernant la guerre au Vietnam, la Maison-Blanche fut «informée» par Fedora que l'ambassade soviétique était en possession des documents. Le FBI et l'équipe Nixon prirent cette information pour argent comptant, ce qui amena notamment à la création des «plombiers» de la Maison-Blanche qui devaient plus tard s'illustrer dans l'affaire du Watergate.

Fedora «couvrit» également un autre espion, Youri Ivanovitch Nosenko, agent du KGB, qui avait demandé à travailler pour les services secrets américains en 1964, affirmant qu'il avait été chargé du dossier du KGB concernant Lee Harvey Oswald, assassin du président John Kennedy.

Les premiers doutes concernant tant Fedora que Nosenko apparurent en 1978 lors de la publication d'un ouvrage intitulé *Légende: le monde secret de Lee Harvey Oswald*, dans lequel son auteur, Edward Jay Epstein, laissait entendre que les deux Soviétiques avaient toujours continué à travailler pour Moscou.

★ **FLASH MOYEN-ORIENT** ★

- **Liban: guerre ou génocide, la situation au Moyen-Orient de 644 à nos jours.**
  Naaman, 1979, 206 p., $12.00
- **Une solution pour le Liban système vital intégré et valorisation personnelle.**
  Didon et Naaman, 1980, 100 p., $8.00
- **Iran démocratie et technologie interaction explosive: lutte pour une justice.**
  Didon, 1980, 224 p., $15.00.

Du même auteur: Hanna (Jean) Ghanem:

Volumes enrichis de cartes, index analytiques, tableaux et annexes facilitant la lecture et la compréhension de la situation effervescente.

À la portée des économistes, sociologues, diplomates, engagés politiques, hommes d'affaire, recherchistes.

20% d'escompte (offre valable pour un mois)

chez votre libraire ou en s'adressant aux:

ÉDITIONS DIDON
C.P. 2055, Succ. Jacques Cartier
Sherbrooke (Québec) J1J-3Y1

CROC
SPÉCIAL MONTRÉAL Drapeau engueule Malouf!
Qu'est-ce que le Montréalais? Nuits moites à Montréal!
LE MAGAZINE QU'ON RIT LIT
EN VENTE PARTOUT

RELIGION

Hommes et femmes sont-ils des partenaires égaux dans l'Église?

Une consultation internationale a eu lieu en juillet à Sheffield, en Angleterre, sur la communauté des hommes et des femmes dans l'Église. Comme document de base, une étude faite sur le sujet dans le cadre d'un programme commun de la Commission «Foi et Constitution» et de la section «Femmes dans l'Église et la société» du Conseil oecuménique des Églises (COE). Elisabeth J. Lacelle, théologienne catholique romaine et professeur au département des sciences religieuses de l'Université d'Ottawa, a participé à ces assises, de même que quatre autres Canadiens. Entre deux trains, elle a bien voulu livrer ses impressions et faire état des acquis de cette conférence de dix jours.

par Denise Robillard

ELISABETH J. Lacelle a été impressionnée, lors de la rencontre de Scheffield, par le grand nombre de femmes capables d'agir comme conférencière, présidente d'assemblée ou présidente de culte.

Les délégués étaient plus de 130, venus des quatre coins du monde. Leur âge moyen se situait entre 30 et 45 ans. Ils étaient 21 d'Afrique, 17 d'Asie, 48 d'Europe, 9 d'Amérique latine, 25 d'Amérique du Nord, quatre des Caraïbes et autant d'Australie et de Nouvelle-Zélande, cinq du Moyen-Orient. Les deux tiers d'entre eux étaient des femmes. Parmi les consultants et les observateurs, se trouvaient Madeleine Barot, de l'Église réformée de France, Elisabeth et Jürgen Moltmann de Tübingen, Marie-Thérèse van Lunen-Chenu et Hervé Legrand.

La théologienne revient donc de Sheffield heureuse que des recommandations fermes aient été votées et appuyées par l'assemblée, entre autres, que tous les organismes choisissent à peu près autant de femmes que d'hommes pour les représenter et qu'on présente cette image dans toutes les assemblées mondiales.

Autre prise de conscience suscitée par les discussions: la foi chrétienne est une expérience historique. «On ne peut demander à l'histoire de changer du jour au lendemain» nous a déclaré Mme Lacelle. À son avis, ce serait une erreur de vouloir offrir un programme de rechange radical. Le plus important est plutôt de «se convertir à un processus de réconciliation» qui engage à une conversion quotidienne du coeur.

Mme Lacelle propose comme point de départ «que les hommes et les femmes se reconnaissent comme des co-humains». Pour elle, l'alliance évangélique est d'abord une alliance de co-humains, les épousailles de l'Évangile, des épousailles de fraternité. On est encore loin de cette mentalité, a-t-elle dit. On est loin d'avoir compris l'alliance évangélique comme une invitation à vivre comme des co-humains, ce qui est une critique de tous les systèmes, matriarcat ou patriarcat.

«Il faut que les femmes prennent la parole, que leur vie parle, que toutes celles qui portent en elles une parole lui fassent confiance et qu'elles l'expriment». Elle ajoute qu'il n'est pas facile de parler, car c'est toute la vie qui accompagne la parole qu'on profère, il faut mourir à des choses pour parler.

La théologienne a apprécié le climat vigoureux du groupe réuni à Sheffield, par sa qualité d'écoute, alors même qu'on divergeait d'opinion. Elle a perçu un désir, une volonté de corriger des choses. Mme Lacelle a agi comme modératrice de la rédaction du rapport sur la tradition, le groupe où s'est faite la discussion théologique. L'orientation prise se situe dans la perspective d'une Église en processus de renouvellement, avec une insistance particulière sur la dimension communautaire.

Quelle est la situation actuelle des femmes dans les Églises? On est témoin d'un «partenariat» hommes-femmes, mais les femmes occupent encore trop souvent des postes secondaires. On est plus avancé dans certaines Églises, où l'on compte des femmes pasteurs, constate-t-elle, mais la conférence a permis de voir qu'il reste encore bien du chemin à faire pour aplanir les difficultés qu'elles éprouvent encore à se faire accepter.

Cette question de l'ordination des femmes est maintenant admise, au moins en principe, par toutes les Églises, sauf l'Église catholique romaine, les orthodoxes et les vieux-catholiques. La question que l'on pose à l'heure actuelle dans certaines Églises est: «Qu'est-ce qu'on fait avec ces femmes ordonnées? Quelles sont les possibilités de les amener à participer à la législation et aux définitions de l'enseignement de l'Église?» On en est à l'exploration et à l'étude.

Cette question est encore considérée comme un obstacle à l'unité. «Il va falloir qu'on repense cette unité, estime la théologienne. Que serait une unité doctrinale établie «sur des situations perçues de plus en plus comme des injustices»? Il s'agit d'une question grave. Le rév. Philip Potter, du COE, s'est demandé, quant à lui, comment on pourrait arriver à définir des structures collégiales et conciliaires tout en éliminant la population féminine. Mme Lacelle se demande si les Églises ne pourraient pas reconnaître qu'on peut avoir différentes pratiques en ce domaine, sans que soit compromise la communion entre elles, puisqu'il n'y a rien de contraignant dans l'Écriture à ce sujet.

Parmi les acquis importants constatés lors de la conférence de Sheffield, elle souligne le processus — dans lequel les Églises se sont engagées — de prise de conscience d'un «partenariat» hommes-femmes nouveau et évangélique à instaurer.

On a reconnu que la tradition chrétienne est une tradition androcentriste, centrée sur l'homme, pensée par l'homme, avec une mentalité et une sensibilité d'homme. Ce faisant, il est vrai que l'Église a pensé à la femme, elle a fait des choses pour elle, mais toujours à partir d'elle-même. Cette mentalité, que la conférence a qualifiée d'*inclusive*, exige une conversion du coeur, la reconnaissance d'une partenaire, dans la femme, égale comme personne et ayant comme telle les mêmes droits.

«Des transformations comme celles-là ne pourront se faire que là où existe une vie ecclésiale communautaire.» C'est dans les pays du tiers-monde, dans les pays d'Amérique latine, là où ce sont des causes qui rassemblent les gens, que ces transformations ont le plus de chance de se produire, d'aller jusqu'à la critique des pouvoirs à l'intérieur de l'Église. Le théologien Moltmann a déclaré à ce sujet: «On parle d'une Église servante, oui, mais on a établi presque à tous les niveaux des structures d'autorité qui sont des structures hiérarchiques et qui se définissent en termes de supériorité et d'infériorité, de droit et de pouvoir.»

On a dénoncé clairement le dualisme du langage utilisé: esprit/chair, tête/corps, public/privé, grandes vertus/petites vertus, et surtout l'application qu'on en fait traditionnellement, le premier terme étant systématiquement appliqué à l'homme et le second à la femme. Un dualisme qui a imprégné l'enseignement et les institutions.

L'évangile avait pour fonction et a remis en question les structures patriarcales, note Mme Lacelle. Quand Jésus a dit: «N'appelez personne 'père', il ne pensait pas seulement à Pilate, mais aussi aux chefs religieux. Quand il a dit: «Mon père et ma mère, mes frères et mes soeurs, ce sont ceux qui font la volonté de Dieu», il corrigeait radicalement les structures patriarcales de son temps. Mme Lacelle se demande si l'Église va jusqu'au bout de sa radicalité pour corriger un système social patriarcal ou si elle ne s'est pas attachée à ce système au point de l'identifier à un système de droit divin.

Une question qui a fait l'objet d'une recommandation: on a proposé d'étudier le rapport de continuité ou de discontinuité entre le «Abba(père)» de Jésus et les Pères de l'Église qui sont venus par la suite, afin de bien voir s'il s'agit là d'un donné culturel ou d'un donné de droit divin. Une question pertinente que la théologienne Elisabeth Moltmann a traduite comme suit: «Puisque Jésus a tant fait pour les femmes, comment se fait-il qu'on en ait si vite perdu les traces: est-ce que les femmes auraient préféré obéir aux hommes qu'obéir à Dieu?»

Un autre point soulevé, c'est celui de la loyauté. Quelle loyauté doit l'emporter, la loyauté à l'évangile, la loyauté à l'humain ou la loyauté à l'institution? On souhaiterait bien, commente Mme Lacelle, «qu'en étant loyal à l'institution on soit du même coup loyal à Dieu, mais ce n'est pas toujours si clair! Il est dommage qu'on soit obligé de faire un tel choix». Un dilemme qui se pose à ceux qui sont conscients du caractère historique de l'Église, les autres l'ayant quittée.

La question de Marie a été abordée. On sait que, dans les relations entre les Églises, on essaie d'en parler le moins possible. C'est vu comme un obstacle à l'unité. Maintenant, ce sont des protestants qui invitent les catholiques à parler de Marie. C'est à travers le Magnificat, considéré comme un chant de libération des petits, de tous ceux qui ne sont pas les puissants, qu'on la redécouvre.

Les recommandations de Sheffield sont actuellement discutées par le comité central du COE. Elles seront ensuite présentées à Lima en janvier 82, pour finalement rebondir à Vancouver en 83, où se tiendra le Conseil mondial des Églises. Entre ces deux rencontres se tiendra le premier Festival chrétien au Canada (printemps 82). Mme Lacelle a conçu et coordonné le programme de la section théologie.

JACQUES GRENIER

Elisabeth J. Lacelle

On est de plus en plus témoin dans les Églises d'un «partenariat» entre hommes et femmes, mais les femmes occupent encore trop souvent des postes secondaires, et il reste bien du chemin à faire pour aplanir les difficultés qu'elles continuent d'éprouver à se faire accepter.

La genèse d'une étude

L'histoire de l'étude sur la communauté des femmes et des hommes dans l'Église qui a été le document de base de la conférence de Sheffield, remonte à 1948. Le Conseil oecuménique des Églises (COE) comptait alors un département sur le rôle et le statut des femmes. Son évolution est significative d'une nouvelle compréhension de la place de la femme dans la société et dans l'Église. En 1953, ce département devient, sous la direction de Madeleine Barot, celui de la coopération entre hommes et femmes dans l'Église, la famille et la société.

La question de l'ordination des femmes allait alors devenir le point de départ d'une réflexion globale sur l'égalité de l'homme et de la femme, sur la spécificité des rôles et sur leur réciprocité selon l'Évangile.

En 1964, un rapport conjoint du département «Hommes et Femmes» et de «Foi et Constitution» du COE était publié. Une conférence tenue à Berlin en 1974 retenait les questions posées par les mouvements de conscientisation des femmes, en particulier celle du sexisme dans les structures, les législations et la liturgie des Églises.

C'est en 1976 qu'un programme d'action organisée fut mis sur pied et annexé à celui de «Foi et Constitution». En janvier 1978, Constance Parvey, pasteur d'une paroisse luthérienne universitaire à Cambridge (USA) en prenait la direction et lui donnait une orientation originale. Plutôt que de partir des études théologiques et la tradition passée des Eglises, elle a voulu intégrer le plus possible le vécu des relations femmes-hommes dans les Églises.

Un questionnaire fut élaboré par des groupes de femmes et d'hommes de diverses Églises et de diverses régions. Une première consultation régionale a eu lieu en Inde en 1979, puis le projet a été proposé aux Églises membres du COE et à des groupes chrétiens intéressés. On en a dégagé des situations et des thématiques qui ont servi de base à la consultation qui vient d'avoir lieu à Sheffield. Les travaux qui y ont été amorcés se poursuivront dans les mois qui viennent et les rapports définitifs seront présentés à la prochaine assemblée mondiale du COE qui doit se tenir à Vancouver en 1983.

ici, là, ailleurs...

■ Responsable des communications à l'AEQ

Le président de l'Assemblée des évêques du Québec, Mgr Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec, vient d'annoncer la nomination de M. Paul Boily au poste d'adjoint au secrétaire général pour les communications à l'AEQ. La création de ce nouveau poste avait été annoncée en mars dernier, à la suite d'une session d'étude des évêques du Québec portant sur les communications. M. Boily est originaire de Magog et prêtre du diocèse de Sherbrooke.

■ Les religieuses et la promotion de la femme

Un répertoire des contributions faites par les communautés religieuses francophones du Canada à la promotion de la femme, vient d'être mis sur le marché.

Le projet a été mis en chantier à l'été 1980 à la demande de l'Union internationale des supérieures générales. Le réseau local des religieuses canadiennes francophones a élaboré un plan d'action dans le but de faire connaître les contributions actuelles des communautés religieuses en réponse aux besoins réels des femmes. En 1979, on comptait 40 159 religieuses au Canada.

Le répertoire se présente en deux parties. On trouve dans la première (238 pages), la liste des communautés (72) avec leurs oeuvres au Canada et à l'étranger. La deuxième partie présente la liste des communautés (23) qui n'ont pas d'oeuvres spécifiques concernant la promotion de la femme.

Il ne s'agit cependant pas d'une recherche exhaustive et l'on a respecté le cadre de présentation adopté par chaque communauté. On y trouve de tout, des oeuvres traditionnelles connues aux initiatives nouvelles d'accueil et d'aide aux femmes battues ou aux mères célibataires. Un document qui, par sa présentation même, témoigne d'un dynamisme en pleine évolution. On peut se procurer ce répertoire aux adresses suivantes:

Montréal: Service d'information intercommunautaire, 1800 ouest rue Dorchester;

Ottawa: Librairie Saint-Paul, 223, rue Main;

Québec: Centre de documentation pastorale, 1073 ouest, boul. St-Cyrille.

■ Pèlerinage «aux Terres saintes"

Un pèlerinage biblique et oecuménique en Egypte, au Sinaï et en Israël aura lieu du 4 au 28 novembre prochain. Organisé sous la responsabilité du Centre canadien d'oecuménisme, il veut offrir à des membres de diverses Églises chrétiennes l'opportunité d'approfondir leur foi en visitant les lieux et vestiges du temps où «le Verbe s'est fait chair;» de faire l'expérience de la diversité des traditions dans l'Église, en particulier celles des Églises orientales; de découvrir des chrétiens de Palestine, de faire la rencontre du Judaïsme et de l'Islam tels qu'ils existent en Israël.

L'itinéraire se déroulera en cinq étapes:

— la civilisation et la religion pharaoniques, contexte de la formation des Hébreux en Peuple de Dieu;

— l'exode d'Égypte et le séjour au désert;

— l'entrée et l'installation dans la terre promise;

— l'alliance entre l'Éternel et son peuple en Jésus de Nazareth.

— la passion, la mort et la résurrection à Jérusalem.

Pour plus de renseignements, s'adresser à MacBeth Brown, 2065 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, tél. (514)937-9176.

■ Québécois ordonné prêtre en Espagne

M. Denis Saint-Maurice, originaire de Valleyfield, vient d'être ordonné prêtre à Torreciudad, en Espagne. Il fait partie d'un groupe de professionnels originaires de 16 pays (Canada, Espagne, France, États-Unis, Philippines, Australie, Brésil, Argentine, Uruguay, Italie, Irlande, Angleterre, Port-Rico, Mexique, Allemagne et Chili) qui ont été ordonnés prêtres par Mgr Roger Etchegaray, président de la Conférence des évêques de France.

Comme ses confrères d'ordination, M. Saint-Maurice est membre de l'Opus Dei. Après avoir exercé sa profession de géographe à Québec, il a décidé de poursuivre des études théologiques en vue du sacerdoce. L'Opus Dei a été fondé en 1928 par Mgr Escriva de Balaguer. Il compte actuellement plus de 70,000 membres de 80 nationalités. Il se caractérise par son union très étroite à la hiérarchie locale et par une fidélité absolue au magistère.

■ Congrès de l'Entraide missionnaire

Du 11 au 13 septembre aura lieu à Montréal le congrès annuel de l'Entraide missionnaire. Le thème retenu cette année: «les communautés de base», considérées comme des lieux privilégiés pour l'invention de nouvelles formes d'insertion des chrétiens dans le mouvement historique de leur pays.

Parmi les personnes-ressources, on compte des représentants de communautés de base des Philippines, du Zaïre et du Guatémala, mais aussi du Québec. Mgr Gonzaga Fernandes, évêque auxiliaire de Vittoria, au Brésil, fera part de ses réflexions sur les perspectives d'avenir des communautés de base. Pour plus de renseignements, composer (514)526-0439.

■ Congrès des religieuses enseignantes

Sous le thème: «Faire profession d'éducation aujourd'hui,» l'Association des religieuses enseignantes du Québec (AREQ) tiendra son congrès annuel à l'Université Laval de Québec le 19 septembre prochain.

Le programme prévoit d'abord une rétrospective historique de la tradition éducative des différentes communautés enseignantes. Mais l'essentiel des activités aura lieu dans trois ateliers où l'on abordera des questions capitales et ardues:

— Que devient l'éthique professionnelle dans l'évolution actuelle des professeurs?

— Dans une perspective socio-psychologique, comment la religieuse peut-elle se situer en regard des possibilités et des limites de la profession et du système?

— Quelle est la perspective évangélique de la profession d'éducation? **D.R.**

ASSOCIATION QUEBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

L'abbé Pierre

Trente ans de lutte contre la pauvreté

par Christian Colombani
LE MONDE

L'ABBÉ Pierre, soixante-neuf ans, béret vissé, canne au poing, sillonne le monde. Et les communautés d'Emmaüs multiplient, offrant leur pain comme au premier jour, mais elles se transforment avec le fondateur qui s'éloigne. Il y a trente ans, les premiers chiffonniers frileux autour du Père Henri Grouès, dit l'abbé Pierre, ancien résistant, ancien député MRP du Meurthe-et-Moselle, n'étaient qu'une poignée pour servir des soupes chaudes et partager l'ordinaire de l'époque: la charité chrétienne.

C'était des actes simples accomplis sous l'oeil de l'abbé Pierre. À présent, ces premiers compagnons ont essaimé dans des communautés rajeunies parmi les marginaux d'une autre vie. Les pensionnaires ont changé de tête. D'année en année, les clochards rubiconds, les repentis, les forcenés du rachat, manquent à l'appel. Ils laissent la place aux jeunes délinquants sans qualification professionnelle, aux «psychopathes légers» refoulés par l'asile qui ne marchent pas si volontiers vers leur salut.

Pierre, Paul ou Jacques, avec leur soixantaine bien sonnée, qui piétinèrent au début la boue des misérables, qui traversèrent au secours des mal-logés l'hiver glacial de 1954, avec tout leur passé d'apôtres, mesurent-ils le chemin parcouru?

En France, aujourd'hui, le mouvement Emmaüs regroupe mille cinq cents compagnons en plusieurs fédérations: l'Union centrale des associations communautaires (UCC) et l'Union des amis des Compagnons d'Emmaüs (UACE), rivales en douce mais officiellement complices, comme l'explique un «U-cétiste»: «La nôtre n'est pas confessionnelle, l'autre est encore pleine de crucifix.» Il y a aussi Emmaüs-Liberté, la tendance minoritaire et charismatique que dirige un prêtre, Henri Le Boursicaud, «une sorte d'abbé Pierre...», dit-on. Il faut ajouter à cela l'Association internationale d'Emmaüs qui rassemble environ cinq mille compagnons dans le monde. Des actions humanitaires en Afrique, au Proche-Orient. Ici on construit une école de formation professionnelle, là on aide un jeune Algérien à terminer ses études.

Le géant Emmaüs, désormais, soulève chaque année des tonnes de vieux papiers, tire tout le jour des charretons de chiffons, d'armoires à glace, d'objets ébréchés ou de bibelots qu' «elles offrent parce qu' «ils leur sortent des yeux». Le chiffre d'affaires annuel de la communauté de Longjumeau (UACE) atteint 1 million de francs et celui de Neuily-Plaisance (UCC) 2 millions de francs. Les responsables du mouvement perçoivent des salaires correspondant à ceux de la convetion collective des éducateurs. Et la sève ne s'épuise pas; elle nourrit ces nouvelles branches ou rameaux.

Dans son bureau, plein comme un oeuf, de l'HLM Emmaüs, de Charenton, l'abbé Pierre ne manifeste pas une inquiétude exagérée pour ses remuants disciples et pour ces mises au goût du jour non moins inévitables. La voix est grave et douce. Onction et rocaille. Un léger accent la rend même facile à imiter: «C'est comme dans l'Église, l'Évangile est le même pour tous, mais il y a les dominicains et les jésuites. Je dois surveiller tout cela. Nous sommes passés par des schismes. Actuellement, c'est l'estime réciproque de l'oecuménisme.» Il parle des hommes qui viennent à Emmaüs «tout brisés». Il écrit «Servir premier le plus souffrant», un style de curé qui agace un peu les socialisants de l'UCC; mais, comme lui s'est mis en tête de «venger l'homme», il tournoie au-dessus des divergences, les faisant comme disparaître sous sa cape de pèlerin qui vire-volte. Il s'en va «marcher vers les désespérés», leur donner «la voix des hommes sans voix», sautant ainsi à mains et pieds joints dans ce personnage qui, depuis trente ans, chasse l'homme en détresse. Le portrait du fondateur est d'ailleurs exposé dans les réfectoires des communautés, à Neuilly-Plaisance, chez ceux qui sentent le fagot, comme à Longjumeau, chez les fidèles; mais là, on peut aussi le voir serrer simplement la main de Jean-Paul II. «En attendant les grandes vacances», comme il dit, il incarne donc Emmaüs. «J'ai failli mourir dans un naufrage au milieu du rio de la Plata. Les compagnons ont pris peur, mais, avec les statuts que nous avons votés en 1969 à Berne, le mouvement me survivra.»

Déjà les communautés s'exercent à briser l'image du Père, et quand le béret n'est pas au porte-manteau on se risque même à l'appeler par moquerie le «Saint-Père» ou le «Saint-Patron». Sans lui, on fait marcher les boutiques. «Cette tasse, mets-la à 20 F; ce moulin, c'est la mode, 250 F.» «Non, les brocs disent que c'est trop cher, proteste un compagnon. «Les habits sacerdotaux, vous les vendez bien, vous?», demande un autre. Nous, dans l'Est, les gens ont peur de profaner.» Cinquante personnes attendent à la grille, prêtes à se piétiner pour la bonne affaire. On ouvre, c'est la course. Les pauvres d'un côté, les antiquaires de l'autre qui, plus sportifs, arriveront les premiers. «Bonjour» un pensionnaire à la fripe élégante attend derrière son tiroir-caisse. On se débrouille, mais avec l'abbé Pierre les prix montent tout seuls. On s'arrache le fauteuil sur lequel il est assis, et s'il oublie sa canne c'est autant de gagné pour la prochaine vente. «Tiens, prépare l'étiquette»; l'ancien légionnaire tire la langue sur ses pleins et ses déliés: «Canne authentique de l'abbé Pierre».

■ Deux livres consacrés à l'abbé Pierre et à Emmaüs ont paru récemment: «L'abbé Pierre, Emmaüs ou venger l'homme», entretiens réalisés par Bernard Chevalier, 280 pages, aux éditions Le Centurion, et «Compagnons d'Emmaüs», par Henri Le Boursicaud, 125 pages, aux éditions du Cerf.

l'actualité ne tient qu'à un fil

un fil conducteur

page 17

cartes d'affaires

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

LAVERY, O'BRIEN
Avocats

Claude Lavery, c.r.	Roland G. Chauvin, c.r.
M. Carlyle Johnston, c.r.	Robert S. O'Brien, c.r.
Jerome C. Smyth, c.r.	J. Vincent O'Donnell, c.r.
Paul P. Carrière	M. Kevin Smyth
Douglas S. Pryde	Robert W. Mason
Jean Bélanger	J. Fraser Martin
Jean Guibault	Guy Lemay
Jacques Nols	André René
Édouard Baudry	Allan Lutfy
Pierre Caron	Bernard A. Courtois
André Laurin	J.-François de Grandpré
Paul Cartier	Jean Pominville
Jean-Pierre Casavant	Jacques Chamberland
Claude Baillargeon	Jean Hébert
Ian Rose	Paul Paradis
Marie-Josée Vachon	Yves Mayrand
Richard A. Hinse	Jacques M. Saint-Denis
Hélène Langlois	Jacques Audette
Alain Gascon	David M. Eramian
Daniel A. Dagenais	Donald R. McCarty
Richard F. Dolan	Richard Wagner
Louise Cérat	Jean Gauthier

Conseil
George W. Hall, c.r.

31e étage, 2 Complexe Desjardins
Casier Postal 156, Place Desjardins
Montréal H5B 1G4
Téléphone: 288-7811

Les Terrasses de la Chaudière,
Suite 400, 25, rue Eddy, Hull,
Québec J8Y 6N4
Téléphone: (819) 770-0804

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

samson, bélair & associés
Comptables agréés
QUÉBEC · MONTRÉAL · OTTAWA · TORONTO · CALGARY · VANCOUVER
RIMOUSKI · TROIS-RIVIÈRES · SHERBROOKE · SAINT-HYACINTHE · KITCHENER
SEPT-ILES · MATANE · COATICOOK · FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

À SURVEILLER

— 6 — DIMANCHE

À la messe de 11 h à l'Oratoire Saint-Joseph, les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de Gilbert Patenaude, interpréteront la Messe «Le Bien que j'ay» de Claude Goudimel et, à l'offertoire, le motet «En son temple sacré» de Jacques Mauduit. M. Raymond Daveluy sera à l'orgue.

■

Dernière journée pour profiter de La Ronde dont la fermeture a lieu ce dimanche.

■

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau inaugure le Parc national de La Mauricie.

— 7 — LUNDI

Jusqu'au 13 septembre se tient à l'Université Laval de Québec, la VIIe Assemblée générale de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF).

■

Les bureaux de poste, les succursales postales et les bureaux de poste auxiliaires seront fermés. Il n'y aura ni distribution par facteur, ni distribution rurale en ce jour de la Fête du travail.

■

L'aquarium de Montréal, le Jardin des merveilles et le Jardin botanique de même que le Centre d'art du Mont-Royal demeureront ouverts malgré le congé de la Fête du travail.

— 8 — MARDI

Le président du comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Yvon Lamarre, son épouse et ses collègues de l'administration municipale, invitent les résidants riverains de trois miniparcs aménagés dans des ruelles de quartiers à venir les rencontrer à l'occasion de l'inauguration de ces nouveaux aménagements paysagers. À 9 h, ruelle Jolicoeur, entre les rues Jolicoeur, Dubois, Briand et Hadley, les résidants riverains y prendront le petit déjeuner avec M. et Mme Lamarre; à 10 h 30, ruelle Winnipeg, entre les rues Saint-Germain, Adam, Lafontaine et Darling, les résidants seront invités à prendre le café et à midi 30, ruelle Milton, entre les rues Saint-Urbain, Clark, Milton et Prince-Arthur, on y prendra la collation.

■

Le conseil d'administration du Centre de services sociaux Ville-Marie annonce la tenue d'audiences publiques de 14 h à 19 h au 6, Weredale Park à Westmount. Ces audiences porteront sur la réduction de services dispensés à la population.

■

Sous le thème «Nécessité du regroupement social à notre époque», les principaux agents multiplicateurs de l'organisme régional de l'Âge d'Or se réuniront en journée d'étude, au Centre Durocher, 290, rue Carillon, à Québec.

■

L'Association internationale des secrétaires professionnelles, Section Ville-Marie, invite toutes les secrétaires à assister à son dîner mensuel qui aura lieu à l'hôtel Reine-Elizabeth, à compter de 18 h. Le thème de la soirée sera «La parole est aux secrétaires».

■

Une assemblée d'information pour les membres de la Ligue des propriétaires de Montréal aura lieu à 20 h à l'Auditorium de l'école Marguerite-de-la-Jemmerais, 5555 est, rue Sherbrooke.

■

Si vous désirez suivre des cours de secourisme général, de secourisme avancé, de sauveteur cardiaque, de réanimation cardio-respiratoire et de soins de l'enfant à domicile, vous êtes invités à vous inscrire à l'Ambulance Saint-Jean, 405 est, boul. de Maisonneuve. L'inscription a lieu ce jour et le mercredi 9, de 17 h 30 à 20 h. Pour inf.: 842-4801 de 8 h 30 à 16 h 30.

■

L'Association gnostique internationale de recherche anthropologique offre une série de conférences d'introduction à la gnose. Qui suis-je? (Connaissance de soi par nos sept sens) sera le thème de la soirée qui débutera à 19 h 30 au 7527 rue Christophe-Colomb, angle Villeray.

■

Des cours de yoga prénatal sont offerts au Centre Le Lotus. Les sessions sont de 16 semaines à raison d'un cours de 1 h 15 par semaine. Pour inf. et réservation: 387-9663. Le Centre est situé au 10055 rue Papineau.

Pierre Trudeau

Yvon Lamarre

Yves Duhaime

Robert Bourassa

— 9 — MERCREDI

Des cours de relaxation sont offerts par le Centre d'épanouissement Le Lotus, 10055 rue Papineau. Ils auront lieu les mercredi à 10 h et à 19 h. Pour inf. et réservation: 387-9663.

■

La Maison internationale de la Rive-Sud en collaboration avec le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration offre une nouvelle session de cours de français. Les inscriptions se font ce jour à 19 h, au 2465 boul. Lapinière à Brossard. Pour inf.: 656-4723 ou 656-5275.

■

Le congrès de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec se tient au Château Frontenac à Québec.

■

La journée de la télévision, une initiative de l'Advertising & Sales Executives Club de Montréal, de l'Association canadienne des représentants en radiodiffusion, le Bureau de télévision du Canada, les stations membres du Bureau de télévision du Canada, a lieu ce mercredi à l'hôtel Reine-Elizabeth.

■

L'Association spirale invite toutes les personnes séparées ou divorcées à ses soirées-rencontres qui auront lieu tous les mercredis à 20 h, au Manoir de Notre-Dame-de-Grâce, 5319 avenue Notre-Dame-de-Grâce, angle Décarie. Pour inf.: 932-4908.

■

La Chambre de commerce du district de Montréal organise dès le début de ses activités de la saison 1981-82, un séminaire sur les échanges d'électricité entre le Québec et les États-Unis. Le séminaire d'une demi-journée se tiendra de 8 h 30 à 13 h 30, à l'hôtel Reine-Elizabeth. M. Robert Bourassa, ex-premier ministre du Québec, M. Yves Duhaime, ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec et M. Joseph Garrahy, gouverneur de l'État du Rhode Island, seront les conférenciers invités.

■

Le Centre hospitalier Douglas et le département de psychiatrie de l'Université McGill présentent un symposium de trois jours intitulé «Traitement psychiatrique: le passé, le présent et le futur». L'événement a lieu au Château Champlain à Montréal.

■

La Société généalogique canadienne-française présentera à 20 h, aux Loisirs Saint-Édouard, 6515 rue Saint-Denis, un film documentaire sur l'Aunis, ancienne province de France dont la capitale était Larochelle. C'est aujourd'hui la Charente-Maritime. Une invitation spéciale aux généalogistes qui comptent des ancêtres venus de l'Aunis, la Saint-Onge et le Poitou. Entrée libre. Pour inf.: 276-3860.

— 10 — JEUDI

L'Agricotour de l'Estrie Inc. et la Fédération des agricotour du Québec, en collaboration avec l'Association technique du tourisme du Québec, invitent les intervenants en tourisme aux «premières journées québécoises sur le tourisme rural». Celles-ci auront lieu en Estrie dans le secteur Ayer's Cliff-Coaticook, plus précisément à la «ferme des pommiers» de M. et Mme Lauzier. Pour inf.: 418-643-2464.

■

L'Assemblée générale annuelle des membres de l'UNICEF Québec, aura lieu à 10 h au bureau d'UNICEF Québec, 353, rue Saint-Nicolas, Vieux-Montréal. L'ordre du jour comprendra la réception des rapports des divers comités, la réception et l'approbation des états financiers, la ratification des actes des administrateurs, l'élection des membres du comité de direction et toutes autres questions qui pourraient être soumises dans l'intérêt de l'organisation.

■

Afin de faire connaître les nouveaux styles sportifs d'automne, les magasins et boutiques de Place Bonaventure vous invitent à assister à une série de défilés de mode de leurs collections d'automne. Ces défilés auront lieu de ce jour au samedi 12 septembre au Viaduc, à midi 15 et 13 h 15.

■

La Société multi-culturelle de Montréal commandite une conférence et un débat sur le contrôle du bruit, ses problèmes et ses effets sur l'ouïe et la santé mentale. M. Yvan Hains, ingénieur dans le domaine, le docteur Raymond Hétu de l'Université de Montréal et le docteur Fried, otho-rhino-laryngologiste seront les conférenciers invités. Rendez-vous à 20 h au 8255 rue Saint-André, près de Jarry. Pour inf.: 384-7057 entre 2 h et 4 h.

— 11 — VENDREDI

Le Congrès de l'Entraide missionnaire a lieu comme l'année dernière à l'école secondaire Marie-Anne, 100 est, rue Sauvé. Pour inf.: 526-0439.

■

Le Centre interculturel Monchanin, 4917 rue Saint-Urbain, vous convie à une soirée intitulée «L'Inde d'hier à aujourd'hui», en compagnie de Mlle Kalpana Das, directrice du Centre. Rendez-vous à 20 h.

■

La Plaza Alexis Nihon présente «Kalinka» par les Ballets russes de Montréal. Le spectacle qui aura lieu à 19 h sera repris le samedi 12, à 14 h. Entrée libre.

— 12 — SAMEDI

Le Club Optimiste L'Acadie d'Ahuntsic en collaboration avec Police-jeunesse organise une distribution gratuite de patins et d'articles de sport d'hiver qui aura lieu de 10 h à midi à la succursale Ahuntsic de la caisse populaire Saint-Alphonse d'Youville, 880 est, boul. Henri-Bourassa. Les gens qui auraient des articles à céder peuvent le faire en téléphonant à 384-1530 ou en les portant eux-mêmes au 8300 rue Saint-Denis du lundi au vendredi durant les heures d'affaires. Pour inf.: 747-9977.

■

Des cours de Hatha-Yoga pour enfants de 9 à 12 ans seront répartis sur quatre samedis de 10 h à 16 h au Centre Le Lotus, 10055 rue Papineau. Le premier cours a lieu ce samedi. Pour inf.: 387-9663.

■

Une Nuit de la poésie aura lieu à la Maison des jeunes, Café Renaissance, 20 rue Pierre Boucher à Boucherville à compter de 20 h. Pour inf.: 655-3131 poste 260.

■

Des marathons de 10 km organisés avec l'aide de la Société canadienne du cancer auront lieu sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Ces manifestations s'inscrivent dans le sillage du Marathon de l'espoir Terry Fox.

Le difficile rapport entre l'art et l'État

par Jean-André Leblanc

À lire Pierre Cabanne, force nous est de constater qu'il en va du *pouvoir culturel* en France comme au Québec et que cet art apparemment difficile de gérer l'imprévisible l'est davantage encore quand il s'agit de création.

Nombreux sont les rapprochements que l'on peut faire à cet égard.

La France au moins a le mérite d'ajouter quelques réflexions au nécessaire débat politique sur les engagements culturels de l'État et sur ses pouvoirs de développement en la matière. Rien de semblable, vraiment, au Québec où la presse en général n'a pas encore reconnu les mérites d'une analyse géopolitique qu'implique forcément toute intervention du politique dans le culturel bien que ce mot se trouve maintenant gravé sur trois des portefeuilles ministériels du dernier cabinet québécois.

Ce livre n'est «ni un manifeste ni un bilan», prévient Cabanne, mais un récit, précise-t-il, «des rapports difficiles souvent contradictoires de l'art et de l'État» de l'ère gaullienne à l'époque giscardienne.

L'art de la 3e et de la 4e républiques en réserve pour contexte, on entre dans les genre «chroniques du pouvoir» comme dans la «petite histoire» du développement culturel républicain: les occasions manquées et les batailles perdues, l'affaire Landowski-Boulez; les caprices géniaux et les déceptions amères, Malraux contre Picasso; les paris et les rêves au pouvoir dans un musée imaginaire; la course aux bonnes affaires et le thé chez les veuves; la première biennale de Paris; les grandes espérances du «royaume farfelu», l'image et la vitrine Malraux sous les orages de mai; Barrault chassé de l'Odéon; les scandales de l'enseignement de l'architecture; la cinémathèque et l'affaire Langlois, marqueront les dix ans du premier et plus long ministère français des Affaires culturelles et les derniers de la souveraineté gaullienne.

Ensuite, à l'opposé de la conception historique et planétaire de Malraux, un Auvergnat normalien pour qui l'art est fragile, fondé sur la mobilité et la diversité du présent, Georges Pompidou, fait entrer l'art moderne à l'Élysée. Dans ce new look décoratif, Chirac, le premier de ses ministres, sauvera Beaubourg pour sauvegarder l'honneur de l'actuel maire de Paris.

Finalement, retour au 18e, promotion du passé: Giscard d'Estaing. Malgré le printemps culturel du ministre d'alors (Michel Guy), la politique des «cent villes» et les 24 chartes culturelles, c'est la promotion des métiers d'art, l'effet Beaubourg et le massacre des Halles («...une idée qui méritait d'être creusée»), la misère des 900 musées de province et le naufrage des maisons de la culture, grand rêve malrucien.

Dans la France du début du siècle, il y avait bien, en 1905, un secrétaire d'État aux Beaux-Arts mais c'est en 1959 qu'un secrétaire d'État chargé des Affaires culturelles sera nommé en même temps qu'un ministère sera créé. Deux ans seulement avant la création au Québec d'un ministère identique qui fête donc cette année son vingtième anniversaire et pour lequel rien de particulier ne soulignera l'événement (20 ans de politique culturelle: un bilan!) hormis quelques traditionnels party de bureau à l'automne. Au Québec, c'est le ministre de la Justice dans le cabinet Lesage et ancien chef du parti et de l'opposition duplessiste qui, le premier avril 1961, conduira le nouveau ministère sur les fonts baptismaux du pouvoir politique: Georges-Émile Lapalme. En France, de Gaulle «dont l'incompétence artistique était, de son propre aveu, toute militaire» fait appel à une personnalité non moins illustre, l'auteur de *l'Espoir* et du *Musée imaginaire:* André Malraux.

À parcourir cet ouvrage qui nous mène tout au long de la 5e république jusqu'aux promesses d'espérance des prochains mythes errants de la culture socialiste, on se rend compte que la dialectique ainsi exposée vaut aussi pour le Québec bien qu'en France la majorité des postulats progressistes dataient déjà du Front populaire.

Pour le reste, la 3e et la 4e républiques n'avaient jamais accepté qu'une forme d'art, une seule: l'académisme, une culture réservée à une «élite» privilégiée. Depuis, toute tentative d'innovation, voire de changement, se fracassait sur les murailles du conservatisme. Partout l'appareil institutionnel est truffé de moisissures réactionnaires à l'art contemporain. Pierre Cabanne, au Québec, retrouverait facilement des élans de 5e dans l'affaire Corridart qui n'apparaît guère différente sur le fond de celle d'interdire la tournée des *Belles-Soeurs* en Europe, prise par le ministre des Affaires culturelles de l'époque, l'honorable juge Claire Kirkland-Casgrain.

Qu'il s'agisse de Tremblay, Péloquin, Roussil dont on a détruit la sculpture à Grenoble ou de Picasso, Le Corbusier et Boulez, le *Pouvoir culturel* n'en recense pas moins toutes les palinodies administratives et politiques qui furent le lot quotidien du développement culturel hexagonal comme c'est d'ailleurs toujours le cas ici; la France et le Québec ont leur politique du «1%» qui consiste à consacrer ce pourcentage du budget de construction d'un édifice public à l'intégration d'oeuvres d'art alors qu'après 20 ans, les Affaires culturelles des deux pays ne disposent même pas de 0.5% du budget de l'État (.46% au Québec en 1981 et .48% en France. On voit bien là à quoi ont pu servir les rencontres au sommet Barre-Lévesque).

En France, pour rassurer, «on s'attache presque uniquement à maintenir ou à développer les institutions de sécurité, musées, théâtres, monuments historiques..., au détriment de la création, c'est-à-dire l'aventure du risque. C'est d'ailleurs une des caractéristiques de la classe au pouvoir dans la 5e république: incapable d'innover, elle conserve, thésaurise, engrange et ravaude. La télévision y serait une des moins culturelles d'Europe et dans dix ans pourrait devenir aussi désuète que l'atelier de Gutenberg. Malgré la multiplication par sept des récepteurs, la télévision n'a pu, vu la carence ou la nullité des programmes artistiques, guère modifier l'information des téléspectateurs en ce domaine. Est-ce bien différent chez nous? À qui pensait donc récemment Raymond Cloutier (l'homme de théâtre) quand il affirme que la passation des pouvoirs ne se fait pas d'une génération à l'autre alors que la sienne a quarante ans à l'horizon bouché?

Ne retrouve-t-on pas aussi au Québec, comme dans la France du *Pouvoir culturel*, cette même opposition entre le centre et les périphéries, entre la métropole et les régions, propre d'ailleurs à toutes les dimensions sociopolitiques? On aurait cru qu'à l'étroite coterie des privilégiés, le Parti québécois aurait permis à la vaste société des consommateurs de culture de s'y substituer. C'est ce qu'on espère du Parti socialiste en France.

Ce n'est pas à la lecture du *Pouvoir culturel* cependant qu'on apprendra ce que la culture a de politique et ce qu'il y a de politique dans la culture, ni pourquoi la vie culturelle n'a jamais suscité l'ambition d'aucun homme ou d'aucune femme politique. Mais en attendant qu'au Québec on s'intéresse à la culture, à l'analyse de son évolution fondée sur une documentation statistique, économique et sociologique élaborée, c'est un éditeur français qui nous permettra de constater que lorsque «l'État patronne ou encourage une animation d'avant-garde, il a contre lui les forces conservatrices, mais également cette avant-garde elle-même parce qu'à un certain moment elle croit — à juste titre d'ailleurs — être récupérée ou dépassée par lui». Simple dynamique des rapports de force où il n'est pas inutile que l'avant-garde culturelle soit aussi politique.

Si les protagonistes de ce témoignage français viennent soudainement de disparaître et qu'on doive s'attendre à un changement, au Québec, par contre, la dialectique péquiste finalement n'est pas tellement différente de l'attitude qui prévalait dans la 5e république française ou de celle d'ailleurs du libéralisme incarné par un espoir libéral à l'époque de Bourassa (L'Allier) et qu'à ce titre le même état d'esprit plane depuis vingt ans dans les officines du pouvoir culturel québécois.

Le RIGAUD

(angle Berri et Sherbrooke)
à quelques pas du métro

— Occupation immédiate
— Pour personnes retraitées et pré-retraitées (50 ans et plus)
Grands studios-appartements climatisés
Au Centre-Ville (Métro Sherbrooke)
Tapis, unité de cuisine, piscine, sauna,
Salles de réunions, terrasse, etc.
— Loyer à compter de $265.00 par mois
Aussi quelques spacieux logements d'une chambre à coucher disponibles sur demande — deux salles de bains — deux balcons.

Pour renseignements;
SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL
849-1291
Visites: 425 est, rue Sherbrooke (angle Berri)

En tout temps,
sur rendez-vous seulement

ZAZA COIFFURE INTERNATIONAL
392 Laurier ouest
270-9296
Encore réunis ... ça continue
LUCIE, GASTON, YAN

librairie·discount
Enfin à Montréal! une
Chez RENAUD-BRAY, vous bénéficiez d'un rabais permanent de 20% sur tous les livres en inventaire. 5219 Côte-des-Neiges, Montréal H3T 1Y1 — 342-1515

SCIENCES ET TECHNIQUES

Freinage sur les beaux rêves d'exploration

PASADENA (Californie) — Après avoir frôlé les anneaux de Saturne, Voyager-2, poursuit sa mission en direction d'Uranus et de Neptune qu'il devrait survoler en 1986 et 1989. Mais les scientifiques qui ont acclamé pendant la dernière semaine d'août les exploits de la sonde spatiale américaine et fait sauter les bouchons de champagne, vont bientôt retourner dans leurs universités, se demandant ce que sera l'exploration spatiale de leur pays au-delà de Voyager-2.

Les compressions budgétaires et les coûts de plus en plus élevés des engins spatiaux ont déjà eu raison d'une partie du programme qui a envoyé l'homme sur la Lune, des robots sur Mars, et sondé par l'image les mystères de Jupiter, Mars, Vénus, Mercure et, tout récemment, Saturne.

Un responsable du centre de contrôle de Voyager, au Jet

par
Ronald Clarke
REUTER

Propulsion Laboratory de Pasadena, a déclaré que la prochaine mission en direction des planètes n'aurait peut-être pas lieu avant de nombreuses années. C'est ce qu'a lui-même laissé entendre M. Edwin Messe, le chef du personnel de la Maison-blanche, à l'occasion d'une visite effectuée au centre de contrôle, pendant queVoyager-2 survolait Saturne. Il a indiqué: «je pense que l'administration du président Reagan sera sensible à l'exploration spatiale, dans le cadre des considérations budgétaires.»

Les scientifiques étaient un peu déçus que le président Reagan, qui se reposait dans son ranch des environs de

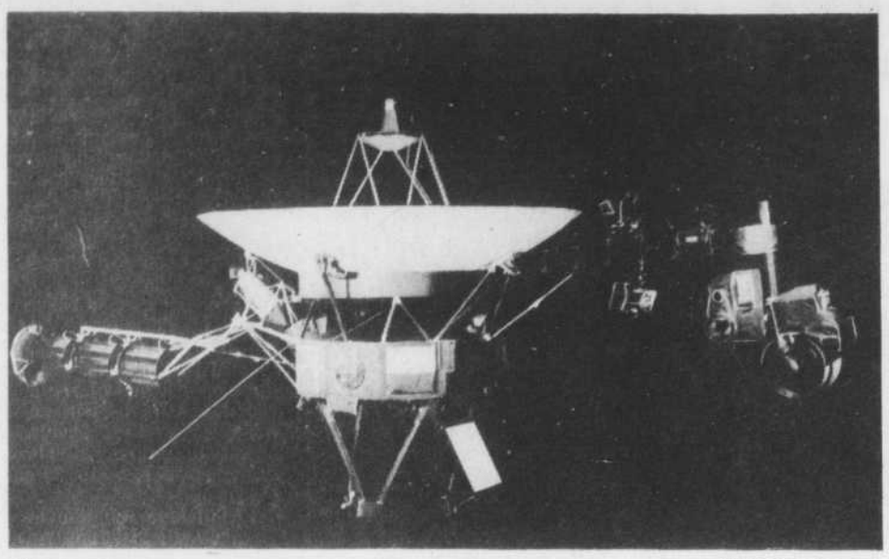

Voyager-2

PHOTOLASER AP

Santa Barbara, n'ait pas répondu à l'invitation qui lui était faite de venir visiter le centre spatial.

De son côté, le nouveau directeur de l'administration nationale de l'aéronautique et de l'espace (la NASA), M. James Beggs, a déclaré aux travailleurs de l'espace que les nouvelles explorations planétaires, et l'argent nécessaire pour les accomplir, devraient attendre les développements. D'autres responsables ont été plus directs, notamment M. Edward Stone, principal responsable scientifique de Voyager, qui a déclaré que le financement ne cessait de diminuer et qu'à moins que cette situation ne soit inversée, il ne voyait pas très bien comment l'exploration spatiale pourrait continuer.

Pour sa part, M. Bradford Smith, qui est responsable de l'analyse des photos de Saturne, a indiqué: «Il y aura un hiatus de quatre à cinq ans, et si certains espoirs ne se réalisent pas, Voyager-2 sera la dernière sonde pour longtemps.»

Les responsables pensent que Voyager-2, qui a perdu trois jours de photographies de Saturne en raison d'un blocage de l'articulation des mouvements de sa camera, a 65 pour cent de chances de poursuivre sa mission jusqu'à Uranus, où l'arrivée est prévue en janvier 1986.

Les chances en ce qui concerne Naptune (en août 1989) sont évaluées au mieux à 40 pour cent. Les ingénieurs n'ont toujours pas trouvé ce qui avait provoqué le blocage de l'articulation de la camera.

Les espoirs d'obtenir des capitaux pour lancer une sonde spatiale partie étudier la comète de Halley, à sa réapparition en janvier 1986, s'estompent rapidement. Pour que ce projet puisse être réalisé, il devrait être entrepris cette année. La comète de Halley n'est observable de la terre qu'une fois tous les 76 ans.

Les grosses dépenses de la navette spatiale américaine, qui doit effectuer son deuxième vol habité en octobre, risquent aussi d'entraîner l'annulation de la mission dit Gallilée. Les ingénieurs espéraient lancer en 1985 un engin spatial en direction de Jupiter, qui resterait en orbite autour de cette planète pendant une vingtaine de mois. Les scientifiques de l'espace voudraient aussi étudier de près l'atmosphère de Titan, la lune géante de Saturne, et mettre une sonde en orbite autour de Saturne pour étudier pendant un certain temps les anneaux de la planète, dont on sait maintenant qu'ils comportent des centaines de cercles de morceaux de glace, séparés les uns des autres, comme des microsillons.

Des chercheurs britanniques reconstituent l'ADN

UNE équipe de chercheurs britanniques annonce, dans le dernier numéro de l'hebdomadaire scientifique *Nature* (1), avoir réussi la synthèse totale d'un gène humain. Ce fragment d'acide désoxyribonucléique (ADN) est la copie exacte de la zone du patrimoine génétique qui dirige la production d'un type d'interféron (2). C'est aussi le plus long gène fabriqué. Le procédé mis au point par les biochimistes britanniques améliore sensiblement les possibilités de reproduction en laboratoire des gènes naturels. Il constitue, dès lors, un nouvel outil pour les spécialistes de biologie moléculaire et élargit les perspectives de manipulations génétiques. Au-delà du tour de force technique qu'il représente, ce travail, commencé depuis près d'un an et demi, devrait inaugurer toute une série de recherches fondamentales et appliquées.

par
Jean-Yves Nau
LE MONDE

Nombre de travaux de biologie moléculaire ressemblent à des puzzles. Celui des chercheurs britanniques (3) n'échappe pas à cette comparaison: on connait la figure qu'il faut reconstituer (un fragment d'ADN, ou gène), on sait fabriquer les multiples pièces qui le composent (nucléotides) (4) et on dispose des outils biochimiques qui assurent leur assemblage (enzymes).

La difficulté majeure tient au fait que l'ensemble reste microscopique, tout se passant à l'échelle moléculaire. Depuis quelques années, les spécialistes des recombinaisons génétiques sont passés maîtres dans l'art de «manipuler» les patrimoines héréditaires ou génomes, d'en isoler certaines parties pour les introduire ensuite dans des cellules-hôtes (bactéries ou cellules de mammifères en culture) dont elles modifient le métabolisme naturel. Dans la grande majorité des cas, il s'agit de travaux qui utilisent des acides nucléiques (ADN ou ARN) naturels présent dans les cellules.

L'objectif principal est de parvenir à en maîtriser un des fragments. Celui-ci fait alors office de «matrice biologique» et assure de manière continue la synthèse d'une molécule protéique donnée.

On peut en théorie aboutir au même résultat en suivant une autre voie: celle de la synthèse de l'ADN lui-même. On sait en effet aujourd'hui comment analyser dans le détail les caractéristiques structurales des génomes et établir la liste des nucléotides qui les constituent. Inimaginable il y a encore quelques années, ce type de recherche est en passe de devenir un travail de routine dans les laboratoires de biologie moléculaire. Deux équipes viennent par exemple de dresser la carte complète des 7,433 nucléotides qui composent le génome dans des virus responsables de la poliomyélite.

Fabriquer de l'ADN synthétique consiste donc à reproduire le modèle naturel en «reliant» entre eux les nucléotides désirés. Il s'agit cependant d'un travail extrêmement long et complexe, et la difficulté croit avec la taille du gène que l'on cherche à fabriquer.

D'autre part, une telle approche n'est envisageable que lorsqu'on connaît la traduction de l'ADN en protéines. Une telle synthèse d'ADN a déjà été réussie pour les gènes de deux hormones: l'insuline et la somatostatine. Le type d'interféron étudié par les chercheurs britanniques (interféron *alpha 1)* posait une difficulté majeure compte tenu de la taille de la molécule (166 acides aminés). La molécule d'ADN correspondante était connue depuis l'an dernier grâce aux premiers travaux de production d'interféron par les techniques des manipulations génétiques (équipe de M. Charles Weissman, Zurich).

L'originalité du travail britannique a été d'utiliser une nouvelle technique de synthèse des nucléotides entre eux qui permet d'augmenter considérablement la vitesse de fabrication du gène. Les chercheurs ont ainsi fabriqué 66 segments nucléotidiques qui, réunis en plusieurs étapes grâce à une enzyme spécifique (ligase), ont formé un double brin d'ADN, composé de 514 couples de nucléotides. «Compte tenu de la longueur du gène, ont expliqué les chercheurs, un tel travail aurait été impossible à réaliser à partir des techniques standard». Ils ont de plus atteint leur objectif: ne pas mettre plus de temps à synthétiser un gène qu'il n'en faut pour isoler le matériel génétique à partir des cellules elles-mêmes.

La seconde partie du travail fut plus classique: le gène a été intégré dans une boucle d'ADN (un plasmide) et tout introduit dans une bactérie *(Escherichia coli)*. Les spécialistes britanniques ont aujourd'hui la certitude de disposer de souches de bactéries dont le patrimoine héréditaire modifié contient bien le gène d'un type d'interféron humain. La seule question est maintenant de savoir si les molécules synthétisées par ces bactéries sont bien des molécules d'interféron. Avec un art consommé du «suspense», les auteurs de l'article de *Nature* ne répondent pas à la question mais renvoient leurs lecteurs à une prochaine publication rédigée en collaboration avec le professeur Edward de Mayer (faculté d'Orsay).

Il ne fait cependant guère de doute que le produit ainsi obtenu aura toutes les caractéristiques biologiques d'un interféron humain. Pour le professeur de Mayer, ce «très bon travail constitue une performance du point de vue chimique». Il permet d'ores et déjà d'envisager une nouvelle méthode de production d'interféron humain à partir des techniques des manipulations génétiques. Il laisse surtout entrevoir de nouvelles possibilités en ce qui concerne l'analyse des propriétés physiologiques et des potentialités thérapeutiques de ces substances.

On sait en effet qu'il existe non pas un interféron mais une famille d'interférons de différents types *(alpha, bêta* et *gamma)* aux structures et aux propriété voisines. Avec la maîtrise totale de la synthèse de leur gène on aurait la possibilité de modifier dans le détail la structure des protéines correspondantes. Il serait alors possible de mieux connaître les fonctions des différentes parties de ces molécules et même de fabriquer à la demande des molécules «hybrides».

Au-delà du résultat acquis, les chercheurs britanniques ouvrent donc la voie à un vaste champ d'expériences. Tout laisse supposer qu'ils viennent de forger un nouvel outil qui permettra d'étudier les rapports entre architecture moléculaire et propriétés biologiques, entre structures et fonctions.

Notes

(1) *Nature*, volume 292, n° 5825, 20-26 août 1981.

(2) Les interférons sont les molécules spécifiques de l'espèce synthétisés naturellement par les cellules, notamment lorsque celles-ci sont soumises à une agression virale. Ils possèdent de nombreuses propriétés biologiques. Plusieurs expériences sont aujourd'hui menées pour tenter de préciser quelle pourrait être leur place en thérapeutique anti-virale et anticancéreuse.

(3) La communication est signée par M. Michel D. Edge et huit autres chercheurs du département pharmaceutique du groupe britannique Imperial Chemical Industry et de l'Université de Leicester (Grande-Bretagne).

(4) Les nucléotides, éléments unitaires du génome, sont formés de la réunion d'une molécule d'acide phosphorique d'un glucide et d'une base. C'est la lecture de la succession des nucléotides qui permet dans la cellule la synthèse des protéines (code génétique).

Après le radar, le lidar

PARIS (AP) — Depuis longtemps, les scientifiques ont divisé l'atmosphère terrestre en grandes «tranches» horizontales. Ils distinguent, depuis la surface du sol, la troposphère (jusqu'à 12 kilomètres d'altitude) où se produisent les phénomènes météorologiques; la stratosphère de 12 à 50 km environ, où on rencontre (vers 25 km) la couche d'ozone, c'est-à-dire d'oxygène triatomique, qui nous protège de la plus grande partie du rayonnement ultraviolet solaire: de 50 à 85 km, c'est la mésosphère, vers le haut de laquelle la température passe par son minimum (−90 degrés); au-delà, la thermosphère — jusqu'à 400 km d'altitude — est marquée par une forte élévation de la température (des centaines de degrés) qui résulte de la dissociation des molécules de gaz sous l'action du rayonnement solaire intense.

Les ballons emportant des appareils scientifiques plafonnent vers 40 km d'altitude, et les satellites artificiels passent un peu trop haut. Une bonne partie de la haute atmosphère, de 35 à 120 km environ, est donc encore mal connue.

D'où l'intérêt du «lidar», qui opère des sondages de l'atmosphère à partir du sol.

Le lidar (li pour light, lumière) est une sorte de radar optique. C'est un laser capable d'envoyer une impulsion brève de lumière sur un obstacle réfléchissant, ce qui permet d'analyser sur l'écho renvoyé vers l'émetteur. Cette analyse permet d'identifier des molécules chimiques, d'évaluer leur densité, de détecter des poussières, ou de mesurer la température ambiante. Avec un lidar fonctionnant sur deux longueurs d'onde différentes, on met en évidence des constituants mineurs ou occasionnels de l'atmosphère, comme le sodium.

Plusieurs engins de ce type ont été installés depuis un an et demi à l'observatoire de Haute-Provence. Leur grand mérite est d'établir des «profils» verticaux de la haute atmosphère et de pouvoir suivre une évolution de façon continue. Ils ont à leur actif des résultats fort intéressants.

L'éruption du mont Saint-Helens, en mai 1980, s'est traduite, à l'échelle mondiale, par une injection de lithium dans l'atmosphère, vers 90 km d'altitude. La stratosphère, vers 20 km, a simultanément été contaminée par des poussières. Les volcans confirment donc leur rôle de «pollueurs», et l'on a maintenant les moyens de connaître les mécanismes de diffusion des contaminants qu'ils émettent.

Les lidar de Saint-Michel de Provence ont mis en évidence, au début du mois de février, un échauffement de la stratosphère qui permettra peut-être de prévoir un jour, plusieurs semaines à l'avance, l'évolution du temps au printemps sur l'Europe.

L'ozone stratosphérique, dont on redoute la destruction progressive par certains composés chimiques d'origine industrielle, commence à être mieux connue dans sa distribution et ses migrations. On a pu établir son profil de concentration à la verticale de cette région du Midi de la France où des masses d'air froid l'entraînent vers de basses altitudes.

Le lidar permet aussi, en mesurant la concentration en vapeur d'eau jusqu'à des altitudes de l'ordre de sept kilomètres, d'étudier la formation des nuages.

Ces mécanismes, relativement mal compris, sont importants pour les physiciens de l'atmosphère et, bien entendu, pour les météorologues. Les nuages formés au voisinage des centrales nucléaires équipées de réfrigérants atmosphériques pourraient entraîner des modifications climatiques locales. On dispose donc maintenant d'une bonne technique d'évaluation de ces phénomènes.

Au printemps dernier, EDF, en collaboration avec le laboratoire de micro-physique de l'atmosphère de l'université de Clermont-Ferrand, avait d'ailleurs utilisé le lidar pour étudier l'influence sur le climat local des «panaches de vapeur d'eau de la centrale de Bugey, dans l'Ain.

Pendant le jour, la lumière solaire n'est pas très favorable aux mesures au lidar. Si le champ du récepteur au sol est réduit, on parvient toutefois à affaiblir suffisamment la lumière parasite pour qu'un écho puisse être détecté. Les techniciens du CNRS l'ont montré, à Saint-Michel de Provence. C'est de jour qu'a été mesurée la concentration du sodium dans l'atmosphère vers 90 kilomètres d'altitude.

Odyssée Deux, 2010

COLOMBO (Reuter) — L'écrivain britannique Arthur C. Clarke, généralement reconnu comme le doyen de la littérature de science-fiction, estime qu'il est maintenant battu de vitesse par la réalité de l'exploration spatiale.

M. Clarke, qui a 68 ans et qui s'est retiré à Sri Lanka, est en train d'écrire la suite de son roman «Odyssée spatiale 2.001» dont le réalisateur américain Stanley Kubrik a tiré le film à grand succès du même nom, et c'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'il a suivi les exploits de l'engin spatial Voyager-2 qui a côtoyé et photographié la planète Saturne.

Au cours d'une interview, M. Clarke a déclaré: Dans «Odyssée spatiale 2,001», nous partions vers Saturne, mais je n'aurais jamais pensé qu'en l'espace de douze ans un vaisseau spatial s'y rendrait dans la réalité.

«Voyager a renvoyé des photographies merveilleuses, et je peux incorporer ses réalisations dans mon nouvel ouvrage.»

De celui-ci, baptisé «Odyssée deux 2.001», Arthur Clarke a déjà écrit 20,000 mots, et il espère le terminer l'an prochain.

Il dit qu'il a reçu une avance d'un million de dollars pour son prochain livre, ce qu'il pense être un record pour un ouvrage de science-fiction.

«Je travaille jour et nuit à mon nouveau livre», ajoute Arthur Clarke, qui est également scientifique et inventeur.

C'est alors qu'il était officier du radar dans la Royal Air Force, pendant la Deuxième Guerre mondiale, que M. Clarke avait rêvé de la possibilité de satellites de télécommunications en orbite autour de la Terre. Il en avait émis l'idée dans un article pour une revue scientifique, mais ne s'était pas donné la peine de la faire enregistrer. Il dit que cette négligence lui a sans doute fait perdre un milliard de dollars.

Mais en dépit de cette faute de jeunesse, l'écrivain britannique ne s'en est pas trop mal sorti. Il est l'auteur de plus d'une cinquantaine d'ouvrages qui se sont vendus à 20 millions d'exemplaires dans trente langues. Il mène aujourd'hui l'existence d'un patricien, courtisé par les ingénieurs de l'espace de la NASA, les éditeurs et les réalisateurs de cinéma.

Stanley Kubrik a été l'un de ceux qui a le plus incité Arthur Clarke à écrire la suite de «2,001».

Il y a plus de vingt ans que M. Clarke vit à Sri Lanka. Il était venu y chercher les meilleurs endroits pour pratiquer la plongée sous-marine, et il a décidé d'y rester. Il espère que «2,001» sera son dernier livre.

«J'aime me reposer et faire ce qui me plaît. Par exemple, il y a un an, j'ai commencé à apprendre le piano, mais j'étais trop occupé», dit-il.

M. Clarke ne veut rien révéler de son nouvel ouvrage, déclarant: «Je n'aime pas parler des choses avant d'avoir écrit.»

Dans sa maison de Colombo qui ferait l'envie de tout scientifique, il dispose d'un laboratoire et d'une bibliothèque. Sur les pelouses spacieuses devant sa propriété, il possède son propre aéroglisseur qui emmène les visiteurs en promenade.

Comment envisage-t-il l'avenir spatial?

«Je vois le monde comme le moyeu d'une roue, avec les êtres humains vivant sur les rayons de la roue. On partira vers les planètes sur une sorte d'escalier mouvant.» Puis M. Clarke fait résonner trois notes sur son piano. C'est le thème musical étrange de «Odyssée spatiale 2,001».

L'industrie du poisson se porte très mal

HALIFAX (PC) — Quelque 4,000 travailleurs ont perdu leur emploi dans les provinces de l'Atlantique, au cours des dernières semaines, à la suite de la fermeture d'au moins 18 conserveries de poisson et de l'immobilisation des chalutiers.

Selon le Syndicat des pêcheurs des Maritimes, les compagnies procèdent à des mises à pied pour obliger le ministre fédéral des Pêches, M. Roméo LeBlanc, à augmenter les quotas de la flotte hauturière.

M. LeBlanc signale, depuis quelque temps, que ces quotas ont augmenté d'année en année et qu'ils sont supérieurs de 47,000 tonnes, en 1981, à ce qu'ils étaient en 1980.

Pour M. LeBlanc, il est trop facile d'accuser le gouvernement fédéral. Les marchés sont à la baisse, affirme-t-il, parce que les taux d'intérêt élevés n'incitent pas les acheteurs à accumuler des stocks.

Le critique conservateur des Pêches, M. James McGrath, décrit par ailleurs la situation comme une crise et réclame de M. LeBlanc qu'il ait des entretiens avec les représentants de l'industrie.

Le plus grand nombre de fermetures de conserveries de poisson a été décrété par les deux plus importantes compagnies: National Sea Products et H.B. Nickerson. Cette dernière détient un intérêt majoritaire dans National Sea Products.

National Sea a été la première à annoncer 1,800 mises à pied, le 11 août dernier, dans les Maritimes et aux Iles-de-la-Madeleine.

CONSULTATION

Gouvernement du Québec
Ministère du Conseil exécutif

PROJET DE LOI 15
ABOLITION DE LA RETRAITE OBLIGATOIRE:

Le Gouvernement du Québec étudie présentement un projet de loi qui aurait pour effet d'abolir la retraite obligatoire après avoir atteint un certain âge ou un certain nombre d'années de service. Les employés auraient ainsi le droit de prendre leur retraite à l'âge normal prévu dans leur milieu de travail ou de continuer à occuper leur emploi jusqu'au moment désiré.

VU L'IMPORTANCE DE CETTE MESURE, LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC VEUT CONNAÎTRE VOTRE
OPINION

2 FAÇONS DE VOUS FAIRE ENTENDRE:

1 Écrivez votre opinion sur **une page ou deux** et postez à l'adresse suivante: **(avant le 2 octobre 1981)**
Denis Lazure, ministre d'État au Développement social,
875 est, Grande-Allée, suite 2.110
Québec, QC G1R 4Y8

2 Participez aux auditions publiques de la Commission permanente des affaires sociales, à Québec les 13 et 14 octobre:

Pour ce faire, le règlement de l'Assemblée nationale du Québec demande que vous rédigiez un mémoire et en fassiez parvenir cent (100) copies **avant le 2 octobre 1981,** à l'adresse suivante:

Secrétariat des commissions
Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec G1A 1A4

Denis Lazure
ministre

Victoire de 5-0 des Astros

Ryan limite les Expos à deux coups sûrs

par Richard Milo

Nolan Ryan a lancé pendant six manches et un tiers sans allouer un seul coup sûr aux Expos, hier soir, et les Astros de Houston l'ont facilement emporté 5-0 devant 32,580 personnes au Stade olympique.

Andre Dawson a finalement réussi le premier coup sûr des Expos après un retrait en septième, alors que Ryan n'était plus qu'à huit retraits d'un cinquième match sans point ni coup sûr en carrière. Dawson avait également brisé la glace contre Ryan l'an dernier à l'Astrodome, après six manches et un tiers. Il a frappé hier une balle courbe à l'intérieur, un bon tir, d'après le gérant Bill Virdon.

«J'ai l'habitude des matches sans point ni coup sûr, a dit Ryan. Je n'étais pas nerveux. J'ai voulu surprendre Dawson en lançant une courbe mais il a bien réagi.»

Ryan n'a alloué que deux coups sûrs en sept manches et il a été remplacé au monticule par Joe Sambito en huitième après un simple de Larry Parrish et un but sur balles à Chris Speier. Sambito a d'abord retiré le frappeur suppléant Jerry White à la suite d'un ballon mais Tim Raines a réussi un simple pour remplir les buts, avant d'être surpris au premier but...

«Un lancer parfait de Ashby (Alan) à Cedeno (Cesar), a dit Virdon. Un jeu important car il n'y avait qu'un retrait et le compte n'était que 3-0.»

L'erreur de Raines est d'autant plus impardonnable que le gérant Dick Williams venait de remplacé Rodney Scott par Tim Wallach contre le gaucher Sambito.

Les Expos n'ont frappé que trois coups sûrs et l'attaque n'a produit qu'un seul point au cours des trois dernières rencontres. Ils ont perdu 7-0 à Cincinnati mercredi, 2-1 lors du premier match contre les Astros jeudi et c'est ce qui explique sans doute pourquoi Williams a remplacé Scott par un frappeur plus redoutable.

Après le match, Scott aurait fait entendre son mécontement dans le vestiaire, et tout ne va plus dans le meilleur des mondes entre son gérant et lui. On sait que les Expos ont d'ailleurs tenté d'obtenir Phil Garner des Pirates de Pittsburgh ces jours derniers.

Quant aux Astros, ils ont maintenant remporté neuf victoires d'affilée et Virdon estime que son équipe mènerait au classement avec une avance confortable s'il n'y, avait pas eu de grève.

Les Astros ont réussi 13 coups sûrs contre trois lanceurs des Expos, neuf contre le partant Bill Gullickson, trois contre la dernière acquisition des Expos, Grant Jackson, en deux manches, et un contre le jeune Tom Gorman, en une manche. Celui-ci a cependant effectué deux mauvais lancers et les Astros ont marqué deux points en neuvième.

Gary Carter a été légèrement secoué en neuvième lorsqu'un tir de Gorman a dévié vers lui. Le gérant Williams est alors sorti de l'abri et a été accueilli par des huées. Williams n'est cependant pas responsable de la défaite d'hier, ce n'est pas lui qui courait au premier but lorsque Raines a été surpris, et son équipe affrontait hier un Nolan Ryan en superbe forme.

Ryan a déjà lancé quatre matchs sans coup sûr depuis le début de sa carrière. Il a réussi l'exploit à deux reprises en 1973 contre les Royals de Kansas City et les Tigers de Detroit, alors qu'il portait l'uniforme des Angels de la Californie, en 1974 contre les Twins du Minnesota et en 1975 contre les Orioles de Baltimore, toujours avec les Angels.

En plus de ces quatre matchs sans coup sûr, il a également limité l'adversaire à un seul coup sûr à sept reprises depuis 1968. Il avait retiré 383 frappeurs sur trois prises en 326 manches en 1973. Lors de ses quatre matchs sans coup sûr, les Angels l'ont emporté 3-0, 6-0, 4-0 et 1-0. Il a commencé sa carrière avec les Mets de New York, en 1968, les Angels l'ont obtenu en retour de Jim Fregosi, en 1971, et il a signé un contrat de $4 millions pour quatre ans comme joueur autonome en 1979.

A Houston, le 19 août, il a lancé cinq manches sans coup sûr contre les Expos. Hier, il a cédé devant Dawson, après six manches et un tiers. Comme l'an dernier à l'Astrodome, un 20 juillet...

ÉCHOS — Le match de cet après-midi sera retransmis à la télévision... Ray Burris (6-5) se mesurera à Don Sutton (7-7). Demain, Bill Lee (2-4) affrontera Joe Niekro (7-7) lors du dernier match de la série... Les Expos entreprendront ensuite une série de trois matches contre les Phillies à Philadelphie lundi avant de se rendre à Chicago pour y affronter les Cubs au cours du prochain week-end. Ils seront de retour à domicile le 15 septembre.

Astros (5)	ab	r	c	p
TScott, cc	5	0	1	0
Garner, 2b	5	1	2	0
Puhl, cd	3	0	0	0
JCruz, cg	5	2	1	0
Cedeno, 1b	5	2	4	3
AHowe, 3b	5	0	1	0
Ashby, r	4	0	2	0
Reynlds, ac	3	0	0	0
Ryan, l	3	0	2	1
Sambito, l	0	0	0	0
Total	38	5	13	4

Expos (0)	ab	r	c	p
Raines, cg	4	0	1	0
RScott, 2b	2	0	0	0
Wallch, fs	1	0	0	0
Gorman, l	0	0	0	0
Dawson, cc	4	0	1	0
Carter, r	4	0	0	0
Cromary, cd	3	0	0	0
Milner, 1b	3	0	0	0
Parrish, 3b	3	0	1	0
Speier, ac	2	0	0	0
Gullcksn, l	1	0	0	0
Office, fs	1	0	0	0
Jackson, l	0	0	0	0
White, fs	1	0	0	0
Phillips, 2b	0	0	0	0
Total	29	0	3	0

Houston ..... 001 001 102—5
Montréal ..... 000 000 000—0

LSB-Houston 10, Montréal 5. 2B—Garner, Cedeno 2. BV-RScott, JCruz, Cedeno, S-Puhl, Ryan.

Houston	ml	ca	p	pm	bb	rb
Ryan, g 8-3	7	2	0	0	3	7
Sambito, vs, 8	2	1	0	0	0	0
Montréal						
Gullickson P, 4-7	6	9	2	2	2	5
Jackson	2	3	1	1	0	0
Gorman	1	1	2	2	0	1

Ryan a affronté deux frappeurs en huitième. ML-Gorman 2. T—2:54. A—32,580.

L'équipe la plus sous-estimée

Scotty Bowman craint les Tchécoslovaques

WINNIPEG (PC) — Équipe-Canada a tenu une rigoureuse session d'entraînement hier, en vue de son match de ce soir contre la Tchécoslovaquie, peut-être l'équipe la plus sous-estimée participant à la compétition internationale de hockey pour l'obtention de la Coupe Canada.

Mais est-ce que des sessions de «sprints» à cinq joueurs et d'exténuants exercices de patinage sont des récompenses appropriées pour la seule équipe à avoir mérité deux victoires jusqu'à présent?

«Ce fût une bonne pratique», a déclaré le défenseur Larry Robinson, un membre des Canadiens de Montréal qui connaît très bien les méthodes et les exigences de l'instructeur Scotty Bowman.

«J'aime bien cela, a dit Robinson. Nous sentons que nous progressons. Si on prenait les choses aisément lors des entraînements, on ne pourrait faire belle figure lors des matches.»

Le Canada ne s'est pas hissé au premier rang du classement de cette compétition en prenant les choses à la légère et Bowman s'attend à un examen très difficile face aux Tchèques, qui ont fait match nul 1-1 avec l'Union soviétique et qui ont écarté la Finlande au compte de 7-1.

«J'ai été impressionné par leur tenacité, face aux Finlandais, a dit Bowman au sujet de la victoire des Tchèques, jeudi soir, quelques heures avant que les siens n'inscrivent un gain de 9-3 face à la formation des États-Unis.

«Les Tchèques sont bons et très agressifs. Quand ils se sont présentés ici ils étaient sous-estimés des experts, mais ils ont vite fait de dissiper les doutes.

«Ils avaient fait match nul avec les soviétiques aux derniers championnats du monde et même s'ils ont subi une râclée dans le deuxième match, ils sont jeunes et ne peuvent que s'améliorer.

«(Jiri) Dudacek est un bon jeune joueur qui évolue sur une bonne ligne d'attaque avec (Milan) Novy, qui a démontré ses qualités lors de la première Coupe Canada. Ils ont une très bonne rapidité d'exécution. Ils utilisent quatre trios et effectuent leurs changements rapidement. De plus, ils sont tous de bons patineurs.»

Ces propos peuvent expliquer en partie pourquoi Bowman a demandé un effort maximum à ses joueurs, hier.

Bowman a d'autre part indiqué qu'il avait discuté avec les autres dirigeants de l'équipe et qu'il était possible qu'il procède à un remaniement de ses trios. «Nous en reparlerons après la réunion d'équipe, mais nous n'avons encore posé aucun geste concret,» a-t-il précisé.

Le joueur de centre Ken Linseman et le défenseur Paul Reinhart n'ont pas pris part aux deux premiers matches, même si tout le monde croyait bien voir Linseman à l'oeuvre contre les Américains.

Dans les autres matches à l'affiche aujourd'hui, la Suède (0-2) se mesurera à la Finlande (0-2), à Winnipeg, tandis qu'à Edmonton, l'Union soviétique (1-0-1) disputera la victoire aux États-Unis (1-1).

«Nous sommes maintenant respectés en raison de notre attitude, a déclaré le défenseur américain Rod Langway, le meilleur défenseur des États-Unis contre le Canada, jeudi soir. Les équipes européennes n'aiment pas aller dans les coins et se battre pour la possession de la rondelle, mais nous jouons comme cela,» d'ajouter celui qui évolue normalement avec Robinson à la ligne bleue des Canadiens.

«Si nous frappons comme nous l'avons fait lors du match contre le Canada, plusieurs ouvertures se présenteront à nous.»

Jeager éliminée par une junior!

FLUSHING MEADOW (AFP) — L'Américaine Andrea Jeager, tête de série no 2 du simple dames des Internationaux des Etats-Unis, a été éliminée hier par sa modeste compatriote Andrea Leans, une junior non classée, 6-1, 5-7, 3-6.

Le Britannique Sue Barker, no 15, qui, blessée, dut pour sa part abandonner contre l'Américaine Sharon Walsh. La hiérarchie fut respectée par ailleurs avec les victoires de Chris Evert-Lloyd, Hanna Mandlikova et Tracy Austin.

Aucune surprise chez les hommes dont les têtes de série ont franchi le deuxième tour.

Ainsi, l'Argentin Guillermo Vilas (no 6), ancien vainqueur de l'U.S. Open (à Forest Hills sur terre battue), se qualifia-t-il aisément aux dépens du Mexicain Raul Ramirez (6-1, 6-3, 6-2). Il rencontrera au troisième tour l'Italien Adriano Panatta (vainqueur du Suisse Stadler) dans un match qui constituera l'un des grands chocs à ce stade de la compétition.

Pour sa part, l'Américain Gene Mayer (no 7), l'un des joueurs les plus doués de sa génération, ne fit qu'une bouchée de son compatriote Fritz Buenning (6-4, 6-2, 6-3). Il aura pour adversaire maintenant son compatriote Dick Stockton, en net retour de forme après des ennuis physiques. L'Australien Peter McNamara (no 11) gagna presque aussi facilement aux dépens d'un joueur pourtant redoutable, l'Américain Peter Fleming (6-4, 6-2, 6-4).

Le Sud-Africain Johan Kriek (no 12), toujours très à l'aise sur la surface en ciment de Flushing Meadow, accéda, lui aussi, au troisième tour, en battant en quatre manches l'Américain Matt Doyle. Quant au Français Yannick Noah (no 13), qui avait franchi le tour initial en cinq sets contre un inconnu, l'Américain Andy Andrews, il éprouva encore des difficultés pour vaincre un autre Américain, l'ancien joueur de Coupe Davis Erik van Dillen (6-4, 6-2, 4-6, 7-5). Il affrontera au prochain tour l'Américain Trey Waltke avant, en cas de victoire, de se heurter en principe à Bjorn Borg.

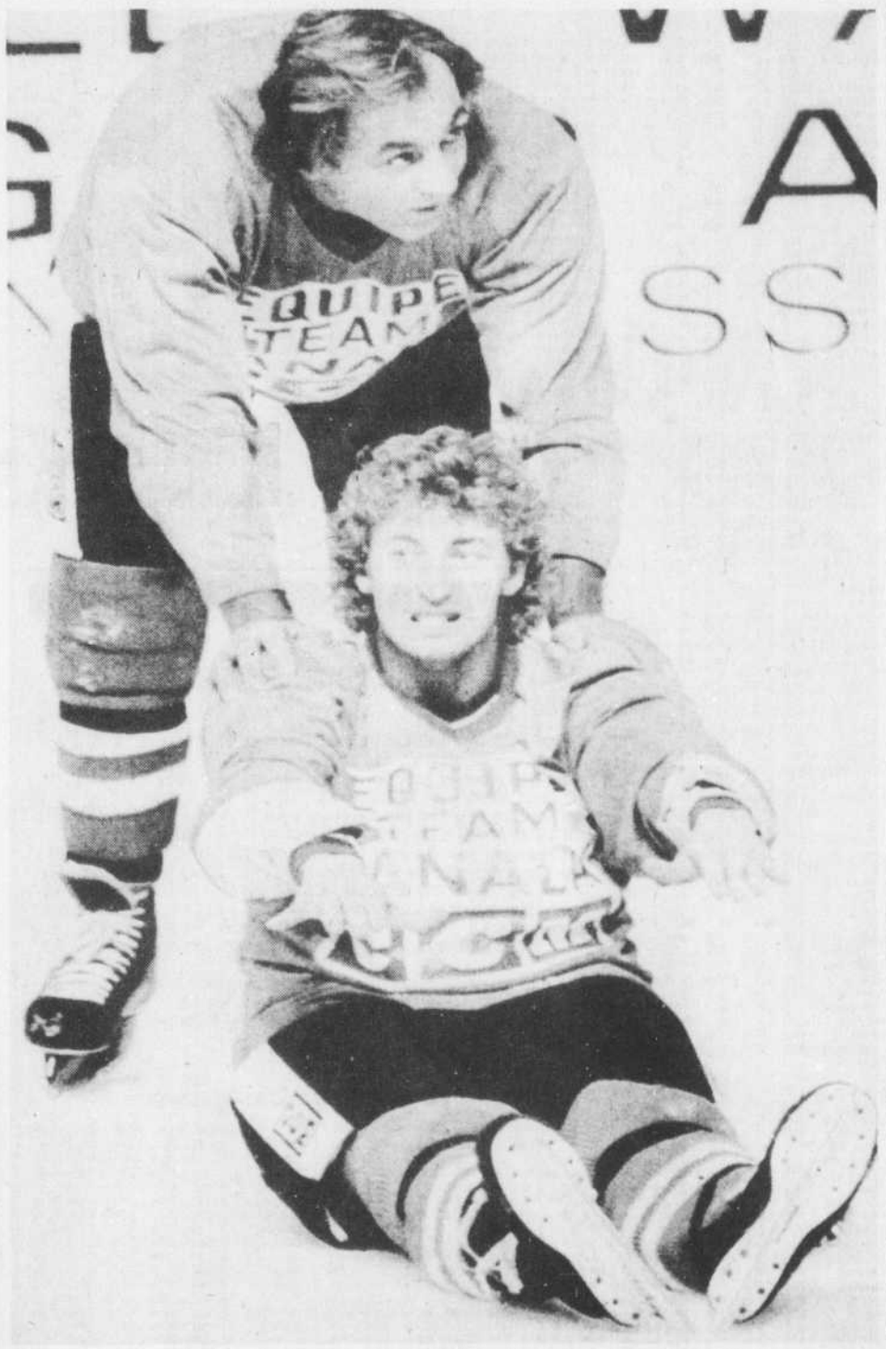

Guy Lafleur et Wayne Gretzky sont devenus d'inséparables compagnons au sein d'Équipe-Canada. Hier, ils se sont entraînés ensemble en vue du match de demain contre la Tchécoslovaquie. (Photolaser CP)

en bref...

■ *En deux mots*

L'ailier droit **Mike Gartner,** récemment retranché d'Équipe-Canada, a signé un contrat de cinq ans avec les Capitals de Washington évalué à $1 million... Les Penguins de Pittsburgh ont acquis l'ailier gauche **Paul Mulvey** des Capitals de Washington à titre de compensation pour la perte du centre **Orest Kindrachuk...** Les **Blue Bombers** de Winnipeg de la LCF réaliseront cette année des profits de $80,000 comparativement à des pertes de $650,000 l'an dernier... Le Canadien **Kevin Doherty** a mérité la médaille de bronze chez les poids moyens aux championnats du monde de judo qui se déroulent à Maastricht, aux Pays-Bas... Le Canadien **Steve Baker** s'est qualifié pour la finale de la course par points amateurs des championnats du monde cyclistes sur piste à Brno, en Tchécoslovaquie... Le circuit **Grand Prix** de tennis messieurs 1982 sera doté de plus de $16 millions de prix répartis en 91 tournois... L'Espagnol **Severiano Ballesteros** détient une priorité d'un coup sur l'Australien **Greg Norman** à mi-chemin de l'omnium européen de golf doté d'une bourse de $200,000... **Patrick Cash** d'Australie a vaincu **Jonathan Cantor** des États-Unis et **Hans Joerg Schwaier** a battu **Tood Witsken** en demi-finales des internationaux Snauweart junior... **Willy Roy** du Sting de Chicago a été nommé l'entraîneur de l'année dans la Ligue nord-américaine de soccer... **Jay Haas** détient une avance de deux coups sur **Calvin Peete** à mi-chemin de l'omnium B.C.

Défaite de Lewis à Rome

ROME (AFP) — Carl Lewis, que l'on présente comme le nouveau phénomène de l'athlétisme mondial, a été bien loin de justifier sa renommée à l'occasion de la première journée de la Coupe du Monde d'athlétisme, hier soir, devant les 54,000 spectateurs présents au Stade olympique de Rome.

Une fois de plus ce sont les Britanniques qui se sont mis en évidence dans les courses avec les victoires des champions olympiques Allan Wells sur 100 mètres et Sebastien Coe, facile vainqueur du 800 mètres.

Lorsqu'il s'aligna au départ du 100 mètres Carl Lewis attirait les regards, d'autant plus qu'il venait de franchir 8,15 mètres au saut en longueur. Mais jamais ne devait-il trouver le bon rythme. Dominé pendant toute la course, il se relevait à 20 mètres de l'arrivée alors que sur le fil Wells arrachait la victoire à l'étonnant Ghanéen Ernest Obeng.

SOCCER

Ligue Nord-Américaine

Séries quarts de finale

Mercredi
Montréal 3, Chicago 2
(Montréal mène 1-0)
New York 6, Tampa Bay 3
(New York mène 1-0)
Jacksonville 2, San Diego 1
(Jacksonville mène 1-0)
F. Lauderdale 3, Minnesota 0
(F. Lauderdale mène 1-0)

Aujourd'hui
Montréal à Chicago
Tampa Bay à New York
Dimanche
F.Lauderdale au Minnesota
Jacksonville à San Diego
Mercredi, 9 septembre
Tampa Bay à New York
Jacksonville à San Diego
Jeudi, 10 septembre
Montréal à Chicago
F. Lauderdale à Minnesota

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Hier
Ottawa 17, C.-Britannique7

Dimanche
Montréal en Saskatchewan

Lundi
Toronto à Calgary
Edmonton à Hamilton

Les meneurs
(Partie d'hier non comprise)

	t	tr	pl	s	pts
Kennerd, Win	0	21	22	6	93
Cutler, Edm	0	27	19	9	92
Hay, Cal	0	12	23	6	87
Passaglia, C.-B.	0	30	14	14	86
Key, C.-B.	13	0	0	0	78
Watson, Sas	0	24	14	12	78
Ruoff, Ham	0	23	10	16	69

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
HAMILTON	8	6	2	0	229	163	12
OTTAWA	9	3	6	0	178	267	6
MONTRÉAL	8	1	7	0	129	282	2
TORONTO	8	0	8	0	137	250	0
Section Ouest							
C.-BRITANNIQUE	9	7	2	0	281	196	14
EDMONTON	8	7	1	0	273	147	14
WINNIPEG	8	5	3	0	220	155	10
SASKATCHEWAN	8	4	4	0	226	190	8
CALGARY	8	4	4	0	175	198	8

HOCKEY

Coupe Canada

Mardi
Canada 9, Finlande 0
États-Unis 3, Suède 1
Tchécoslovaquie 1, URSS 1
Jeudi
Canada 8, États-Unis 3
Tchécoslovaquie 7, Finlande 1
URSS 6, Suède 3
Aujourd'hui
Suède c. Finlande, à Winnipeg
URSS c. E.-U., à Edmonton
Canada c. Tchécoslovaquie, à Winnipeg
Lundi
Canada c. Suède, à Montréal
Tchécoslovaquie c. E.-U., à Montréal
URSS c. Finlande, à Winnipeg
Mercredi, 9 septembre
Suède c. Tchécoslovaquie, à Ottawa
Finlande contre E.-U., à Montréal
Canada c. URSS, à Montréal

Vendredi, 11 septembre
Demi-finale à Ottawa
Demi-finale à Montréal
Dimanche, 13 septembre
Finale à Montréal, 20 h

Les meneurs

	b	a	pts
Gretzky, Can	4	3	7
Perreault, Can	2	5	7
Trottier, Can	3	3	6
Bossy, Can	3	2	5
Lafleur, Can	0	5	5
Gare, Can	1	3	4
Gillies, Can	1	3	4
Lala, Tché	2	1	3
Bourque, Can	1	2	3
Richter, Tché	1	2	3
Kokrment, Tché	0	3	3
Kapustin, URSS	2	0	2
O'Connell, USA	1	1	2
Holin, Suè	1	1	2
Novy, Tché	1	1	2
Kadlec, Tché	1	1	2
Maltsev, URSS	1	1	2
Nakarov, URSS	1	1	2

COUPE CANADA

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
CANADA	2	2	0	0	17	3	4
TCHÉCOSLOVAQUIE	2	1	0	1	9	2	3
URSS	2	1	0	1	7	4	3
ÉTATS-UNIS	2	1	1	0	6	9	2
SUÈDE	2	0	2	0	4	9	0
FINLANDE	2	0	2	0	1	16	0

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi
Houston 2, Montréal 1
Pittsburgh 7, San Diego 3
San Francisco 12, Chicago 0
Cincinnati 9, Philadelphie 3
St-Louis 5, Los Angeles 3
Hier
Houston 5, Montréal 0
New York 4, Atlanta 1
Philadelphie 7, Cincinnati 6
Pittsburgh à San Diego
St-Louis à Los Angeles
Chicago à San Francisco
Aujourd'hui
Atlanta, Perry (6-5) à New York, Zachry (6-9), 14 h 05
Houston, Sutton (7-7) à Montréal, Burris (6-5), 14 h 15
Chicago, Krukow (4-8) à San Francisco, Ripley (4-4), 16 h 05
Cincinnati, Soto (8-7) à Philadelphie, Carlton (11-3), 19 h 05
St-Louis, Andujar (4-4) à Los Angeles, Reuss (8-3), 22 h 05
Pittsburgh, Rhoden (7-2) à San Diego, Mura (5-10), 22 h 05

Les meneurs
(parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Madlock, Phg	221	78	.353
Rose, Pha	318	109	.343
Guerrero, LA	270	88	.326
Dawson, Mtl	277	88	.318
Griffey, Cin	290	92	.317
Howe, Hou	271	85	.314
Schmidt, Pha	275	86	.313
May, SF	243	76	.313
Durham, Chi	231	72	.312
Baker, LA	316	98	.310

Circuits: Schmidt, Philadelphie, 24; Dawson, Montréal, 19; Ringman, New York, 19.
Points produits: Foster, Cincinnati, 70; Schmidt, Philadelphie, 66.
Buts volés: Raines, Montréal, 66; Moreno, Pittsburgh, 30.

Les frappeurs
(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	cc	pp	bv	moy.
Carter	255	62	51	12	1	.243
Cromartie	263	78	31	3	1	.297
Dawson	277	88	46	19	22	.318
Francona	22	7	3	0	0	.318
Hutton	29	3	2	0	0	.103
Manuel	25	5	5	1	0	.200
Mills	11	1	0	0	0	.091
Milner	44	9	7	3	0	.205
Office	16	2	0	0	0	.125
Parrish	240	53	20	5	0	.221
Phillips	37	8	2	0	0	.216
Raines	277	84	33	3	66	.303
Ramos	37	7	2	1	0	.189
Scott	247	52	20	0	25	.211
Speier	225	53	21	2	1	.236
Wallach	137	31	8	3	0	.226
White	78	19	9	2	4	.244

Les lanceurs

	g-p	vs	ml	rab	mpm
Bahnsen	2-1	1	38.0	20	5.68
Burris	6-5	0	92.2	33	3.10
Engle	0-0	0	2.0	2	18.00
Fryman	4-2	4	29.0	16	1.86
Gorman	0-0	0	3.0	3	0.00
Gullickson	4-6	0	114.0	78	2.84
Lea	5-4	0	63.0	31	4.14
Lee	2-4	6	52.1	21	2.60
Reardon	1-0	2	16.1	11	1.13
Rogers	9-6	0	127.1	57	3.69
Sanderson	7-5	0	106.2	56	2.36
Sosa	1-1	3	27.1	12	4.33

Ligue Américaine

Jeudi
Chicago 4, Toronto 3
Milwaukee 4, Minnesota 3
Oakland 10, Baltimore 0
Kansas City 3, New York 2
Detroit 8, Texas 5
Seattle 7, Boston 7 (suspendu)
Milwaukee à Cleveland, remis
Hier
Californie 3, Cleveland 1
Seattle 8-5, Boston 7-2
Milwaukee 16, Minnesota 5
New York 4, Kansas City 0
Texas 3, Detroit 2
Oakland 5, Balitmore 4
Toronto 6, Chicago 2
Aujourd'hui
Seattle, Clay (0-4) à Boston, Eckersley (7-5), 14 h
Californie, Renko (5-3) à Cleveland, Brennan (0-0), 14 h 05
Milwaukee, Slaton (4-6) à Minnesota, Williams (3-7), 14 h 15
New York, Righetti (4-2) à Kansas City, Gura (9-5), 14 h 35
Oakland, Langford (8-8) à Baltimore, Stone (3-4), 19 h 30
Toronto, Clancy (4-8) à Chicago, Baumgarten (5-7), 20 h 30
Detroit, Petry (6-6) à Texas, Jenkins (5-7), 20 h 35

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
ST-LOUIS	14	7	.667	—
MONTRÉAL	12	11	.522	3
NEW YORK	12	12	.500	3½
CHICAGO	11	13	.453	4½
x-PHILADELPHIE	9	15	.375	6½
PITTSBURGH	8	17	.320	8
Section Ouest				
HOUSTON	17	8	.680	—
SAN FRANCISCO	14	9	.609	2
x-LOS ANGELES	14	10	.583	2½
ATLANTA	13	11	.542	3½
CINCINNATI	12	12	.500	4½
SAN DIEGO	7	18	.280	10

x-Champions de la mi-saison

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
DETROIT	16	9	.640	—
MILWAUKEE	15	11	.577	1½
BALTIMORE	13	11	.542	2½
x—NEW YORK	13	12	.520	3
BOSTON	12	12	.500	3½
CLEVELAND	12	13	.480	4
TORONTO	11	12	.478	4
Section Ouest				
x—OAKLAND	12	11	.522	—
KANSAS CITY	13	12	.520	—
CALIFORNIE	11	11	.500	½
TEXAS	11	12	.478	1
CHICAGO	11	13	.458	1½
SEATTLE	10	15	.400	3
MINNESOTA	10	16	.385	3½

x-Champions de la mi-saison

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Légère reprise

Légère reprise vendredi à la Bourse de Toronto où l'indice gagne 2.23 points à 2141.5.

Dix des 14 groupes qui composent l'indice ont fléchi, les immobilières et la construction venant en tête, avec une perte de 103.41 points (ou 1.48%) à 6896.24. Parmi les quatre groupes gagnants, les pipelines prennent la meilleure part avec un gain de 48.20 points (ou 2.51%) à 1970.68.

Au total 6.56 millions d'actions sont traitées contre 7.42 millions jeudi.

Parmi les industrielles, Aquitaine of Canada gagne 8 3-4 à $72, BP Canada 3 à $49 1-2, Woodward Stores A 1 3-8 à $15 3-4, Dome Pete 5-8 à $20 et Gulf Canada 3-8 à $26 1-4. Canadian Marconi perd 2 1-2 à $26, Falconbridge Nickel 2 à $87, Westburne International 1 1-4 à $26 5-8, Irwin Toy 1 1-8 à $8 3-4 et Grafton Group A 1 à $13.

Du côté des minières, Teck Corp. B prend 1 1-8 à $13 5-8, Camflo Mines 1 à $26 1-2 et Westmin Resources 5-8 à $10 1-4. Hudson Bay Mining cède 1 à $26 1-8 et Dome Mines 3-4 à $29.

Parmi les pétroles, Canadian Reserve Oil and Gas avance de 2 à $28, Oakwood Pete 3-4 à $26 et Total Pete NA 1-2 à $22. Ocelot Industries A lâche 2 à $44 et PanCanadian Pete 1 à $90.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	100	$6	6	6	+ ¼
AMCA Int	1450	$22¼	22	22¼	— ⅛
Abti Prce	241	$22	22	22	— ½
Abitbi 7½p	180	$31	31	31	— ½
Abitbi 10	z17	$39⅜	39⅜	39⅜	
Acklnd 2p	z25	$13½	13½	13½	
AdanacM	1800	169	162	169	— 1
Afton Min	24923	$58	57⅜	57⅞	+ ⅛
Agassiz	4600	100	90	100	+ 5
AgnicoE	17450	$11⅝	11⅜	11⅜	
Agra Ind A	1150	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅜
Albany	500	178	178	178	— 2
Alt Energy	11763	$22½	22⅛	22⅜	
Alcan	43386	$30⅞	30⅛	30¼	— ½
AlgoCent	100	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
AlgomaSt	1320	$45½	45⅛	45⅛	— ¼
AStel p	1000	$19¼	19¼	19¼	
Alum 3rd p	1000	$22	21½	22	+ ½
Am Eagle	3500	365	365	365	—20
AmLeduc	13000	70	64	68	+ 4
AndresWA	400	$13	13	13	
AngU Dev	1000	170	170	170	—10
Aquitn	135458	$72½	71¼	72	+8¾
Argus	573	$5	475	5	+ ¼
ArgusBpr	600	$19¾	19½	19½	— ½
ArgusCpr	1288	$6¼	6	6¼	+ ¼
Asamera	6360	$15¼	15	15¼	+ ¼
Asbestos	1500	$39½	39¼	39¼	— ¾
AsocPorc	1043	$6½	6	6	— ½
Astral	200	440	440	440	
Atco I	4450	$10¼	10	10¼	— ⅛
Atco II	10100	$10¼	10⅛	10⅛	
Atlas Yk	5000	88	88	88	— 2
Augmitto	2100	260	255	260	+ 5
BP Can	64075	$49⅞	46¼	49½	+ 3
Bachelor	3250	$5¼	485	5⅛	— ⅛
Bank BC	450	$46	45¾	45¾	— ¾
BkBC 228	200	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅜
Bank Mtl	13698	$25¾	25⅜	25⅝	+ ⅛
Bk Mtl 285	2475	$29¼	28⅝	29	— ¼
Bank NS	7530	$25½	25⅛	25½	+ ⅜
Bary Expl	26200	25	20	20	—10
Basic Res	500	$7⅝	7½	7½	— ½
Baton A	300	$6¾	6¾	6¾	— ½
Baton B	300	$7¼	7¼	7¼	— ⅜
Bell Canad	63955	$18	17⅞	18	
BellCpr	z80	$19	19	19	
Bell 1.80	650	$14¾	14¾	14¾	
Bell 1.96	400	$21¼	21¼	21¼	
Bell 2.05	4600	$18½	18⅜	18½	
BighartOG	1300	$7⅜	7¼	7¼	
Biltmorel	1400	$8½	8½	8½	— ⅛
BiltmoAp	200	$8½	8½	8½	—3½
BI Hawk	500	36	36	36	— 2
Black Phot	100	$26	26	26	— 1
Blake Res	8700	$7½	7¼	7¼	— ⅜
Bluesky	2520	$8⅜	8⅛	8⅛	— ⅜
Bonza O	7051	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
BonanzaW	91600	41	15	30	—12
Bow Valy	36565	$20⅛	19¼	19⅜	— ⅜
Bow Vly R	4100	$9¾	9½	9½	— ¼
Bralor Res	1800	$15½	15¼	15¼	— ⅜
Bramalea	1225	$8¾	8⅜	8⅜	— ¼
Brascan A	6340	$31¼	30¾	31¼	+ ⅛
Brenda M	350	$20	19½	19½	— 1
Bright A	z50	$13¼	13¼	13¼	
Brinco	250	$7½	7½	7½	
Brinco p	1800	$5	5	5	
Br Am Bnk	182	$17½	17½	17½	
BCFP	2813	$16¾	16½	16⅝	
BCRIC	10221	415	405	405	— 5
BC Phone	1930	$14⅜	14½	14½	
BCPh 4⅜p	105	$30¾	30¾	30¾	+ ⅛
BCPh 4½p	100	$34⅛	34⅛	34⅛	+ ⅜
BCPh 4¾p	300	$37	37	37	+ 4
BCPh 1956	300	$37	37	37	— 2
BCPh 4.84	z118	$8¾	8¾	8¾	
BCPh 5¾p	z10	$43¼	43¼	43¼	
BCPh 6.80	z50	$12¼	12¼	12¼	
BCP 7.04p	1300	$14¼	14¼	14¼	
BCP 10.16p	476	$19⅜	19½	19½	+ ¼
BCP 2.32p	z70	$28⅜	28⅜	28⅜	
Broul Reef	1300	140	140	140	+ 2
Brunswk	1805	$14½	14¼	14¼	— ½
BuddCan	100	$6¾	6¾	6¾	
CC Yachts	z82	445	445	445	
CAE	2025	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
CCL Ind	500	$7⅜	7⅜	7⅜	
CIL	150	$33	33	33	— ½
CME Res	22300	182	171	175	— 6
CadFrv	4226	$12½	12½	12½	— ¼
Cad Frv A	900	$6⅛	6⅛	6⅛	
CalvrtDA	1000	$5½	5¼	5½	
CalvrtDB	600	$7	6½	6½	— ½
Calvert	2800	114	107	114	+ 4
CamelOG	3000	$6½	6⅛	6⅛	— ½
Camflo	4150	$27	26	26½	+ 1
Camp RL	38205	$21⅜	21¼	21¼	— ¼
Camp Res	z50	$10⅛	10⅛	10⅛	
Campeau	9500	$12½	12¼	12¼	— ½
Camreco	4800	158	155	155	— 5
CanCem	790	$12⅛	12	12⅛	
CDC	9877	$12	11⅝	12	
CDC pr B	120	$121	121	121	
CDC 1980	9090	$18¾	18⅛	18¾	+ ⅛
CanMalt	650	$38⅛	38½	38⅝	
CNor West	1840	$36¾	36¼	36¼	— ¾
CanPEnt	49629	$22¼	21⅜	22	
CPackrs	200	$31	31	31	+ ½
CanPerm	z50	$34⅜	34⅜	34⅜	
CS Pete	8700	$10½	10⅛	10⅛	— ⅜
Can Trust	450	$29	29	29	— ½
C Trust 7¼	z50	$21	21	21	
CTung	100	$28½	28½	28½	+ 1
CdnArrow	2000	75	75	75	+ 2
CC Man X	500	$11½	11½	11½	
CC Man Y	600	$11	11	11	— ½
CCurtis	1200	107	107	107	— 1
CG Invest	600	$25	24	25	
CIBK Com	16064	$29⅛	28½	28¾	+ ½
CIBC 2.05p	5550	$23⅛	22⅝	23⅛	+ ½
CLencour	500	47	47	47	
CMarconi	1000	$26	26	26	—2½
CNat R	4800	$16½	16	16¼	+ ¼
COcdental	7450	$15¼	14¾	14¾	— ¼
C Ocdntl p	300	$20	20	20	
CP Ltd	41201	$46¼	45⅝	46⅛	
CPL 4p	200	$7	7	7	
CReserve	11475	$28¼	26	28	+ 2
CdnTire	360	$28½	28	28½	— ½
CdnTireA	8044	$31½	31⅛	31⅛	— ⅜
CUilties	z15	$22⅜	22⅜	22⅜	
CUtil 5 pr	z10	$34⅞	34⅞	34⅞	
CUtil 6pr	z15	$39¾	39¾	39¾	
CU 10¼	950	$19½	18½	18½	— ¾
CUtil 9.24	150	$18¼	18¼	18¼	+ ½
CUtil 7.30	2300	15	15	15	
CUtil 2nd D	200	$22¼	22	22	— ¼
CUtil 2nd E	100	$22	22	22	+ ⅛
CWNG 4 pr	z30	$6⅜	6⅜	6⅜	
Canbra	1100	$9½	9⅜	9½	
Canray	500	99	99	99	— 5
CanronA	3342	$17¼	16⅞	16⅞	— ⅜
Canuc	15200	170	155	160	—10
Canusa	5750	355	345	350	—25
Canusaw	300	130	130	130	— 5
Cara	850	$5¾	5⅝	5⅝	
Cara A	100	$6	6	6	+ ⅛
CarlOK	8165	$6¼	6⅛	6¼	
CarlAp	690	$19	19	19	
CarlBp	110	$20	20	20	
Carma A	700	$13½	13¼	13¼	— ½
Carmacvp	700	$16⅜	16¼	16¼	+ ¼
Carolin M	300	$24¼	24⅛	24⅛	+ ⅛
Celanese	12324	$10½	10½	10¼	— ¼
Celan 175 p	300	$13¾	13¾	13¾	— 1
CentPat	14450	450	430	430	
Ceres Res	1000	310	310	310	
Chncir	2400	315	300	300	
Charter Ol	500	210	204	204	+ 1
Cherokee	600	$7⅜	7¾	7¾	— ⅜
ChibKay	15200	27	24	24	— ½
Chieftan D	7150	$25½	24¾	25	— ½
Chieftan B	200	$56	55	55	— 1
Chromaco	200	265	265	265	—40
Chrysler	800	$6⅛	6⅛	6⅛	
CHUMB	100	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅜
Clarion	1225	$5	490	5	+10
Coastal	900	$13½	13½	13½	+ ½
Coastal A	5300	$6¾	6¾	6¾	— ⅜
CohoA	300	$11½	11½	11½	+ ⅛
Coin Lake	2000	73	68	68	+ 2
Cmpix	1000	200	195	200	
Comiesa	1700	115	110	110	—10
Cominco	2981	57	56	56½	+ ⅜
Cominco A	1160	$20½	20	20½	+ ½
Comrcl OG	19250	230	190	230	
Cmplg	1300	$13½	13	13½	+ ⅜
Computel	500	$13½	13½	13½	+ 1
Coniagas	1200	230	225	225	+10
Con Bath A	5025	$22¾	22¼	22¾	+ ½
Con Fardy	2300	270	270	270	— 5
Con Copper	3000	69	68	69	— 1
C Durham	5500	289	280	288	— 2
C Marben	2500	110	105	110	
Cons Prof	6000	178	170	174	— 5
C Rambler	1000	455	455	455	
C Rexspar	3000	42	40	42	— 3
C Summit	3000	66	65	65	
Consoltex	100	450	450	450	+10
Con Distrb	300	$8	8	8	
Con Gas A	z10	$39	39	39	

MONTRÉAL

Aquitaine à $72

La reprise de certaines valeurs pétrolières, hier, à la Bourse de Montréal, a donné un léger coup de pouce à l'indice composé, qui a augmenté de 0.85 à 343.87, et dont six des 11 groupes qui le composent ont gagné du terrain.

Au total, 743,285 actions ont changé de mains, contre 892,200 jeudi.

A l'indice, les pétroles ont repris 6.04 points à 694.87. Aquitaine a gagné 8 3-4 à $72, BP Canada 3 à $49 1-2, Texaco 1 à $39, Husky 3-8 à $16 3-8 et Gulf 3-8 à $26 1-4. Imperial A perd 1-4 à $33 1-8, Shell 1-4 à $25 3-4 et Hudson's Bay Oil and Gas reste inchangé à $44 1-2.

Les bancaires gagnent 2.24 à 350.51, les industrielles 0.75 à 372.81, les services publics 0.50 à 245.56 et les papiers 0.20 à 229.20.

Norcen Energy lâche 3-8 à $27 3-4, Dome Mines 3-8 à $29, Union Gas A 3-8 à $10, Alcan 3-8 à $30 3-8 et Merland Explorations 1-4 à $11 1-4. Nova Alberta prend 1-2 à $10 1-8, Noranda 3-8 à $26 1-4 et Dome Pete 3-8 à $20.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan	29931	$30¾	30⅛	30⅜	— ⅜
Amca Int	150	$22	22	22	— ¼
Aquitaine	6950	$72⅛	71⅞	72	+8¾
Asbestos	100	$39½	39½	39½	— ½
BP Can	6400	$50	48	49½	+3
BqueMtl	1998	$25¾	25⅜	25¾	+ ½
BMO A	400	$29¼	28⅞	29¼	
Bank NS	200	$25⅜	25¼	25⅜	+ ¼
B Epargn	100	$13⅞	13⅞	13⅞	— ⅛
BqueNat	9921	$11⅜	11⅜	11½	+ ⅛
BqRoyale	2314	$27¼	26⅞	26⅞	+ ⅛
Bell Canad	4959	$18	17⅞	17⅞	
Bomb A	118	$13	13	13	— ½
Bow Val	1300	$20	19⅜	19½	— ⅜
CAE Ind	1200	593⅜	8⅞	8⅞	— ⅛
Marconi	100	$28¼	28¼	28¼	—3¼
CdaCem	200	$12⅛	12⅛	12⅛	— ¼
C Imp Bank	2000	$29	28½	28⅝	
CmImpPr	1010	$23⅛	22⅜	23⅛	+ ⅜
CP Ltd	11635	$46¼	45⅝	46⅛	— ⅛
Cdn Tire A	400	$31½	31¼	31¼	— ¼
Cantel	200	225	225	225	—25
Capital Dyn	200	350	350	350	+25
CarenaB	100	$29	29	29	+1
CarlOk	1100	$6⅜	6⅛	6⅛	— ⅛
Celanese	100	$10⅝	10⅝	10⅝	— ¼
Chieftain	100	$25	25	25	—5½
Comterm	1400	405	400	405	
C Bath A	100	$22½	22½	22½	+ ⅛
DomeCda	4750	$8½	8	8⅛	— ⅛
Dome Mns	2300	$29¼	29	29	— ⅜
Dome Pete	77335	$20¼	19	20	+ ⅜
Domtar	10085	$25½	25½	25½	
Min est M	3100	390	390	390	+10
EnheatA	100	$5	5	5	
EntrepCP	752	$21⅞	21⅝	21⅞	— ⅛
FCA Inter	5000	$6½	6½	6½	
GazMetr	800	$5	5	5	— ⅛
Genstar	1900	$26¼	26	26	—2¼
Gstar b	200	$40	40	40	+1½
GmaLee	1800	$8⅜	8½	8½	+ ⅛
Gulf Can	36961	$26½	25½	26¼	+ ⅜
Hir Wlkv	950	$27¼	26¾	27⅛	+ ½
Hollinger	205	$35	35	35	—1½
H Bay MS	1025	$26½	26½	26½	—1
HB Oil Gas	4630	$44⅛	44¼	44½	
Husky Oil	1450	$16⅜	16	16⅜	+ ⅜
IAC	1200	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
IU Int	100	$16½	16½	16½	— ½
Imp O A	22005	$33⅜	33	33⅛	— ¼
Inco	5660	$20	19⅝	19⅝	— ⅛
Ivaco	200	$23½	23½	23½	+1¼
Kiena	2200	$20½	20⅜	20⅜	
Laidlaw b	600	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
La Vrdy a	100	$6½	6½	6½	
Mrt pr D	8600	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅝
Mass Fer	6510	305	300	305	
Mark's	120	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Merland	3758	$11⅜	11¼	11¼	— ¼
Mitel Corp	1370	$32	31¼	31¼	— ¼
MolsonB	1200	$22¾	22¾	22¾	—2¾
Moore	130	$39	39	39	+ ¼
NewfldE	200	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Noranda	5196	$26⅜	25⅝	26¼	+ ⅜
Norcen	5100	$28¾	27¾	27¾	— ⅜
Normick	1400	$8¾	8½	8¾	+ ⅛
Nor Tel	755	$45	44	44	
Nova Alta	6602	$10⅛	9¾	10⅛	+ ½
Nova 638	800	$42	40½	42	+ 1
OshaA	100	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
Prefac b	500	130	130	130	+10
Provigo	32300	$13	13	13	
Pub Strge	1300	$13½	13½	13½	— ½
Redp pr a	200	$17	17	17	— ⅜
Seagram	100	$63½	63½	63½	
ShellCan	59430	$26½	25½	25¾	— ¼
SilStack	614	$14¼	13⅞	13⅞	— ⅛
S Sears A	228	$6	6	6	— ⅜
SteinbgA	205	$28½	28½	28½	
StelcoA	1400	$33¾	33¼	33½	— ½
Systemh	300	$9⅞	9⅞	9⅞	— ½
Tele Met B	500	$16½	16½	16½	+ ¼
Texaco	18570	540	37	39	+1
Tor Dm Bk	1405	$28¾	28¼	28½	
TotalPete	5520	$22½	21¾	22	+ ½
Tot Pet pr	100	$34½	34½	34½	
TrAlta A	1002	$16⅜	16⅜	16⅜	
TraltaRt	110670	3	3	3	
TrCanPl	850	$21⅜	20⅞	21⅜	+ ⅜
TrCan prf	300	$45⅞	45⅞	45⅞	+ ½
TrustGenCa	140	$13½	13½	13½	+ ⅛
Turbo	700	$8	7¾	7¾	— ⅜
UAP In C A	200	$26½	26½	26½	— ½
Uniges A	1000	200	200	200	
Union G A	12000	$10¼	10	10	— ⅜
Wargton	500	125	125	125	—1
Westburne	1700	$27¾	26¾	26¾	— ¾
WcostTrn	500	$12	12	12	

Total sales: 564,169

Junior Mines Oils

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abcourt	500	220	215	215	
Aigue Inc.	2500	380	365	380	+10
AigueWts	4200	55	55	55	—5
Americ	33700	54	50	54	+1
Bachelor	500	$5	5	5	+40
Borealis Ex	600	$16	15½	15½	— ½
Brosnan	15500	95	92	95	+2
Bruneau	23000	48	44	45	+1
Cadillac Ex	6100	$5⅞	5⅜	5⅜	— ¼
Cons I Res	16000	160	151	151	+1
Dumgmi	1000	$5⅞	5⅞	5⅞	
Dumont	3000	55	51	51	
DynMn	10000	60	60	60	—2
Goldex	500	56	56	56	—10
Jamestown	625	136	125	125	—10
Lynx Exp	13000	130	122	122	—5
Massval	7250	36	35	36	+1
Muscocho	6300	135	125	135	—5
NA Rare	1000	31	31	31	
ProtoEx	200	230	230	230	—10
QueExpl	16800	90	88	89	
Queenstn	13200	405	370	370	—30
Sul Min	200	320	320	320	
Viking Rs	500	30	30	30	+5
Wrightbr	2000	140	140	140	

L'or et l'argent

■ L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à $522.20 (offre) et $530.85 (demande) par la Fiducie Guardian, un courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent était cotée quant à elle à $11.83 (offre) et à $12.61 (demande).

■ Voici les cours de l'once Troy d'or à la fermeture hier des principaux marchés mondiaux, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours de la veille: **Londres:** $438.00 ($435.50); **Paris:** $482.06 ($475.83); **Francfort:** $442.97 (436.69); **Zurich:** $439.50 ($437.50); **Hong Kong:** $440.84 ($437.72).

Un mode d'épargne supérieur
Nos certificats de dépot garanti
19 ¼%
Intérêt annuel. Période de 1 an.
TRUST GÉNÉRAL

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Laurasia	z300	72	72	72	
Lava Cap	400	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅜
Leigh 1	1800	$6	5⅝	6	— ⅛
Leigh 2	400	$6	5⅞	6	+ ⅛
LL Lac	2450	$19⅞	19¼	19⅞	+ ⅜
Loblaw Co	1700	$6½	6½	6½	
Lob Copr	300	$18½	18⅛	18½	— ⅛
Lob Ltd Bp	250	$13	12½	12½	— ½
Lochiel A	4502	265	255	255	—10
Lochiel B	4400	240	220	230	
Lochiel 9p	300	$9½	9⅜	9⅜	— ¼
Lumonics	3302	$13	12¾	13	+ ¼
Lynx Can	8000	130	125	125	
Lytton M	2000	90	90	90	+ 4
MDS H A	550	$13½	13½	13½	+ ⅛
MDS H B	500	$12	12	12	
MICC 8⅜	450	$15⅜	15¼	15¼	— ¼
MSR Exp	2000	$10⅜	10¼	10¼	— ¼
MSZ Res	32500	325	310	315	—10
MTS Inter	8600	300	280	300	+20
Mcknz	2800	$6½	6½	6½	— ½
Mclan H X	3050	$11	11	11	+ ½
Mclan H Y	600	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Macmillan	4936	$33	33	33	— ¾
Mcmiln 200	256	$23⅜	23⅜	23⅜	— ⅜
Mcmiln 208	388	$22½	22½	22½	— ½
Macquest	2500	435	405	405	—15
Magna A	800	$10	10	10	
Magna B	2700	$11	11	11	
Mahr p	z50	440	440	440	
Maislin I	100	200	200	200	
Majstc Wil	11700	475	470	475	— 5
Malartic	z90	440	440	440	
Man Bar	6000	73	69	70	+ 5
Manville	850	425	420	420	— 5
Mrtme El	z90	$13⅜	13⅜	13⅜	
Maritime	2337	$19	18¾	18¾	— ½
Mar T 860	z36	$6½	6½	6½	
Mar T 765	z100	$5¾	5¾	5¾	
Mark Spnc	2000	$10⅜	10¼	10¼	— ¼
Mark Wrk	240	$7⅜	7⅜	7⅜	
Mass Fer	13773	305	300	300	— 5
Mas F A	950	$11	10¾	10¾	— ¼
Mas F B	2200	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
Matchan	9800	60	57	60	
Maynard	400	$6	6	6	
Mc Adam	8500	47	46	46	— 2
Mc Chip	200	145	145	145	— 4
Mc Intyre	z35	$51	50⅞	50⅞	
McLaghlin	156	$8¾	8¾	8¾	
McLghl 9p	100	$19¾	19¾	19¾	
McLghl 10p	z11	$11¼	11¼	11¼	
McPhar	200	360	360	360	—10
Melcor	100	$19¼	19¼	19¼	— ¼
Mentor	1400	$6¾	6¾	6¾	
Mercantil	974	$17	17	17	— ¼
Merland E	40833	$11½	11¼	11¼	— ¼
Merlandp	3764	$25⅞	25¾	25⅞	— ⅛
Midcon	500	285	285	285	—15
Minrl Res	11300	200	195	195	— 5
Minorco p	105	$46	46	46	— ½
Mitel Corp	40899	$32¼	31	31	— ¾
Molson A	700	$23½	23½	23½	
Monlnv	400	$20	20	20	— 1
Monenco A	1000	$17½	17½	17½	
Moore	12126	$39	38½	39	+ ½
Morisn	5800	300	295	295	— 5
Mt Jamie	7100	79	75	75	
Muncpl SL	1100	405	400	400	— 5
MSL p	z32	$6¾	6¾	6¾	
Murphy	3107	$35¼	34¾	35	+ ¼
N B Cook	2630	$5	485	5	+ ¼
NBU Mine	5700	$5	490	490	—10
NSR Res	18300	95	85	89	— 4
Nat Bk Can	15750	$11½	11⅜	11½	+ ⅛
Nat Bkcv	200	$26¼	26¼	26¼	— ¼
N Hees Ent	100	$15⅜	15⅜	15⅜	— ⅜
Nat Pete	500	150	150	150	
Nat Sea A	300	$8½	8½	8½	
Nat Trust	500	220	20	20	— ½
Neomar	500	275	275	275	+10
NB Tel	634	$17	16⅝	16⅝	— ¼
N Kelore	13000	60	57	58	— 2
N Provid D	33000	35	29	35	+ 4
N Que Ragl	3600	425	415	425	
N York Oil	4900	270	260	265	—10
Nfld Cap A	2200	$12	11½	11½	— ¾
Nfld Cap B	640	$11¾	11	11	— 1
Nfld LP A	z73	$17⅞	17⅞	17⅞	
Nfld Tel	1059	$8⅞	8¾	8¾	— ⅛
Nick Offset	1000	125	125	125	
Nick Rim	3500	30	30	30	+ 1
Noble M	800	125	125	125	— 5
Nor Acme	3700	175	175	175	
Noran	134010	$26½	25½	26⅜	+ ⅜
Nornp	399	$100	99½	99½	
Norbaska	2700	76	76	76	— 1
Norcen	15665	$28⅝	27¾	27¾	— ¾
Norcn 288	z50	$52⅞	52⅞	52⅞	
Norlex	3500	27	27	27	+ 2
Normick P	200	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
NC Oils	7700	$28	26⅞	27¼	— ⅛
Nor Ct 785p	1000	$15	14½	15	+ ½
Nor Tel	8065	$45	44	44¼	+ ¼
Northgat	3700	$8⅜	8¼	8⅜	— ¼
Northld	23320	60	57	58	— 3
Northstar	2400	$6	5¾	5¾	
Nthumber	1300	155	155	155	+ 5
Nova Alta	40565	$10⅛	9⅜	10⅛	+ ½
Nova Cp	z10	$54	54	54	
Nova Fp	220	$18⅜	18⅜	18⅜	
Nova Gp	410	$18	18	18	
Nova Jp	4725	$41¾	41	41¾	+ ½
Nova Kp	6500	$26¼	25¼	26¼	+ ½
NS Savngs	5742	$17½	17⅜	17½	+ ⅜
Nowsco W	5900	$22½	21⅜	22½	
Nu-Wst A	17263	$10	9⅜	10	+ ⅜
Nu-Wst C	5780	$9	8½	8½	— ¾
Nu-Wst 8p	900	$17

Une PME de Granby achète une filiale d'une firme américaine

«Tapis Artisans» relance l'usine Bigelow

par
Marie-Agnès Thellier

Une PME de Granby, Les Tapis Artisans Inc., vient de racheter l'usine Bigelow de Sainte-Agathe et elle continuera à fabriquer des tapis sous licence portant l'étiquette Bigelow.

La société américaine Bigelow-Sanford, de Greenville, en Caroline du Sud, avait annoncé il y a quelques mois qu'elle songeait à fermer son usine, employant 150 personnes, avec un chiffre d'affaires de $23 millions en 1980. Les Tapis Artisans veulent au contraire doubler la production d'ici deux ans et embaucher 50 personnes supplémentaires.

Le 24 avril dernier, une entente de principe était conclue entre la compagnie québécoise Les Tapis Artisans et la firme américaine. Si l'accord définitif n'a été signé qu'hier, depuis le 1er mai dernier, l'entreprise de Granby gère l'usine de Sainte-Agathe.

«Les changements que nous avons apporté à la mise en marché et à l'administration ont apporté des résultats immédiats. L'entreprise montre maintenant des profits et nous estimons que ces profits peuvent se maintenir pendant quelques années», a expliqué le président des Tapis Artisans M. Claude Charest, au cours d'une conférence de presse.

Interrogé par LE DEVOIR, M. Charest a précisé qu'il appliquait maintenant la mise en marché qui avait fait le succès des Tapis Artisans depuis sa fondation en 1978, c'est-à-dire la mise en marché par l'intermédiaire de distributeurs. Jusqu'ici, Bigelow faisait affaire directement avec les marchands détaillants.

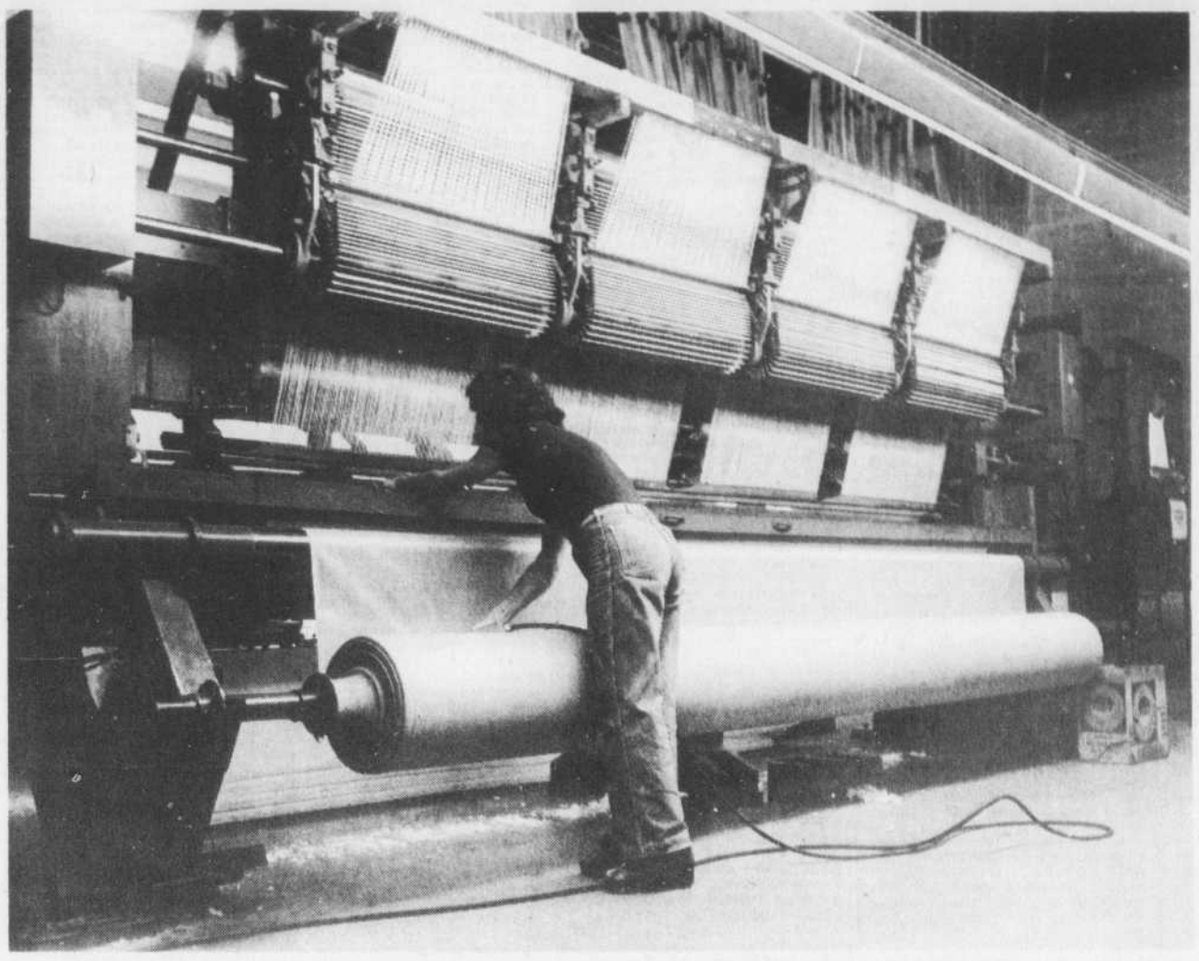

Une des opérations effectuées par les Tapis Artisans est le «touftage du tapis». Cette PME de Granby s'est taillée une place au soleil en rendant rentable en quatre mois l'usine Bigelow, de Sainte-Agathe. Le profit est toujours possible dans cette industrie, estime le président de l'entreprise.

«De plus, comme nous nous sommes directement impliqués dans l'entreprise, proches des opérations, il nous a été plus facile de couper certains coûts. C'est peut-être plus difficile pour une filiale de compagnie américaine», a ajouté M. Charest. Il s'agit notamment de coûts administratifs (rapports, etc.).

Alors que plusieurs usines de tapis connaissent des difficultés et que Celanese vient de fermer ses installations de Sorel-Tracy, M. Charest estime que le profit reste possible dans le secteur du tapis. Il espère que les ventes se chiffreront entre $30 et $40 millions en 1982.

La compagnie Les Tapis Artisans a été fondée en 1978 par trois associés, MM. Claude Charest, Claude Couture et André Lanctôt, qui ont racheté la compagnie Kaybel de Granby. Le chiffre d'affaires sera de $8 millions en 1981. L'usine emploie 40 personnes et fabrique surtout du tapis-gazon, du tapis commercial en vinylon (qui absorbe l'eau) et différents tapis commerciaux. Elle faisait déjà effectuer la finition de certains produits à Sainte-Agathe.

Construite en 1969, l'usine Bigelow de Sainte-Agathe fabrique du tapis plus épais, pour les résidences privées. Elle contrôle actuellement 5% du marché canadien du tapis (contre 1% pour Les Tapis Artisans).

Le montant de la transaction n'a pas été révélé. Le financement à court terme est assuré par la Banque Royale et le financement à long terme par Roy Nat, avec une assurance-prêt de la Société de développement industriel du Québec. La SDI a aussi accordé une subvention de $0.5 million sous forme de rabais d'intérêts.

Présent lors de la signature de l'acte de vente hier, le ministre des Affaires municipales et député de Labelle, M. Jacques Léonard, a souligné l'importance de cette prise en charge de l'usine par des Québécois francophones.

M. Léonard a par ailleurs souligné que les relations subsisteront avec Bigelow-USA, grâce à cette licence accordée à la firme de Granby. «Le contact avec l'industrie américaine demeure, quelque soit le statut politique du Québec!» a déclaré M. Léonard. En effet, le représentant de Bigelow, M. Tony Kelly a précisé que la firme américaine continuera de fournir ses services de recherche, son savoir-faire et son aide technique dans le domaine du tapis.

Biron rencontre Gray et DeBané au sujet de Volkswagen

par André Bellemare

QUÉBEC (PC) — Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec, M. Rodrigue Biron, multiplie les rencontres avec des ministres du gouvernement fédéral pour tâcher de convaincre Ottawa d'inviter la compagnie Volkswagen à venir s'installer dans la région de Montréal.

Dans l'esprit de M. Biron, il est grand temps que le gouvernement canadien pense enfin au Québec dans le développement de l'industrie de l'automobile et le cas de Volkswagen représente à ses yeux «un cas-charnière» dans ce qu'il appelle «la deuxième génération» de l'automobile, c'est-à-dire les véhicules de marques autres que nord-américaines.

Hier, le ministre a rencontré son homologue fédéral, M. Herb Gray, et le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Pierre DeBané. Les trois hommes doivent de nouveau se réunir ces prochains jours pour étudier encore plus à fond le dossier.

M. Biron ne perd pas espoir de voir la firme allemande installer à Montréal son usine de pièces d'automobiles destinées à ses modèles Rabbit, un projet de $100 millions devant créer un millier d'emplois au début.

Des représentants de la compagnie ont visité encore hier des sites dans la région montréalaise et, selon M. Biron, ils seraient intéressés à recommander Montréal comme lieu d'implantation de l'usine, moyennant certaines conditions.

Cependant, il appartient en dernier ressort au cabinet fédéral de donner le feu vert au projet et à l'endroit désigné, mais l'unanimité est loin d'être faite là-dessus parmi les ministres fédéraux.

«Il est bien certain, et je ne peux le blâmer complètement, que M. Herb Gray favorise Windsor puisqu'il représente cette circonscription à la Chambre des communes ou encore Barrie, une autre ville de l'Ontario, a dit M. Biron hier à la Presse canadienne.

«Mais, dans ce cas-ci, il faut que le cabinet fédéral procure ce qui doit revenir au Québec dans ce domaine. Alors que le Québec constitue 26% de la population canadienne, il n'arbrite qu'un pour cent des usines canadiennes de pièces d'automobiles et 8% des usines de montage. C'est nettement insuffisant et injuste pour les Québécois qui possèdent une main-d'oeuvre aussi qualifiée que celle de l'Ontario en cette matière», a dit encore M. Biron qui ne veut pas critiquer Ottawa «pour le plaisir» mais simplement l'amener à traiter le Québec avec plus d'équité.

Le ministre québécois reconnaît que la distance est plus longue entre Montréal et Detroit (où est située l'usine de montage de Volkswagen) qu'entre Barrie ou Cambridge et Detroit et que cela peut poser un problème pour la compagnie.

Mais, a expliqué M. Biron, le gouvernement du Québec, de concert avec le MEER, est disposé à fournir une subvention à la compagnie allemande pour combler l'écart de coût du transport qui serait occasionné par la plus grande distance Montréal-Detroit.

Mais, encore là, il n'est pas démontré en ce moment qu'il existe une différence importante de coût du transport des pièces et on attend à ce sujet une étude détaillée.

Pour sa part, la compagnie Volkswagen a déjà fait savoir son choix pour Barrie ou Cambridge, en Ontario. Elle a même pris des options d'achat sur une terrain à Cambridge et sur une usine désaffectée à Barrie pour parer à toute éventualité.

au jour le jour

■ *Récession en vue*

Une récession — en tout cas une baisse de l'activité économique — est prévue par Statistique Canada. L'organisme fédéral fonde ses prévisions sur quelques indicateurs économiques, notamment les commandes en biens durables, qui sont les premières affectées lors de changements dans l'économie. Après l'affaiblissement de la construction, due aux taux d'intérêt élevés, Statistique Canada prévoit une baisse des dépenses de consommation et des exportations. L'organisme estime que ses prévisions sont corroborées par la baisse des cours à la Bourse de Toronto.

■ *Répit ou chute des taux?*

Dès mardi, les taux d'intérêt baisseront dans les principales banques canadiennes: la Banque de Commerce canadienne impériale, la Banque Royale, la Banque de Montréal, la Banque de Nouvelle-Écosse et la Banque Toronto-Dominion ont en effet annoncé hier que leur taux d'intérêt privilégié baisserait de 0.50% pour tomber à 22.25%. Mais on ne peut encore prédire quand aura lieu une baisse significative des taux d'intérêt. Cette légère diminution des taux n'est peut-être qu'un répit... À la mi-mars, le taux privilégié était à 17.75%. Par ailleurs, le dollar a baissé de 9/100 pour clôturer hier à 83.56 cents américains.

■ *Taux de chômage: 7%*

Le taux de chômage au Canada est descendu de 0.2%: il a été de 7% en août, ce qui représente 790,000 chômeurs. Le taux de chômage a aussi diminué de 0.2% au Québec, à 9.9%. Les seules augmentations signalées par Statistique Canada concernent la Saskatchewan et la Colombie-britannique. Pour les jeunes de 15 à 24 ans, le chômage est de 11.1% chez les femmes et de 13% chez les hommes. En août 1980, le taux de chômage au Canada était de 7.6%. Si en août le Canada voit son taux diminuer de 0.2%, les États-Unis voient leur taux progresser de 0.2%, pour atteindre 7.2%.

■ *Une commission «Entraide»*

L'hebdomadaire *Finance* demande au gouvernement du Québec d'instituer d'urgence une commission ad hoc pour éclairer les membres des Caisses d'entraide économiques. Dans un éditorial, M. Jacques Forget, directeur de l'hebdomadaire estime que les épargnants doivent être mieux informés avant de participer aux 76 assemblées générales spéciales, qui débutent la semaine prochaine. *Finance* signale aussi que seulement 57% des certificats de dépôts émis par l'Entraide, soit $256.7 millions, étaient assurés par l'assurance-dépôt au 31 décembre dernier.

■ *La Budweiser enivre Labatt*

Les ventes de John Labatt ont progressé de 38% pendant le premier trimestre de 1981 tandis que les profits atteignaient $17.6 millions soit $1.15 par action. L'an dernier au premier trimestre, les profits furent de $12.7 millions ou 91 cents par action. Labatt note le succès de sa bière, notamment la Budweiser, tandis que sa division agro-alimentaire s'est aussi améliorée.

■ *Triste record*

Les prix à la consommation continueront d'augmenter plus vite au Canada qu'aux États-Unis, estime la *Revue des Affaires*, publiée par la Banque de Montréal. Le taux d'inflation américain est actuellement trois points en-dessous du taux canadien et, même s'ils convergeront à long terme, cela pourra prendre du temps. Les hausses sont surtout importantes dans le pétrole, le logement et l'alimentation au Canada. Dans ce dernier secteur, la hausse a été de 5.5% aux États-Unis contre 11% au Canada, de décembre à juin 81.

■ *En raccourci*

L'indice des **prix de gros** américain n'a progressé que de 0.3% en août... La comapgnie **IAC** annonce des profits de $1.6 million, soit 8 cents l'action... La Société des pétroles **CDC** fera une offre publique aux actionnaires minoritaires pour acheter toutes les actions de la compagnie Aquitaine du Canada, à $74 l'action... Baisse du bénéfice net d'exploitation du **National Trust** même si le revenu brut augmente de 18%... En un an, le taux de chômage a progressé de 3.5% en **France... Husky Oil**, filiale à 68% de Nova, veut vendre sa filiale américaine Husky Oil Cy... Le député de Portneuf, M. Michel Pagé, demande de surseoir à la fermeture de **La Laiterie de chez-nous**, fermée hier soir... **Okanagan Helicopters** a fait une perte de $1.2 million au premier semestre, soit $1.42 par action... Entente à la succursale **Banque de Commerce** à East Angus, après 16 mois de lock-out... Un mouvement kibboutz prend une participation majoritaire dans une banque américaine non-identifiée... Les **tarifs aériens** entre la Grande-Bretagne et les États-Unis augmenteront de 5 à 20%.

Marie-Agnès Thellier

En matière d'efficacité énergétique, consultez un expert!

Le prix élevé de l'énergie a modifié les priorités et a changé les habitudes de consommation.

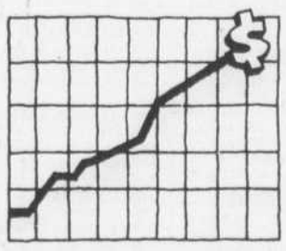

Aujourd'hui, on achète une maison un peu comme on fait l'achat d'une voiture: on tient compte de la consommation et du rendement qu'elle fournit.

Certaines habitations sont plus économiques que d'autres. En effet, elles ont été conçues de façon à consommer le moins possible d'énergie, en ce qui a trait au chauffage, au chauffe-eau, à l'éclairage et aux appareils électroménagers.

Ces maisons ont été construites selon les recommandations du Programme d'efficacité énergétique mis de l'avant par la Ligue de l'Électricité du Québec.

Ce sont des maisons certifiées ℰ.

Elles sont construites par des entrepreneurs accrédités auprès de la Ligue de l'Électricité du Québec, formés pour construire des maisons plus économiques.

Venez rencontrer un entrepreneur accrédité;

Entrepreneur accrédité ℰ Ligue de l'Électricité du Québec

Il est facile à reconnaître: il arbore un label officiel qui témoigne de sa compétence.

Venez parler d'économies d'énergie et de rendement énergétique avec:

Giovanni D'Allessio de Gidal Construction Inc., téléphone: 334-3040. La maison-témoin construite par Gidal Construction est située au 2870, rue Métivier à Ville Saint-Laurent.

En matière d'efficacité énergétique: c'est un expert!

Ligue de l'Électricité du Québec

Donnons-leur une maison... comme tout le monde!

L'objectif de la campagne est de procurer un lieu d'hébergement aux adolescentes à leur sortie de centres d'accueil.

Comment?
Par l'acquisition de logements convertis à cet effet.

Vu l'urgence de la situation, nous comptons sur votre contribution.

Envoyez vos dons à l'ordre de
la Campagne de financement de la Corporation Villa Notre-Dame de Grâce.
4434, boul. Décarie, Montréal, Québec H4A 3P2 Tél. 489-6868

Nom:

Adresse:

Code Postal:

Montant envoyé: $

Tous les dons étant déductibles d'impôt, un reçu vous sera envoyé à cet effet.

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-12-099622-809. MARIE-ANGE PHILIPPEAUX, PARTIE DEMANDERESSE. MAX GEORGES LOUIS, PARTIE DÉFENDERESSE. PRENEZ AVIS que le 16 septembre 1981 à 10:00 heures Au 2123 Goyer, à Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAX GEORGES LOUIS saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Zénith 26" meuble, 1 set de salon 2 morceaux en velour gold, 1 table de salon style moderne ronde, 1 stéréo meuble de marque Zénith et acc., 1 etagère en bois, 1 lot de livres assortis, 5 statuettes en plâtre assorties, ET AUTRES BIENS MEUBLES. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: CHARLES PAQUETTE, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal le 2 septembre 1981.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-020887-780. GISÈLE PLANTE, PARTIE DEMANDERESSE. RICHARD DÉSY, PARTIE DÉFENDERESSE. PRENEZ AVIS que le 16 septembre 1981 à 11:00 heures au 5557 Cadillac, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD DÉSY saisis en cette cause, consistant en: 1 radio portatif Alphasonic, 1 téléviseur noir et blanc Panasonic, 1 télécouleur console en bois Zénith avec télécommande, 1 sofa 3 places en tissus bleu, 1 causeuse en tissus bleu, 1 fauteuil en tissus bleu, 1 table à café en bois, 1 table de bout en bois carrée, ET AUTRES BIENS MEUBLES. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: HENRI DESCÔTEAUX, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal le 2 septembre 1981.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE BEAUHARNOIS. GREFFE DE LA PAIX. NO: 760-27-000816-81. LA REINE, PARTIE DEMANDERESSE. SÉBASTIANO CASALE, PARTIE DÉFENDERESSE. PRENEZ AVIS que le 16 septembre 1981 à 10:00 heures au 8760 Tolhurst, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SÉBASTIANO CASALE saisis en cette cause, consistant en: 1 divan de salon rouge, 1 bahut foyer en bois, 1 table à café en bois, 1 table de bout en bois, 1 étagère en métal brun, 1 télécouleur meuble Panasonic. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: PAUL RENAUD, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal le 2 septembre 1981.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL. COUR MUNICIPALE NO: 08923010S. VILLE DE MONTRÉAL, PARTIE DEMANDERESSE. LUC NORMANDEAU, PARTIE DÉFENDERESSE. PRENEZ AVIS que le 17 septembre 1981 à 15:00 heures, au 684 Hibernia, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LUC NORMANDEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle Admiral, 1 set de salon 4 morceaux, 1 table de salon. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: CAROL PAUZÉ, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal le 2 septembre 1981.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL. COUR MUNICIPALE NO: EV21/81. CITÉ DE LASALLE, PARTIE DEMANDERESSE. WINNIFRED CLAYTON, PARTIE DÉFENDERESSE. PRENEZ AVIS que le 16 septembre 1981 à 11:00 heures, au 406 Tremblay, à LaSalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WINNIFRED CLAYTON saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 4 morceaux en matériel, 1 bibliothèque en bois, 3 tables de salon, 2 lampes de salon, 1 table de billard et acc., 1 télécouleur portatif Westinghouse. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: CAROL PAUZÉ, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal le 2 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-046240-80-5 J.B. LAVERDURE INC. Partie demanderesse. —vs— ASHOK KUMAR OHRI. Partie défenderesse. Le 16 septembre 1981 à 12:00 heures au 2880 Barclay Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ASHOK KUMAR OHRI saisis en cette cause, consistant en: 1 hacheuse de marque CSA, 1 balance digitale ES 1 électronic de marque MK111, 1 caisse enregistreuse de marque SENATOR. Conditions: ARGENT CONPTANT. PIERRE TARDY, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. No: T-4015-81 LOI IMPÔT SUR LE REVENU Partie demanderesse —vs— PHOTOGRAVURE CANADA LTÉE, Partie défenderesse. Le 18 septembre 1981 à 12:00 heures au 4255, rue Coutrai Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PHOTOGRAVURE CANADA LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil COLORMASTER, 1 compresseur de marque DOERR, 1 appareil de photographie de marque BROWN COMMODORE. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-029644-79-1 ROGER LAVERDURE INC. Partie demanderesse —vs—PÂTISSERIE NATURELLE NIZARD LTÉE Partie défenderesse. Le 18 septembre 1981 à 10:00 heures au 4499 Westpark Pierrefonds district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PÂTISSERIE NATURELLE NIZARD LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 3 réfrigérateurs de marque METROPOLITAINE, 1 balance de marque HOBART, 1 machine à couper les viandes froides de marque TOLEDO. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN GRAVEL, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 2ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE No: 500-05-017810-78-7 CLAUDE LECLAIR, Partie demanderesse —vs— JEAN GUY PLANTE Partie défenderesse. Le 16 septembre 1981 à 10:00 heures au 4001 est, Crémazie, app. 700 Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JEAN GUY PLANTE saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois, 1 bahut en bois, 1 table de coin. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 2ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-011750-81-2 CO. DE LA BAIE D'HUDSON LTÉE, Partie demanderesse —vs— CHRISTIAN CROZET, Partie défenderesse. Le 16 septembre 1981 à 14:00 heures au 276 Hugo St. Eustache district de Terrebonne seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CHRISTIAN CROZET saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile no série 1FABP27D5BG111 de marque FORD GRANATA, 1 automobile no série VL29C5B122932 de marque PLYMOUTH DUSTER, 1 T.V. couleur cabinet de marque GRANADA. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHARLES LORTIE, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 2ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-004740-81-5 BERTRAND MATHIEU LTÉE, Partie demanderesse, —vs— PUBLIPRO INC., Partie défenderesse. Le 15 septembre 1981 à 10:00 heures, au 199, rue Curé Labelle Ste-Rose, Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PUBLIPRO INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion no série 500-359 de marque EUCLID. Conditions ARGENT COMPTANT. GASPARD GRANATA, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 2ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE No: 500-02-046240-80-5, J.B. LAVERDURE INC. Partie demanderesse —vs— ASHOK KUMAR OHRI. Partie défenderesse. Le 16 septembre 1981 à 12:00 heures au 4770 Van Horne et 2880 Barclay, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ASHOK KUMAR OHRI saisis en cette cause, consistant en: 1 hacheuse de marque CSA, 1 balance digitale ES1 electronic de marque MK111, 1 caisse enregistreuse de marque SENATOR. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 2ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX, No: 500-27-020274-80-1. LA REINE Partie demanderesse —vs— MODES MURA FASHIONS INC. Partie défenderesse. Le 18 septembre 1981 à 11:30 heures au 3333 Crémazie, est, app. 304 Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MODES MURA FASHIONS INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 radio-télévision de marque PANASONIC, 1 machine à chèque de marque PAYMASTER, 1 calculatrice de marque CANNON. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 2ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No: 500-02-037379-80-2 ANDRÉ GENDRON INC. Partie demanderesse —vs— F. LOUIS VINCENT, Partie défenderesse. Le 18 septembre 1981 à 12:00 heures au 4024 Ste. Catherine ouest Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de F. LOUIS VINCENT saisis en cette cause, consistant en: 2 réfrigérateurs de marque WOODS, 2 fourneaux micro-ondes de marque TOSHIBA, 1 fourneau de marque GARLAND. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 2ième jour de septembre 1981.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT D'IBERVILLE. COUR PROVINCIALE. NO: 755-02-000305-818. SERVICE DE REMORQUES INTERMUNICIPAL INC., PARTIE DEMANDERESSE. CLAUDE POIRIER, PARTIE DÉFENDERESSE. PRENEZ AVIS que le 16 septembre 1981 à 11:30 heures, au: 1082 Melrose, à Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE POIRIER saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif Électrohome avec base, 1 set de salon 2 morceaux, 1 fauteuil en cuirette brune, 2 tables de salon. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: ALAIN RIOUX' huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal le 2 septembre 1981.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT D'IBERVILLE. COUR PROVINCIALE. NO: 755-02-000305-818. SERVICE DE REMORQUES INTERMUNICIPAL INC., PARTIE DEMANDERESSE. CLAUDE POIRIER, PARTIE DÉFENDERESSE. PRENEZ AVIS que le 16 septembre à 11:30 heures, au 1290 Ste-Élizabeth, à Laprairie, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE POIRIER saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Chevelle Malibu Classic 2 portes, de couleur rouge imm. 459L925 Qué. 79 accidenté à l'arrière droit et à l'avant gauche. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: REYNALD BRIAND, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal le 2 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-032519-816. Équipement garanti de buanderie inc., demanderesse -vs- Celestino Branco défendeur. Le 16 septembre 1981, à 13.00 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 3698 rue St-Laurent en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: plusieurs meubles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Jean Caron, huissier, 288-4511. Montréal, 5 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-014959-816. Huile Richelieu Inc demanderesse -vs- Guy Poulin défendeur. Le 15 septembre 1981, à 10.00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 10905 rue L'Archevêque en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv portatif couleur RCA, 1 sécheuse Roy vert. Conditions: ARGENT COMPTANT. Michel Fiset, huissier, 2884511. Montréal, 5 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-039190-801. Petroles Crevier Inc. demanderesse -vs- Bernard Gaudreault défendeur. Le 15 septembre 1981, à 10.00 de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 2025 rue Themins en la cité Ville St-Laurent district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Chevrolet 1971 (camion) réservoir de 2000 gallons. Conditions: ARGENT COMPTANT. Gilles Malo, huissier, 288-4511. Montréal, 5 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-010332-813. Fabrigear Limitée demanderesse -vs- Profilex Revêtements Inc. défenderesse. Le 17 septembre 1981, à 11.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1812 rue de la Victoire en la cité Chomedey district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre Rivard, huissier, 288-4511. Montréal, 5 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-036444-805. Compagnie T Eaton Ltée demanderesse -vs- Nick Vassilaidis défendeur et Favori Restaurant tierce saisie. Le 16 septembre 1981, à 13.00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la tierce saisie, au No 481 ouest, rue Ste-Catherine en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 20 chaises en bois cuirette rouge, 17 tables en bois base en fer, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Michel Kohlhuber huissier, 288-4511. Montréal, 5 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 705-02-000751-818 Réjean Perreault demandeur -vs- Dame Réal Bernier défenderesse. Le 16 septembre 1981, à 12 heures (midi) au domicile de la défenderesse au No 967 rue Vanier en la cité St-Vincent-de-Paul district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisie en cette cause, consistant en: 1 T.V. Quasar & acc. 1 fauteuil beige, 1 set de salon fleuri noir et brun 3 morceaux. Effets mobiliers (etc). Conditions: ARGENT COMPTANT. Gaëtan Roy, huissier, 879-1007. Montréal, le 3 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-008,436-741. Harding Carpets (Québec) Ltd. partie demanderesse -vs- Jules D'Amphousse (Couvres planchers Berthierville) partie défenderesse. Le 15 septembre 1961, à 10 heures de l'avant-midi au domicile et place d'affaires du défendeur au No 370 rue Crémazie en la cité Berthierville district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: un camion Dodge de couleur bleue, 1 T.V. couleur Admiral, 1 lave-vaisselle Maytag. Effets mobiliers (etc.). Conditions: ARGENT COMPTANT. GAËTAN ROY, huissier (879-1007). Montréal, le 3 septembre 1981

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-010222-816. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, PARTIE DEMANDERESSE. AGENCE DE COMMERCIALISATION EURO-QUÉBEC LTÉE, PARTIE DÉFENDERESSE. PRENEZ AVIS que le 17 septembre 1981 à 13:00 heures, au 517 Bonsecours, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de AGENCE DE COMMERCIALISATION EURO-QUÉBEC LTÉE saisis en cette cause, consistant en: environ 200 boites de cigares de Belgique, 1 humidificateur Air King, 18 filières classeurs empilables, 1 tiroir en métal vert, 1 classeur filière 2 tiroirs Éconex, 1 bureau en métal avec table pour dactylo, 1 bureau en bois 6 tiroirs. ET AUTRES BIENS MEUBLES. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: YVES LEFEBVRE, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal le 2 septembre 1981.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL. COUR MUNICIPALE NO: EV244/80. CITÉ DE LASALLE, PARTIE DEMANDERESSE. RENÉ LAURENDEAU, PARTIE DÉFENDERESSE. PRENEZ AVIS que le 16 septembre 1981 à 14:00 heures, au 1981 Denonville #3, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RENÉ LAURENDEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur console Zénith et acc., 1 set de salon 2 morceaux, 1 cassette Tape Deck Ken Tech, 1 récepteur AM FM stéréo Sansui, 2 haut-parleurs, 1 table tournante Technics, 2 tables de salon, 1 bibliothèque en bois. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: CAROL PAUZÉ, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal le 2 septembre 1981.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-033311-817. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, PARTIE DEMANDERESSE. LA FROMAGERIE DE LA PLAZA LTÉE, PARTIE DÉFENDERESSE. PRENEZ AVIS que le 16 septembre 1981 à 11:00 heures, au 1500 Atwater Altitude 1 division 37, à Westmount, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LA FROMAGERIE DE LA PLAZA LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse, 1 réfrigérateur Hussman 4 portes vitrées compresseur et acc., 1 slicer Globe, 1 réfrigérateur 12' Hussman 8 portes vitrées compresseur, 1 balance électronique Hobart, 1 moulin à café électrique, 1 balance manuelle Hobart, ET AUTRES BIENS MEUBLES. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: YVES LEFEBVRE, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal le 2 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-004516-819, BUMEDA LTÉE, demanderesse —vs— LES ENTREPRISES DISPEO INC. défenderesse. Le 16 septembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 4058 rue Parthenais en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Camionnet Pord, F 472-396 (que 1981), Équipement de bureau, clavigraphe — calculatrice — Ciments — classeur — Photocopieuse Scott et als. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier, 849-6659. Montréal, 3 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-021458-810. RICHLER AUTOMOTIVE CORPORATION ET RICHLER TRUCK CENTER INC., demanderesse —vs— SACCHETTI EXCAVATION LTD., défenderesse. Le 16 septembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 5900 rue St-Jacques ouest, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Équipement bureau, clavigraphe Olivetti, cabinets, chaises calculatrice, Apeco photocopieuse, 1 Camion Ford type 8000 - 10 roues & acc., Licence F 401 892 (que. 1981), 1 Carterpiller Bulldozer série no.: 28124, 1 G.M. Camion Lic. F299-707 et Caterpillar loader. Conditions: ARGENT COMPTANT, A. SELINGER, huissier (849-6659. Montréal, 3 sept. 1981.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL. NO: 500-02-008981-800. DINER'S CLUB INC., PARTIE DEMANDERESSE. ROGER SASSON & AL, PARTIE DÉFENDERESSE. VOYAGE CLUB EXPRESS ENR. (TIERCE SAISIE. PRENEZ AVIS que le 16 septembre 1981 à 12:00 heures, au 1117 Ste-Catherine ouest #417, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VOYAGE CLUB EXPRESS ENR. saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois avec retour dactylo, 1 fauteuil sur roulettes en cuirette noire, 1 coffre fort en métal de marque Dominion, 2 chaises en métal et tissus jaune, 1 aofa 3 places en bois et tissus bleu, 1 calculatrice Cannon, 1 sofa 3 places en tissus rouge, 1 classeur filière 4 tiroirs en métal beige, ET AUTRES BIENS MEUBLES. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: YVES LEFEBVRE, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal le 2 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, Greffe de la Paix, District de Montréal, No: 500-27-010028-80-3, LA REINE, partie demanderesse — vs — REST. LA COMTESSE 1972 INC, partie défenderesse. Le 17 septembre 1981 à 11:00, au 1600 le Corbusier LAVAL district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de REST. LA COMTESSE 1972 INC saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à chèque de marque PAYMASTER, 1 caisse enregistreuse de marque NATIONAL, 1 calculatrice 570 de marque MONROE. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: ANDRE ROY, huissier 288-0211, Montréal, ce 2ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, Cour Provinciale, District de Québec, No: 200-02-003947-81-1, BELLECHASSE TRANSPORT INC., partie demanderesse — vs — TORONTO MONTREAL EXPRESS LTD., partie défenderesse. Le 7 septembre 1981 à 11:00 heures. Au 0160 Jean Milot LASALLE district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de TORONTO MONTREAL EXPRESS LTD saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice no série 814010 de marque CANNON, 1 table de travail en bois, 1 air climatisé modèle 425 de marque GSW. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier 288-0211. Montréal, ce 2ième jour de septembre 1981.

CANADA, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, No: 500-02-006956-81-2, ANDRE ET JACQUES DESJARDINS, partie demanderesse — vs — ANDRE KLEIN, partie défenderesse. Le 17 septembre 1981 à 11:00 heures. Au 101 Victoria POINTE CLAIRE district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANDRE KLEIN saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque MILOVAC, 1 set de salon 3 morceaux, 1 T.V. couleur portative de marque SHARP LINGTRON. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDIF, huissier 288-0211. Montréal, ce 2ième jour de septembre 1981.

CANADA, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, No: 500-02-003284-80-4, ROYAL LANDSCAPING INC. partie demanderesse — vs — RAYMOND ROY, partie défenderesse. Le 16 septembre 1981 à 13:00 heures. Au 99 p.l. Charlemoyne, app. 2504 LONGUEUIL district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RAYMOND ROY saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur console de marque ELECTROHOME, 1 T.V. couleur portative de marque ZENITH, 1 stéréo console. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: ROBERT HAINAULT, huissier 288-0211. Montréal, ce 2ième jour de septembre 1981.

CANADA, Province de Québec, COUR SUPÉRIEURE, District de Montréal, No: 500-05-006749-81-4, BENNY IACAMPO, partie demanderesse — vs — VENEZIA CHOCOLATE LTD, partie défenderesse. Le 17 septembre à 11:00 heures. Au 8810 Champ D'Eau, ANJOU, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de VENEZIA CHOCOLATE LTD saisis en cette cause, consistant en: 1 mélangeur no série 76041 de marque WC SMITH & SONS, 1 vibrateur de chocolat, 1 dazin no série 4510 de type 60-A. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: RICHARD FONTAINE, huissier 288-0211. Montréal, ce 2ième jour de septembre 1981

CANADA, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, No: 500-02-019354-81-5, PEINTURES PROLUX PAINTS INC, partie demanderesse — vs — CLAUDE JOSEPH, partie défenderesse. Le 16 septembre 1981 à 10:00 heures. Au 2477 Villiers LONGUEUIL district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CLAUDE JOSEPH saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur console, 1 vaisselier, 1 sofa 3 places. CONDITONS: ARGENT COMPTANT. Information: ROBERT HAINAULT, huissier 288-0211. Montréal, ce 2ième jour de septembre 1981.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-034387-816. ALEX WEINBERGER, PARTIE DEMANDERESSE. BEN GASOIROWSKI, PARTIE DÉFENDERESSE. PRENEZ AVIS que le 17 septembre 1981 à 10:00 heures, au 1540 Summerhill #106, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BEN GASOIROWSKI saisis en cette cause, consistant en: 1 receveur AM FM stéréo Nikki, 1 table tournante Garrard, 1 stéréo cassette Deck, 2 enceintes acoustiques, 1 télécouleur Zénith avec télécommande Jerrold, 1 meuble de support pour système de son, 1 sofa 3 places en tissus bleu, 1 table à café en bois et marbre, ET AUTRES BIENS MEUBLES. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: YVES LEFEBVRE, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal le 3 septembre 1981.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-036940-794. SAMIR BOULOS, PARTIE DEMANDERESSE. CHARLES DURANCEAU LTÉE, VILLE DE MONTRÉAL, PARTIE DÉFENDERESSE. PRENEZ AVIS que le 17 septembre 1981 à 11:30 heures, au 2175 Scott, à St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SAMIR BOULOS saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 3 morceaux orange en velour, 1 fauteuil bleu et vert, 1 chaise en velour beige, 1 tapis de Turquie rouge, 1 table à café en bois, 1 table à panneaux en bois, 1 lampe sur pied avec table. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: PAUL RENAUD,huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal le 3 septembre 1981.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-007588-812. YVES FOURNIER, PARTIE DEMANDERESSE. LORENZO LÉVESQUE, PARTIE DÉFENDERESSE. PRENEZ AVIS que le 17 septembre 1981 à 11:00 heures, au 1578 Hébert, à LaSalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LORENZO LÉVESQUE ET PIERRETTE LÉVESQUE saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Quasar sur pied, 1 set de salon 3 morceaux, 1 bibliothèque 3 sections, 2 tables de salon en bois, 1 lampe sur table, 1 enregistreur à bobines Uniphase TC-280, 1 système de son Juliette et 2 haut-parleurs, 1 guitare sèche Tempo avec étui, 1 climatiseur Fedder, 1 polisseuse Électrolux et acc. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: CAROL PAUZÉ, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007).

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-007588-812. YVES FOURNIER, PARTIE DEMANDERESSE. LORENZO LÉVESQUE, PIERRETTE LÉVESQUE. PARTIE DÉFENDERESSE. PRENEZ AVIS que le 17 septembre 1981 à 10:00 heures, au 7696 Champlain, à LaSalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LORENZO LÉVESQUE ET PIERRETTE LÉVESQUE saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Oldsmobile 1977 imm. 156L512 Qué. 81 de couleur blanche et rouge. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: CAROL PAUZÉ, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal le 3 septembre 1981

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL. GREFFE DE LA PAIX: NO: 500-27-018464-802 — 500-27-010154-807. LA REINE, PARTIE DEMANDERESSE. LA VIEILLE FRANCE INC., PARTIE DÉFENDERESSE. PRENEZ AVIS que le 17 septembre 1981 à 14:00 heures, au 52 St-Jacques, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LA VIEILLE FRANCE INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur 4 portes Foster, compresseur et acc., 1 four avec plaque chauffante Garland, 1 poêle 4 ronds avec four Garland, 1 friteuse double Moffat, 1 table de coupe, 1 table réchaud et acc., 1 réfrigérateur horizontal 2 portes avec dessus en bois, ET AUTRES BIENS MEUBLES. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: YVES LEFEBRE, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal le 2 septembre 1981.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-015811-800. CARTIER CHEMICALS LTD, PARTIE DEMANDERESSE. ALEX BODNER, PARTIE DÉFENDERESSE. PRENEZ AVIS que le 17 septembre 1981 à 13:00 heures, au 2642 Préfontaine, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALEX BODNER saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Zénith, 1 laveuse Admiral, 1 sécheuse Baycrest, 1 sofa en cuirette brune, 1 sofa en tissus à motifs fleuris, 1 table de bout en bois 2 tiroirs, 1 table de bout en bois 1 tiroir, 2 sofas, 1 table à café ronde, 1 lampe sur pied. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: HENRI DESCÔTEAUX, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 2 septembre 1981.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE ST-HYACINTHE. COUR SUPÉRIEURE. NO: 750-05-000277-81. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, PARTIE DEMANDERESSE. RESTAURANT LUCIEN LANGLOIS INC., PARTIE DÉFENDERESSE. PRENEZ AVIS que le 17 septembre 1981 à 12:00 heures, au 1219 Notre-Dame, à St-Césaire, district de St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RESTAURANT LUCIEN LANGLOIS INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 four à pizza Moffat à 2 portes avec acc., 1 réfrigérateur de marque Roy blanc 2 portes, 2 friteuses MKE en stainless,

AVIS PUBLICS

Prenez avis que M. Lucien Desbiens domicilié au Rang Ste-Madeleine, Pointe Au Pic, détenteur du permis Q-506702, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial (additif), afin d'effectuer le transport de bois en longueur, dans la région 09, pour le compte de la cie; Reed Paper Ltée. Ce permis est pour une durée de 120 jours. Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
Poste d'affectation de la région 03 Inc.
1ère publication: 3 septembre 1981
2ème publication: 4 septembre 1981
3ème publication: 5 septembre 1981

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No.: 500-05-005522-816

GROUPE METRO-RICHELIEU INC.,
Demanderesse,
-vs-
FÉLIX VANCOL, CAMILLE VANCOL, DANIELLE VANCOL,
Défendeurs.

IL EST ENJOINT aux défendeurs, FÉLIX VANCOL et DANIELLE VANCOL, à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration a été laissée pour eux au protonotaire de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 28 août 1981
(s) RONALD CHASSÉ
Protonotaire adjoint
Mes OGILVY, RENAULT
Procureurs de la demanderesse

Prenez avis que Francha Transport Inc. (M-304712) et les Transports Inter-Cité Ltée (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission de Transports du Québec une requête pour permis spécial d'une durée de 364 jours afin d'autoriser Francha Transport Inc. à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe et ce en vertu des clauses détenues au permis M-300001 du roulier.
Demande est aussi faite par le roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Les requérantes-conjointes prient la Commission que la présente devienne exécutoire à la date de la décision portant sur l'affaire en instance.
Tout intéressé peut s'opposer en introduisant une opposition à cette fin devant la Commission dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.
LES TRANSPORTS INTER-CITÉ LTÉE
GILBERT G. BÉRIAULT
Première publication le 3 septembre 1981
Deuxième publication le 4 septembre 1981
Troisième publication le 5 septembre 1981

PRENEZ AVIS que la requérante-cédante, TRANSPORT FERNAND GAGNON LTÉE, 396 rue Dequen, St-Gédéon, Lac St-Jean Est, P.Q. s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisée à transférer à la requérante-cessionnaire 108259 CANADA LTÉE, Alma, Lac St-Jean, P.Q. tous les systèmes et moyens de transport de même que le permis Q-301661 qu'elle détient de la Commission des Transports du Québec.
Vos requérantes demandent de plus l'application de l'article 2.58.1 du règlement 2 afin que ladite décision puisse être exécutoire immédiatement.
1ère publication: 3 septembre 1981
2ème publication: 4 septembre 1981
3ème publication: 5 septembre 1981
Toute personne désirant porter opposition à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la troisième publication de cet avis à la Commission des Transports du Québec au 585 Boul. Charest est Québec, P.Q.
ME MARC M. DELAGE, procureur
ST-HILAIRE, DE BLOIS & ASSOCIÉS
220 Grande-Allée est suite 850
Québec, PQ. G1R 2J1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No.: 500-12-108263-819

MAGDOLNA KOVACS
Requérant(e)
-vs-
LOUIS PAAR
Intimé(e)

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé(e) LOUIS PAAR est par la présente requis(e) de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la division des divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant(e) procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce, qu'il sollicite contre vous.
Saint-Laurent, 31 août 1981
DES COTEAUX, JARRY & HÉBERT
Avocats de la partie requérante
790 boul. Laurentien, #202
Saint-Laurent, P.Q.
H4M 2M6

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE
SÉPARATION

No: 500-04-003451-813

DAME CLAIRE SAVARD,
demanderesse
-vs-
ANTONIO GAUVREAU
défendeur

AVIS
Il est ordonné au défendeur, ANTONIO GAUVREAU, de comparaître au Greffe de cette Cour dans un délai de trente jours, (30) suivant la publication de la présente ordonnance.
Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greff, à l'intention du défendeur.
Montréal, le 2 septembre 1981.
DOMINIQUE DI BERNARDO
Protonotaire-adjoint
Mtre HENRI CREPEAU, c.r.
3844 est, rue Rachel
Montréal, P.Q.
H1X 1Y9
Procureur de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

NO: 500-43-000684-81

ORDONNANCE D'ASSIGNATION
ET DE SIGNIFICATION
PAR AVIS PUBLIC
(art. 139 c.p.c.)

A Monsieur Gilles Lafond
Considérant la demande formulée par requête en date du 11 août 1981 la Cour ordonne à l'intimé de comparaître au greffe du Tribunal de la Jeunesse, 410 est, rue Bellechasse, Montréal dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informé, sous réserve des restrictions légales prescrites, de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisi concernant l'adoption de Marie Élaine Claudia Brigitte LAFOND, née le 12 septembre 1981, et pour y donner ou refuser son consentement. A défaut par lui de ce faire, le Tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis.
Lucille Rouiller
Le Greffier-adjoint

Avis public est donné que le dix septième jour de septembre mil neuf cent quatre vingt-un (1981) à quatre heures trente minutes (4h30 p.m.) de l'après-midi à 189, boulevard Hymus, suite 502, à Pointe-Claire, la propriété suivante sera vendue par encan public au plus haut et dernier enchérisseur par Louis Bouchard, Notaire, comme commis, le tout tel qu'il appert par le Jugement rendu par la Cour Supérieure pour le District de Montréal, le dix-huit (18) août mil neuf cent quatre vingt-un (1981), dossier 500-14-001845-791 (Département des Curatelles), et relativement à Dame Angelina Graceffa-Colina, curatrice de son époux absent, Guiseppe Colina, à savoir:

DÉSIGNATION:
Un emplacement ayant front sur la rue Courval en la ville de Kirkland; COMPOSÉ du lot numéro DEUX CENT QUINZE de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT TRENTE HUIT (138-215) aux plans et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Pointe-Claire, division d'enregistrement de Montréal,
Avec maison y érigée portant le numéro 18 de ladite rue Courval.
La mise à prix ayant été fixée par ledit jugement à cent vingt-neuf mille dollars ($129,000.00) payable soit au comptant soit en assumant l'hypothèque existant et balance comptant.
Pour les conditions de vente, s'adresser au bureau du notaire soussigné au 582, 90e avenue à LaSalle, Qué.
Montréal, le 31e jour d'août 1981.
LOUIS BOUCHARD,
Notaire

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1981 à la Banque de Commerce Canadienne Impériale de toutes dettes présentes et futures, payables à Deyoung Holdings Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, Québec, le 28 août 1981 sous le numéro 3205649. Le 1er septembre 1981. Banque de Commerce Canadienne Impériale.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 30 juin 1981 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Service Rapide Nic-Nac Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 17ème jour de juillet 1981, sous le numéro 3195246. Ce 31ème jour de août 1981. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)

No.: 500-04-004586-807

DAME PATRICIA BENARROCH,
Demandeur (esse)
-vs-
DOMINIQUE BRAIDA,
Défendeur (esse)

PAR ORDRE DE LA COUR
Le (la) Défendeur (esse) DOMINIQUE BRAIDA est par les présentes requis/e de comparaître dans un délai de trente jours (30) à compter de la publication d'une ordonnance à paraître une fois: en français dans un journal de langue française soit: LE DEVOIR. Une copie du Bref et de la Déclaration a été laissée au Greffe à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre Comparution ou Contestation dans les délais susdits, le/la Demandeur (esse) procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement en séparation de corps accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il/elle sollicite contre vous.
Montréal, le 1er septembre 1981
ARMAND BEAULIEU
Protonotaire-adjoint
LAROCHE BOYANER & SEPINWALL
6655 Côte-des-Neiges
Suite 405
Montréal, Québec
Tél.: 731-3234

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT JUDICIAIRE D'IBERVILLE

COUR SUPÉRIEURE

No.: 755-05-000251-80

CAISSE POPULAIRE ST-CONSTANT,
Partie demanderesse,
-c-
MICHEL BISCOTT ET ALS.,
Partie défenderesse,

AVIS DE VENTE D'ACTIONS
Avis est donné que le 8 octobre 1981 à 14:00 heures au 511 Place d'Armes suite 801 à Montréal, seront vendus par autorité de Justice les actions détenus par le défendeur Michel Biscotti dans "Brasserie du Buffle Inc." maintenant nommé "Le Buffle Bar Salon Inc.".
a) Une action ordinaire dans Brasserie du Buffle Inc. portant le certificat numéro deux émis en faveur de Michel Biscotti en date du 26 novembre 1974 et nommé depuis le 12 mars 1980 "Le Buffle Bar Salon Inc.".
b) Trente-huit actions ordinaires dans "Brasserie du Buffle Inc." portant le certificat numéro cinq émis en faveur de Michel Biscotti en date du 26 novembre 1974 et nommé depuis le 12 mars 1980 "Le Buffle Bar Salon Inc.".
Cette vente s'effectuera conformément aux conditions et restrictions auxquelles le transfert des actions est assujetti.
CONDITIONS: Paiement comptant immédiatement lors de la vente.
YVES LEFEBVRE
Huissier instrumentaire
284-1007
DE L'ÉTUDE Paquette, Rocheleu
Dion, Grenier & Associés
511, Place d'Armes #800
MONTRÉAL (Québec)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

500-05-005325-806

BANQUE NATIONALE DU CANADA
partie demanderesse
PLACEMENTS LES CENTS ASSOCIÉS INC.
partie défenderesse
-et-
LÉVESQUE, & BEAUBIEN INC.
tierce-saisie

Le 6-10-81 à 10:00 heures
Au bureau des courtiers LÉVESQUE & BEAUBIEN, 360 rue St-Jacques ouest, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PLACEMENTS LES CENTS ASSOCIÉS INC., saisis en cette cause, consistant en: Toutes les actions de la défenderesse entre les mains de LÉVESQUE & BEAUBIEN INC., dans les compagnies suivantes: Bow Valley Industries Ltd., Cadillac Explorations Ltd., Elks Stores Ltd., Guardian Capital Group. Ltd., Hudsons Bay Cie, Massey Ferguson Ltd.
CONDITIONS: ARGENT COMPTANT, Montréal, ce 2ième jour de septembre 1981.
DANIEL JOBIN, huissier
288-0211
Information:
Linteau, Villeneuve, Miller,
Lortie, Poitevin, Giguère.

Avis est donné par contrat de rétrocession en date du 13 août 1981 enregistré sous le numéro 3202141 à Montréal, le 17 août 1981, La Banque de Nouvelle Ecosse a rétrocédé et retransféré à Infinity-Omega Belts Ltd., Ceintures Infinite-Omega Ltée, tous ses droits, titre et intérêt dans et en vertu d'un Transport Général de Créances fait par Ceintures Infinite-Omega Ltée à La Banque de Nouvelle Ecosse en date du 26 novembre 1980 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 2 décembre 1980 sous le numéro 3130695. Montréal, le 17 août 1981.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-026418-770

JEAN-PIERRE RICARD,
Partie demanderesse,
-c-
NOËL MARTEL, JACQUES DAUDIER, PIERRE DAUPHIN,
Parties défenderesses

PAR ORDRE DE LA COUR
Les défendeurs JACQUES DAUDIER et PIERRE DAUPHIN sont par les présentes requis de comparaître dans un délai d'un mois à compter de la présente publication. Des copies de la déclaration et du bref d'assignation amendé ont été laissées au Greffe de la Cour à leur intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, ce 3 septembre 1981
RONALD CHASSÉ
PROTONOTAIRE-ADJOINT
Me Pilon & Lagacé
Me Jean Lagacé
3303, rue Ontario est
MONTRÉAL (Québec)
H1W 1P5
Tél.: 526-4441

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 13 août 1981, à INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. — SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IMF de toutes dettes, présentes ou futures, payables à INFINITY-OMEGA BELTS LTD. — CEINTURES INFINITE-OMEGA LTÉE a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 17 août 1981 sous le numéro 3202141. Ce 17e jour de août 1981. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. — SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IMF.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
DIVISION DES DIVORCES

NO: 500-12-108170-816

WINSTON ANGEL RAMIREZ,
Requérant
-vs-
ROCIO DEL PILAR ONOFRE SERPA
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR
ROCIO DE PILAR ONOFRE SERPA est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la présente publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces au Palais de Justice à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.
MONTRÉAL, le 25 août 1981.
RONALD CHASSÉ
Reg. Adj. C.S.M.
STEPHEN BLESS
Procureur du Requérant

Commission canadienne des transports — Canadian Transport Commission

REPRISE
D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Comité des Transports par chemin de fer de la Commission Canadienne des Transports reprendra une enquête sur le déraillement d'un train de charbon survenu le 3 décembre 1980 sur la subdivision Fording River de CP Rail, en Colombie-Britannique. L'enquête a débuté à Cranbrook (C.-B.) le 6 janvier 1981 pour entendre les témoignages concernant les causes et circonstances de l'accident.

L'enquête reprendra à 10h de l'avant-midi, le lundi, 21 septembre 1981, dans la salle Pontiac, Phase IV, Place du Portage, Hull (Québec).

Un ordre du jour sera distribué par la Commission avant la reprise de l'enquête.

J. O'Hara, secrétaire
Comité des Transports
par chemin de fer

Canada

MUNICIPALITÉ DE
L'ÎLE DORVAL

C.P. 2266, STN. DORVAL, DORVAL, P.Q. H9S 5J4

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire-Trésorier de la Ville de l'Île Dorval, qu'en vertu d'une résolution du Conseil municipal en date du 17 août 1981, les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'Enchère Publique, à l'Hôtel de Ville, Île Dorval, le 26 septembre 1981 à onze heures l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, ainsi que des intérêts tels qu'indiqués ci-après, plus les frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais aient été payés avant cette date.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus sujets au droit de retrait d'un an.

Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, s'il y a lieu, sujets à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chaque immeuble sera payable immédiatement en monnaie légale.

La Commission Municipale du Québec, a 6 août 1981, autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles.

CADASTRE DE LA PAROISSE DE LACHINE

No du rôle	Nom des propriétaires	No de cadastre	Taxes municipale	Taxes scolaires	Services rendus	Intérêts	Total
0000070	Miss Mary Dowd Mr. Brian Leslie Hatter	1027-271-3	$1453.69	$18.13	$249.40	$494.18	$2215.40
0000580	Mr. C. Huston	1027-231, 232	$324.12	$32.50	$325.00	$230.19	$911.81

Donné à l'Île Dorval, Québec, ce 24ème jour d'août 1981.

J. Saunderson (Mme.)
Secrétaire-Trésorier.

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

APPEL D'OFFRES

Pavage, trottoir et conduit d'éclairage:

Boulevard MAURICE-DUPLESSIS, C/N, des limites est de P-18 à est de 89e Avenue.

Reconstruction de trottoir:

Rue ST-JACQUES, C/S, de la rue Rose-de-Lima à l'avenue Laporte.

La date d'ouverture des plis	■ 16 septembre 1981
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux du	■ Module Voirie ■ Sise au 700 est, rue St-Antoine Suite 250, Tél.: 872-3280
Contre un dépôt remboursable de	■ Maurice-Duplessis ..... 35,00 $ St-Jacques ..... 25,00 $
Sous forme de chèque visé à l'ordre du	■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Égout, drain et conduite d'eau, là où requis

Groupe 47: (Boulevard MAURICE-DUPLESSIS, côté nord, égout combiné et conduite d'eau de la 88ième avenue à un point à l'ouest de la 87ième avenue.
(Boulevard MAURICE-DUPLESSIS, côté sud, drain pluvial d'un point à l'ouest de la terre P-19 à la 88ième avenue.)
(Boulevard MAURICE-DUPLESSIS, côté sud, conduite d'eau principale de 36 pouces, d'un point à l'est de la 89ième avenue à un point à l'ouest de la 87ième avenue.)
(88ième AVENUE, reconstruction de l'égout et de la conduite d'eau, d'un point au sud des voies du C.N. à un point au nord du boulevard Maurice-Duplessis.

La date d'ouverture des plis	■ qui avait été fixée le 9 septembre 1981, est reportée au 16 septembre 1981.
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux du	■ Module Voirie ■ Sise au 700 est, rue St-Antoine, Suite 250. Tél.: 872-3280
Contre un dépôt remboursable de	■ Groupe 47: ..... 50,00 $
Sous forme de chèque visé à l'ordre du	■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 415, Hôtel de Ville, 275 rue Notre-Dame est, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

HÔTEL DE VILLE
LE 5 SEPTEMBRE 1981

Le Greffier,
Marc Boyer, C.R.

Transports Canada — Transport Canada

AVIS PUBLIC
Aéroport de Saint-Hubert

Le ministre des Transports, M. Jean-Luc Pepin, désire annoncer que le **Règlement de zonage de l'aéroport de Saint-Hubert,** C.P. 1977-1616 du 9 juin 1977, a été modifié par le C.P. 1981-463 du 19 février 1981 conformément au pouvoir conféré par l'article 6 de la **Loi sur l'aéronautique,** chapitre A-3, S.R.C. 1970.

La modification vise à remplacer les articles 6 et 7 par un nouvel article 6 imposant une limite à la hauteur de la végétation sur tous les terrains auxquels s'applique le Règlement.

Les droits de toute personne concernée par la modification sont régis par les dispositions des paragraphes (10) 6 et (11) de la **Loi sur l'aéronautique.** Le détail de la nature et de la portée de la modification peut être déterminé par l'examen du document officiel se trouvant à l'un des Bureaux du cadastre suivants: ceux de Laprairie, Chambly et Verchères enregistré respectivement sous les numéro 185826, 579341 et 163302 le 5 juin 1981 ou celui de Montréal enregistré le 8 juin 1981 sous le n° 3180643.

ANNEXE

1. Les articles 6 et 7 du **Règlement de zonage de l'aéroport de St-Hubert** sont abrogés et remplacés par ce qui suit:

"6. Au propriétaire ou à l'occupant d'un terrain, visé par le présent règlement, où la végétation croît au-delà du nouveau des surfaces mentionnées à l'article 5, le Ministre peut ordonner d'enlever l'excédent de végatation."

Canada

Dans l'affaire de la faillite de:
DIANE OUELLETTE, sans emploi
213 rue St-Marc, app 217
St-Eustache, P.Q. J7P 3S4

Des soumissions seront reçues au bureau du syndic soussigné jusqu'au VENDREDI 11 septembre 1981, à onze heures (11:00) de l'avant-midi, pour l'achat de l'actif ci-après mentionné.

1. ACADIAN 1980 (sujet à lien) $4,500.00

INSPECTION DE L'ACTIF

L'actif pourra être inspecté MARDI 8 septembre 1981 de midi (12:00) à six heures (6:00) de l'après-midi, au 1470 ouest St-Charles, Longueuil, P.Q., Garage Durand Texaco.

CONDITION DE VENTE

a) Seules les enveloppes scellées portant la mention "SOUMISSION DIANE OUELLETTE" seront considérées;
b) Seules les soumissions accompagnées d'un chèque visé ou d'un mandat de 20% à titre d'arrhes seront considérées, le solde devenant dû et exigible sur acceptation ou à tels termes acceptables au syndic et aux inspecteurs. Si votre soumission n'est pas acceptée, votre dépôt vous sera retourné par courrier recommandé le jour même;
c) Le syndic et les inspecteurs se réservent le droit de rejeter toutes les soumissions;
d) Les soumissions seront acceptées en assumant que les acquéreurs auront examiné l'actif et aucune garantie sous quelque forme que ce soit ne peut être fournie;
e) Les acquéreurs devront prendre possession de l'actif sur place à leurs propres frais sans aucune responsabilité de la part du syndic et ce dans les trois (3) jours suivant l'acceptation de leur soumission.
f) Toutes taxes découlant de la vente de cet actif seront à la charge de l'acquéreur en plus du prix d'achat;
g) Si pour une raison quelconque le soumissionnaire retire sa soumission avant l'assemblée des inspecteurs ou si sa soumission est acceptée et qu'il n'y donne pas suite, le dépôt sera confisqué à titre de dommages-intérêts;

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes à onze heures (11:00) de l'avant-midi, VENDREDI 11 septembre 1981, au bureau de Maheu Noiseux Inc. - Syndic. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Prière de communiquer avec le soussigné. Daté à Laval, ce 2ième jour de septembre 1981.

Maheu, Noiseux Inc. - Syndic par C.A. Michaud adm.
2, Place Laval, suite 460
Laval, PQ. H7N 5N6
tél.: 384-8650

Maheu Noiseux Inc.
SYNDIC LIQUIDATEUR

BUREAU A OTTAWA MONTRÉAL LAVAL QUÉBEC

AVIS D'INTENTION
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE S.A. (CANADA) INC.

Avis est par les présentes donné que Société Générale S.A. (Canada) Inc., conformément aux dispositions du paragraphe 255 (1) de la Loi sur les banques a l'intention de présenter une demande au ministre des Finances de lui délivrer des lettres patentes sous son sceau la transformant en banque et le projet de lettres patentes se lit comme suit:

"LE MINISTRE DES FINANCES:
À tous ceux qui les présentes verront ou à qui de droit,
SALUT:

CONSIDÉRANT QUE le paragraphe 255 (1) de la Loi sur les banques dispose que le ministre des Finances peut, avec l'autorisation du gouverneur en conseil, par lettres patentes sous son sceau, transformer une institution financière en banque;

CONSIDÉRANT QUE Société Générale S.A. (Canada) Inc. ci-après désignée a présenté une requête, qui a été approuvée par le gouverneur en conseil, sollicitant le ministre des Finances d'octroyer des lettres patentes sous son sceau en vue de sa transformation en banque;

SACHEZ QUE le ministre des Finances, en application de la Loi sur les banques, constitue par les présentes lettres patentes, à compter du... jour de... 1981 en une personne morale sous la raison sociale: Société Générale (Canada), ci-après appelée "la banque";

SACHEZ EN OUTRE qu'il est ordonné et déclaré ce qui suit:

1. Les personnes suivantes seront les premiers administrateurs de la banque:

Léopold E. Jeorger, 6, rue de Bagatelle, Paris, France, citoyen français, directeur général adjoint de Société Générale;

Jean-Michel Le Petit, 87, Summit Crescent, Westmount (Québec), citoyen français, président de Société Générale S.A. (Canada) Inc.;

Jean-Paul Provost, 2130, boulevard Graham, Ville Mont-Royal (Québec), citoyen canadien, président de compagnies;

Ignatius A. McEwan, 72, Dunvegan, Toronto (Ontario), citoyen canadien, avocat;

Michel Rolland, 15, boulevard du Palais, Paris, France, citoyen français, directeur adjoint de la Société Générale; et

Alexis Saint-Guily, 15, avenue Mozart, Paris, France, citoyen français, directeur de Société Générale;

2. Le capital social autorisé de la banque sera de quarante millions de dollars (40 000 000 $), réparti entre les catégories suivantes comprenant chacune des actions dont le nombre et la valeur nominale sont indiqués:

390 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 100 $ chacune; et

100 000 actions privilégiées d'une valeur nominale de 10 $ chacune.

3. Le siège social de la banque est fixé à Montréal (Québec).

4. L'annexe B de la Loi sur les banques est modifiée par l'adjonction de ce qui suit:

Capital social autorisé

Dénomination Sociale	Catégories	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital social autorisé	Siège social de la banque
Société Générale (Canada)	ordinaires	390 000	100 $	40 000 000	Montréal
	privilégiées	100 000	10 $		

5. La banque est réputée avoir eu des registres des dividendes et des gains ainsi que des charges d'intérêt annuelles identiques, pour la période commençant le 29 novembre 1974 et se terminant le jour précédent la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, aux registres des dividendes et des gains ainsi qu'aux charges d'intérêt annuelles de Société Générale S.A. (Canada) Inc.

FAIT sous mon sceau et ma signature à Ottawa, etc."

Veuillez noter que le gouverneur en conseil peut déclarer qu'un montant inférieur à celui indiqué dans les lettres patentes est réputé constituer le capital social autorisé de la banque aux fins de la limite imposée à l'actif national de celle-ci.

FAIT en la ville de Montréal, province de Québec le 20e jour d'août 1981.

DESJARDINS DUCHARME DESJARDINS & BOURQUE
Procureurs de
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE S.A. (CANADA) INC.

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA VILLE DE LAVAL

Garage no 1
2210 Francis Hughes, Chomedey, Laval, Québec

APPEL PUBLIC D'OFFRES

CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE
DURÉE: DEUX ANS

Des soumissions sous enveloppes scellées, portant l'inscription "Soumission" et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 11 heures, le 14 septembre 1981 et ouvertes à 11 heures le même jour.

Toutes les conditions du présent Appel d'Offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de 25 $ pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à la Commission de transport de la Ville de Laval, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 à 16 h. 30 à l'endroit suivant:

C.T.L.
1215, boul. Labelle
Chomedey, Laval
688-6420, poste 218

La garantie de soumission doit être un chèque visé représentant 10% du montant du contrat ou une garantie de soumission pour un montant représentant 50% du montant du contrat.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui ont leur principale place d'affaires à Laval et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau susindiqué sont admises à soumissionner.

La Commission de transport de la Ville de Laval ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Rodrigue Chartrand,
secrétaire

Lachine

Hôtel de ville
1800, boulevard Saint-Joseph
Lachine, Québec
H8S 2N4

(514) 637-4411

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

SOUMISSIONS

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour:

A) Fourniture annuelle des matériaux suivants:

1. Chaux hydratée	(Usines de Filtration)
2. Chlore	(Usines de Filtration)
3. Sulfate d'alumine	(Usines de Filtration)
4. Soude Caustique	(Usines de Filtration)
5. Sel pour rues et trottoirs	(Travaux Publics)
6. Sable pour rues et trottoirs	(Travaux Publics)
7. Peinture de signalisation	(Travaux Publics)

B) Fourniture annuelle des services et équipements suivants:

1. Béliers mécaniques	(Travaux Publics)
2. Conteneurs	(Travaux Publics)
3. Camions: déblaiement neige	(Travaux Publics)

Les soumissions individuelles, séparées, cachetées, adressées au Directeur Général Adjoint (Contrats) et endossées selon chacun des item énumérés, seront reçues au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, 1800, boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici mardi, le 22 septembre 1981, à 12:00 heures (midi).

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à 12:00 heures (midi), le 22 septembre 1981, dans la salle des délibérations du Conseil, 21-18ème avenue, Hôtel de Ville, Ville de Lachine.

On obtiendra les devis et formules de soumission au bureau du Directeur Général Adjoint, André C. Gosselin, i.c. M.Sc.A., à l'Hôtel de Ville, 1800, boulevard St-Joseph, Lachine, moyennant un dépôt de vingt-cinq dollars ($25.00) NON REMBOURSABLE, pour chaque item ci-haut énuméré.

La Ville de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ANDRÉ C. GOSSELIN
Directeur Général Adjoint (Contrats)
Ville de Lachine

LACHINE, LE 2 SEPTEMBRE 1981.

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef, Politique et Administration des marchés, Capitale Nationale, Travaux publics Canada, L'Esplanade Laurier, tour de l'Est, 16e étage, 140, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0M3, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à la même adresse que ci-dessus, numéro de téléphone 992-6433, sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISES

Numéro 04353 — Aménagement pour recherche électronique, édifice no 75, Shirley Bay, Ontario.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des Associations de la construction d'Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.

Date limite: jeudi, le 1er octobre, 1981
Dépôt: $100.00

Numéro 340170 — Réparations majeures (Arche No. 1, partie II), traverse Chaudière, Hull-Ottawa, Québec-Ontario.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des Associations de la construction d'Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.

Date limite: jeudi, le 24 septembre 1981
Dépôt: $50.00

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du Receveur général pour le Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

ANNONCES CLASSÉES / 286-1202

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit nous être signalée immédiatement.

Régulières
Chaque parution coûte $4.50 avec un maximum de 25 mots. Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun. Minimum: deux parutions.

Encadrées
$0.55 la ligne agate. Minimum $8.80. Heure de tombée: 10 heures 30.

Nous acceptons
VISA MasterCard
par téléphone
286-1202
Pour tout autre service
844-3361

■ Ameublements à vendre

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. J.N.O

À VENDRE MOBILIER DE s. à manger style contemporain, tél: 274-6901, entre 18 et 20 h. 8-9-81

SALLE À DINER chêne massif, époque 1900. Coffre chêne 18e siècle, bibliothèque chêne. Chambre à coucher Louis XV. Divers meubles anciens et récents. 738-0346. 14-9-81

■ Antiquités à vendre

ATTENTION
Encan d'antiquités tous les dimanches à 1 heure
Chez Langlois et Frères, 390, Principale, St-Thomas d'Aquin, sortie St-Thomas d'Aquin, comté St-Hyacinthe, beaucoup d'antiquités de toutes sortes, spécialité: meubles en pin venant de tous les coins de la province seront vendus sans réserve. Pour renseignements: **LANGLOIS ET FRÈRES INC, ENCANTEURS BILINGUES LICENCIÉS.**
1-514-796-3695
8-9-81

MOBILIER SALLE À DÎNER, comprenant: table, 5 chaises droites, 1 chaise capitaine, bahut, berceuse, ainsi qu'un mobilier de chambres à coucher comprenant: lit ¾, avec matelas, commode, table de chevet, chaise. Table ovale Victorienne, secrétaire. Argent comptant. Personnes sérieuses. 1-372-3762, Yvan Robitaille. 8-9-81

■ Antiquités à vendre

DÉCAPAGE sur boiseries, portes et fenêtres, etc... Traitement du bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 521-5135 ou 255-8950. J.N.O.

LA BELLE EPOQUE de Rigaud. Service de vaisselle Limoges complet pour 12 avec plats de service. Ouvert samedi et dimanche de 10 h à 17 h. Route 40, sortie 12, Rigaud. 8-9-81

POÊLE 3 ponts 1861, Jacques-Cartier, $3500. Argenterie lot à vendre, etc. 285-3611. Jour: M. Renaud. 8-9-81

TERREBONNE. Belle sélection de meubles québécois en pin, couleurs d'origine. Tables réfectoire, armoires, coffres, pupitres 18e, etc... Ouvert du jeudi au dimanche. 906 rue St-Louis, 471-3728. 8-9-81

ACHETONS antiquités de toutes sortes — Gravures par Louis Icard — tableaux — etc. Claude Morrier, 288-0318 9-9-81

VENTE DE SUCCESSION, tableaux de Ronald Chase, "Nature Morte", 32¾ x 50½, huile et collage sur masonite, $2700. "Triple Portrait", 30 x 40, collage sur carton, $2400. 935-6628, avant 8h a.m., ou après 9h p.m. 8-9-81

■ Appartements à louer

Vieux-Montréal
Condominium de prestige, appartement en coin, une chambre à coucher, poutres apparentes, mur brique, accessoires électriques, etc... Situé à 2 pas du Club de squash du Vieux-Montréal. LIBRE.
284-3030 8/9/81

VIEUX-MONTRÉAL, immeuble historique rénové, complexe résidentiel, app. 1250 p.c., spacieux avec 1 c.c., bien disposé, ensoleillé, foyer, meublé ou non-meublé. 489-7511. M. Napier 8-9-81

VIEUX-MONTRÉAL, grand studio, 1½ pièce, mur brique, ancienne poutres, complètement rénové avec armoires en chêne, cuisinière, réfrigérateur, libre, $420. 878-1213. 9-9-81

NOUVEAU, beau, grand 3½, occupation immédiate, tapis mur à mur, équipé, taxe d'eau payé, piscine, balcon, près centre d'achats. Côte Vertu. 2300 Thimens. #105. 336-0214 8-9-81

SOUS-LOUER, Outremont, septembre et octobre, 4½, ensoleillé, confortable, 279-5412. 8-9-81

VIEUX-MONTRÉAL, condo luxueux, 1300 p.c., équipé, foyer, $800. 844-4174 8-9-81

■ Appartements demandés

CHERCHE 2½ — 3½, Carré St-Louis. 337-2294. 8-9-81

■ Autos/Motos

ROLLS-ROYCE, 79, modèle Sylver Shadow, bourgogne, intérieure tan, court emp., 6000 km., condition salle de montre, pour $85,000. 735-2206. 9-9-81

DODGE MONACO 1978, grise, 4 portes, radiateur et freins neufs, très propre, bonne condition, $2500. Après 17h, 861-4939. 9-9-81

■ Bureaux à louer

BUREAUX POUR PROFESSIONNELS
Près Place Ville-Marie
— Service de réception, téléphoniste, photocopie.
— 5 espaces de 200 à 400 p.c.,
Jean-Guy Décarie, Robert Chareck, Pierre Bergeron, Hubert D'Amours, Robert Chrétien.
866-0315
9/9/81

■ Autos/Motos

PARTICULIER vend Renault 5 GTL 76, condition impeccable, remarquablement entretenue, $3500. 521-5131 demander Marcel. 8-9-81

HONDA 1978, manuelle, station wagon, 72,000 km., $3000. 283-2752, soir: 679-9041. 8-9-81

CAMARO Z28, 1977, 350 po. cu., radio AM-FM, peinture neuve, excellente condition, 40,000 milles, $5500. ou meilleure offre. 739-9596. 8-9-81

PEUGEOT 504 GL, 75 automatique, excellente condition, 73,000 milles, toit ouvrant, radio a.m.-f.m., pneus Michelin. $1900. 733-5166. 8-9-81

LADA 81, 17,000 km, excellente condition, radio a.m./f.m. cassettes, C.B., $4500. Appeler après 6h: 272-4039. 8-9-81

FORD FIESTA 80, blanc, int. rouge, 20,000 km., très propre. 932-3793. 9-9-81

■ Bateaux à vendre

TROJAN, TRI-CABINES, 1977, 36', tout équipé, air conditionné, 335 heures, génératrice. Informations: 382-1393. 7-9-81

■ Bureaux à louer

OUTREMONT
Coin Bernard - Champagneur, 1000 p.c. $500 par mois.
274-2078 - 279-3752
8-9-81

2 BUREAUX À PARTAGER, idéal pour avocats, à deux pas du Palais de Justice, s. de réception, photocopie, secrétariat juridique, déjà établis. Prix irréfutable. 842-6610. 10-9-81

6 pièces, particulièrement réaménagé. 2 espaces de stationnement fournis, plus la proximité du métro Sherbrooke. Chauffage, électricité sont inclus, le tout négociable. 843-7352 ou 849-7271. 8-9-81

■ Bureaux à partager

ORTHOPHONISTE désire partager un espace de bureau avec autre professionnel 2 à 3 jours semaine, secteur boul. St-Joseph. 279-9612. 8-9-81

Distributeur de films désire partager 1 ou 2 bureaux. Services disponibles selon entente. 526-0473 8-9-81

VAL MORIN, luxueux chalet, 2 foyers, etc..., face Belle Neige, peut être divisé en 2 logements. 334-3560. 819-322-6391. 8-9-81

■ Chalets à louer

MONT-TREMBLANT, 8 pièces, foyer, salle toilette, salle de bain, 4 chambres à coucher, vue sur la montagne 4 km, 389-7627 8-9-81

CHALET LUXUEUX hiverisé, tout meublé, foyer, $50/jour, 25 milles d'Ottawa. 1-613-837-1355 8-9-81

MONT-ROLLAND sur une ferme à 4 milles du village, dans une maison de pièces rénovée, grand 5 pièces meublé, chauffé, foyer, près de lacs et piste de ski de fond. $325 par mois ou $2 000 saison. 1-229-4176 ou Montréal 526-9621 8-9-81

MORIN-HEIGHTS, 115 Moon River North à 1 h de Mtl, charmante petite maison en montagne, site exceptionnel pour le ski de fond et le ski alpin. Foyer en pierre, 3 chambres, $3 900. pour la saison, chauffage, électricité et déneigement pour autos inclus. 1-226-2295. 8-9-81

À EASTMAN, luxueux chalet, à 5 milles pentes de ski Orford, 4 chambres à coucher, Lave-vaisselle, foyer, 6 mois $3 000. Inf.: 1-514-297-3160, 799-4681 9-9-81

STE-MARGUERITE un mille du village, 5½, équipé, foyer, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, beau site, près de rivière, $2 500. 669-7217, 1-228-3767. 9-9-81

MORIN HEIGHTS 3 c.c., Franklin, bord de l'eau, calme, ski de randonnée, ski alpin, $3000 1er nov. au 1r mai. 525-8758, 1-226-7823. 8-9-81

VAL DAVID à 800 mètres pentes de ski, maison coquette, 3 chambres, toute les commodités, tous frais inclus, $4,000. (819) 322-5683. 14-9-81

STE-MARGUERITE DU LAC MASSON, bord du lac, chalet luxueux, tout confort, 3 c.c., foyer, endroit tranquille, $3000 non chauffé. 254-8297, 1-228-4468. 8-9-81

CHALET à louer, lac Carré, 7 pièces, meublé, avec foyer, 1-819-688-2047, ou 1-514-324-3936. 8-9-81

VAL DAVID luxueux chalets neufs, proximité pentes de ski et piscine intérieure, tout équipé, 3, 5, 6 chambres, foyer, bar, sauna, télévision, lave-vaisselle. 527-5903, 525-0962. 1-10-81

■ Chalets à vendre

LAC CARRE, bord du lac près du Mont Blanc et Mont Tremblant, chauffage, foyer, 2 chambres, 4½ pièces. 277-4616 8-9-81

■ Chambres à louer

ST-DONAT, luxueux chalet suisse, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, foyer, près centres de ski, saison, 694-3715, (819) 424-7085. 8-9-81

■ Condominium à vendre

PENSEZ-VOUS À UN LUXUEUX CONDOMINIUM AU SUD DE LA FLORIDE! Un courtier de la Floride en visite à Montréal aimerait discuter de vos besoins. S.V.P. appeler R. Robbins, Les Immeubles Sunbelt. 489-2302. 8-9-81

CENTRE-VILLE, St-André, de Maisonneuve, 3-5½ complètement rénovés. Jour: 843-8817, soir et fin de semaine. 382-6703, M. Gélinas. 9-9-81

■ Commerces à vendre

BILLARD
Salle de 50 ans fermée. Équipement complet et en bon état comprenant 5 tables Brunswick en bois de luxe et quasi-antique. Si intéressé, appeler pour rendez-vous au:
521-4263
8-9-81

BOUTIQUE de tissus laine et artisanat, centre Mascouche, maison adjacente, bonne clientèle établie, prix à discuter, financement par le propriétaire à 15%. G. Boucher, 471-4001. 8-9-81

■ Cours

COURS DE PIANO
Pour jeunes enfants, privés ou en petits groupes. Méthode dynamique, formation musicale complète. **Cours privés** pour adultes et enfants. Préparation à tous diplômes. Professeur expérimentée.
387-4490 8-9-81

COURS D'ASTROLOGIE
Début des cours: 14 septembre. Informations et inscriptions: René-Guy Chédanne, Centre de Recherche Astro-Psychologique de Montréal Inc.
843-7075 8-9-81

Cours de flûte Suzuki
Méthode Suzuki pour la flûte traversière, 1re fois à Montréal. Selon la philosophie et la conception du célèbre pédagogue japonais Dr Shinichi Suzuki. Débutants âgés de 8 ans et plus. Renseignements: 10 h à 19 h.
935-7384
10-9-81

COURS DE PIANO, pour jeunes enfants, privés ou en petits groupes. Méthode dynamique, formation musicale complète. Cours privés pour adultes et enfants. Préparation à tous diplômes. Professeur expérimentée. 387-4490. 5-9-81

LEÇONS DE PIANO par la pianiste, tous les niveaux, aussi adultes. 733-3903 8-9-81

SESSION D'ENTRAINEMENT à technique d'électrolyse para-médicale, offerte aux infirmières ou DEC en science de la santé. Pour inf.: Centre d'électrolyse Para-médicale, Mireille Roy. 932-6544 14-9-81

GUITARE CLASSIQUE et musique, professeur ayant longue expérience d'enseignement conservatoire, cours particuliers. Ahuntsic, 381-2470. 9-9-81

ESPAGNOL, professeur compétent, méthode efficace, cours privés ou en petits groupes. $5.00 l'heure. 282-0945 8-9-81

■ Demandes d'emploi

Assistant de photographe professionnel disponible en tout temps. Demander Pierre Yves: 321-4671. 9-9-81

DACTYLOGRAPHIE de tous genre. 273-2926 9-9-81

■ Divers / Services

AIMERAIS OBTENIR renseignements sur organisme, programme ou projet intitulé TOUR 81. 271-4861 9-9-81

BIBLIOTHÉCAIRE FRANÇAISE 10 ans d'expérience, étudierait toutes propositions. 932-6438. 8-9-81

DACTYLO MAISON ET TRADUCTION. Pour traduction à la pige, révision, correction d'épreuves, et dactylographie. Appeler Mlle Boulanger, 843-4454. 11-9-81

ADMINISTRATEUR D'IMMEUBLES À REVENUS, expérience et références. 331-3286. 8-9-81

■ Divers

TABLE DE PING-PONG, grandeur standard. Beau lit de bébé très propre, 842-2025. 8-9-81

■ Déménagements

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

L'AMÉTÉO

Une perturbation sur les Grands Lacs se déplacera très lentement vers le nord est les prochains jours. Ce système influencera les régions de l'ouest de la province. Ailleurs une crête de haute pression dominera, les températures se maintiendront près des normales.

MONTRÉAL

Aujourd'hui ciel variable avec possibilités d'averses. Maximum près de 23. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

LEVER DU SOLEIL: 6 h 21
COUCHER: 19 h 26

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue, Pontiac, Gatineau, Lièvre et secteur à l'ouest de la rivière Gatineau: nuageux avec pluie ou bruine passagère. Maximum de 18 à 20. Aperçu pour dimanche: plutôt nuageux avec quelques averses.

Outaouais et secteur à l'est de la rivière Gatineau: nuageux avec quelques averses. Maximum près de 22. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

Réservoirs Cabonga et Gouin: ciel variable. Possibilité d'une averse. Maximum près de 20. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

Laurentides et Montréal: ciel variable avec possibilité d'averses. Maximum près de 23. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

Trois-Rivières, Drummondville et Estrie: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum près de 23. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

Québec et Beauce: ensoleillé. Maximum près de 25 sauf près de 22 le long du fleuve. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

Lac St-Jean: ciel variable et possibilité d'une averse. Maximum près de 23. Aperçu pour dimanche: beau.

Saguenay, Mauricie et parc des Laurentides: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum près de 23. Aperçu pour dimanche: beau.

Rivière-du-Loup, Malbaie, Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie et Gaspé: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum près de 20. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

Baie-Comeau et Sept-Îles: ciel variable. Bancs de brouillard le long des côtes les deux jours. Maximum près de 17. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

Basse-Côte-Nord et Anticosti: plutôt nuageux et brumeux avec possibilité d'averses. Bancs de brouillard le long des côtes. Maximum près de 17. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

Données fournies par le Centre de prévision du Québec, Environnement Canada

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Vancouver	Dégagement	12	20
Victoria	Dégagement	10	20
Edmonton	Dégagement	4	18
Calgary	Dégagement	4	19
Whitehorse	Ensoleillé	1	16
Regina	Nuageux	8	21
Winnipeg	Nuageux	8	21
Toronto	Averses	19	21
Ottawa	Averses	16	22
Québec	Ensoleillé	14	26
Halifax	Nuageux	13	20
Fredericton	Nuageux	12	23
Charlottetown	Nuageux	13	21
St Johns	Ensoleillé	9	18

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Farenheit.)

	TEMPS	MIN	MAX
Albany	Part. nuageux	55	77
Atlanta	Part. nuageux	70	87
Atlantic City	Part. nuageux	66	73
Boston	Part. nuageux	61	73
Buffalo	Averses	65	74
Burlington	Part. nuageux	55	74
Charleston WV	Part. nuageux	68	85
Charlotte NC	Averses	68	82
Chicago	Ensoleillé	56	76
Cleveland	Nuageux	63	74
Dallas	Part. nuageux	71	94
Denver	Averses	56	86
Detroit	Averses	59	72
Hartford	Nuageux	59	77
Honolulu	Part. nuageux	75	88
Houston	Part. nuageux	71	92
Kansas City	Part. nuageux	60	80
Las Vegas	Orages	80	101
Los Angeles	Beau	66	82
Miami Beach	Orages	76	89
Minn. St. Paul	Ensoleillé	49	70
New Orleans	Part. nuageux	72	88
New York	Nuageux	63	75
Norfolk Va	Part. nuageux	67	81
Oklahoma City	Part. nuageux	65	88
Orlando	Orages	74	90
Philadelphie	Part. nuageux	60	73
Phoenix	Part. nuageux	84	105
Pittsburgh	Part. nuageux	64	75
Portland Me	Part. nuageux	55	72
Portland Or	Nuageux	56	73
Reno	Beau	45	89
Tampa	Orages	74	89
Salt Lake City	Orages	66	84
San Diego	Beau	70	81
San Francisco	Beau	54	70
Seattle	Part. nuageux	54	69
Spokane	Part. nuageux	45	74
Syracuse	Averses	62	73
Tulsa	Part. nuageux	68	88

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	MAX	MIN
Acapulco	—	—	—
Barbades	—	—	—
Curacao	—	—	—

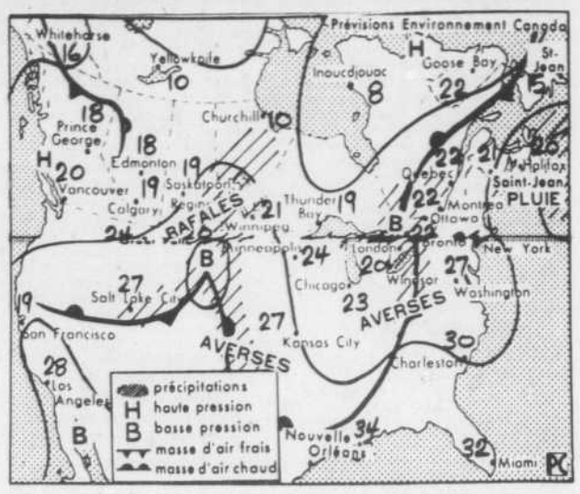

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

		DONNÉES				
Freeport	—		Stockholm	Part. nuageux	16	13 h
Guadelajara	—		Tokyo	Pluie	23	21 h
Guadeloupe	—	NON	Tunis	Clair	30	13 h
La Havane	—	DISPONIBLES	Vienne	Clair	20	13 h
Kingston	—	HIER SOIR	Varsovie	Part. nuageux	16	13 h
Montego Bay	—	— —				
Mexico	—	— —				
Monterrey	—	— —				
Nassau	—	— —				
San Juan	—	— —				
San Juan	—	— —				

RETROSPECTIVE

TEMPÉRATURES	MIN	MAX
À 18 h hier	16	25
Normale	12	23
Records	6(1946)	33(1953)

PRÉCIPITATIONS*
(Pour la période de 24 heures se terminant à 13 h hier.)

	PLUIE (mm)	NEIGE (cm)
Hier	—	—
Ce mois-ci	10	—
Normale pour ce mois	80	—
Cette année*	605	—
Normale pour l'année	707	—

*Accumulation de pluie depuis le premier janvier et de neige depuis le premier juillet.

DEGRÉS-JOURS*

Avant-hier	—
Ce mois-ci	—
Normale pour ce mois	106
Cette saison	31
Normale au 30 septembre	133

*Les degrés-jours représentent la différence entre la température qui ne requiert aucun chauffage (18 degrés Celsius) et la moyenne enregistrée pendant la journée. Ils sont proportionnels à la quantité de chauffage requis, donc utiles à qui garde un oeil sur les coûts de chauffage.

LE MONDE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	DEGRÉ	HEURE
Aberdeen	Nuageux	19	13 h
Amsterdam	Clair	21	13 h
Ankara	Clair	31	15 h
Athènes	Clair	31	14 h
Auckland	Part. nuageux	10	Minuit
Beyrouth	Clair	29	14 h
Berlin	Part. nuageux	20	13 h
Bonn	Clair	20	13 h
Bruxelles	Clair	20	13 h
Le Caire	—	—	14 h
Casablanca	Part. nuageux	25	Midi
Copenhague	Part. nuageux	17	13 h
Dublin	Nuageux	21	13 h
Genève	Part. nuageux	16	13 h
Jérusalem	Clair	28	14 h
Lisbonne	Part. nuageux	28	Midi
Londres	Clair	21	13 h
Madrid	Clair	27	13 h
Malte	Part. nuageux	28	13 h
Moscou	Clair	15	15 h
New Delhi	Clair	35	17 h
Nice	Part. nuageux	22	13 h
Oslo	Nuageux	16	13 h
Paris	Clair	22	13 h
Rome	Part. nuageux	26	13 h
Sofia	Part. nuageux	22	14 h

■ Déménagements

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps pour petit et gros déménagements. **Spécialité poêle et réfrigérateur,** aussi emballage et bien-être social accepté. 253-3275. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

■ Espaces commerciaux à louer

OUTREMONT
Bernard / Champagneur, jusqu'à 2,000 p.c., $6 à $15 le p.c.. Idéal pour restaurant.
279-3752 - 274-2078
8-9-81

ST-DENIS, tout près métro Mont-Royal, 1500 p.c., pour boutique et bureau, espace ouvert, climatisé, murs à la brique, complètement rénové, fenêtre en pin à carreaux. 274-3797, 733-7241. 8-9-81

■ Gardienne

CHERCHONS GENTILLE DAME pour s'occuper de notre fille de 2 ans, 4 à 5 jours semaine, chez nous à Ville Mont-Royal, salaire négociable, logée ou non. 739-4311, 849-5311. 8-9-81

■ Livres

DICTIONNAIRE LITTRÉ en 7 volumes, $250. 849-5172 9-9-81

VENTE DE LIVRES à moitié prix, comme neufs, achetons et vendons. 688-0239, 687-1184. 11-9-81

■ Logements à louer

ONTARIO - ST-DENIS, logement 7½, 2e étage, idéal pour bureau, salle de montre. etc... 484-5791 9-9-81

OUTREMONT? haut duplex, chauffé, garage, appeler: 739-7157, 739-9837 dimanche. 9-9-81

C.D.N. Van Horne, face centre commercial Wilderton, grand 3½, 277-8073 8-9-81

LORNE AVENUE, app. de luxe, 2 chambres à coucher, cheminée, terrasse sur le toit. Références, demandées. 272-0718. 9-9-81

HORS SÉRIE! Penthouse, 12 pièces, côte St-Luc, (1713), Plusieurs autres. Tous Secteurs. Service Location. Hart. 274-5606. FRAIS 10-9-81

ILE DES SOEURS, 5½, équipé, 2 salles de bains, garage (186) Ouvert lundi, 7 jours. Service location Hart. 274-5606. FRAIS 10-9-81

ST-LAURENT, 12 pièces, 2 palliers, sous-sol aménagé, foyer, garage $600. (206) Service Location Hart. 274-5606 FRAIS. 10-9-81

ST-DENIS, tout près Mont-Royal, 4½ pièces, complètement rénové, bien éclairé, chauff. électrique, cuisinière, réfrigérateur 30", $475/mois. 274-3797, 733-7241. 8-9-81

VILLE MONT-ROYAL, haut de duplex, 6½ pièces, chauffé, balcon, près des commodités du centre de V.M.R., $550/mois. ADJACENT VILLE MONT-ROYAL, bas de duplex — 5½ pièces, chauffé, salle de jeu finie, garage, joli jardin, grande cuisine avec dînette, $650/mois. LOLA G. AUCOIN, 342-9300, 731-6817, FRANK A. NORMAN INC. courtier licencié, 731-6817 8-9-81

■ Logements à louer

LOGEMENTS LUXUEUX, Christophe Colomb et St-Zotique, entièrement restaurés, armoires, boiseries et planchers chêne, climatiseur central silencieux, libre 4½, $380, 878-1213. 9-9-81

■ Logements demandés

PROFESSIONNEL, célibataire, cherche appartement à louer, sous-louer ou partager dans Outremont et environs. Denis Civitello: jour: 384-1260, soir: 270-8647. 8-9-81

■ Maisons à louer

FRELIGHSBURG, Cantons de l'Est, une maison neuve, meublée, à louer, vue panoramique, idéale pour skieurs, libre en septembre. Saison ou année, 298-5202. 8-9-81

N.D.G., Avenue Melrose, cottage charmant, 3 grandes chambres à coucher, cond. excellente. s. à musique, magn. boiseries en chêne, vitraux, grand jardin et stationnement arrière. Libre 1er Octobre, aucun animal familier. On préfère des adultes sérieux et respons bles. $800/mois, 482-8551 après 18h. 8-9-81

OUTREMONT, rue Durocher à quelques minutes rue Laurier, grande maison 2 étages, 8 pièces dont 4 c.c. +2 grandes pièces au sous-sol avec toilette, s. à laver, grande cuisine rénovée, galerie-patio, cour entièrement fermée, stationnement privé, peut être meublée ou non, proximité des écoles et facilité d'accès au centre-ville. $850/mois. chauffée. 270-3456 J.N.O.

PLUS DE 150 MAISONS dont ce luxueux cottage, 5 chambres à coucher, Westmount. (1515) Service Location Hart. 274-5606. Frais 10-9-81

PETITE MAISON ATTACHÉE rénovée, 2 étages + sous-sol, cheminée, grand jardin, ensoleillée, dans St-Bruno, bon quartier, près de tennis, cheval, lac, ski, $280. 653-9326. 523-9368 8-9-81

RIVE-SUD, arrondissement historique, maison antique, 4 pièces, spacieuses, 2 chambres à coucher, foyer, livre immédiatement. Inf.: 659-5971. 8-9-81

MAGNIFIQUE RÉSIDENCE CENTENAIRE, bord de l'eau, très privé, immense terrain boisé, entièrement redécorée, 20 min. centre-ville, $1900 par mois. 677-2981. 8-9-81

■ Oeuvres / objets d'art

COLLECTIONNEURS D'ART! Gravure originale certifiée, Canaletto, "Le Port del Dolo" C. 1740, M. Fortin, (514) 525-8387. 9-9-81

■ Occasions d'affaires

ASSOCIÉS DEMANDÉS pour agence de voyages, établie au centre-ville, si intéressé appeler au: 849-2341, ou après 6 h. 678-1835, demander Richard. 14-9-81

■ Offres d'emploi

CHEF DE CUISINE
Avec imagination demandé pour petite auberge des Caraïbes, avec réputation, pour la saison d'hiver. Anglais nécessaire. Écrire:
Old Gin House
St-Eustatius
Netherlands, Antilles
8/9/81

SECRÉTAIRE JURIDIQUE avec expérience pour étude légale (2 avocats), sur la rive-sud. Jour: 462-0737, soir: 272-0647, 463-2223. 8-9-81

SECRÉTAIRE SÉNIOR, pour étude de 2 avocats. À Outremont. 733-7169. 8-9-81

■ Offres d'emploi

SECRÉTAIRE MÉDICALE
Bilingue, de préférence avec expérience, dactylographie rapide, demandée pour centre médicale à l'Île des Soeurs. Stationnement fourni, ou transport payé.
M. Fraser: 769-2721 de 10 à 4 p.m.
8/9/81

■ Offres d'emploi

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Compagnie de gestion médicale est à la recherche d'une secrétaire de direction pour assister le Directeur des opérations.
— FONCTIONS: Assister à différents comités, rédiger les procès verbaux et faire le suivi. Assister à la coordination des projets; effectuer divers travaux généraux.
— QUALIFICATIONS: DEC en secrétariat ou équivalent, environ 5 ans d'expérience, disponibilité, connaissance de l'anglais un atout. S.v.p. faire parvenir votre C.V. avant le 14 septembre à:
Mlle Carole Gareau
C.P. 217, succursale Desjardins Montréal. H5B 1G9
8/9/81

CHERCHONS PERSONNE RESPONSABLE, près école N.D.G., ambiance calme pour accueillir et superviser devoirs fillette 4e année, 3 jours semaine. 16 à 18h. 482-3483, 274-1564. 9-9-81

SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE pour bureau légal, bilingue, excellente dactylographie, se présenter au: 1 Place Ville Marie, suite 3424. 8-9-81

SECRÉTAIRE JURIDIQUE pour avocat senior, spécialisé en droit matrimonial, min. 5 ans d'expérience dans domaine légal. Pour rendez-vous 526-0428 9-9-81

■ Propriétés à vendre

OUTREMONT, cottage entièrement rénové par un architecte, boiseries, 4 chambres, 2½ s. de bains, foyer naturel dans salon, piscine creusée chauffée, grand jardin, stationnement 3 autos, rue tranquille, près université. Propriétaire, financements très avantageux. Pour rendez-vous: 342-1983 J.N.O.

OUTREMONT, triplex semi-détaché, 8-7-7, sous-sol fini, logement vacant, $150,000. Bernadette Resnitzky, Pulse Courtier. 274-6453. 8-9-81

OUTREMONT, cottage semi-détaché, condition impeccable et charmante, belles boiseries de chêne blond et marqueterie, 3 + 1 chambres, 1½ salle de bains, sous-sol rénové, jardin garage, bien situé. (privé) 271-2371, 849-4987 (bureau). 8-9-81

OUTREMONT, 665 McEachran, possibilité copropriété, duplex détaché 2 x 8, haut vacant, garage 2 voitures, hyp. existante $63,000 à 10¾% juillet 1982, prix $179,500 négociable. Visites libres, samedi-dimanche 1 h 30 à 5 h p.m. Andrée Trudeau, courtier, 733-1871. 8-9-81

OUTREMONT, triplex impeccable, 706 Bloomfield, 3 x 7, bas vacant, idéal copropriété, prix $150,000 négociable. Visite libre, samedi et dimanche 2 h à 5 h p.m. 733-8965, 488-2952. 8-9-81

CHICOUTIMI, magnifique résidence à vendre ou à louer immédiatement $100,000. 12 pièces, foyer, double four encastré, terrain 16 000 pieds, paysager. Vue sur la ville, conviendrait pour cadre. (514) 331-0090 ou (418) 543-8042. 8-9-81

■ Propriétés à vendre

VILLE MONT-ROYAL
Superbe résidence semi-détachée en pierre (partie de gauche) située au 568 av. Berwick. 3 c. à c., 2 s. de bains, fenêtres en plomb, foyer naturel en pierre, moquette partout, sous-sol fini, beau jardin, garage double. Prix: 175.000$, hyp. 50.000$ à 10¼% jusqu'avril. 83. Libre immédiatement, vente privée. **Tél. 272-8613.**
Visites mercredi de 5h à 7h, dimanche de 1h à 3h. 8/9/81

Trust Royal
Services immobiliers

OUTREMONT:
Duplex 2 x 6½. Bonne condition, jardin, garage. Micheline D. Coderre 735-2681, 731-4377.
8/9/81
COURTIER

ST-SAUVEUR DES MONTS
Magnifique résidence avec piscine chauffée, garage double, $135,000. Taux préférentiel. **1-227-2548.** Pas d'agent.
8-9-81

■ Propriétés à vendre

OUTREMONT, copropriété, 3e étage, rénové, Querbes — Laurier demande $50,000. Pas d'agent. 277-3870. Céline Chaput. 11-9-81

MINI FERME aux abords des Cantons de l'Est, maison pierre des champs authentique, 145 ans, dépendances, grange pour poules, chevaux, chiens etc... 3 arpents, 35 min. pont Champlain. $385/mois. Option d'achat. 433-3161 8-9-81

ST-JÉRÔME: cottage victorien, 14 pièces, centre ville, 32,000 pi. car. piscine creusée. COLETTE SAUCIER, 254-4591, 354-3616 8-9-81

DANS joli secteur privé, grand bungalow brique (44x27) avec terrain magnifiquement paysagé. Nombreux extra tels: Foyer, piscine hors terre, four encastré, plaque chauffante, etc... Nicole Trudeau, 464-1856, MONTREAL TRUST Courtier, 467-1120. 8-9-81

ST-HILAIRE Cottage 10 pièces, 6 chambres, salle à dîner, plancher en pin varatanés, plafond en planche de V, chauffage électrique, plomberie refait à neuf. Terrain 13,000 pc., Lionel Hébert 467-1120 MONTREAL TRUST COURTIER 8-9-81

IDEAL pour professionnel ou petit investisseur, petite propriété de prestige, St-Denis & Jean-Talon, 2 bureaux, 1 logis de 5 pièces, Revenus: $3,720. Prix 5 fois le revenus. MLS. Jean-Guy Racine. 354-2950. 254-1751. 8-9-81

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

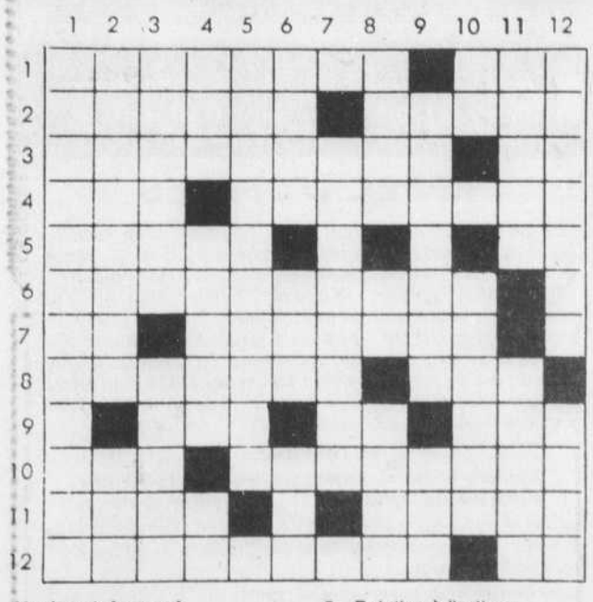

Horizontalement

1—Qui adore les idoles. — Événement fortuit.
2—Attachera avec un noeud. — Verre coloré en bleu par l'oxyde de cobalt.
3—Qui a beaucoup de duvet. — Métal précieux.
4—Saison. — Qui ne sait ni lire ni écrire.
5—Exécuteras. — Saint.
6—Mort sans souffrance.
7—Notre-Seigneur. — Qualité de ce qui est unique.
8—Destitue de son grade. — Septième lettre grecque.
9—Ancien oui. — Dans. — Trois.
10—Débit de boissons. — Mettons dans un silo.
11—Attacher. — Eau-de-vie naturelle de bonne qualité (plur.)
12—Petit café où l'on consomme. — Obtenu.

Verticalement

1—Qui ne saurait être défendu.
2—Incertaine. — Planche de bois.
3—Franc. — Jeune cochon.
4—Général américain. —Abasourdi. — Coups de baguette.
5—Relative à l'artisan.
6—Unité monétaire chinoise. — Habitation. — Du verbe nuire.
7—Famille de plantes comprenant l'orme.
8—Crochet double. — Tellement. — Noyau de la Terre.
9—Inflammation de l'utérus. — Meuble de repos.
10—Cela. — Père d'Androma

Pourquoi supprimer la liaison Montréal-Sherbrooke?

Pepin est prié de s'expliquer

SHERBROOKE (PC) — Le Conseil régional de développement des Cantons de l'Est a pressé le ministre fédéral des Transports, M. Jean-Luc Pepin, de rendre publics les motifs qui l'ont poussé à recommander l'abandon des services ferroviaires entre Sherbrooke et Montréal.

«Nous ne savons pas vraiment ce qui a amené le ministre Pepin et la société Via Rail à prendre une telle décision», commente M. Roch Fortin, directeur du Conseil régional de développement des Cantons de l'Est.

Selon M. Fortin, le ministre fédéral des Transports a sûrement dû reposer son choix sur des facteurs autres que la seule conjoncture actuelle des restrictions budgétaires.

«C'est très important pour nous. Comment voulez-vous qu'on prouve au gouvernement fédéral la nécessité de maintenir une liaison ferroviaire entre Sherbrooke et Montréal, si nous ne connaissons même pas les vrais raisons qui ont incité M. Pepin à réduire les services de passagers dans les Cantons de l'Est plutôt qu'ailleurs?» demande M. Fortin.

Pour sa part, la présidente du Conseil régional de développement a envoyé une lettre au ministre lui rappelant l'importance de tenir des audiences publiques avant d'abandonner définitivement 13 liaisons ferroviaires à travers le Canada, dont deux qui touchent directement la ville de Sherbrooke.

Mme Gobeil a également tenu à faire savoir à M. Pepin que la population des Cantons de l'Est était déterminée à ne pas devenir la victime des erreurs administratives tant du gouvernement que de la société Via Rail à qui elle reproche, entre autres, son «manque flagrant de dynamisme».

Par ailleurs, le Conseil régional de développement a l'intention de faire parvenir, dans les plus bref délais, au ministre québécois des Transports, M. Michel Clair, une copie du mémoire présenté devant les membres du Parti progressiste-conservateur lors des audiences publiques tenues à la demande du chef de l'opposition, M. Joe Clark, sur l'abandon des services ferroviaires par la société Via Rail.

M. Fortin espère que le mémoire du Conseil régional de développement, ainsi que des donnés techniques supplémentaires qui ont été compilées depuis, pourront venir en aide au ministre Clair lors de la conférence des ministres provinciaux des Transports qui se déroulera à Winnipeg, à compter du 15 septembre.

D'ailleurs, le directeur du Conseil régional de développement compte sur le ministre Clair pour défendre les intérêts des Cantons de l'Est.

ÉDUCATION

■ Des chiffres et des enfants

Bien que la situation des effectifs scolaires commence à se stabiliser dans certaines régions, la ville de Montréal continuera de perdre ses élèves au cours de la prochaine décennie. Une étude rendue publique récemment par la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) prévoit une baisse de 25,000 élèves au cours des dix prochaines années. Actuellement, la population étudiante à la CECM frise les 112,000; en 1970, elle était de plus de 225,000. Les autorités et les personnels surveillent la situation de près, car c'est leur travail qui est en jeu: d'ici dix ans, si les prévisions se matérialisent, 4,000 personnes pourraient être mises à pied. La diminution de clientèle sera moins marquée à partir de 1985. L'abolition des classes d'accueil pour les enfants de quatre ans entrainera une diminution de 1,000 élèves par année mais cette perte sera partiellement compensée par l'arrivée des élèves qui auront six ans avant le 31 décembre et qui pourront entrer en première année, en 1984.

■ Les étudiants, la drogue et la bataille des autorités

Le président de la Fédération québécoise des directeurs d'école, M. Réal De Guire, a fait savoir hier au capitaine Henri Marchesseault, de l'escouade des stupéfiants de la CUM, que si les policiers veulent obtenir des renseignements sur les jeunes consommateurs de drogue, ils n'ont qu'à s'adresser aux parents. Et non pas à l'école. M. De Guire réagissait ainsi aux propos tenus la veille dans *La Presse* par M. Marchesseault, qui déplorait le manque de collaboration des autorités scolaires dans l'identification des jeunes drogués. Le capitaine estime que 38.5% des jeunes étudiants de 13 ans et plus consomment diverses drogues, douces ou dures. Le président de la CECM, M. Luc Larivée, a lui aussi réagi en vantant les nombreuses études effectuées sur le phénomène de la drogue en milieu scolaire et en assurant que, contrairement à ce que M. Marchesseault laissait entendre, la Commission faisait beaucoup d'éducation préventive. Loin de répondre à l'invitation de collaboration de la police, M. Larivée concluait hier: «L'école a un rôle de prévention et non de répression».

■ Les parents questionnent Laurin

La présidente de l'Association des parents catholiques (APC), Mme Adeline Mathieu, demande au ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, s'il entend ou non procéder à une réforme du système scolaire. L'APC, c'est bien connu, milite fidèlement en faveur de l'école catholique et du renforcement de l'école privée. Elle ne veut pas non plus que le gouvernement touche aux commissions scolaires. Dans une lettre envoyée aux médias, Mme Mathieu répète qu'elle n'attend rien de bon des visées du gouvernement, trop centralisatrices à son avis.

■ Le français au Lakeshore: 10 ans de succès

La popularité des différents programmes de français se maintient à la Commission scolaire de Lakeshore, dans l'ouest de la métropole. À preuve l'accueil réservé au programme d'immersion française qui débute en quatrième année, avec un enseignement en français aux trois quarts. Lors de sa mise sur pied en 1971, 35% des élèves s'y inscrirent; aujourd'hui, les proportions sont inversées et plus de 70% des enfants de ce niveau s'en prévaudront cette année, soit 775. L'unique école française de cette commission anglo-protestante est aussi en pleine croissance: les demandes d'inscription ont été tellement nombreuses que les autorités doivent, pour s'organiser, décaler d'une semaine la date de rentrée, prévue pour mardi. La commission attendait 230 élèves et les demandes de 140 retardataires sont venues s'y ajouter. C'est la première année que l'école française de Lakeshore s'échelonne de la maternelle à la sixième.

■ Et les milieux défavorisés?

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal (CSIM) fera cette année le bilan de huit années d'intervention en milieu défavorisé, au cours d'un colloque qui réunira environ 700 personnes. Lors de sa mise sur pied en 1972, l'organisme régional avait été spécialement chargé de la coordination sur l'île des mesures de rattrapage en éducation. Il a effectué des études et, depuis quelques années, distribue parmi les huit commissions montréalaises une certaine partie de l'argent qu'il perçoit de sa taxe dite hors-norme (que le gouvernement n'inclut pas dans ses subventions). Depuis que les besoins sont mieux connus, 80% des sommes puisées chez les contribuables vont aux quartiers défavorisés de la CECM et 15% à ceux du Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal. L'année dernière, la commission scolaire Jérôme-Le-Royer a commencé à exprimer des réticences en se plaignant du fait que ses électeurs payaient pour des services offerts chez le voisin. Les temps sont difficiles.

— Paule des Rivières

ANNONCES CLASSÉES / 286-1202

■ Propriétés à vendre

BELOEIL Bungalow pierre et aluminium, 40 x 27, grand terrain,piscine incluse, prix d'occasion. Nicole Trudeau 464-1856, 467-1120 MONTREAL TRUST Courtier. 8-9-81

ST-MARC, Directement sur rivière Richelieu. Bungalow brique, piscine, abri d'auto, chauffage électrique. Plusieurs extras inclus. Nicole Trudeau, 464-1856, 467-1120, MONTREAL TRUST Courtier. 8-9-81

A QUI LA CHANCE! Bord de l'eau, site exceptionnel dans Ahuntsic, duplex semi-détaché pierre et brique, sous-sol fini, s. de bain, foyer, entrées séparées, porte de garage électronique. $115,000. Comptant à discuter. 381-0435 Pas d'intermédiaire. 8-9-81

RAWDON, superbe bungalow, 7½ pièces, brique blanche émaillée, sous-sol, grand terrain, site enchanteur, accès lac, plage, ski. $75,000. 1-514-834-2887 8-9-81

STE-ADELE maison 2 logements, terrain clôturé haie, gazonné, très bien situé. Aussi maison 4 logements, jamais vacants, grand stationnement. $35,000 chacune, cause maladie. (514) 229-5084. 9-9-81

MAISON ANCESTRALE, bicentenaire, 11 pièces, 60 érables sucre, 199 000 p.c., St-Roch Des Aulnaies, l'Islet. Henri Paquette 1-418-525-9198. Groupe St-Laurent Courtier. 1-418-524-4651 10-9-81

SUTTON AUBAINE. Chalet suisse 1972, 7 pièces 2 salles de bains, foyer, grand terrain, vue panoramique. 1-514-538-3848. 8-9-81

■ Propriétés à vendre

POINTE AUX ANGLAIS (OKA), magnifique propriété avec vue sur le lac des Deux-Montagnes, terrain 105,000 p.c., entièrement paysager, 7 pièces, foyer, garage double, 2 étages avec atelier attenant. Piscine creusée chauffée 43' x 25' etc. prix $158 000. Tél.: 1-479-8943 ou 727-7390. 8-9-81

MAISON STYLE "QUEBECOIS", 3 ans, secteur "S" de Brossard, 8 pièces, foyer, garage, toute équipée, $100 000 pas d'hyp., aucun intermédiaire. Occupation été 82. Accepterais de louer moyennant vente immédiate. 671-8680 14-9-81

ST-MARC SUR RICHELIEU: Bord de l'eau 8 pièces, foyer, salle à manger, 2 salles de bain. Grand charme! Taxes basses MLS Yvan Boulanger 584-3456, 467-1211. Trust Général, courtier. 8-9-81

Près Université $265,000 - 13x3½ et 3x4½, 7 garages, Hypothèque 11% jusqu'en mai 84. Comptant $70 000. MLS. Paul Hill 935-8541, 631-3077. A.E. Lepage Courtier 8-9-81

NOUVEAU! Très beau split level, 3 chambres à coucher - den, cuisine - salles de bain neuves, s. de jeu. Hyp. $97 500 à 14% due 1983. MLS Betty Tabah, 342-9671, 733-4819. A.E. Lepage Courtier. 8-9-81

■ Propriétés de campagne à louer

1ER NOVEMBRE. grande maison rénovée, foyer, 3 chambres à coucher, étude, s. à manger, grande cuisine moderne équipée, 70 acres dans l'Outaouais, $400. Possibilité d'échange pour endroit près du centre-ville de Mtl. 819-986-6172. 8-9-81

■ Retraité

DOMAINE DES ERABLES, charmante résidence au bord de l'eau, retraité, semi-retraité ou repos, service médical, atmosphère familiale. Tél. 620-4807. J.N.O.

■ Sociétés-Loisirs

AMASO: Service de rencontres établi depuis 1968. Dépliants sur demande et entrevue gratuite sur rendez-vous, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4, 524-3852. J.N.O.

■ Sociétés-Loisirs

RENDEZ-VOUS...

... est une agence de rencontres professionnelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux.

Nous servons exclusivement une clientèle distinguée. (Cadres, Professionnels, femmes et hommes d'affaires).

Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez au:

282-0058

1117 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 108, Heures de bureau: 1:00 PM à 9:00 PM. 9-9-81

■ Terrains à vendre

TERRAIN BOISÉ PRÊT À CONSTRUIRE vue sur le lac Champlain, 186,000 p.c., $30,000. 861-7697. 1-10-81

BROSSARD sur le fleuve, particulier vend terrain résidentiel de 55,000 p.c. au bord de l'eau, 3 minutes Pont Champlain, 10 minutes centre-ville, vue superbe, prix négociable, $5.80 le p.c. 465-3694. 9-9-81

■ Terrains à vendre

EASTMAN, terrain boisé sur domaine privé, à 5 milles du Mont-Orford 20c le p.c. pour informations: 1-514-799-4681. 1-514-297-3160. 9-9-81

■ Propriétés à vendre

■ Propriétés à vendre

A. E. LePAGE

COURTIER EN IMMEUBLE

Le nom qu'un ami recommande!

OUTREMONT — $134,000.

Cottage 7 pièces - beaucoup de charme - boiseries en chêne. Sous-sol - garage - grand jardin. Bon financement. Exclusif. **Gisèle Bernardi, 342-9671, 738-3893. Silvia M. Proulx, 342-9671, 737-6259.**

VIEUX ST-LAMBERT — $139,900.00

Nouveau sur le marché, "King House", 4 chambres, foyer, garage. À qui la chance? Excl. **I. Zuttel, 672-0321.**

OUTREMONT — $149,000.00

Triplex - 5 pièces - rénové. Boiseries naturelles - Salon mur à la brique. Bas libre à l'acheteur. Exclusif. **Gisèle Bernardi, 342-9671, 738-3893, Silvia M. Proulx, 342-9671, 737-6259.**

V M R — $124,000.00

Financement extraordinaire! 4% de moins que le taux normal. Voici ce que vous offre ce charmant cottage semi-détaché, en plus de ses 3 chambres. Exclusif. **Vanina Moran, 342-9671, 733-6937.**

N.D.G. — 3435 Grey

Prix réduit, maison vacante, 4 chambres à coucher, foyer naturel, garage, immense jardin. **Louis P. Brisson, 484-7738.**

ADJ. Outremont — $149,500.00

Duplex 6½-7½ à proximité de l'Université de Montréal, pierre et brique - garage double - secteur recherché. Résidence ou bureaux. Exclusif **Dolorès Bisson, 342-9671, 733-9056.**

CENTRE — $150,000.00

Achetez une propriété à revenu dans un des secteurs le plus populaire à Montréal. 2 boutiques, 2 x 4 p. Hypothèque 12%. **Josette Clément 935-8541, 933-0661.**

8/9/81

Montréal Trust

La Chancellerie

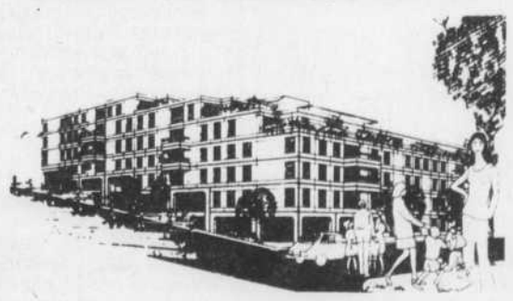

VIEUX MONTRÉAL

Un condo tout neuf comportant des résidences de 2 ou 3 chambres, balcons, terrasses, serres. Stationnement intérieur inclus. Approuvé comme I.R.L.M. Veuillez appeler **Claudette Limoges 481-5907 ou Pauline Vickers FRI 937-7993. BUR.: 934-1818.**

WESTMOUNT

Tout nouveau sur le marché. Maison de ville entièrement rénovée avec goût extraordinaire. Appartement complet au niveau de rue ou bureau de professionnels. Stationnement pour 3 voitures. **Claudette Limoges 934-1818, 481-5907.**

WESTMOUNT - UNE OPPORTUNITÉ!

1ère hypothèque à 4% plus bas que les taux actuels pour 3 ans. Un bon investissement et une très belle maison de ville. Pour plus de détails appeler **Claudette Limoges 934-1818, 481-5907.**

VILLE - ATTENTION BON ACHAT

Réduite à $159,000. pour vente rapide. Très bon financement possible. Pour plus de détails S.V.P. appeler **Claudette Limoges, 934-1818, 481-5907.**

CONDO — VIEUX MONTRÉAL

Chance unique. Très bon financement pour 3 ans. 1,580 p.c. Pour plus de renseignements, appeler **Claudette Limoges 934-1818, 481-5907.**

OUTREMONT (ADJACENT)

AVENUE WOODBURY. Duplex, pierre. 3-4 chambres, garage, jardin. Propriétaire financerait à EXCELLENT TAUX. **Anne-Marie Larue 934-1818, 483-2177.**

VIEUX MONTRÉAL — CONDOMINIUM

LA CASERNE, au coeur du charme d'autrefois avec toutes les commodités d'aujourd'hui. 2 chambres à coucher, 2 salles de bains, 1,580 p.c., $135,000, 12½% d'hyp., appartement d'une chambre à coucher, avec jardin, $93,500, studio $49,000. Ils possèdent tous des foyers. Hyp. à 15% pour 3 ans. Appeler **Ursula Ciabon. 934-1818, 733-6745.**

8/9/81

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

BERNARD, Regnor C. — Est décédé à Montréal, M. Regnor C. Bernard, poète Haïtien, professeur. Il laisse dans le deuil sa veuve Mme Regnor C. Bernard née Laura Scott, ses frère et soeur, Joseph C. Bernard et Mme née Rimpel, Mme Exama Faucher née Solange C. Bernard, ses enfants: l'ingénieur Daniel Bernard et Mme née Malbranche, Claude Bernard et Mme née Magloire, ses neveux, l'ingénieur Pierre Faucher et Mme née Ferdinand, le Dr. Jean-Claude Faucher et Mme née Dorothée, Martial Faucher et Mme née Yacinthe, l'ingénieur Lys Faucher, ses tantes: Laurence Phanor et Mme Weber Alexandre née Irène Phanor, ses belles-soeurs: Mme Saint-Victor née Scott, Mme Guilda Scott, ses cousines et cousins, Mme Paulin Mont-Louis née Francine Bernard et famille, M. Volny Bernard et famille, Mme veuve Louis-Philippe née Phanor et enfants, le Dr. Lionel Girault et famille. Les funérailles auront lieu le samedi 5 septembre. Le convoi funèbre partira du Complexe Alfred Dallaire Inc., 2159 boul. St-Martin est, Duvernay, Laval, pour se rendre à l'église St-Édouard (rue St-Denis angle Beaubien) où le service sera célébré à 10 h 00, et de là au crématorium Alfred Dallaire. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HONE, Germaine. — À Montréal, le 31 août 1981 à l'âge de 72 ans, est décédée Mme André Hone née Germaine Robitaille. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants: Michel, Geneviève, André et Louis, ses petits-enfants, Luc et Marie, son frère, André, de nombreux beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces. Selon la volonté de la défunte son corps a été incinéré et ses cendres enterrées au cimetière Côte des Neiges. Une messe à son intention sera célébrée à 17 h 30 le jeudi 10 septembre 1981 en l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal (1620 boul. Laird). Parents et amis seront les bienvenus. Elle laisse le souvenir de l'amour et de la considération à l'égard de ceux qui l'entouraient. Direction Urgel Bourgie Ltée.

LAROSE, Fernande. — À Montréal, le 3 septembre 1981, est décédée Mme Fernande Couillard-Larose, épouse de William Larose. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Jacques, Michel et Suzanne, ses petits-enfants: Manon, Marie-Josée et Élaine. Elle laisse également ses soeurs, Claire et Pauline ainsi que son frère Marcel. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre partira du salon Alfred Dallaire Inc. & J.S. Vallée Ltée, 1111 rue Laurier ouest, Outremont à 9 h 15 pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 9 h 30. Il n'y aura pas d'inhumation. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: samedi et dimanche de 13 à 17 heures et de 19 à 22 heures.

DÉCÈS

Frère Eugène GOSSELIN, F.I.C.

Le jeudi 3 septembre 1981 est décédé à la Maison principale des Frères de l'Instruction chrétienne, à La Prairie, Frère Eugène GOSSELIN (Octave), à l'âge de 81 ans et 10 mois, dont 66 ans de vie religieuse.

Il est né à Saint-Antoine-de-Tilly le 18 octobre 1899; il était le fils de Zéphirin Gosselin et d'Hélène Garneau. Il entra au noviciat de La Prairie le 24 août 1915 et fit profession perpétuelle en 1921.

Il consacra plus de 50 années de sa vie à l'enseignement et à l'éducation des jeunes, dans diverses écoles dirigées par les Frères de l'Instruction chrétienne: à Montréal (écoles Saint-Zotique, Saint-François-Xavier, Saint-Stanislas primaire, Saint-Pierre-Claver et ESSS), La Prairie, Sainte-Scholastique, Pointe-Claire, Montréal-Sud, Verchères, Saint-Ours, Chambly, Laflèche. En 1942, il fonda l'école Saint-Léon de Cowansville dont il fut le directeur jusqu'en 1948 et où il laissa le souvenir d'un éducateur de marque. Très actif, il participa aux divers mouvements paroissiaux, s'intéressa beaucoup aux sports et aux loisirs des jeunes, étant lui-même un excellent sportif. Il participa à plusieurs organismes sociaux, dont les Chevaliers de Colomb.

Il prit une retraite active en 1968, au sein de la fraternité de la rue Brébeuf, à Montréal, prêtant son concours aux confrères et à leurs collègues.

Outre sa famille religieuse, il laisse dans le deuil une soeur, Jeanne d'Arc et trois frères: Gérard, Raymond (F.I.C.) et Octave (F.I.C.).

Sa dépouille mortelle est exposée à la Maison provinciale, 870 chemin de Saint-Jean, à La Prairie; les funérailles auront lieu au même endroit le samedi 5 septembre, à 12 heures.

EN MÉMOIRE DE M. ROBERT V. DUBUC

Une messe sera chantée le mercredi 9 septembre à 7 h 00 p.m. en l'église St-Pierre-Apôtre, 1201 Visitation (en face de la maison de Radio-Canada). Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Merci à Notre-Dame-du-Cap pour faveur obtenue Y.G.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

CONSERVATOIRE LASSALLE

CULTURE PERSONNELLE

COURS DU JOUR OU DU SOIR

ART DRAMATIQUE ET ART ORATOIRE

— PHONÉTIQUE
— PAROLE PUBLIQUE
— POÉSIE MÉMORISÉE
— LECTURE EXPRESSIVE
— MOUVEMENTS EXPRESSIFS
— TECHNIQUE DE SCÈNE
— MONOLOGUES
— ART DE RACONTER

Début des cours: 14 septembre

Cours pour enfants et adolescents 7 à 11 ans 12 à 14 ans

— PERFECTIONNEMENT DU FRANÇAIS ORAL
— LECTURE EXPRESSIVE
— INTERPRÉTATION SCÉNIQUE
— ARTICULATION
— PRONONCIATION

Début des cours: 17 septembre à 16 h 30

PROGRAMMES DES COURS ENVOYÉS SUR DEMANDE AU:

288-4034

3505, rue DUROCHER MONTRÉAL, H2X 2E7

(Métro Place des Arts)

PERMIS 749-569

INSCRIPTION : dès maintenant

Matin - Soir

COURS D'ITALIEN

à partir du 14 Septembre 1981

Pour: **débutants**
intermédiaires
avancés
civilisation italienne

50 heures - 4 heures par semaine

Pour tous renseignements appelez

Institut Culturel Italien

1200 Dr. Penfield **849-3473**

ATELIER DESSIN-PEINTURE

Professeur hautement qualifié et expérimenté

486-7628
488-7050

le Groupe Nouvelle Aire

Saison 1981-1982

COURS RÉGULIERS

Niveau: intro à inter-avancé

NOUVEAUX COURS

Danse créative: enfants 7 à 12 ans

PERMIS - 749912

Pour vous accueillir:
Solange Paquette, 13:30 à 20:30, 286-9690, 1276 St-André

COURS D'ALLEMAND

pour tous les niveaux

SESSION D'AUTOMNE/HIVER

du 28 septembre 1981 au 28 janvier 1982

Inscriptions: à partir du 8 septembre 1981

GOETHE INSTITUT MONTRÉAL

Place Bonaventure
Entrée La Gauchetière & Université
Tél.: 866-1081

St. Michael's

Université catholique, coéducationnelle.

l'Université peut accepter des étudiants dans les programmes de Baccalauréat ès arts

COURS D'ANGLAIS

Programme intensif de langue dans un milieu anglophone. Divers cours avec laboratoire.

Aussi un Institut, un certificat avancé, et maîtrise en TESL pour professeur.

Écrivez à:

INTERNATIONAL STUDENT PROGRAM

ST. MICHAEL'S COLLEGE

WINOOSKI, VERMONT 05404, U.S.A.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque

La juste part du Témiscamingue

LE Centre de santé Sainte-Famille de Ville-Marie au Témiscamingue congédiait son organisateur communautaire le 23 janvier 1980 et, le 19 juin de la même année, il renvoyait le médecin responsable des soins dans le secteur est de la région. Les deux personnes en cause, MM. Jean-Pierre Hétu et Roland Chamberland, ne manquent pas de recours pour faire valoir leurs droits: il n'y aurait donc pas lieu d'en faire état de manière spéciale, malgré la controverse qui continue à leur sujet dans le Nord-Ouest québécois, si l'affaire était limitée à eux.

Un examen objectif des pièces versées au dossier de ce conflit révèle cependant que tel n'est pas le cas. Malgré les imprudences et même les négligences qu'on peut y relever de la part des deux intéressés, rien dans les reproches qui leur ont été adressés dans les lettres officielles de congédiements ne justifiait les mesures extrêmes qui ont été prises à leur endroit par le Centre de santé. Cet arbitraire, à lui seul, aurait peut-être dû suffire pour déclencher une enquête sur cette affaire, car un organisme public est censé agir conformément à la loi et à l'intérêt de la population qu'il a mandat de desservir.

Mais il apparaît que sont en cause des enjeux plus important encore, qui touchent au droit de cette population du Témiscamingue d'avoir sa juste part des services et des deniers publics, et à l'obligation du ministère d'avoir des politiques saines à cet égard. Or, à moins qu'une solution valable et acceptable aux parties ne soit prochainement trouvée sur place — compromis qui paraît peu probable — on voit mal comment le nouveau ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, pourrait retarder plus longtemps d'intervenir.

■

Dans cette affaire en effet, nul n'a jamais contesté l'intégrité ou la compétence professionnelle des deux «victimes». Personne non plus n'a fait la preuve que MM. Hétu ou Chamberland ne rendaient pas les services attendus d'eux ou encore que les besoins auxquels ils répondaient n'étaient plus prioritaires. Au contraire, aussi bien durant leur travail qu'au moment de leur congédiement, et plus encore aujourd'hui, l'un et l'autre jouissent d'un appui éloquent de la part de la «clientèle» et de leurs collègues de travail, ainsi que des autorités locales et des organismes populaires intéressés. Il faut donc chercher ailleurs les causes véritables du conflit. Devant le nombre impressionnant des personnes, médecins et autres employés du Centre de santé qui ont dû également quitter le centre, force est de constater que le problème fondamental est d'ordre, non pas individuel, mais structurel et politique.

Dans les régions excentriques peu populeuses, le ministère a fait au cours des dernières années l'expérience de centres «mixtes» de services hospitaliers, sociaux et communautaires. En associant le pot de terre au pot de fer, c'était prendre un risque qui, hélas, tourna souvent mal. L'hôpital eût tendance à dévorer le CLSC. Quant le Centre local de service communautaire réagit, des tensions éclatèrent entre l'ancien et le nouveau, entre le curatif et le préventif, comme on dit dans le milieu, entre l'institution elle-même et l'action sur «le terrain». Certes, une telle tension aurait pu être dynamique et créatrice. Malheureusement, le ministère aura sous-estimé le poids du passé, l'impatience des forces nouvelles, et surtout le manque de leadership ou de compétence des cadres et des administrateurs.

D'où les crises chroniques et les hémorragies de personnel dans un centre de santé comme celui de Ville-Marie. Il en est résulté, outre cet échec institutionnel évident, une perversion de la loi elle-même, qui devait égaliser les services entre les localités et les couches de population, et aussi un gauchissement des dépenses publiques. Une bureaucratie aura droit de proliférer à Ville-Marie, avec les coûts de salaires, d'aménagement et «d'améliorations» que l'on devine. En contrepartie, à cinquante milles de là, les habitants devront se contenter d'une cabane en guise de dispensaire; quand une répartition des services plus digne des grandes réformes québécoises commença d'être réclamée, ils virent leurs professionnels congédiés ou partir les uns après les autres.

Semblable conflit aurait normalement dû être résolu démocratiquement au Témiscamingue même. Au lieu d'ouvrir un débat public sur ces questions, les gens au pouvoir dans le Centre de santé ont cédé à la tentation facile mais arbitraire des diktats administratifs et des congédiements sommaires. Pire encore, dans une région dépourvue de soins essentiels — on n'a même pas d'infirmière ni d'ambulance dans certains secteurs — les administrateurs ont poussé l'irrespect de la population et de leur propre mandat jusqu'à gaspiller en procédures et en manoeuvres de diversion judiciaires des deniers publics dont on n'ose faire la somme. Bref, pendant que des avocats s'engraissent, le Nord-Ouest continue de manquer de médecins.

Or, loin d'avoir aidé à assouplir les positions, l'intervention des gens du Parti québécois, notamment celle du jeune et bouillant député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, les aura durcies. M. Gilles Baril, en effet, a réussi à faire nommer au conseil d'administration, quelques personnes de «l'autre tendance». Ce petit coup d'État partisan n'a pas encore renversé la balance du pouvoir à Ville-Marie, mais il a jeté plus de discrédit encore sur cette institution publique censée être démocratique. Même si les gens du Nord-Ouest semblent se passionner pour les querelles intestines, il est douteux que de simples jeux de pouvoir puissent débloquer l'impasse. En tout cas, ces guerres de cliques ne sauraient redonner à la population les services qui lui sont dûs et le contrôle qu'elle est censée exercée sur cette organisation médicale et communautaire.

■

Tôt ou tard, devant un arbitre ou un juge, MM. Hétu et Chamberland trouveront sans doute une réponse aux griefs qu'ils ont logés, encore que les délais qu'ils subissent soient déjà une forme de déni de justice. Mais dans le cas de la population que doit desservir le Centre de santé Sainte-Famille, la présente situation confine au scandale. S'il est un endroit où des CLSC dynamiques et moins bureaucratisés pourraient jouer un rôle essentiel, c'est bien dans les régions excentriques, où les distances et le taux de population imposent des formes inédites de services médicaux et sociaux.

Dans le cas d'un conflit comme celui de Ville-Marie, on serait d'abord porté à dire: séparez au moins l'hôpital du CLSC. Mais ce serait abandonner les malades aux rivalités entre l'une et l'autre organisation. Ce serait surtout laisser les gens des localités éloignées être les derniers servis au budget et les premiers frappés en cas de coupures. C'est pourquoi, si Québec veut enfin donner aux populations marginales, trop souvent méprisées des bureaucraties, l'élémentaire justice qui leur est dûe, on voit mal comment M. Pierre-Marc Johnson pourra éviter de mettre enfin sur pied un vrai CLSC au Témiscamingue.

C'est à cette condition-là, peut-être, que plus de médecins iront dans cette région pour s'y établir et que les enfants du pays n'auront plus à s'expatrier pour exercer la médecine ou le travail d'organisation communautaire.

Jean-Claude LECLERC

M. Laurin doit parler

Le chef de l'opposition officielle, M. Claude Ryan, vient d'inviter le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, à faire montre de plus de transparence quant à ses projets touchant l'avenir des commissions scolaires et les institutions d'enseignement privées.

La voix de M. Ryan s'ajoute à celles de plusieurs corps intermédiaires qui se sont fait entendre sur le même sujet depuis que LE DEVOIR a levé, il y a quelques jours, le voile sur les «hypothèses» de restructuration scolaire étudiées au ministère.

Même si LE DEVOIR a tout lieu de croire que M. Laurin n'a pas lancé de «ballon» et que cette fuite l'a plutôt indisposé, M. Ryan a parfaitement raison de réclamer des explications au ministre de l'Éducation. Celles-ci auraient d'ailleurs dû être fournies dès le lendemain de la parution du reportage de Paule des Rivières. L'importance sociale des hypothèses étudiées au ministère et des changements qui pourraient s'ensuivre justifiait très largement que M. Laurin émette au moins un communiqué de presse pour situer ces informations dans leur véritable contexte. On a eu droit tout au plus à une conversation de portes d'ascenseur où les journalistes ont appris de la bouche de M. Laurin «qu'il ne confirmait ni n'infirmait» les révélations de notre journal. C'était en dire assez pour que tout le monde comprenne que notre consoeur était sur une bonne piste. C'était en même temps insuffisant pour éclairer vraiment le public.

L'erreur de M. Laurin remontre cependant à plus loin. Elle consiste à ne pas voir annoncé publiquement et officiellement dès le départ l'ouverture de ce dossier. Certes, bien avant le 13 avril dernier, on savait, dans les «milieux bien informés» que la question des structures scolaires le préoccupait vivement. Il ne le cachait d'ailleurs nullement. Mais ses préoccupations ont été suivies de gestes concrets.

Ainsi, bien avant le 13 avril, M. Laurin a demandé un avis sur la question au Conseil de la langue française qui ne l'a cependant pas rendu public. Voilà du reste un comportement fort dangereux pour un corps consultatif public. (Le Conseil supérieur de l'Éducation fait les choses fort différemment).

M. Laurin a aussi, à une date imprécise, mis sur pied un comité de travail dont faisaient partie des députés et notamment celui de Rosemont, M. Gilbert Paquette. Au cours de l'été, M. Laurin a même engagé à son cabinet Mme Hélène Pelletier-Baillargeon pour s'occuper spécifiquement du dossier de la restructuration. Pourtant aucune de ces décisions qui dépassent de loin la routine administrative ou les études préliminaires confiées à de discrets fonctionnaires, n'a jamais fait l'objet du moindre communiqué de presse. De sorte qu'aujourd'hui, nul ne sait avec précision quel était le mandat de ces personnes, ni leur calendrier de travail. On connait seulement des hypothèses qui émanent vraisemblablement d'entre elles. C'est tout.

Aujourd'hui le dossier des structures scolaires constitue, dit-on, «la haute priorité» du ministère. Pourtant pas une seule ligne n'est encore sortie du cabinet du ministre là-dessus à l'intention du public. C'est franchement inacceptable.

On ne demande évidemment pas à M. Laurin de rendre publics des documents de travail internes inachevés, ni même achevés. On comprend qu'il doit lui-même respecter des règles normales du fonctionnement de l'appareil politique.

On lui demande une chose bien plus simple: qu'il explique au grand public, clairement et simplement, le sens de la démarche qu'il a entreprise, les mandats qu'il a donnés, le calendrier de travail qu'il s'est fixé. Chacun pourra mieux situer ensuite les «hypothèses» actuellement à l'étude quelque part dans son ministère.

Continuer de se taire comme il le fait depuis dix jours, c'est en réalité le meilleur moyen de détériorer à coup sûr un débat nécessaire dont on veut avant tout qu'il soit serein et surtout démocratique.

Jean-Pierre PROULX

RÉPLIQUE

L'école doit libérer

par Gérard Gauthier

L'auteur est président par intérim de la Fédération des Associations de parents des écoles protestantes françaises du Québec.

On ne peut rester insensible ni passif à la lecture du «témoignage» d'Edmond Robillard sur «l'École dans l'État moderne» paru dans LE DEVOIR du 3 septembre. En effet, sa démarche me paraît illustrer éloquemment les dangers que représente à mes yeux un système d'enseignement fondé sur la «confessionnalité»: esprit d'exclusive, de supériorité (d'où très facilement risque d'intolérance) et marginalisation de ceux qui n'adhèrent pas au système.

Dès le début de l'article, l'école confessionnelle équivaut à l'école catholique romaine. Quand on est d'une autre tradition chrétienne (réformée), on a du mal à accepter ce genre de vision. Et pourtant on est citoyen à part entière, contribuable, intéressé à bâtir ce pays autant que les autres. Mais on ne veut pas bâtir l'avenir sur des équivoques.

Il existe aussi des écoles protestantes francophones dont il faut bien dire que la confessionnalité juridique est égale à celles des écoles catholiques mais au plan du vécu la comparaison n'est plus valable.

Dans quelle mesure l'école confessionnelle québécoise est-elle vraiment confessionnelle? Si elle ne l'est pas vraiment pourquoi en faire tant de cas. Si elle l'est, par contre, alors comment ne pas voir qu'elle «impose» aux autres une vision du monde qu'ils ne partagent pas en tous points.

Affirmer que «... L'école confessionnelle est l'assise de toutes les libertés sociales ou politiques, parce qu'elle porte à son paroxysme le droit qu'a l'individu de disposer de lui-même en se reliant à un Dieu transcendant...» ne suffit pas à convaincre. Hélas l'histoire nous a montré que l'école confessionnelle (et pas seulement catholique romaine) dans plusieurs pays n'a pas favorisé la «disposition de l'individu par lui-même», sa liberté. On peut même

Voir page 18: L'école

LETTRES AU DEVOIR

■ *Une triste aventure*

L'éditorialiste Jean-Claude Leclerc a très bien exposé, dans son article du lundi 24 août 1981, les tenants et aboutissants d'une «triste aventure» à laquelle sont mêlés hommes d'affaires véreux, technocrates irresponsables et politiciens insouciants. Il est bon que, de temps à autre, un journaliste de qualité sache préciser ce qui en est de la faiblesse même de notre démocratie politique face aux pouvoirs de l'argent et de la bureaucratie.

Devant l'incurie de nos gouvernants, la faiblesse des associations de consommateurs et l'impuissance du petit propriétaire, il ne reste plus, selon M. Leclerc, que de retourner aux pratiques de nos proches ancêtres: la corvée. Il invite même les syndicats de la construction à en devenir les protagonistes en collaboration avec les résidents, victimes de l'isolation de leur résidence à l'urée-formaldéhyde, pour réduire les frais et les délais que supportent injustement les familles concernées par ce désastre à caractère national. L'Association des propriétaires de Québec, fidèle à sa tradition, ne peut qu'encourager une initiative si hautement humaniste et patriotique.

Dans ce cas précis, les entrepreneurs qui ont fait mousser la vente du produit, les experts de l'Office des normes et ceux de la SCHL (qui n'ont pas écouté les fonctionnaires de l'OCE, qui s'élevaient déjà, en 1977, contre l'utilisation de ce produit) et les politiciens qui ont fermé les yeux sont coupables, à des degrés divers, d'un crime contre l'humanité.

Triste aventure, en effet, que celle d'humains supposés civilisés qui n'hésitent pas, au nom du profit, à mettre en danger la santé et la vie de milliers de leurs compatriotes. Ils n'ont pas eu pitié des petits qui n'ont pas en main les moyens de se défendre contre leurs exploiteurs et se fient trop (et comment faire autrement) à des organismes gouvernementaux chargés expressément de les protéger.

Mais, dans notre monde moderne, profiteurs et technocrates sont ennemis quant au pouvoir qu'ils veulent respectivement s'allouer mais s'associent très bien, au besoin, quand il s'agit de l'exercer aux dépens du monde ordinaire contre lequel ils pratiquent la plus impitoyable *dictature*.

La solution démocratique au problème pourrait être la suivante:

1) Que le ou les ministères concernés dénoncent officiellement les responsables de cet état de choses.

2) Que le gouvernement du Québec, par le truchement de l'Association des consommateurs ou autrement, finance le recours collectif ou individuel en Cour supérieure qui permettra à un cas-type de délimiter les responsabilités et de pointer le doigt sur les responsables. Ce cas, faisant jurisprudence, permettra à beaucoup d'obtenir justice et de se faire rembourser les frais occasionnés par toute poursuite en cour.

C'est une honte que les intérêts économiques qui ont profité indûment de la situation en cours ne soient pas pénalisés pour les dommages (et intérêts) si considérables qu'ils ont causés à autrui. Un simple voleur de banque serait depuis longtemps envoyé en prison à vie s'il avait à son compte la moitié du forfait qui a si cruellement lésé des milliers de petits propriétaires québécois et leur famille.

Dr Marcel TREMBLAY, o.d.
président
L'Association des Propriétaires du Québec
Limoilou, 26 août

■ *Des motos silencieuses s.v.p.*

La motocyclette, tout comme les autres véhicules qui circulent sur nos routes, a droit de passage. Elle est plus économique et, sans doute, elle plaît davantage aux sportifs et aux jeunes, que les autres moyens de locomotion.

Seulement, on se demande si le bruit fait partie de son charme... Cependant, un jour, on devra prendre des mesures sévères à son endroit, si on veut conserver en bon état les nerfs de ceux qui se reposent. Mes connaissances sur cet engin sont limitées, et j'ignore si on peut appliquer un silencieux sur toutes les marques et toutes les dimensions de motocyclettes. Mais je sais, pour l'avoir vu, qu'on peut rendre silencieuse une motocyclette de grosseur moyenne.

Il me semble qu'on devrait légiférer ici. Tant qu'on ne trouvera pas moyen d'assourdir ces «volcans ambulants» que sont les grosses motocyclettes, on devrait leur interdire toute circulation sur les routes, et surtout dans nos rues. N'autoriser que celles qu'on n'entend pas assez pour qu'on puisse les remarquer. Tout simplement.

Bernard PILON

Hull, 1er septembre

■ *Ambassade en péril*

Imaginez, par fantaisie, qu'en un même lieu se soient rencontrés les gens les plus divers et contrastants qui soient. Figurez-vous, par exemple, une maison où l'on aurait peut-être vu le jeune Pierre Elliott Trudeau méditant d'un tout petit Québec dans un grand Canada, puis le jeune Jean-François Bertrand méditant d'un grand Québec dans un tout petit Canada, et avec eux, peut-être, François Hertel évaluant en *Strophes et Catastrophes, Le Beau Risque* de tout cela.

Figurez-vous encore, toujours par fantaisie, qu'en cette maison seraient peut-être passé Michel Chartrand qui prêchi-prêchait la révolution, Marie-France James qui potassait d'ésotériques pavés, Jean-Pierre Nadeau qui mûrissait cette idée devenue plus tard l'Institut québécois de l'opinion publique, Gaston Miron qui rassemblait dans sa berceuse les phrases de l'*Homme rapaillé*, Henri-François Gautrin qui rêvait d'un nouveau-parti-libéral-démocratique et même Gaby Drouin «animant» entre François Chevrette et Jean-Louis Baudouin un débat juridique dont l'éditeur Michel Béliveau aurait fait plus tard son premier livre.

Bien sûr, je mêle un peu les cartes mais cette fantastique maison n'est pas tout à fait irréelle et c'est, à Paris, la Maison des étudiants canadiens.

Il y est passé, depuis sa fondation en 1926, des générations d'industrieux potaches qui sont aujourd'hui une richesse du pays: l'écrivain Roch Carrier, le philosophe Michel Brûlé, le politologue Duncan Cameron, l'archiviste Raymonde Litallien, le démographe Hubert Charbonneau, l'architecte Pierre-Richard Bisson, l'historienne Yolande Grisé, le comédien Marcel Sabourin, le journaliste Paul-André Comeau, l'organiste Hélène Dugal, le psychiatre Claude Fortier, l'archéologue Hubert Giroux et combien d'autres, venus s'y donner une formation dont tout le pays — celui qu'il vous plaira — profite à plein maintenant. Marcel Baril, l'éternel secrétaire administratif, peut encore en nommer des centaines.

Bien. Maintenant cette résidence qui prend des airs rassurants de maison paternelle les soirs de déprime où l'on sèche sur la té-thèse, elle ne menace pas ruine, il s'en faut, mais il lui faudrait un coup de neuf. La chaise aux barreaux cassés, le pupitre bancal, le canapé éventré, le foyer à ramoner, le coin de ce vieux mur qui jaunit depuis 17 ans, la sécheuse qui mouille le linge, le piano qui sonne faux... les étudiants s'en font une rieuse philosophie, mais chaque année le déficit d'exploitation tourne au casse-tête style *Rubik's Cube* pour les administrateurs de la fondation Wilson, la directrice Madame Viau et cet excellent colonel Ostiguy qui gère les finances de la maison.

En fait, pour en finir et qu'on n'en parle plus, il faut un capital de $1 million, dont les intérêts permettraient d'éponger les dépenses courantes. La campagne de financement est lancée. On a recueilli $300,000 en trois mois. C'est bien mais on est encore loin du compte. Un chèque au Trust Général du Canada pour la Fondation Wilson — c'est au 909 ouest, boulevard Dorchester à Montréal — peut faire avancer ces choses-là qui ont fâcheuse tendance à ne pas avancer toutes seules. Et avec le reçu, c'est autant de moins pour le fisc.

Bref et pour ne dire que l'essentiel, ce serait tout de même dommage qu'en 1985 ou quelque part par là, un étudiant de Sherbrooke, de Toronto ou de Chicoutimi, et passionné, que sais-je, d'ergonomie, de haute couture, de physique des quanta, de musique, d'escrime ou d'orthographe, demande son admission en résidence universitaire à Paris et se voie retourner une feuille ronéotypée lui notifiant que la Maison des étudiants canadiens a fermé ses portes ou qu'elle a été rachetée par le Koweit ou l'Australie.

Moi, j'aurais comme une gêne et une nostalgie.

François GENDRON

Saint-Jean, 31 août

■ *Le style FNAC est-il souhaitable?*

La décision prise par celle qui était «déjà» la plus importante librairie montréalaise d'instaurer un régime dit 'discount' devrait provoquer en nous, lecteurs et consommateurs de livres, une certaine réflexion. L'expérience française des librairies discount «FNAC» a suscité une vive inquiétude auprès des éditeurs, des libraires, et des lecteurs. Il faut nous demander si cette politique nous sera avantageuse à moyen et à long terme, si cette librairie est vraiment 'de notre côté'.

Dans son pamphlet *La FNAC et les livres*, M. Jerôme Lindon, directeur des Éditions de Minuit, cerne deux conséquences de la politique 'discount': un choix plus restreint de livres offert au public et une augmentation de leur prix de vente. Le dernier aspect n'est pas capital, car si la FNAC peut exiger une remise avantageuse des éditeurs, les forçant ainsi à hausser leurs prix systématiquement, ce n'est pas encore le cas ici. (Toutefois, on notera que la plus grande chaîne de librairies à Montréal exige en effet des prix de détail spéciaux, et ne vend pas de livres rapportant un pourcentage en deçà d'un certain seuil).

C'est le premier aspect qui s'impose et pour plusieurs raisons. D'abord, cette librairie de chez nous sera obligée de n'offrir que des livres qui se vendent déjà très bien, car les autres, se renouvelant moins souvent, ne lui permettront pas de réaliser sa marge de profit. Or, c'est précisément de la vente des 'best-sellers' dont dépend la survie des librairies de quartier. Une diminution de leurs ventes de ce genre mettraient l'existence de quelques-unes d'entre elles en péril. La plupart des libraires avec qui j'ai discuté de cette situation semblent plutôt fatalistes, préférant attendre de voir si leur collègue peut tenir le coup. Cette attitude est d'autant plus surprenante que le trimestre actuel, celui de la rentrée scolaire et des Fêtes, est le plus important de l'année. Il permet aux librairies de passer en sécurité les mois plus tranquilles. On se souviendra de la réaction des libraires l'année passée lorsque la «Foire du livre» leur a volé des recettes importantes.

Donc, moins de librairies peut-être, et des points de ventes plus limités pour des ouvrages à diffusion limitée, notamment des livres de chez nous. L'édition québécoise se porte mal sur beaucoup de plans. Il est à craindre qu'avec moins de librairies, et qu'avec des librairies qui ne vendent que des best-sellers, beaucoup de petits et moyens éditeurs québécois subissent le coup de grâce, étant déjà très sensibles aux bousculades des courants d'air. Je laisse au lecteur le soin d'imaginer les conséquences pour nos écrivains.

Robert GRAY

Montréal, 3 septembre

C'est avec grand plaisir que nous annonçons le retour de Lise Bissonnette au DEVOIR après une année d'absence. On se souviendra qu'en septembre dernier notre collègue, ayant obtenu une bourse octroyée par la Carnegie Endowment for International Peace, avait entrepris à New York des travaux de recherche sur les rapports États-Unis-Canada-Québec.
Les lecteurs du DEVOIR se réjouiront avec l'équipe de cette maison de retrouver dès la semaine prochaine la signature de cette éditorialiste de grande valeur.

Jean-Louis ROY

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

L'Amérique «alternative»

Jacques Dufresne

QUE font les contestataires américains pendant que M. Reagan veille sur les intérêts de l'empire? Ils s'occupent de leur vie intérieure. C'est la conclusion qu'on doit tirer d'un livre important de Marilyn Ferguson, *The Aquarian Conspiracy*, qui vient de paraître en français sous le mauvais titre de *Les Enfants du Verseau*. (1).

Marilyn Ferguson est journaliste. Sur le mode féminin et californien elle présente l'Amérique «alternative», comme Toffler a présenté l'Amérique bien ordonnée. Son livre n'est ni grand ni beau, mais on regretterait de ne pas l'avoir lu. Appliquant la méthode polaroïd avec un certain bonheur, elle saisit l'avant-garde américaine à son dernier virage: une grande mutation caractérisée notamment par une conversion voluptueuse à la vie intérieure.

Cette mutation, Marilyn Ferguson l'appelle changement de paradigme, pour bien montrer qu'il s'agit d'un phénomène généralisé, et non d'une petite révolution sectorielle.

Dans l'une de ses célèbres nouvelles, *Le Pays des aveugles*, H.G. Wells a fort bien montré, de façon allégorique, ce que peut être un changement de paradigme. A la suite d'un grand séisme, des colons péruviens se sont trouvés enfermés dans une vallée des Andes. Peu après, une étrange maladie les a frappés: ils perdaient la vue progressivement et leurs enfants naissaient aveugles. Ils se sont si bien adaptés à leur condition, qu'après 15 générations ils avaient oublié jusqu'aux récits mythiques concernant leurs origines. Rien de ce qui se rapporte à la vision ne subsistait dans leur vocabulaire et dans leur système de valeurs. Les visages n'étaient pas beaux ni laids, ils étaient doux ou rugueux.

Un étranger survint alors, à la suite d'un accident de montagne. On le prend pour un fou à cause de toutes les allusions à la vue dont son langage est truffé. La belle Médina-Saroté, négligée par les siens à cause de sa peau rugueuse, s'éprend tout de même de lui, mais pour que le mariage ait lieu il faudrait qu'il subisse une opération consistant à extraires de son visage les protubérances visqueuses auxquelles on associe ses troubles cérébraux. Il préfère fuir sans avoir réussi à ramener ses hôtes à leur paradigme perdu.

Le changement de paradigme dans ce cas, c'est le passage d'un univers centré sur la vision à un univers centré sur l'ouïe et le toucher. Tout est modifié: depuis les mots et les gestes de l'amour jusqu'à ceux de l'agriculture.

Le changement que décrit Marilyn Ferguson, c'est le passage du mythe du progrès, qui fait découler la conquête de soi de la conquête du monde, à l'idée à la fois ancienne et futuriste, que tout doit procéder de la vie intérieure. Bien entendu, il ne s'agit pas de n'importe quelle vie intérieure. Elle est centrée sur le désir plutôt que sur la volonté, sur la disponibilité plutôt que sur l'action extérieure méritoire. L'esprit de l'Orient a soufflé sur la Californie.

Là où éclôt le nouveau paradigme, tout se modifie. Les écologistes préconisent un rapport avec la nature semblable au nouveau rapport avec soi-même. En psychologie, plutôt que d'intervenir à la manière d'un ingénieur, on attend l'occasion favorable, le kairos, on espère que la solution émergera d'elle-même des profondeurs d'un inconscient, conçu non plus comme une boîte de Pandore mais comme un humus bienfaisant. Même attitude dans le domaine scientifique et technique: n'est-ce pas grâce au nouvel art de vivre que les idées novatrices se sont multipliées dans la Silicone Valley?

Par une série d'analogies de plus en plus audacieuses, Marilyn Ferguson montre ensuite comment le nouveau paradigme opère dans le domaine de la santé, de l'éducation, de la politique, des affaires. Elle dresse des tableaux où sont placées en vis-à-vis les attitudes caractéristiques de l'ancien et du nouveau paradigme. Selon l'ancien paradigme de la santé, par exemple, «la confiance porte essentiellement sur l'information quantitative (diagrammes, tests, données). Dans le nouveau elle porte sur l'information qualitative, incluant les rapports subjectifs du patient et l'intuition du professionnel; les données quantitatives sont auxiliaires».

Les enfants du Verseau, tels que les décrits Marilyn Ferguson, ne croient plus au militantisme partisan. Militer c'est encore faire la guerre, c'est combattre l'adversaire sur son propre terrain. La liberté intérieure, sans cesse reconquise, serait en elle-même la subversion la plus efficace (2). Point n'est besoin de leaders: les affinités entre les adeptes du nouveau paradigme opère d'elles-mêmes une synergie, sorte de communion des saints, qui permet déjà d'annoncer qu'une nouvelle renaissance est en cours. Même si elle évite la déraison, Marilyn Ferguson ne recule pas devant les prophéties les plus audacieuses: «Un puissant réseau, pourtant dépourvu de dirigeants, est en train de produire un changement radical aux Etats-Unis... Pour la première fois dans l'histoire, l'humanité a accès au panneau de contrôle du processus de changement à la compréhension de la manière dont les transformations se produisent. Nous vivons désormais à l'ère du changement, où il nous est possible d'adopter les processus naturels pour notre propre rénovation et celle de nos institutions croulantes.»

Mais que peuvent faire quelques originaux désorganisés contre les appareils en place? Pour répondre à cette question, Marilyn Ferguson prend appui sur des théories comme celle de Prigogine sur les structures dissipatives, pour soutenir que des petits groupes, d'hommes ou de molécules, peuvent opérer des changements à l'échelle de tout un système lorsque les circonstances sont favorables.

Puissent ces voeux être exaucés! Que dire d'autre? On ne peut juger le nouveau paradigme ni à partir de lui-même, ni à partir de l'ancien. Quant à savoir s'il existe un point de vue transcendant, cette question philosophique ne fait pas partie des préoccupations de Marilyn Ferguson.

Il convient toutefois de s'interroger sur la hardiesse avec laquelle elle construit un système unifié à partir d'éléments aussi divers que la mystique orientale et la révolution cybernétique. Elle se laisse ainsi aller à un syncrétisme facile, accueillant également toutes les opinions qui ressemblent vaguement aux siennes. Simone Weil, par exemple, est placée dans la même barque que Teilhard de Chardin, avec lequel elle n'a rien en commun.

M. Ferguson a tout de même des préférences: c'est Teilhard qui est cité le plus souvent. Le livre commence par une allusion à Pierre Trudeau citant Teilhard pour inviter les hommes à une «conspiration de l'amour». Le premier ministre canadien serait-il un conspirateur, un enfant du Verseau? De toute évidence, il a des idées et des charismes qui le font apparaître comme tel à de nombreux Américains.

Pierre Trudeau à côté d'Ida Rolf et de Henry David Thoreau! Si gratuits que soient ces rapprochements ils ne sont toutefois pas un défaut majeur dans un livre comme *Les Enfants du Verseau*, où les analogies audacieuses vont presque de soi. On est par contre très gêné par l'hyper-conscience avec laquelle Marilyn Ferguson observe et décrit un changement instantané de civilisation dans lequel elle se trouve elle-même impliquée. Certaines des grandes traditions dont elle se réclame nous ont en effet appris que les métamorphoses authentiques sont à la fois lentes, secrètes et silencieuses. Quand on est trop occupé à se voir changer on ne change bientôt plus que dans sa propre représentation, ce qui confine à l'hystérie. C'est ainsi que la conscience hypertrophiée finit par stériliser les processus vitaux qu'elle se propose elle-même comme idéal. Et cela est d'autant plus vrai que les processus en causes sont plus fondamentaux. La conscience vivante ignore la vie de la conscience. «La foi véritable, écrit Simone Weil, implique une grande discrétion, même vis-à-vis de soi-même. Elle est un secret entre Dieu et nous auquel nous n'avons presque aucune part.»

Dans le monde des Marilyn Ferguson, l'homme est le parfait spectateur. Hélas! on peut voir là un méfait de la télévision, une dégénérescence, une réduction de la vie à la représentation, tout autant que la conséquence heureuse d'une mutation. Assister c'est souiller.

Il y a d'autres passages gênants dans le livre. «Nous avons enfin accès au panneau de contrôle du changement... et des grands magasins aux aéroports on trouve désormais la sagesse du monde en collection de poche.» Les phrases de ce genre, qui reproduisent l'ancien paradigme technique, commercial et démocratique, nous feraient croire que l'Amérique «alternative» pourrait très bien n'être qu'une Amérique de rechange, le rêve californien qu'une adaptation à la vie intérieure des procédés ayant fait leurs preuves dans la manipulation des choses.

Ces faiblesses, qui ne sont peut-être que des naïvetés sont celles d'un auteur, Marilyn Ferguson. Rien n'interdit de penser qu'à l'intérieur du mouvement qu'elle décrit se trouvent des êtres sachant étager ce qu'elle n'a fait qu'étaler.

Notes

(1) Calmann-Levy, Paris, 1981
(2) *À ce propos*, on lira dans le dernier numéro du magazine *Le Temps Fou* un article de Paule Lebrun qui constitue un écho québécois aux idées de Marilyn Ferguson.

La logique du «petit chaudron»

Le Défi informatique, Bruno Lussato, Paris, éd. Fayard, 1981, 325 pages.

par Denis Monière

L'INVASION de l'informatique suscite à la fois inquiétude et fascination. Les changements technologiques en effet affectent de plus en plus directement notre mode de vie et le type de société dans laquelle nous voulons vivre. Les impacts économiques sociaux et culturels de la révolution technologique n'ont pour l'instant provoqué que peu de débats publics: les puissances économiques qui l'aiguillonnent préfèrent le secret et les jeux de coulisse. Mais leur influence et leurs décisions pèsent lourdement sur les choix de société qui nous sont permis. De plus, l'innovation scientifique et technique est présentée comme le domaine sacré des experts, ce qui inhibe et invalide par avance dans l'esprit technocratique l'opinion du simple citoyen.

C'est pour s'attaquer au mythe de la complexité et favoriser une prise de conscience des enjeux de la révolution informatique que Bruno Lussato analyse dans ce livre les nouvelles technologies et leurs conséquences possibles. Il ne s'agit pas d'une étude froide et ésotérique mais plutôt d'une analyse engagée, écrite dans un style polémique et journalistique. Son objectif est de mobiliser les consciences ce qui l'amène parfois à dramatiser de façon excessive. Mais si le procédé est parfois agaçant cela donne un livre palpitant où l'on trouve des informations substantielles, présentées clairement et où les bonnes questions sont posées. Ce livre vise donc la sensibilisation du grand public aux dangers et aux possibilités de l'informatisation.

L'auteur ne se situe pas dans le camp du refus des changements technologiques, mais il n'adhère pas pour autant aux thèses optimistes des apôtres de la télématique. Il se démarque nettement à cet égard de l'analyse présentée dans le rapport de S. Nora et A. Minc sur l'informatisation de la société. Il est partisan de ce qu'il appelle le «petit chaudron» et démontre de façon convaincante les effets néfastes du «grand chaudron». À son avis, la logique du grand chaudron qui est privilégiée par les décideurs privés et publics nous conduit à une société concentrationnaire telle que prophétisée par George Orwell.

Il y a donc deux voies possibles de l'informatisation. La première est régie par la logique de la centralisation et de la massification. Elle postule qu'il est plus économique et efficace de remplacer les petits chaudrons où les familles cuisaient leur soupe par un gros chaudron collectif. Ainsi, plus grand sera le chaudron utilisé pour préparer la soupe, moindre sera, son coût de revient. Cette logique prolonge le schéma d'organisation de la distribution des biens propres à l'ère industrielle où la réalisation d'économies d'échelle était fonction de la concentration des ressources et de la centralisation des décisions. Les firmes informatiques de même que les États sont en train de reproduire cette logique dans les choix concernant les nouvelles technologies. «La mafia de l'ordinateur a imposé la mise en place des plus gros ordinateurs. Elle a favorisé le gigantisme des banques de données où sont concentrées le maximum d'informations. L'illusion scientiste du «grand chaudron» dans les années 1960-1975, est tout à fait compréhensible. Elle renvoyait à toute une civilisation du quantitatif et du gigantesque caractérisée par une véritable frénésie» (p. 80-81).

Cette logique réservait le monopole du pouvoir aux firmes informatiques et aux spécialistes de l'informatique, car plus une banque de données est importante plus il est difficile de l'utiliser. Le grand chaudron implique donc la centralisation des décisions et la mise en place d'un système de dépendance. La complexité des grands systèmes les rend fragile et vulnérable au sabotage, aux escroqueries et aux erreurs. Ils ont aussi l'inconvénient d'être coûteux de sorte qu'ils ne sont accessibles qu'aux États et aux grandes entreprises.

Mais il y a encore une autre voie, celle de la petite informatique. La micro-informatique connaît depuis 1975 des taux de croissance exponentiels; les mini-ordinateurs prolifèrent comme des nénuphars et se sont même avérés plus performants que les gros. On a pris conscience des risques et des défaillances des grands systèmes qui ne permettaient pas de véritables économies d'échelle, mais servaient surtout à accroître le pouvoir des informaticiens dans les entreprises. La miniaturisation des ordinateurs, l'invention des «langages artificiels et du vidéodisque» rendent le spécialiste désuet et dispensable. Chacun après un apprentissage sommaire peut désormais utiliser ces nouvelles technologies selon ses besoins d'autant plus que les prix des mini-ordinateurs sont de plus en plus abordables. La soupe a meilleur goût si elle est préparée dans plusieurs petits chaudrons plutôt que dans un grand.

Si les conditions techniques d'une véritable décentralisation sans perte d'efficacité sont réunies, celle-ci n'est pas pour autant en voie de se réaliser. La mini-informatique risque en effet d'être subordonnée aux exigences des systèmes télématiques servant ainsi des fins centralisatrices. Son potentiel d'autonomie sera détourné aux fins des puissances informatiques si les citoyens ne s'éveillent pas aux conséquences des choix informatiques.

L'auteur a voulu par ce livre remettre en cause le grand rêve centralisateur partagé par les grandes entreprises et les États. Il voudrait que les nouvelles technologies servent à la démassification de la production, à l'autonomie des individus et à la «conviviabilité» au lieu d'accentuer les inégalités de pouvoir. Tel est le défi informatique.

Un nouveau consensus?

Ce qui menace le monde, Norman Podhoretz, éd. du Seuil, Paris, 1981, 123 pages.

par Marc M. Parent

ALORS que le conservatisme a repris ses droits de cité sur Washington, et alors que les libéraux du Canada, au Congrès, subissent défaite sur défaite face à un président énergique, Norman Podhoretz nous présente *Ce qui menace le monde*, un document sérieux et bien construit sur les controverses à l'intérieur de l'intelligentsia américaine au cours des dernières années.

On y retrouve, à travers des chapitres courts mais structurés, des analyses et des polémiques sur le déclin de la puissance américaine dans le monde. L'auteur critique sans ménagements les positions libérales qui, selon lui, ont menacé et menacent encore dangereusement les intérêts des Etats-Unis, tant sur la scène intérieure qu'extérieure. Il fustige, entre autres, le *New York Times* et certains politiciens libéraux qui, sous l'administration Carter, souhaitaient et militaient pour de sérieuses coupures budgétaires dans les dépenses du Pentagone alors que l'URSS accroissait rapidement ses arsenaux conventionnel et nucléaire. Il est évident pour Podhoretz que les libéraux, depuis la guerre du Vietnam, n'ont cessé d'élargir la contestation et de promouvoir un réquisitoire contre les États-Unis, entraînant le doute et l'incertitude des masses, la faiblesse et l'indécision des élites. Ces attitudes et démarches négatives ne pouvaient naturellement qu'aboutir à la période d'humiliation et de faiblesse que connurent les États-Unis sous le mandat de Jimmy Carter.

L'auteur s'interroge sérieusement, à travers les pages de son livre, sur ce qui peut suivre, sur les scènes politiques américaine et internationale, la République impériale, l'hégémonisme soviétique, la neutralisation graduelle de l'Europe de l'Ouest et enfin les faux espoirs de la détente. Face à la situation actuelle, Podhoretz fait un certain lien avec l'histoire politique américaine des années 45-50. Pour lui, la période d'après-guerre a vu les États-Unis se débarrasser de ses illusions, se raffermir face à l'expansionnisme soviétique et adopter une politique forte et déterminée de «containment» visant à endiguer cet expansionnisme par tous les moyens politiques, et par la force, si nécessaire. Un consensus s'était alors produit sur la scène politique américaine, regroupant conservateurs et libéraux: l'opposition à cette attitude de détermination demeurant marginale.

Serait-il possible qu'un tel consensus puisse reprendre forme après l'échec du Vietnam et l'humiliation de Téhéran? Tout porte à croire, selon Podhoretz, que l'élection de Ronald Reagan à la présidence des États-Unis indique une revitalisation de la volonté américaine, un regain de nationalisme et une nouvelle détermination de faire face et de contrecarrer le nouvel expansionnisme soviétique. Le moins que l'on puisse dire, à la lecture du livre *Ce qui menace le monde*, c'est qu'une identité de vues existe entre l'auteur Podhoretz et le président américain.

RÉPLIQUE

La philosophie du délire

L'auteur est étudiant à la maîtrise en philosophie à l'Université de Montréal.

par Jean-Jacques Salvail

DANS son article du samedi 29 août dernier, M. Jacques Dufresne s'inquiète de la popularité grandissante des «gourous instantanés» au Québec. Afin de pallier à cette contamination des esprits, l'auteur nous met en garde contre «le réductionnisme manipulateur de la science classique» qui serait en partie responsable du dessèchement des coeurs à l'origine de la vulnérabilité des disciples de l'espérance. Il poursuit en soulignant que la solution réside dans la nouvelle science-alliance du prix «Gogine» de physique version 1977 (l'expression est de M. Yvon Gauthier, professeur de philosophie des sciences à l'Université de Montréal. De plus, les professeurs de philosophie, aujourd'hui trop formalistes, devraient selon l'auteur 1) s'abreuver à cette «vraie science» et 2) enseigner que nous trompons notre bon sens.

Tout d'abord, les considérations scientifiques de l'auteur sont inexactes. S'en prenant à la science classique, il dira que «la théorie des quantas en avait seulement ébranlé l'édifice». La théorie de Planck révolutionnait littéralement la science classique. On cessa de se représenter le monde microscopique comme un modèle réduit du monde macroscopique, une particule n'ayant rien de commun avec un grain de sable. Avec la théorie de la mécanique quantique et ondulatoire, la science physique pétrifie l'objet qui cesse d'exister au sens où il y a impossibilité de saisir le photon ou l'électron à cause de notre condition macroscopique et de celle de nos instruments de mesure. Dorénavant, on parlera du «principe d'incertitude» tel que conçu par Heisenberg, principe démontrant que seule la probabilité demeure. Mais surtout, pour rendre compte des phénomènes microscopiques, la science adopta un langage essentiellement mathématique, la rendant ainsi tout à fait différente de la science classique, qui s'alimentait à même la connaissance empirique.

Deuxièmement, la thermodynamique du non-équilibre de Prigogine est une théorie encore non fondée, ni mathématiquement, ni physiquement. «On n'a qu'à lire *La Nouvelle Alliance* pour y constater une somme de naïvetés et de légèretés sur les mathématiques et l'épistémologie» (1). Si les philosophes puisent maladroitement aux miettes tombées de la table des sciences, ce n'est certes pas en raison de leur trop grand formalisme. Au contraire, c'est un manque de rigueur flagrant qui permet à M. Dufresne (comme à bien d'autres) de voir une nouvelle science là où il n'y a qu'un voeu humaniste de ce que devrait être idéalement la science aux yeux de certains. Délirer en famille, en secte ou en philosophie, c'est toujours du délire. Il n'y a aucun progrès à convaincre un adepte de la parapsychologie ou de la spiritualité de reconsidérer ses postulats de base pour lui faire ensuite endosser ceux d'un modèle perverti de la science. A ce compte là, les promoteurs de la philosophie québécoise, afin de compétitionner le marché des petits bonheurs, peuvent ouvrir un nouveau champ de recherche: l'épistémologie de la soupe aux pois!

L'auteur propose un retour au bon sens pour mieux combattre «le mal de la raison». Lorsqu'on sait que le bon sens (ou sens commun) est le principal obstacle à vaincre pour réfléchir originalement (scientifiquement ou philosophiquement), on comprend mal le désir de vouloir revaloriser ce qui empêche justement les gens de conceptualiser leur situation d'existence. Si bon nombre d'entre nous se jettent dans les bras des «gourous instantanés», c'est par excès et non par absence de bon sens. Gaston Bachelard nomme pré-scientifique le savoir acquis par l'individu dans son développement intellectuel primaire. Ce savoir construit les modèles explicatifs de la réalité à partir de la connaissance empirique. Ces premiers modèles sont grossiers (souvent religieux) mais très fonctionnels, car ils donnent un sens à la vie et permet une certaine harmonie dans nos interactions avec l'environnement. Mais ce type de représentation du monde sape les tentatives de l'individu voulant réfléchir conceptuellement sur sa condition humaine et sa conduite sociale. D'autres modèles explicatifs de la réalité, tous aussi faux parce que fondés sur le sens commun, viennent par la suite se greffer au savoir pré-scientifique: la tautologie; l'animisme qui consiste à associer une âme ou force aux objets telle l'astrologie; le substantialisme qui accorde de fausses propriétés aux objets comme la couleur d'un objet dans le noir; l'anthropomorphisme ou l'action de prêter des qualités humaines aux objets comme les plantes qui souffrent. S'ils réussissaient à passer de l'image au concept, s'ils avaient un peu moins foi en leur bon sens (ils ont vu des traces) et un peu mieux mener leurs investigations, les raéliens comprendraient les énormes problèmes théoriques que posent l'atterissage de leurs sauveurs motorisés (par exemple, comment dépasser la vitesse de la lumière). Et ce n'est sûrement pas armé du bon et du peu de sens de M. Dufresne qu'on leur expliquera la théorie de la relativité générale et restreinte.

Finalement, que dire de la responsabilité des professeurs de philosophie laïcs dans tout cela? Elle est bien mince, car laïc, le corps professoral ne l'est qu'à demi. Le lieu d'énonciation de l'enseignement de la philosophie au Québec est occupé par presque 50% de prêtres et d'anciens religieux recyclés. Quant à l'autre moitié, eh bien en réaction aux difficultés de philosopher au Québec, les fonctionnaires laïcs deviennent de fausses consciences heureuses en quête de compensation: une petite ferme, le décapage des vieux meubles, le tricot, les cartes du ciel, l'écologie et la nourriture végétarienne. A l'université les passe-temps sont plus nobles: se faire récupérer comme «call-girl» du savoir dans les conférences à l'étranger, les cours de thérapie déguisés, avoir un enfant ou encore s'acheter un ilôt. En parlant de la responsabilité des professeurs de philosophie, M. Dufresne avait-il à l'esprit ces différentes tendances?

NOTE.

1. Yvon Gauthier, in *Chercheurs*, Université de Montréal, octobre 1980, vol. VI, no. 4 p. 14.

Au Québec,
faut se tenir...
en santé

un fil conducteur

Comment s'y retrouver? L'actualité est devenue un véritable labyrinthe dont on n'arrive pas à sortir; ou un kaléidoscope qui vous étourdit par ses combinaisons rapides et infinies d'images, d'impressions, de sensations.
Vous avez besoin d'un fil conducteur, LE DEVOIR vous le fournit.

LE DEVOIR

Tous les matins

CONFÉRENCE PUBLIQUE
SUR LA
JUSTICE ADMINISTRATIVE

Organisée par: Le Laboratoire de Recherche sur la Justice Administrative et La Section de Droit Administratif de la Régionale du Québec de L'Association du Barreau Canadien.

Mardi, le 8 septembre 1981, à 20 heures

SALLE D'AUDIENCE 3 A
FACULTÉ DE DROIT
PAVILLON DE KONINCK
UNIVERSITÉ LAVAL

Thème:
LES JURIDICTIONS DU TRAVAIL EN GRANDE BRETAGNE

Conférencier: L'Honorable Sir Gordon SLYNN
Avocat général à la Cour de justice des Communautés européennes
Ex-juge à la High Court d'Angleterre

BIENVENUE À TOUS !!!
Juges, Avocats, Fonctionnaires, Étudiants

ENTRÉE GRATUITE: 125 places

Tél.: (428) 656-4419

Cette conférence se situe dans le cadre du 2ème Colloque International de Droit administratif comparé.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Nord-Sud

tôt des outils simples, plus appropriés aux besoins réels des populations du Sud».

À ce sujet, les sociétés multinationales, auxquelles on a reproché d' «exploiter la naïveté et l'ignorance» des pays du tiers-monde, ont été la cible de nombreuses attaques. Tout en reconnaissant que les activités de ces sociétés n'étaient pas entièrement négatives, les délégués ont remarqué qu'elles constituaient «un obstacle important au développement des pays du Sud».

Ils ont donc proposé la création d'une Commission internationale indépendante, (y compris à l'égard des gouvernements), chargée de contrôler les activités des multinationales. Ils demandent également que ces sociétés réinvestissent leurs profits dans les pays où elles les réalisent. Une cour internationale de justice veillerait au respect des nouvelles règles.

Outre les problèmes de transfert de technologie, qui serait assuré plus équitablement par la création d'un Centre de recherche scientifique et d'une banque d'information disposant d'agences dans tous les pays, ce sont les questions liées à l'alimentation qui ont plus particulièrement retenu l'attention des délégués.

Compte tenu de la gravité de la situation alimentaire pour des centaines de millions de personnes dans le monde (le délégué kényan a rappelé que 6,000 enfants mouraient chaque jour de faim), l'assemblée Nord-Sud a demandé que la plus grande partie de l'aide internationale soit affectée à l'amélioration de la production agricole dans les quelques cinquante pays déficitaires sur le plan alimentaire. Les différents moyens suggérés sont les suivants: création d'une Banque mondiale de l'alimentation qui recueillerait, sous forme de dons, les excédents agricoles des pays riches, mise en place de réformes agraires axées sur la formation de coopératives, remplacement des cultures spéculatives destinées à l'exportation par des cultures vivrières.

Plusieurs mesures proposées touchent plus directement encore les relations entre le Nord et le Sud: l'annulation ou le report des énormes dettes contractées par les pays du tiers-monde (environ $450 milliards), le partage équitable des richesses sous-marines conformément au projet de convention du droit de la mer (que les États-Unis contestent), la réforme des institutions financières internationales, comme la Banque mondiale et les Fonds monétaire international. Sur ce dernier point, une résolution préconise que tous les États, quelle que soit leur contribution financière, aient droit à une seule voix dans ces organisations, contrairement à la situation actuelle.

Toutes ces propositions ont déjà été faites, à maintes reprises et sous diverses formes, à l'Assemblée générale des Nations-Unies et dans de nombreuses autres réunions internationales. Alors pourquoi les avoir répétées une nouvelle fois, sous une forme souvent plus maladroites?

Le temps perdu dans les questions de procédures, des discours trop souvent entendus et le manque de préparation évident d'un certain nombre de délégués ont fait un moment désespérer de voir cette réunion originale sortir de la monotonie et de l'inutilité des grandes réunions internationales. Certains délégués ont eux-mêmes fait part de leur déception devant la tournure des événements. Selon un représentant du Cameroun, par exemple, Patrick Mbassegue, les délégués «se sont rabattus sur une critique simpliste des multinationales au lieu de proposer des solutions concrètes aux problèmes du tiers-monde». Il explique cet échec relatif par le fait que les délégués ont été mal sélectionnés en raison du peu de temps dont disposaient les organisateurs, qui ont tout fait en moins de cinq mois.

Le délégué britannique, Tommy Sheppard, qui fut un des plus brillants intervenants avec les représentants du Mali, du Sénégal et du Kenya, voit les choses de manière tout à fait différente. «J'étais un peu sceptique au départ, reconnaît-il, mais ce fut finalement une expérience unique pour nous tous et une occasion extraordinaire de confronter les points de vue de jeunes originaires de cultures différentes. S'il est vrai que les résolutions en elles-mêmes ne servent à rien, en revanche elles nous donnent les moyens, une fois rentrés dans nos pays respectifs, d'exercer des pressions sur nos gouvernements et de rallier de plus en plus de gens à la nécessité d'établir le dialogue avec le reste du monde».

Les délégués ont en effet pris l'engagement de remettre à leur gouvernement respectif les résolutions adoptées à Montréal. Mardi, le secrétaire général des Nations-unies, Kurt Waldheim, recevra des représentants de l'Assemblée Nord-Sud qui lui donneront un exemplaire du document. Le président de la conférence Nord-Sud, qui aura lieu à Cancun en octobre, recevra lui aussi un exemplaire.

Les jeunes sont tout à fait conscients que cela ne suffira pas à faire bouger les chefs d'Etat qui, comme l'a souvent déclaré le président de Jeunesse Canada Monde, Jacques Hébert — sans lequel la réunion de Montréal n'aurait jamais eu lieu — «s'avouent incapables d'établir le nouvel ordre économique mondial». Ils ont donc l'intention de multiplier, dans leurs propres pays, les activités destinées à promouvoir le dialogue Nord-Sud, notamment par la création d'un service d'information permanent et d'un journal.

Dans leurs discours de clôture, le ministre des Affaires extérieures, Mark MacGuigan, et le ministre des Affaires intergouvernementales, Claude Morin, ont tous deux reconnu l'apport indispensable de la jeunesse pour forcer «la communauté internationale à prendre ses responsabilités». M. MacGuigan a affirmé que les jeunes devaient jouer le rôle de chiens de garde pour amener les gouvernants à s'intéresser aux problèmes du reste du monde et pour les obliger à réviser leurs priorités.

Il ne croyait pas si bien dire, puisqu'il fut le premier à bénéficier de ce conseil lorsque la délégation canadienne à l'Assemblée Nord-Sud lui remit une motion demandant que le «Canada condamne l'intervention américaine et toute ingérence étrangère au Salvador» et s'aligne sur la position franco-mexicaine reconnaissant l'opposition salvadorienne comme une force représentative.

À part la motion sur le Salvador, qui a donné lieu à des échanges enflammés au cours de la séance plénière hier, les délégués ont sacrifié au rituel classique des motions condamnant l'apartheid en Afrique du Sud et réclamant un territoire pour les Palestiniens. Dans ce dernier cas, le texte adopté n'a pas suffi à rallier la déléguée israélienne, malgré la modération des termes employés.

Comme quoi, on a retrouvé à Montréal les mêmes clivages qu'à l'ONU. Avec l'animosité en moins. Et c'est déjà beaucoup. De même, si aucune idée vraiment originale n'est sortie de cette réunion, c'est parce que, comme l'a reconnu le délégué britannique, «toutes les bonnes idées ont déjà été trouvées. Il ne manque que la volonté politique».

◆ Canadiens

disant que les Canadiens n'ont pas raison de se plaindre, puisqu'en 1986, ils paieront leur pétrole moins cher que les Européens ne doivent le faire présentement.

Avec sarcasme et indiscipline, un petit groupe de journalistes s'est alors mis à applaudir.

Est-il besoin de préciser que les rapports du chef du gouvernement avec la presse ont été plutôt pénibles hier. Pour ce qui est de l'avenir, on peut s'attendre, lors de la reprise parlementaire, à une offensive majeure des conservateurs contre le prix libéral du pétrole.

◆ Avenir

industrialisés se sont engagés à Ottawa en juillet à «encourager un meilleur accueil du public à l'énergie nucléaire».

L'an dernier, l'électricité produite par les centrales nucléaires du monde entier aurait consommé près d'un milliard de barils de pétroles si elles avait été produite par des usines thermiques alimentées au pétrole.

M. Lalonde pense que dans une vingtaine d'années les inquiétudes au sujet des déchets nucléaires ou de la prolifération des armes n'influenceront plus la croissance de l'industrie de l'uranium. «Ce sera le simple facteur économique de la demande» qui prévaudra.

Les projets d'énergie nucléaire devraient faire augmenter la demande d'uranium, réduisant les inventaires d'aujourd'hui, équilibrant l'offre et la demande et stabilisant les prix à un niveau raisonnable.

Le prix actuel de l'uranium à $2.50 la livre ne suffit pas à financer l'exploration et l'exploitation nécessaires à l'industrie, dit M. Lalonde.

«Le problème immédiat de l'industrie de l'uranium, c'est de s'assurer de la demande et d'engager les grands pays industriels à employer l'énergie nucléaire.

«S'il y a demande et encouragements, je crois que l'industrie sera à la hauteur du défi et pourra apporter sa contribution vitale à la sécurité énergétique mondiale.

«Je puis vous assurer que le Canada est prêt et disposé à jouer son rôle dans cette grande aventure».

Le texte de M. Lalonde avait été distribué d'avance.

◆ Rapport

«plus raisonnable», si elle consistait en une participation de $1 pour chaque dollar consenti par les provinces. En d'autres mots, le premier ministre estime que la part fédérale devrait être de 50%.

Quelques instants plus tôt, il avait mentionné qu'Ottawa contribue à 90% à l'éducation post-secondaire dans la région de Toronto; pour l'ensemble du Canada, sa part est de 60%, celle des provinces est de 35% et les étudiants paient le reste.

M. Trudeau s'est dit d'accord avec le rapport Breau sur l'idée que «plus on donne, mieux c'est».

«Si on avait des milliards en supplément, je suppose qu'on continuerait d'être généreux», a-t-il commenté, avant de suggérer aux provinces de faire un plus grand effort dans des domaines qui sont de leur entière juridiction.

Pour le premier ministre, le point faible du rapport Breau est de ne s'être pas placé dans le contexte d'un déficit budgétaire.

En conséquence, M. Trudeau n'a eu hier aucune hésitation à dire que le mot d'ordre au ministre des Finances demeure inchangé, c'est-à-dire qu'il doit envisager la négociation de nouveaux accords fiscaux dans le sens d'une réduction de la contribution fédérale. M. MacEachen a déjà parlé de coupures de l'ordre de $1.5 milliard.

En publiant son rapport lundi dernier, le groupe parlementaire de sept députés représentant les trois partis politiques avait recommandé au gouvernement fédéral de ne pas se retirer des programmes conjoints. Il disait même qu'il n'y avait plus de dépenses inutiles dans ces programmes et que toute nouvelle coupure risquait d'affecter sérieusement la qualité des programmes.

De toute évidence ces arguments n'ont aucunement modifié l'attitude du gouvernement, pas plus d'ailleurs que l'accord énergétique avec l'Alberta, qui va amener des rentrées additionnelles de $14 milliards à Ottawa. Le premier ministre a clairement indiqué que cette donnée nouvelle ne modifiait en rien son point de vue sur les accords fiscaux, qui doivent être renégociés pour le 1er avril 1982.

D'autre part, M. Trudeau a écarté une fois de plus la suggestion de tenir bientôt une conférence constitutionnelle. Il attend toujours le jugement de la Cour suprême, un jugement dit-il, que le gouvernement fédéral respectera.

◆ Diplomate

de la capitale. Les trois hommes, armés de deux pistolets et d'une mitrailleuse, ont aussitôt ouvert le feu sur la voiture de l'ambassadeur qui s'est écroulé. Un quatrième homme attendait ses complices au volant de la BMW pour prendre la fuite.

Le chauffeur, qui n'a pas été blessé, a aussitôt emmené l'ambassadeur à l'hôpital Barbir proche, où un médecin devait déclarer que M. Delamare était «presque mort» à son arrivée. Âgé de 59 ans, marié et père de cinq enfants, M. Delamare avait occupé divers postes dans les centres culturels français à l'étranger, dont Bucarest, Londres, Istambul et le Caire.

Après sa sortie de l'École nationale d'administration, il travailla à la direction des affaires marocaines et tunisiennes et à la représentation permanente auprès des communautés européennes avant d'être chargé de mission dans plusieurs ministère.

Nommé en 1975 directeur du service d'informations et de la presse au Quai d'Orsay, il remplaça en août 1979 M. Hubert Argod au poste d'ambassadeur de France au Liban.

Dimanche dernier, M. Delamare avait accompagné à Beyrouth le ministre des Relations extérieures, M. Claude Cheysson, au domicile du premier ministre libanais pour un entretien avec M. Yasser Arafat, le chef de l'OLP.

L'ambassadeur de France au Liban, avait confié à des journalistes qu'il s'était déjà senti à plusieurs reprises menacé.

Il y a une dizaine de jours, a-t-on appris de bonne source, l'ambassadeur avait fait prendre de nouvelles mesures de sécurité, estimant que «Beyrouth est l'endroit où se vident toutes les querelles».

La chancellerie avait déjà été la cible de deux attentats à la roquette depuis décembre dernier. Dans la nuit du 25 au 26 décembre dernier, un double attentat avait frappé l'ambassade de France: une voiture portant l'immatriculation diplomatique française avait été plastiquée à Raouche, quartier du bord de mer de Beyrouth-Ouest, pendant que deux roquettes étaient tirées contre les locaux de la chancellerie, rue Clémenceau, faisant d'importants dégâts matériels dans les bureaux vides.

Cet attentat, qui survenait quelques jours après une livraison de chasseurs Mirage à l'Irak, avait été revendiqué à Beyrouth par une organisation des Moudjahidine du rang se reclamant de «l'Iran militant».

Le 6 avril, deux obus «perdus» avaient atteint le jardin de la chancellerie et la rue voisine, sans faire de victimes mais brisant des vitres. Le tir n'avait pas été revendiqué, mais les spécialistes avaient estimé que l'objectif visé était bien l'ambassade de France.

Après ces deux attentats, les autorités françaises avaient pris des mesures de sécurité supplémentaires, notamment par le renforcement des parachutistes provisoirement détachés de la FINUL, avec l'autorisation de l'ONU, pour protéger la chancellerie. Des remparts de sacs de sable avaient également été dressés à l'intérieur de la chancellerie, tandis que les autorités libanaises multipliaient le nombre des patrouilles de «forces de sécurité intérieure» (FSI-gendarmerie) autour du périmètre de l'ambassade.

Pendant la crise d'avril-mai, l'ambassadeur avait dû évacuer la résidence des Pins, près du secteur du musée sur la ligne de démarcation, en raison des échanges de tirs entre les deux secteurs de la capitale. Au cours de son absence, qui a duré près de six semaines, la résidence a reçu plusieurs obus qui n'ont fait que des dégâts légers.

Abec le retour à la normale vers la mi-mai, et bien que le passage du musée soit toujours fermé et que le secteur soit désert, à la limite de la zone dangereuse, M. Delamare avait décidé, malgré les risques, de retourner habiter à la résidence, où il se faisait accompagner de son seul chauffeur, sans escorte particulière.

Le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, s'est déclaré hier «consterné» par l'attentat qui a coûté la vie à l'ambassadeur de France au Liban, M. Louis Delamare. Il a de nouveau condamné tous les attentats contre des diplomates et a adressé ses condoléances au gouvernement français.

De son côté, le président Ronald Reagan s'est déclaré «choqué» et «attristé» par cet acte de violence. Il «estime que la violence et la terreur dans de nombreuses régions du monde constituent un grave danger pour notre société».

Le président Reagan a exprimé sa profonde sympathie à la famille, aux amis et aux collègues de M. Delamare.

Par ailleurs, M. Yasser Arafat, chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), a condamné le «crime odieux» dont l'ambassadeur de France à Beyrouth a été la victime. Dans un message adressé au président français, M. François Mitterrand, et cité par l'agence palestinienne WAFA, le chef du comité exécutif de l'OLP a affirmé que l'assassinat de l'ambassadeur visait «en premier lieu les bons offices entrepris par le gouvernement français en vue d'instaurer la justice et la stabilité au Liban et dans l'ensemble de la région».

Enfin, le président Elias Sarkis a déploré «l'acte criminel» qui a coûté la vie à M. Louis Delamare. Le chef de l'État, a indiqué dans un communiqué, que le Liban a perdu en lui «un ami loyal qui s'était voué au renforcement des relations amicales entre nos pays».

M. Louis Delamare est le premier ambassadeur de France mortellement blessé dans un attentat. Cependant, un autre diplomate, M. Pierre Susini, 52 ans, délégué général de France à Hanoi, avait trouvé la mort en octobre 1972 au cours d'un raid de l'aviation américaine qui avait totalement détruit l'immeuble de la mission française.

Le dernier attentat mortel contre un diplomate à Beyrouth remonte au 16 juin 1976 où l'ambassadeur des Etats-Unis au Liban, M. Francis Meloy, et son conseiller économique Robert Waring, avaient été enlevés et assassinés par une «organisation révolutionnaire socialiste arabe».

Depuis 1971, ce sont près de vingt ambassadeurs dans le monde qui ont péri dans des circonstances diverses: attentats, enlèvements, prises d'otages.

Voici le rappel de ces principaux attentats (qui ne tient pas compte de ceux commis contre des consuls, conseillers, attachés militaires etc...):

— 7 avril 1971: l'ambassadeur de Yougoslavie en Suède, Vladimir Polovitch, est tué dans son bureau de Stockholm par des séparatistes croates.

— 2 mars 1973: trois diplomates occidentaux au Soudan, l'ambassadeur des Etats-Unis Cleo Noel, son conseiller et le chargé d'affaires belge, pris en otages par un commando palestinien, sont exécutés après un siège de deux jours.

— 19 août 1974: l'ambassadeur des Etats-Unis à Chypre, Rodger P. Davies, est tué dans son ambassade à Nicosie, lors d'une manifestation anti-américaine.

— 22 octobre 1975: assassinat de l'ambassadeur de Turquie à Vienne, M. Danis Tunaligil, par une organisation arménienne. Deux jours plus tard, l'ambassadeur de ce même pays à Paris, M. Ismail Erez, est tué à son tour par des membres de l'armée secrète arménienne.

L'attentat contre Jean-Paul II: un complot organisé par les pays de l'Est?

LONDRES (AFP) — La tentative d'assassinat contre le pape Jean-Paul II il y a quelques mois à Rome pourrait avoir été l'expression d'un complot organisé par les pays de l'Est, selon une enquête diffusée jeudi soir par la chaine de télévision privée britannique ITV.

Au cours de l'émission *TV Eye* le journaliste Julian Manyon a affirmé avoir pu consulter des documents des services secrets italiens et avoir reçu les confidences de personnalités disposant d'excellents contacts au sein du Vatican.

Selon ses informations, les services spéciaux bulgare et le KGB pourraient avoir été les instigateurs de cet attentat.

L'une des personnes interrogées, un journaliste, M. D'Andrea, a déclaré que «le Vatican sait tout sur cette tentative d'assassinat contre le pape et croit qu'il s'agit d'un complot organisé par les pays de l'Est, parce que le pape est polonais».

En outre, *TV Eye* a révélé que le pape aurait déclaré à Lech Walesa, le président du syndicat indépendant Solidarité qu'il se rendrait en Pologne «au premier signe d'une intervention soviétique» dans ce pays.

Selon M. D'Andrea, le pape voulait également se rendre en Pologne pour administrer l'Extrême-Onction au cardinal Wyczinsky, lorsque celui-ci était mourant.

TV Eye a diffusé une interview d'un ancien sous-secrétaire d'État italien chargé des affaires de sécurité, M. Francisco Mazzola, selon lequel «il est clair qu'il y avait quelqu'un derrière» Mehmet Ali Agca, le ressortissant turc arrêté après l'attentat.

M. Mazzola a déclaré qu'il craignait qu'Ali Agca soit tué dans la prison italienne où il purge une peine de détention à vie, pour qu'il ne puisse révéler ce qu'il sait.

Le journaliste d'ITV a retracé l'itinéraire compliqué effectué par le jeune Turc avant l'attentat et qui l'a mené successivement en Iran, en Allemagne fédérale, aux Pays-Bas, en Bulgarie, en Italie, en Suisse, en Autriche et aux Baléares.

Selon *TV Eye*, Mehmet Ali Agca a rencontré dans un hôtel de Sofia un Bulgare, M. Mustafa Eof, qui selon M. Francisco Mazzola, pourrait avoir été «son contact» au sein des services spéciaux bulgares.

Plusieurs photographies inédites ont également été présentées au cours du programme.

Sur l'une d'elles, prise quelques minutes avant l'attentat, Mehmet Ali Agca est tout à fait reconnaissable et un jeune homme, le teint mat, les cheveux bruns, se trouve aux côtés du jeune Turc.

Selon *TV Eye*, il pourrait s'agir d'un complice qui aurait été aperçu en train de s'enfuir après l'attentat.

À la suite de la diffusion de ces informations, le quotidien libéral *Guardian*, a fait savoir dans son édition de vendredi que le Vatican avait informé l'administration Reagan de ses soupçons et que l'accusation «était prise au sérieux dans la capitale fédérale américaine».

Le *Guardian* ajoute que cette affaire avait été discutée par des personnalités politiques américaines de haut-rang et analysée par la CIA et le Conseil national de sécurité.

Un séisme secoue Los Angeles

LOS ANGELES (AFP) — Pendant quinze secondes les immeubles ont oscillé hier matin dans toute la région de Los Angeles mais, selon les premières informations, les dégâts sont limités et il n'y a pas de victimes.

Le responsable de la police de Los Angeles a raconté que «tout d'un coup tout s'est mis à trembler, les lustres, les panneaux d'affichage... et puis le téléphone a commencé à sonner». Très rapidement, le numéro réservé aux appels d'urgence a été complètement embouteillé par tous ceux qui voulaient des informations.

Dans les supermarchés, les boîtes de conserve ont roulé dans tous les sens. Des personnes qui se trouvaient dans un ascenseur ont déclaré qu'on ne pouvait plus savoir si l'ascenceur montait ou descendait. «C'était comme sur un bateau», ont-elles raconté. Tous les services de trains ont été provisoirement interrompus, les responsables vérifiant le bon état des ponts.

Le séisme s'est produit le jour du 200e anniversaire de la ville, interrompant brusquement un petit déjeuner d'anniversaire offert par le maire. «Peut-être les esprits surnaturels ont voulu souhaiter un bon anniversaire à Los Angeles», a ironisé le responsable du service de presse de la mairie.

La secousse tellurique s'est produite moins d'une heure après un essai nucléaire souterrain dans le désert du Nevada, à 500 km environ à l'est de l'épicentre du séisme. Cependant, selon les géophysiciens, il est fort improbable qu'il y ait un rapport entre les deux événements.

Le séisme a été ressenti jusqu'à Santa Barbara, à 150 km au nord-ouest de Los Angeles, et à San Diego, à 200 km au sud.

Un habitant de Santa Barbara, M. Jerry Renkin, a affirmé que le séisme avait été très violent. «C'est le plus fort que nous ayons ressenti au cours des trois dernières années», a-t-il ajouté.

Le Centre national d'information sur les séismes, situé à Golden, au Colorado, a indiqué pour sa part que selon les premiers renseignements le séisme était d'une magnitude de 5.8 degrés sur l'échelle de Richter. Le centre a précisé qu'il s'était produit à 8 h 51 locale et que son épicentre se situait au large de Long Beach.

Begin pourrait amenuiser le malaise avec Washington

WASHINGTON (AFP) — Le président Reagan s'apprête à rencontrer pour la première fois le premier ministre israélien Menahem Begin, attendu demain aux États-Unis, alors que de sérieuses tensions sont intervenues dans les relations traditionnellement étroites entre Washington et Tel Aviv.

Les responsables américains semblent douter que la visite de M. Begin puisse permettre de dissiper entièrement le malaise surgi ces derniers mois et marqué notamment par l'arrêt provisoire pendant deux mois des livraisons d'avions de combat à Israël.

Tout au plus, on espère à la Maison-Blanche et au département d'État que les rencontres Reagan-Begin, mercredi et jeudi à Washington, aboutiront à une meilleure compréhension des positions des deux parties, notamment en ce qui concerne la volonté du gouvernement américain de créer un consensus stratégique entre tous les pays pro-occidentaux au Proche-Orient et dans le Golfe.

Ce projet, qui demeure un élément-clé de la politique étrangère du gouvernement Reagan, se heurte depuis des mois à une solide opposition israélienne. Pour les dirigeants israéliens, ainsi que l'a réitéré hier encore M. Yitzhak Shamir, ministre des Affaires étrangères, Israël est le seul pays de la région sur lequel Wahsington puisse réellement compter.

Mais les États-Unis veulent des relations étroites avec tous les pays pro-occidentaux du Moyen-Orient, et notamment avec l'Arabie saoudite.

Le gouvernement Reagan, pourtant considéré comme étant nettement plus favorable aux thèses israéliennes que ne l'était l'ancien président Jimmy Carter, trouve que les craintes de M. Begin à propos des intentions saoudiennes sont exagérées.

C'est ainsi que Washington a confirmé le 17 août dernier sa volonté d'aider l'Arabie saoudite à défendre les intérêts occidentaux dans le Golfe en lui fournissant toute une gamme de matériel militaire sophistiqué, dont cinq avions-radar AWACS. Ce projet américain a provoqué un tollé de protestations en Israël et parmi le puissant groupe de pression Juif au Congrès américain.

Il ne fait aucun doute que M. Begin réaffirmera au cours de ses entretiens à Washington son opposition totale à la vente d'avions-radar à l'Arabie saoudite.

M. Reagan paraît d'autant plus résolu à ne pas revenir sur sa décision qu'un revirement de la position américaine sur les ventes d'armes à Ryad ne manquerait pas de porter un grave coup aux relations entre les États-Unis et les pays arabes modérés.

Les États-Unis cherchent donc les moyens d'apaiser ces craintes israéliennes et plusieurs possibilités sont actuellement à l'étude, a-t-on indiqué en privé au département d'État.

Dans ce contexte, les responsables américains s'attendent que M. Begin évoquera la possibilité d'accorder aux États-Unis des facilités militaires en Israël et peut-être même la question d'une alliance militaire entre les deux pays, a-t-on ajouté sans autre précision au département d'État.

Selon des spéculations de presse, le premier ministre israélien pourrait également demander aux États-Unis de lui fournir un «satellite espion» pour contrer la présence d'avions-radar en Arabie saoudite. Mais le Pentagone paraît d'ores et déjà fermement opposé à un tel projet.

Par ailleurs, les perspectives d'une relance des délicates négociations sur l'autonomie palestinienne doivent figurer en bonne place dans les entretiens Reagan-Begin.

Les États-Unis se sont félicités de la reprise prochaine (le 23 septembre au Caire) de ces négociations, bien qu'on ait admis hier au département d'État qu'il est peu probable que ces discussions donnent lieu à une quelconque «percée».

La visite à Washington de M. Begin fait suite à celle effectuée début août par le présiden égyptien Anouar Sadate et précède celle du roi Hussein de Jordanie (vraisemblablement en novembre prochain) ainsi peut-être que celle de l'émir Fahd, prince héritier saoudien.

M. Begin, qui doit arriver à New York demain, sera accueilli mardi prochain à Washington par le secrétaire d'État Alexander Haig. Il aura le lendemain une première rencontre avec le président Reagan suivi par un dîner de gala à la Maison-Blanche. Jeudi, MM. Reagan et Begin auront leur second, et en principe dernier, entretien.

Le chef du gouvernement israélien regagnera New York vendredi pour un séjour privé avant de se rendre, le 15 septembre, à Plains (Georgie) pour rencontrer l'ancien président Jimmy Carter.

Après un mois de vacances à son «Ranch du Ciel» en Californie, le président Reagan est revenu à Washington hier après une escale à Chicago. Il salue ici les journalistes qui sont venus l'accueillir à la Maison-Blanche.
(Photolaser AP)

Mini-Loto

259548

Inter-Loto:
260782

Provincial:
600044

LOTO-PERFECTA

1-3-25-29-30-35
Numéro complémentaire: 10

◆ L'école

Suite de la page 16

constater que dans quelques pays, ces écoles ont moins bien résisté que d'autres à des idéologies totalitaires.

L'école doit éduquer c'est-à-dire apprendre à comprendre, à juger par soi-même, développer l'esprit critique, libérer précisément l'individu de toute idéologie quelle qu'elle soit. Je ne crois pas que pour ce faire l'école «confessionnelle» soit le meilleur moyen, à cause de sa nature même.

Il est de bon ton de nos jours au Québec de tirer à boulets rouges sur l'école «neutre» ou sur le concept de «pluralisme». On voit là des dangers comme en témoignent les propos d'Edmond Robillard. Ils constituent sans doute aux yeux de certains le cheval de Troie qui assurera «la nouvelle invasion des Barbares». Trève de plaisanteries.

Les réformés, croient que l'éducation religieuse est l'affaire de la famille et de l'Église. L'école n'a pas à s'immiscer dans ce domaine mais elle doit par contre respecter toute conscience, être ouverte à l'accueil des différences, positivement sans en marginaliser aucune. De telles écoles existent, déjà au Québec. Les écoles publiques «protestantes» françaises en sont une illustration. Aucun enseignement doctrinal n'est imposé, toutes les différences sont respectées et contribuent à l'enrichissement de tous. Ce n'est pas une dilution mais une émulation qui oblige à se situer vraiment, dans le respect des autres.

Si on ne veut pas appeler ces écoles «neutres» ou «pluralistes» à cause des connotations émotives de ces mots, appelons-les autrement, mais sachons qu'elles sont possibles, qu'elles existent déjà ici et là, maintenant, au Québec et qu'elles n'ont rien de «négatif» ni «d'abstrait». Et si un jour l'esprit de ces écoles se répand au Québec, les réformés (protestants) seront fiers d'une contribution réelle de leur part au progrès de l'éducation québécoise.

De telles écoles laissent la place à un témoignage chrétien. Dans la mesure où l'éducateur est chrétien il témoigne par sa vie de sa foi. Comme le rappelait Olivier Reboul dans un récent article intitulé «Enseignement et endoctrinement» (Credo, vol 28 no 2, février 1981, page 17) «Le problème de l'éducateur n'est pas de faire des chrétiens mais de l'être lui-même».

LE DEVOIR
Montréal, samedi 5 septembre 1981

CAHIER 7 CULTURE ET SOCIÉTÉ

BIENTOT EN LIBRAIRIE
LE DEFI INFORMATIQUE
de Bruno Lussato
(comment apprivoiser le progrès technologique)
Éditions Sélect

MIKEL DUFRENNE

L'art pour l'homme

par Jean Royer

Mikel Dufrenne, ce philosophe joyeux parmi les vivants, fait un peu cavalier seul en France. «Cela m'évite d'être à la mode!» me lance celui qui a bien aimé Alain et connu Bachelard. Mikel Dufrenne est un philosophe de la nature, un humaniste défenseur de l'individu. Pendant que la philosophie structuraliste annonçait la mort de l'homme, Mikel Dufrenne, lui, pariait sur l'homme et se plaçait du côté de l'art. Cet ami de Lyotard et Deleuze, avec qui il n'a pourtant rien à voir, invite l'homme à reconnaître son intimité avec la Nature, c'est à dire avec ce monde qui lui donne naissance. C'est cette recherche de l'originaire qu'on retrouve dans le dernier livre de Mikel Dufrenne, «L'Inventaire des a priori», qui vient de paraître chez Christian Bourgois et que le philosophe considère un peu comme son «testament».

L'ITINÉRAIRE philosophique de Mikel Dufrenne a pu avoir comme balises ou antithèses Spinoza et Heidegger, Kant et Merleau-Ponty. Le philosophe a certes exploré l'imaginaire. Il dirige encore la revue Esthétique dans la Collection 10/18. Mais ce professeur passionné de l'enseignement a été fort remué par les événements de Mai 68. D'ailleurs, il n'aime pas les tabous et les vétos. «C'est mon vieil anarchisme!» me dira-t-il, au cours de cet entretien réalisé à l'occasion d'une de ses visites au Québec qu'il aime tant et où il a beaucoup d'amis. Mikel Dufrenne ajoutera: «Ce qui m'intéresse, ce n'est pas le sacré mais le sacrilège. L'imaginaire nous guérit d'un réel organisé, imposé, enseigné. L'idée d'ordre est une idée redoutable. Le seul ordre réel est l'ordre des cimetières! C'est d'ailleurs ce que vise un gouvernement: que les gens n'aient plus rien à dire, qu'ils soient muets comme des carpes, immobiles...»

Depuis Mai 68, Mikel Dufrenne s'est principalement posé la question «art et politique» (coll. 10/18, no 889). Pratiquer l'art, goûter l'oeuvre d'art, est-ce complètement innocent? demande le philosophe. Ou cette expérience esthétique ne peut-elle pas être récupérée ou même organisée par les pouvoirs pour leurs gloire et profit? Peut-on à la limite concevoir un art qui échapperait radicalement au système? «J'ai essayé de défendre l'idée d'un art populaire, différent d'un art de masse fait par des artistes. Seul un art populaire serait, lui, un art vraiment pris par le peuple. L'art par le peuple et pour le peuple, comme dirait Lincoln de la démocratie. Aujourd'hui, les critiques et les experts goûtent l'oeuvre en fonction des discours qu'elle leur inspire, en fonction aussi d'un devenir de l'art et d'une définition de l'avant-garde. Il leur faut être à la dernière mode! L'art populaire éviterait cette compétition, cette concurrence...»

Mikel Dufrenne, joyeux parmi les vivants. Photo JACQUES GRENIER

En fait, Mikel Dufrenne refuse tout ce qu'il y a d'autoritaire dans la culture. «La lutte pour le pouvoir retentit jusque dans l'art. C'est pourquoi certains artistes veulent court-circuiter les galeries et autres avenues du pouvoir. Et quand l'art va dans la rue, c'est pour retrouver un vrai public et ne plus solliciter seulement le jugement des académiciens et des experts. Ma phénoménologie de l'expérience esthétique se trouve du côté du récepteur et non pas du créateur, il est vrai. Mais l'important dans l'art, c'est la pratique, la confrontation avec le matériau, avec le langage. C'est cette expérience que le peuple devrait prendre en charge.»

Ainsi, pour Mikel Dufrenne, le réel destin de l'art c'est la vie. Pour mieux investir la pensée du philosophe, on lira avec profit ces «Mélanges» qui lui sont offerts par une quarantaine de philosophes et d'amis, dont Roland Barthes, dans la collection 10/18 (No 931) sous le titre: *Vers une esthétique sans entrave.*

— *Mais qu'est-ce que cet «Inventaire des a priori»?*

— «Il y a une connivence native en quelque sorte entre l'homme et le monde. Ce que j'appelle «a priori», c'est à la fois une disposition dans l'homme à lire le sens de ce rapport et une disposition dans les choses à offrir ce sens, de sorte qu'il y ait toujours, entre sujet et objet, une sorte de pacte. C'est pour rendre compte de la familiarité de l'homme avec le monde, du fait que nous sommes l'aise dans le monde et que le monde a toujours un sens pour nous (même si c'est absurde ou intolérable, c'est un sens), que j'invoque la notion d'a priori. Mais je l'invoque d'une façon différente de la tradition. Pour Kant, l'a priori est une sorte d'équipement intellectuel dont

Suite à la page 36

ULRICH EDEL

La génération de Christiane F.

par Nathalie Petrowski

ULRICH Edel, le jeune cinéaste allemand de 34 ans aux cheveux bouclés et aux salopettes de hippie recyclé qui a porté à l'écran le journal de la jeune héroïnomane Christiane F. a été mal accueilli à Montréal. C'était inévitable. Trop de gens ont lu le livre, trop de gens ont imaginé la vie, le visage et la personnalité troublée de la jeune Christiane, victime d'elle-même mais victime surtout de sa génération dans une Allemagne trop efficace et trop prospère.

Les vrais cinéastes savent qu'il faut faire attention quand on mêle la littérature et le cinéma, ils savent qu'il ne faut pas s'attaquer aux monstres sacrés de l'imaginaire et aux mots dangereux qui évoquent d'inquiétantes réalités. Mais Ulrich Eder décida de suivre son intuition. Il partit d'abord à la recherche de la vraie Christiane et retrouva une jeune fille de 19 ans, libraire, propre maquillée, réhabilitée, presque millionnaire. «Christiane voyait la vie d'une nouvelle façon, racontait-il lors de notre rencontre au coin d'une table la semaine dernière dans les couloirs du festival du film. Il ne faut pas oublier qu'elle a écrit le livre à l'âge de 15 ans, avec les émotions d'une gamine de 15 ans. À 19 ans, elle ne portait plus le même jugement sur les êtres et les choses, elle avait aussi plus de recul face à elle-même et face à ses actions passées. Bref, on a décidé d'un commun accord qu'on oublierait le livre et qu'on recommencerait à neuf avec le film.»

Au-delà de la querelle du cinéma versus la littérature, au-delà des limites d'un cinéaste, *Christiane F.* offre le spectacle terrifiant d'une adolescente de 13 ans dévorée par une faim destructrice, aliénée à la fois par le romantisme morbide de sa situation et par l'atroce solitude que lui procure sa piqûre d'héroïne quotidienne.

Mais qu'est-ce qui la fait donc tant souffrir? «Beaucoup de gens m'ont posé cette question-là. Les thérapeutes et psychothérapeutes ont toujours des réponses toutes faites pour y répondre. Ils arrivent à chaque fois avec trois points précis: une vie familiale détruite, des conditions de vie inhumaines et un système scolaire dépersonnalisant. Ce sont en fait des clichés qu'ils répètent à travers les âges. Christiane elle-même croit que c'est une vision faussée du problème. Le problème n'est pas juste social, il n'est pas le lot d'une certaine classe sociale. C'est le problème d'une génération qui connaît actuellement une sorte de désespoir collectif à cause d'un climat social mondial. Cette génération connaît la peur, l'angoisse de vivre dans un monde instable à l'âge où d'autres jouaient encore à la poupée. La drogue devient une sorte de refuge, une forme d'anesthésie.»

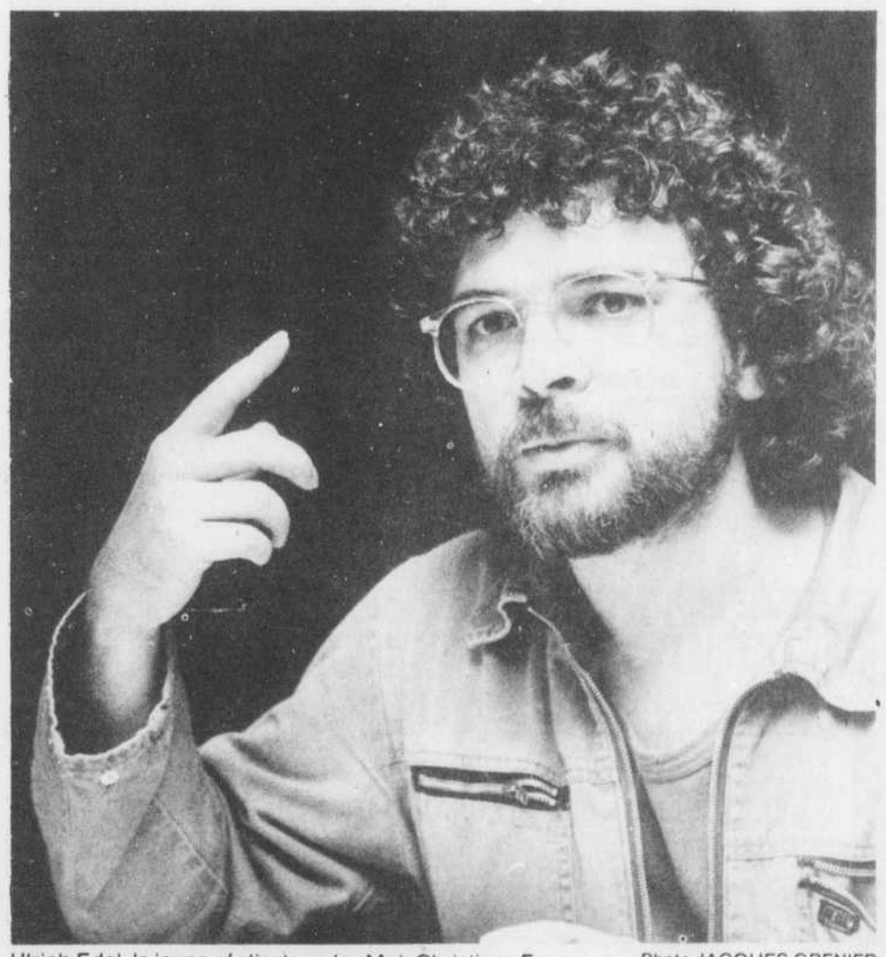
Ulrich Edel, le jeune réalisateur de «Moi, Christiane F.» Photo JACQUES GRENIER

Quelles sont les différences entre cette génération et celle des années 60 qui en découvrant la vie, découvrait aussi les paradis défendus du pot, du hash et du LSD. «En ce qui a trait à la drogue, la génération du «peace and love» prenait de la drogue pour des raisons totalement différentes. À cette époque-là on fumait, on prenait de l'acide pour accroître les sensations, pour s'ouvrir davantage au monde, pour comprendre davantage. Les motivations étaient positives même s'il y a eu plusieurs mauvais voyages et plusieurs accidents de parcours. Avec l'héroïne, la situation est complètement différente; tout devient noir, c'est comme s'ils tombaient dans un trou, comme s'ils cherchaient à s'assommer.»

Le problème finalement c'est moins le désespoir collectif d'une génération mais plutôt les palliatifs communs qu'elle choisit pour taire son anxiété et créer sa propre culture. Car Christiane F. n'appartient pas à la musique des Beatles, à la paix psychédélique et aux voyages de LSD. A chaque génération son code

Suite à la page 36

Distorsions de Godbout et Sauvageau

par Robert Lévesque

COMME les primeurs qu'on s'arrache au marché, les informations étrangères qui nous parviennent par les médias, en particulier celles venant du tiers-monde, «obéissent» à des règles de commerce en devant être grosses, exceptionnelles, colorées, juteuses. Et les règles du marché sont fixées par les commerçants eux-mêmes, les agences de presse internationales qui offrent leur stock tel un marchand d'épices qui écoule ses herbes exotiques sans en connaître vraiment la substance.

C'est ainsi qu'on va envahir les journaux et la télévision occidentales des images de Bokassa achetant à Paris son trousseau d'empereur, de Amin Dada faisant la dolce farniente avec quelques épouses, de Trudeau reluquant un «chorus line» de danseuses kényanes «topless», d'un fermier blanc sud-africain qui a su organiser son self-defence, d'une réunion de chefs d'État qui n'ont pas réussi à s'entendre, pire, d'une clitoridectomie filmée en exclusivité, tous produits vendeurs, parfois loufoques parfois désemparants, mais qui jamais ne donneront une idée de la réalité africaine. C'est le regard blanc.

Jacques Godbout et Florian Sauvageau en arrivent à cette constatation dans leur film, *Distorsions*, qui a été projeté cette semaine en première dans le cadre de l'Assemblée Nord-Sud pour la jeunesse, lieu propice pour amorcer cette réflexion devant faire partie de l'ensemble des préoccupations de ceux qui espèrent un rapprochement entre les nations riches et les nations pauvres.

Dans ce troisième volet de ce qui est en train de devenir une série documentaire sur l'information en général, après *Derrière l'image* et *Feu l'objectivité*, Godbout et Sauvageau soulignent que dans ce domaine de communication entre les hommes «l'ère du jet n'a rien réglé» et que la circulation des nouvelles entre pays riches et pauvres est malheureusement à sens unique, les agences de presse occidentales allant chercher en Afrique (le film ne s'intéresse qu'au cas africain) la nouvelle «comestible» et la ramenant en Occident séparée de son contexte, donc impossible à analyser correctement pour les esprits blancs et perpétuant ainsi de plus belle les préjugés tenaces entre les deux grandes cultures.

«Pourquoi ce qu'on montre de l'Afrique est-il toujours exotique ou infantile, méchant ou loufoque? Pourquoi ne parle-t-on jamais des efforts que font les Africains pour s'en sortir, de manière à promouvoir des relations adultes entre les peuples?» Ce sont les questions que se posaient le cinéaste Godbout et le journaliste Sauvageau en entreprenant leur film.

Comme Jean-Louis Servan-Schreiber l'écrivait en 72 dans «Le pouvoir d'informer», et comme la commission Mac-Bride de l'UNESCO le souligne dans un rapport publié récemment, la domination occidentale sur les moyens d'information est une oppression supplémentaire qui bloque encore plus le développement des pauvres, qui vient s'ajouter au sous-développement chronique. Moins visible que la brutalité militaire, il s'agit tout de même d'une oppression aussi pernicieuse.

Le propos de *Distorsions*, comme l'indique le titre faisant référence à l'aberration visuelle produite par un miroir ou une lentille déformante, est d'illustrer cette incommunicabilité qui surgit entre deux cultures lorsque les informations qui circulent sont vidées de leur contexte. On ne peut pas, estime Jacques Godbout, établir une rencontre de différentes civilisations avec de tels miroirs d'ailleurs contrôlés par l'une des civilisations qui domine l'autre.

Pour rendre dynamique leur illustration, Godbout et Sauvageau ont réussi un tour de passe-passe. Ils offrent micros et caméras à des journalistes africains en stage au Québec qui, de but en blanc, deviennent reporters assignés pour quelques «topos» sur le Québec tel qu'ils le voient spontanément. On comprend vite le principe de la distorsion en écoutant un journaliste camerounais traiter mélodramatiquement comme une horreur le sort que les Québécois réservent à leurs vieillards abandonnés.

Pour éliminer ces distorsions, ces incompréhensions, les auteurs du film affirment que l'information étrangère doit être replacée obligatoirement dans son contexte propre. Soit. Mais le film tourne un peu court et aucune solution est vraiment esquissée. Cela ne semble pas être le but de ce documentaire d'une heure produit par l'Office national du film. On s'y contente d'annoncer qu'à un nouvel ordre des cultures il faudra un nouvel ordre de l'information.

Ce nouvel ordre de l'information, on l'imagine, devra faire place aux presses nationales présentement bloquées par la concentration des grands moyens d'information internationaux qui sont entre les mains de quelques grandes entreprises multinationales. Godbout fait défiler à l'écran les quatre grands qui diffusent à travers le monde les nouvelles internationales, dont celles de l'Afrique: l'Associated Press et l'United Press International de New York, Reuter de Londres et l'Agence France-Presse de Paris. L'influence de cette «bande des quatre» de l'information est énorme: 80% de toutes les nouvelles mondiales passent par ces trois capitales occidentales.

La «diffusion» des nouvelles selon cette pratique des grandes agences de presse est en soi un obstacle majeur à l'établissement d'un réel dialogue Nord-Sud que certains politiciens semblent appeler de tous leurs voeux. Le fonctionnement de cette presse internationale est bancal: par exemple, si UPI transmet 100,000 mots par jour vers l'Asie, ce n'est qu'un lot de 40,000 mots qui fera le chemin inverse vers New York, et l'AFP ramène d'Asie 8,000 mots par jour pour 30,000 qui font le voyage dans l'autre sens.

Dans un article publié dans le numéro unique de *Québec-Presse* en mai 81, le journaliste Paul Terrien expliquait en détail le fonctionnement de cette «hégémonie sur le fil» qui empêche le citoyen occidental de prendre conscience de ce qui se passe dans les pays sous-développés. Des journaux d'exceptionnelle honnêteté comme *Le Monde* et *Le Monde Diplomati-*

Suite à la page 36

Il y a prose ... et prose

par Noël Audet

Le P'tit Ministre-les-pommes, Réal Gabriel Bujold, éd. Léméac, Montréal 1981, 257 pages.

Tranches de néant, nouvelles, Claude Boisvert, éd. Le biocreux, Montréal, 1980, 149 pages.

IL serait bien difficile de définir ce qu'est un roman, d'autant plus que le genre, très souple, accueille autant de formules qu'il y a d'auteurs. On sait par contre fort bien ce qu'est un bon roman par l'effet qu'il produit sur nous: un univers se crée sous nos yeux, nous convie à entrer dans la danse et nous tient prisonniers de son mouvement jusqu'à la fin. Cela implique qu'il n'y ait pas trop d'écueils dans la narration, ni dans la langue, ni dans les personnages. Un beau roman fonctionne comme une machine dont on oublie les rouages, à moins que les rouages ne soient eux-mêmes pris pour objet, sous le faisceau du regard, et que leur ronron ne désigne la circulation de l'énergie et du sens. Tout est possible en prose, encore faut-il se donner les conditions de son texte.

Le P'tit Ministre-les-pommes de Réal-Gabriel Bujold, son premier roman à ce que je sache, était un projet généreux, rempli de personnages truculents, de situations cocasses et d'anecdotes qui traversent en coup de vent un petit village gaspésien. Un sujet riche donc, mais gâché. Rendons d'abord à l'auteur ce qui lui appartient: un bon sens de l'observation et de la description, un art de faire vivre des personnages. Pour le reste, c'est échec et mat.

Dès le début du roman, on voit défiler une flopée de personnages qui gesticulent, râlent, se bousculent mais ne parlent guère. Le récit s'égare bientôt dans le collage d'anecdotes diverses, et l'on perd le goût de les suivre à la trace. Il n'y a plus de direction principale, on sombre sur place. Naufrage de la communication.

Je me demande aussi pourquoi l'auteur, qui semble avoir du talent, recherche à tout prix la formule saisissante, l'expression pittoresque qui finit par s'ériger en rhétorique pétaradante. Les mots qui font image sont si recherchés et mal utilisés qu'ils ne veulent plus rien dire. Que signifient par exemple des «minauderies pressurisées»? ou cette phrase: «Ces instincts égyptiens, endormis aux tréfonds des subconscients minuscules à tendance modifiée bouleversaient les plus jeunes qui reniflaient à lipe pendante!» (p. 58), ou encore: «On aimait comme ça, d'un ressort platonique, ramolli dans les courbes, entrelardé de gestes trop hâtifs, entre vaisselle et repassage» (p. 74-75). S'il y a une intention humoristique, elle ne passe malheureusement pas, parce que l'auteur se prend à son propre jeu et en rajoute dix fois trop.

À chaque page, l'expression ou la langue nous arrêtent, interloqués. La syntaxe accroche également. Comment les curieux peuvent-ils «déambuler la façade de la maison» (p. 79) et comment d'autres sont-ils «certains (...) de péricliter les moribons» (p. 80)? Et ces trop nombreux points de suspension qui ne laissent rien entendre... parce que rien n'est suggéré; comme si l'auteur nous demandait de lire dans sa pensée. Mais ce qui n'est pas dit dans le texte, d'une manière ou d'une autre, n'existe pas pour le lecteur.

Bref, ce n'est pas rendre service à un jeune auteur ni à la littérature que de publier un manuscrit dans cet état. La chose aurait pu devenir un texte intéressant à la condition d'être reprise de fond en comble et réécrite. Antonine Maillet ne fait pas que braire, me semble-t-il, elle écrit en mesurant ses effets. Mais je suis de moins en moins sûr que tous les éditeurs voient toujours la différence.

■

Claude Boisvert publiait un second livre à la fin de 1980, intitulé *Tranches de néant* — entendez Tranches-de vie. Il s'agit d'un recueil de nouvelles.

Ici, la narration est serrée, rapide, et les événements concentrés selon les lois du genre. Le recueil se lit avec plaisir, à part quelques nouvelles de moins bonne venue, comme «Il pleut sur Nantes» qui s'emberlificote dans la répétition, ou «La fresque» dont l'idée est bonne mais qui s'essouffle et s'allonge indûment. Les mots qui résumeraient les thèmes de ce recueil seraient par ordre décroissant d'importance: illusion, néant, étrange, rire, folie, lucidité. C'est en effet l'univers de l'étrange qui est mis en scène du début à la fin, juste à la frontière du rêve et de l'hallucination. Le tout porté par un style qui nous y fait croire, ce qui n'est pas un mince mérite.

Pour dire la confusion de l'être et du néant, la langue se veut claire et tranchante, la phrase courte, souvent coupée par une ponctuation haletante. C'est en effet par sa précision même que la langue arrive à désigner ou cerner les zones d'ombre. Pour réinventer une vieille maxime que l'auteur semble avoir comprise, on pourrait dire: Ce n'est pas en courant que l'on décrit la course!

La plupart de ces petites machines textuelles fonctionnent donc et nous emmènent en promenade sur des routes qui n'existent pas, dans des tentes de cirque où il y a la ville de Londres telle qu'elle est; nous font rencontrer des personnages qui réduisent notre existence au seul reflet de leur conscience; nous précipitent dans des accidents, bras cassé, enfant tué, qui par la suite s'avéreront imaginaires, c'est-à-dire qu'ils n'auront jamais eu lieu. On voit que c'est le problème un peu philosophique du lieu du réel qui est posé.

Vers la fin du recueil toutefois, l'auteur a éventé la mèche, il a trop souvent livré la clef du système et l'on devine à tout coup ce qui va se produire, d'où l'impression de quelques longueurs sans doute.

Je ne soulignerai en terminant que deux défauts mineurs: cette chère répétition à trois temps, qui ne si-

Suite à la page 36

Du pain et des services

par Andrée Ferretti

Du pain et des services, Frédéric Lesemann, Éditions Albert-Saint-Martin, Montréal 1981, 232 pages.

À l'évidence cela va mal dans le monde. Des quatre points cardinaux, de Montréal-Est et de Sept-Iles jusque des terres les plus éloignées de mes horizons sensibles, me parviennent chaque jour les images tristes, atroces, intolérables d'enfants de femmes et d'hommes qu'on affame, qu'on dépouille, qu'on exploite, qu'on abrutit, qu'on baillonne, qu'on assaille, qu'on viole, qu'on humilie, qu'on meurtrit, qu'on emprisonne, qu'on torture, qu'on assassine. Je m'indigne, je me révolte et du fond de mon impuissance je tolère. Pourtant je me dis que ça n'a aucun sacré bon sens, qu'on doit pouvoir réagir, qu'il y a bien quelque part des responsables. Que si on comprenait vraiment d'où vient tout ce mal, peut-être pourrions-nous l'arrêter. Alors, je lis les journaux, les revues et les livres politiques, économiques, sociologiques et philosophiques mais je ne trouve que des explications abstraites qui flottent entre la béance théorique et l'enfermement dogmatique, des explications fragmentaires ou totalitaires, ce qui revient au même, dans lesquelles sont invariablement mis en accusation le Capitalisme, le Soviétisme, le Technocratisme, sans que me soit jamais montrée à l'oeuvre la mécanique concrète des forfaits qu'ils commettent, ici et maintenant, pour que j'en puisse saisir, à partir de mon expérience, même les rouages les plus sophistiqués.

C'est donc avec avidité que j'ai dévoré *Du pain et des services* de Frédéric Lesemann qui plonge un regard pénétrant dans la réalité concrète des services sociaux et de santé mis en place au Québec depuis le début des années soixante. Délaissant le grand large de la Vérité, il aborde calmement les rives de la rigueur à la recherche d'un fondement matériel qui, au delà des discours officiels de légitimation, révèle et explique les véritables enjeux qui sont à l'origine de la réforme des services socio-sanitaires et qui ont présidé, depuis vingt ans, à ses reorientations et à ses réorganisations. Il nous devient rapidement clair que l'objectif constamment poursuivi n'est pas pour lui-même le mieux-être des Québécois, mais la nécessité pour la classe possédante d'instaurer de nouveaux mécanismes de gestion des rapports sociaux, et d'imposer, par le biais de l'étatisation des services de sécurité sociale, de nouvelles formes de domination.

Cet essai vraiment instructif passe à la fois par une étude exhaustive des faits et des documents publiés par les gouvernements fédéral et québécois sur le sujet, et par une analyse critique qui s'inscrit dans le cadre des références marxistes sans toutefois jamais céder à ses phantasmes.

Frédéric Lesemann produit ainsi une analyse sociopolitique précise, en termes de rapports sociaux, sur les tenants et aboutissants des transformations spécifiques qui ont été opérées dans les domaines particuliers de la santé et des services sociaux, au Québec. Il montre concrètement, en identifiant des situations, des institutions et des personnes, en établissant aussi des corrélations entre les objectifs économiques, les stratégies politiques et les expressions idéologiques qui les sous-tendent, les réalisent et les justifient, que de telles transformations s'inscrivent dans une politique globale d'intégration non seulement

essais

des services socio-sanitaires, mais, plus généralement, de tous les services de sécurité sociale aux nouvelles fonctions de centralisation-concentration dans les sociétés capitalistes avancées.

Puisqu'en effet, dans nos sociétés d'abondance, ce n'est plus seulement le contrôle des rapports sociaux de production, mais, avant tout, le contrôle des rapports sociaux de distribution de la richesse qui constitue le plus important levier de commande en ce qu'il «permet d'établir des mécanismes de stabilisation de la demande globale, soit en termes de frein, soit en termes d'accélération, en même temps qu'il autorise une régulation des revendications et des luttes sociales.» En fait, la gestion de la sécurité sociale est devenu le moteur même du développement du capitalisme en tant qu'instrument de planification économique et de gestion idéologique directe de la population. Ainsi s'expliquent entre autres causes les visées de plus en plus centralisatrices du fédéral. Alors que nous croyons naïvement que l'instauration d'un régime universel de sécurité sociale relève d'une intention généreuse, d'une volonté de solidarité collective, l'auteur établit hors de tout doute qu'elle est une mesure offensive de la classe possédante opérée par l'intermédiaire des technocrates qu'elle a placés à la tête des États, non pour enrayer la pauvreté mais pour surmonter les contradictions qu'elle fait naitre dans une société d'abondance, et pour l'exploiter à son avantage.

En refermant le livre, on a compris comment fonctionne ce système infernal qui étend ses tentacules sur la planète entière selon des stratégies appropriées au niveau de développement de chaque société, et que pour contrer ses méfaits, il ne s'agit plus de lutter sur son terrain avec des revendications quantitatives et des stratégies de prise du pouvoir, mais de définir et d'organiser une nouvelle manière de vivre basée sur des exigences qualitatives et sur la multiplication de petites communautés autonomes.

HYMNES AU BON SENS

par Monique Roy

La Volonté de guérir, Norman Cousins, traduction de Rosette Coryel, livre de poche, collection Points/Actuels, éd. du Seuil, Paris, 1981.
Némésis, médicale, l'expropriation de la santé, Ivan Illich, livre de poche, collection Points/Civilisations, éd. du Seuil, Paris, 1981.

Il n'est pas inutile de souligner la récente parution, en livre de poche, de deux livres importants dont on a déjà beaucoup parlé. Avec raison, car ces deux livres, hymnes au bon sens perdu, sont des sentiers lumineux tentant de ramener une technologie de plus en plus puissante et désincarnée à son but premier, le mieux-être des souffrants.

Ceux qui traitent Ivan Illich de doux rêveur, de marchand d'utopie, ou ne l'ont pas lu ou l'ont trop bien compris. Rien de moins farfelu que ce réquisitoire saisissant et impitoyable où Illich démontre — et il n'a pas à faire d'acrobatie intellectuelle ou statistique, tout est là — combien la technologie a dégradé la qualité de vie, est devenu «un danger majeur pour la santé des gens». En dépouillant l'individu de son autonomie personnelle, de sa faculté d'adaptation, en faisant «de gens qui se sentent bien portants des patients anxieux», en surmédicalisant la santé, en «portant ses efforts là où la demande paraît sans limites: la protection contre la mort», on a développé une nouvelle épidémie de maladies engendrées par la médecine, *la maladie iatrogenèse.*

Sans nier les progrès évidents comme les vaccins, les antibiotiques, les sulfamides, Illich s'élève contre la prévention systématisée, la pression émotive lors de maladies terminales pour lesquelles, finalement, on ne peut pas grand-chose. Il faut être très fort pour résister à cette forme de terrorisme émotif. Très fort pour risquer de vivre en santé, seul et indépendant, dégagé «du carcan d'une croyance dans le salut que peut apporter l'institution médicale». Très fort pour mourir avec dignité et selon son choix car en plus de subir la maladie, on a à lutter contre les spécialistes et leur panoplie ritualisée de thérapies aussi mutilantes qu'inutiles. Allonger la vie au détriment d'une certaine qualité de vie, est-ce vraiment nécessaire? et pour qui? et pourquoi?

le livre de poche

Nier la souffrance, escamoter la mort vont à l'encontre du sens même de la vie. La pensée d'Illich est claire et bien structurée, mathématiquement logique. Humaniste aussi car sa thèse postule un retour aux sources, à la sagesse antique, à l'harmonie, à l'équilibre. Habiter son corps, sa pensée, sa vie, sa mort au lieu de se soumettre, grelottant d'angoisse, aux diktats des nouveaux sorciers qui, ultimement, ne peuvent changer le destin humain qui est la nécessité de mourir».

La philosophie d'Ivan Illich, Norman Cousins l'avait fait sienne depuis longtemps. Rédacteur en chef au Saturday Review, atteint de spondylarthrite ankylosante, il a, selon les spécialistes, une chance sur cinq cents de s'en sortir. Cela se passe en 1964. Cousins décide que «certains experts n'en savent vraiment pas assez pour prononcer une condamnation contre un être humain». Il se renseigne sur sa maladie, ses causes possibles, et décide, en accord avec un médecin ami qui accepte de tenter l'expérience, de se soigner lui-même. Il quitte l'hôpital et grâce à des doses massives de vitamine C et un esprit positif, recouvre peu à peu l'usage de ses membres, revient à la santé.

À partir de son histoire personnelle, Norman Cousins, sans hargne ni amertume, avec une assurance tranquille qui n'éprouve pas le besoin de condamner mais ne résiste quand même pas à l'humour parfois caustique, a écrit un livre simple et percutant, un livre qui renferme toute la sagesse de la vie.

Dix-sept années se sont écoulées depuis le diagnostic dans lequel il a refusé de se laisser enfermer, depuis le verdict qu'il a refusé d'accepter. Dix-sept années pendant lesquelles il a approfondi ce qui, au départ n'étaient que de vagues intuitions, aussi logiques qu'incertaines. Cousins est optimiste, il constate que «la plupart des médecins reconnaissent que la médecine est un art autant qu'une science et que ce qu'ils peuvent apprendre ou enseigner de plus important c'est comment l'esprit et le corps humains parviennent à mobiliser leurs ressources les plus profondes pour faire face à des attaques exceptionnelles.»

La médecine doit aider non manipuler, compatir non écraser, soutenir non envahir. C'est ce qu'Ivan Illich souhaite, ce que Norman Cousins démontre.

livres reçus

Du clair à l'obscur, Jean-André Nisole, L'aurore/univers
L'équitation de plein air, Jean-Louis Chaumel, Les éditions de l'homme
Jean Pierre Lefebvre, Peter Harcourt
Hector Berlioz, Gérard Condé, Ed J CLattès
Ravel, H.H. Stuckenschmidt, Éd. J. Clattès
Mémoires de l'ombre et du son, Jacques Perriault, Flammarion
Barnum, Yves Mourousi, Ed. Pierre Horay

HISTOIRE, SOCIOLOGIE, POLITIQUE

De la démocratie en Amérique, A. de Tocqueville, Garnier Flammarion
Le Frère André, Hector Grenon, Stanké
Culture populaire et littératures au Québec, René Bouchard, Anma Libri
Un Grand Patron, biographie de Donald Gordon, Joseph Schull, McGill — Queen's University Press
Sociologie et sociétés, Les presses de l'Université de Montréal.
L'Establishment canadien, Peter C. Newman, Les éditions de l'homme
La Triche, Yves Laulan, J CLattès
Du pain et des services, Frédéric Lesemann, Éditions coopératives Albert Saint-Martin
A diable-vent, Hélène Gauthier-Chassé, Quinze/mémoires d'homme
Le froid vient de Moscou, Zdenek Mlynar, Coll. Témoins-Gallimard
Lech Walesa ou l'été polonais, Jean Offreda

Le Temps Fou de septembre-octobre questionne, analyse, informe, d'un oeil différent, des sujets comme le militantisme, la presse parallèle, les radios communautaires, la politique municipale à Québec, l'anarchie à Berlin, le rapport MacBride.
Aussi dans ces pages, deux invités spéciaux, Quino et Chamberland.
Et bien d'autres choses...
Le Temps Fou
Disponible dans les kiosques et les bonnes librairies.

LE THÉÂTRE À MONTRÉAL À LA FIN DU XIXe SIÈCLE
par Jean-Marc Larrue
141 pages, $8.00
En rappel
Le théâtre canadien-français
Tome V des « Archives des lettres canadiennes »
Sous la direction de Paul Wyczynski
1005 pages, 54 portraits
Édition brochée $35.00
les éditions fides
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

VIENT DE PARAÎTRE! SEPTEMBRE 1981
SPIRALE
ARTS ■ LETTRES ■ SPECTACLES
UNE AVENTURE CRITIQUE UNIQUE AU QUÉBEC...
PARAÎT TOUS LES MOIS EN VENTE PARTOUT

FORMULE D'ABONNEMENT
Tarifs des abonnements :
Abonnement 10 numéros (1 an) 9 $ ☐
Abonnement Institutions 12 $ ☐
Abonnement de soutien 25 $ ☐
Veuillez m'abonner à partir du n°
NOM :
ADRESSE :
TÉL. :
CODE POSTAL :
PROFESSION :
Chèque ou mandat postal à l'ordre de SPIRALE
3571, rue Dorion
Montréal, Québec
H2K 4B7
PRIX AU NUMÉRO : 1 $

L'ÉVÈNEMENT LITTÉRAIRE DE L'ANNÉE
LE RECUEIL LE PLUS COMPLET, ÉQUILIBRÉ ET ACCESSIBLE JAMAIS PRÉSENTÉ
Œuvre monumentale d'initiation à la poésie
- 525 poèmes
- 172 poètes québécois parmi les plus représentatifs
- Notice bibliographique sur chaque poète
- 336 illustrations et photographies
- Bibliographie exhaustive
- Tableau chronologique des principaux événements poétiques par rapport au contexte culturel et politique québécois
- Volume soigneusement relié et illustré d'une encre originale de Roland Giguère
- Première anthologie, fruit d'une recherche d'équipe effectuée pendant plus de quatre ans
- Qu'on devrait retrouver dans chaque foyer québécois
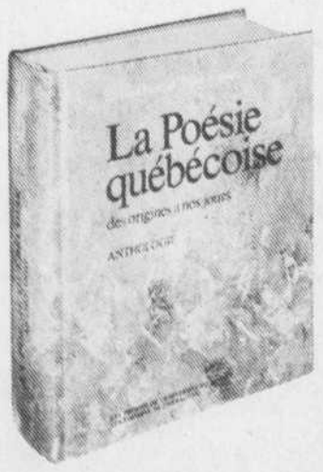

BON DE COMMANDE Code 60
Prix Quantité Total
La Poésie québécoise des origines à nos jours ..... 29,95 $
Frais de port et de manutention 1,75 $
Ci-joint chèque ☐ mandat ☐ au montant de $
NOM .....
ADRESSE .....
TÉLÉPHONE ..... CODE POSTAL .....
Chez votre LIBRAIRE ou aux Presses de l'Université du Québec C.P. 250, Sillery, Québec G1T 2R1

Pour la rentrée! Leméac offre
LA COLLECTION «LE LIVRE DE POCHE»
À 30%
JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE
• MANUELS TECHNIQUES
• LIVRES SCIENTIFIQUES
• TRAITÉS SPÉCIALISÉS
AUX NIVEAUX
• SECONDAIRE
• COLLÉGIAL
• UNIVERSITAIRE
SERVICE DE COMMANDES SPÉCIALES
HORAIRE
DU LUNDI AU MERCREDI: 9 - 18 H
JEUDI ET VENDREDI: 9 - 21 H
SAMEDI: 9 - 17 H
LIBRAIRIE LEMÉAC
371 ouest, avenue Laurier, Montréal, H2V 2K6
(514) 273-2841-42
(métro Laurier autobus 51)

Naipaul et Kemal

La découverte excitante de deux romanciers nobélisables

par André Major

Guérilleros, roman de V.S. Naipaul, traduit de l'anglais par Annie Saumont, éd. Albin Michel, collection «Les grandes traductions», Paris, 1981, 280 pages.

Meurtre au marché des forgerons, tome I, roman de Yachar Kemal, traduit du turc par Munevver Andac, éd. Gallimard, collection «Du monde entier», Paris, 1981, 576 pages.

V.S. Naipaul

On dit qu'ils sont tous deux — Naipaul et Kemal — nobélisables et que l'Académie de Stockholm pourrait très prochainement les ranger dans son Panthéon. Ce n'est pas pour cette raison que je les ai lus et que je vous propose d'en faire autant. Dans les deux cas, il s'agit pour moi d'une découverte, excitante et stimulante.

V.S. Naipaul, comme on dit pour éviter de prononcer le double prénom long comme une clôture, est né en 1932 à Trinidad mais dans une famille hindoue. Les Anglo-saxons le considèrent comme l'un des meilleurs prosateurs de langue anglaise de notre époque. En France, malgré la publication chez Gallimard de plusieurs titres, c'est le silence qui l'accueille, mais quelque chose se passe, un miracle, on ne sait trop, voilà que la critique se pâme à la lecture de *Guérilleros,* publié chez Albin Michel, dans une excellente traduction d'Annie Saumont. Ce brusque intérêt pour Naipaul m'a d'abord paru suspect, et j'ai entrepris la lecture de *Guérilleros* en étant sur le qui-vive. Mais cela n'a pas duré bien longtemps, très vite la prose sèche, précise, elliptique à souhait — à la Graham Greene, je dirais, m'a séduit et pour de bon, jusqu'à ce dénouement habilement amené qui vous fait l'effet d'un coup au plexus solaire.

J'ai parlé de Greene et c'est à dessein: Naipaul est comme lui un grand reporter qui parcourt le monde pour essayer de comprendre, en toute lucidité, ce qui ne marche pas rond et ce qu'on nous prépare, et chez l'un comme chez l'autre se dévoile une vision du monde marquée par l'ambiguïté morale. Naipaul et Greene ne cherchent jamais à justifier l'univers dont ils sont issus; bien au contraire, ils le regardent avec toute la distance qu'il faut. C'est ainsi que, racontant une histoire qui se situe quelque part dans une île fraîchement libérée du joug colonial mais livrée néanmoins à l'exploitation économique (ce qu'on appelle communément le néo-colonialisme), jamais il ne donne dans l'idéologie, fût-elle tiers-mondiste. Naipaul sait trop que le réel ne se ramène pas sans biaisage au discours socio-politique. Il aborde donc en artiste la situation politique et sociale de cette île où vivent, dans une atmosphère tendue, pour ne pas dire explosive, une majorité noire dont le pouvoir a été accaparé par une élite et des minorités, chinoise et blanche, condamnées à faire les frais de frustrations populaires. Mais tout cela, c'est en filigrane qu'on le saisit, à travers les rapports qui se nouent entre Roche, le Blanc sympathisant avec le peuple, Jane, sa compagne britannique, Jimmy, le leader populiste qu'on tolère parce que son option agriculturiste fait provisoirement contrepoids à la menace terroriste.

lettres étrangères

Ce que Naipaul réussit à nous restituer, à vif, par touches habiles, sans aucune surcharge, et selon des procédés cinématographiques — il a d'indéniables dons de monteur —, c'est à la fois un paysage tropical, le climat de déroute des Blancs, le sentiment de profonde impuissance des laissés pour compte de l'indépendance, et leur échec commun. Seuls les Américains qui exploitent l'économie de l'île semblent échapper à la menace du cataclysme, peut-être parce qu'ils vivent à l'abri de la puissance militaire de leur pays. Pour finir, et c'est un compliment qu'on ne peut faire très souvent, le langage de Naipaul se maintient jusqu'à la fin au même niveau descriptif, même quand la tragédie fait irruption dans le récit. C'est un roman désespéré sans doute, mais tonique, et où le réel conserve sa fondamentale ambiguïté.

Yachar Kemal, écrivain turc né en 1923, autodidacte et militant familier des prisons, est sans doute l'écrivain le plus populaire de son pays. Son personnage le plus connu, Mèmed le mince (alias Mèmed le faucon), il y a des gens qui affirment l'avoir connu. C'est un paysan, un rebelle à la manière de Robin des bois. Il appartient à la légende et il symbolise la résistance populaire aux abus de pouvoir des aghas qui, depuis la guerre, ont remplacé ls seigneurs féodaux. Oublions la sobriété de Naipaul, sa rigueur narrative et son sens de l'ellipse. Car chez Kemal, ça déborde, les épithètes pleuvent, les images se succèdent, on est en pleine démesure, au coeur même de l'épopée. Est-ce affaire de tempérament ou reflet d'un réel extravagant, je ne saurais dire, ne sachant de la Turquie à peu près rien. *Meurtre au marché des forgerons* est le septième roman de Kemal à paraître en français. C'est le premier que je lis. J'avoue d'emblée avoir été à la fois emporté par le flux verbal de ce conteur et agacé par ce même flux. Trop c'est trop: imaginez un Giono qui essaierait de réécrire *Ulysse* et vous aurez une idée assez exacte du narrateur. Il arrive même qu'on ne sache plus très bien où on en est dans le récit parce que nous voilà revenus en arrière sans avertissement. Mais à la longue on s'y fait, ça n'a plus la moindre importance, on est pris et on le reste jusqu'à la toute fin.

On croirait lire une sorte de western à l'orientale dans cette longue histoire de vendetta. Deux clans se livrent, dans la plaine et les marécages, une lutte à finir. Et tandis que Derviche Bey et Moustafa Bey se tendent des pièges, de nouveaux riches complotent avec la police et les autorités pour accaparer les terres de ces seigneurs victimes de leur mythologie de nomades. Le petit peuple, paysans et artisans, se sent plus proche des seigneurs que des parvenus, mais de toute manière, c'est lui qui fait les frais de ces rivalités qui donnent lieu à d'invraisemblables boucheries justifiées à posteriori par le Goran.

Si la composition du roman est souvent relâchée — on a droit à chapitre où un jeune faucon poursuit une gazelle droit à un chapitre où un jeune sans que le rapport avec la chronique soit bien évident, sauf peut-être sur un plan symbolique —, si certaines scènes sont reprises parfois sans nécessité, il reste que l'écriture est proprement fabuleuse, toujours en prise directe sur le concret, d'une grande force d'évocation. Kemal est davantage un conteur qu'un romancier au sens où on l'entend habituellement. On pense à Thériault, un Thériault qui aurait trouvé autour de lui un réel à sa mesure, sans avoir à en remettre. Des hommes qui s'embrassent en se couvrant de fleurs, l'instant d'après se poignardent; les marécages bouillonnent sous l'ardent soleil. C'est dire à quels excès naturels et culturels renvoie le style de Kemal qu'on peut, au départ, trouver excessif et qu'on finit cependant par considérer comme allant de soi. Ce roman donne, en tout cas, le goût d'aller plus avant dans la découverte de son oeuvre.

notes de lecture

Les Vergers d'Osiris, Guy Rachet, éd. Olivier Orban, collection «Les romans de l'Histoire», Paris, 1981, 487 pages.

Voyager dans le temps et l'espace reste un luxe ou une utopie. Et cependant que d'aventures extraordinaires sont possibles grâce à la magnifique collection «Les romans dans l'Histoire» des éditions Olivier Orban où vient de paraître *Les Vergers d'Osiris* de Guy Rachet.

Auparavant, il y a eu *Sinouhé l'Egyptien* de Mika Waltari (1978), qui fut aussitôt traduit en 25 langues, et *L'Etrusque* du même auteur (1980) qui est en train de connaître, semble-t-il, le même sort. Il y a eu aussi *La Colère des dieux* (1980) où l'Alsacien Daniel Kircher décrit admirablement la Crète où il n'a jamais mis les pieds mais qu'il connut, dès neuf ans, par une image arrachée à l'album *Spirou.* Étrange. Mais *Salammbô* de Flaubert n'est-il pas rempli d'inexactitudes même si l'auteur a bel et bien vu la Tunisie.

Le dernier né de la collection, *Les Vergers d'Osiris,* expression servant à désigner la vallée du Nil dans l'Égypte ancienne, est écrit par un archéologue et historien qui séjourna dans les lieux décrits et dont le roman *Massada* remporta un vif succès il y a quelques années. En parcourant les aventures amoureuses et guerrières de ce roman épique ouvert aux évocations lyriques, j'ai refait la descente du Nil et j'ai replongé dans l'or brûlant du désert où des voix, des ombres et des odeurs aussi fascinantes que terribles nous rappellent l'éternité du monde et la vigueur des passions qui l'habitent.

Madeleine OUELLETTE-MICHALSKA

HUGO C'EST

De nombreuses réductions pour une "Rentrée" bien "Orchestrée" sur nos livres et disques en librairie

du 29 août au 19 septembre

Librairie Hugo
librairie agréée
Centre commercial Wilderton
2735, Van Horne, Montréal
739-9251 — 739-0512
Service aux collectivités Commandes téléphoniques

LITTÉRATURE GÉNÉRALE ■ LITTÉRATURE JEUNESSE ■ CASSETTES ■ PSYCHOLOGIE ■ PHILOSOPHIE ■ DISQUES ■ DICTIONNAIRES ■ LITTÉRATURE JEUNESSE ■ NOUVEAUTÉS ■

NOUS LES AVONS TOUS

Manuels scolaires
niveau secondaire général et professionnel

Livres scientifiques et techniques
niveaux collégial et universitaire

Librairie Champigny Inc.
4474, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2J 2L1 près du métro Mont-Royal tél.: 844-2587

Le rétablissement du dollar face aux monnaies européennes entraînera dans les semaines à venir un ajustement du prix des livres importés. Sans attendre les nouvelles listes de prix suggérés par les éditeurs et distributeurs, nous avons décidé de faire bénéficier nos clients immédiatement d'une remise de

20%

sur tous leurs achats de livres jusqu'au 3 octobre 1981

Ouvert 7 jours par semaine

Livres, journaux et revues. Grand choix de B.D.

LA LIBRAIRIE d'OUTREMONT
Guy Lavigne, libraire 1284 ouest, rue Bernard tél.: 277-5119

LIBRAIRIE HERMÈS
Élisabeth Marchaudon, libraire
1120 ouest, avenue laurier.
(entre querbes et de l'épée)
(autobus 51 et 129)
outremont (montréal) H2V 2L4
tél.: (514) 274-3669

Librairie Gutenberg
au coin du Carré
3453 rue St-Denis
849-7696

Paul Chamberland

Les courages de la parole

par Claude Beausoleil

L'Enfant doré, poèmes, éd. de l'Hexagone, Montréal, 1981.
Le Courage de la poésie/ Fragments d'art total, essais, Les Herbes Rouges, nos 90-91, Montréal, 1981.

IL y a des textes et des poètes qui exigent beaucoup des lecteurs, qui transforment à ce point le champ habituel de la parole poétique et des idées qu'ils risquent l'ultime en donnant leurs sens à lire. Paul Chamberland en ce sens fait figure exemplaire. Toujours la rigueur de ses recherches, la minutie de ses textes, l'ampleur des transformations qui sont présentées à notre réflexion sont d'une teneur qui demande une disponibilité totale pour que les mots, les fragments, les thèses nous emportent dans leurs sillons et qu'on s'y perde et s'y retrouve. On a l'habitude lorsque l'on parle d'un ouvrage de Paul Chamberland de tracer les étapes de son itinéraire d'écrivain et de penseur. Des textes comme *Terre Québec* et *L'afficheur hurle* sont devenus des référents essentiels pour comprendre l'évolution de la pensée au Québec et ce tant en littérature

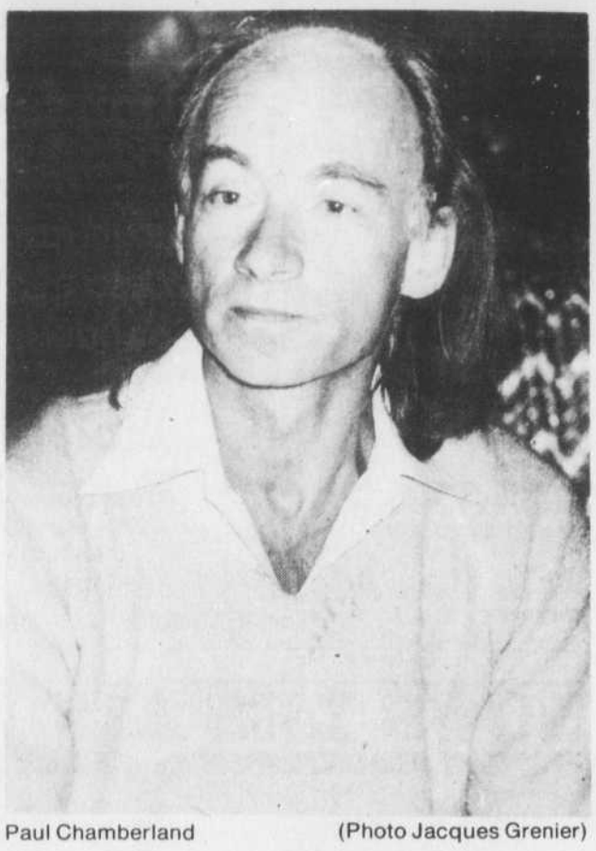

Paul Chamberland (Photo Jacques Grenier)

que dans le domaine social. Sa participation à Parti Pris, ses écrits politiques, ses remarques sur la langue, sa version de la condition d'exercice d'une attitude révolutionnaire sans cesse se remettant en cause, en scrutant, ont fait de lui un penseur singulier dont le ton personnel tranche sur toute sa génération et plonge dans des dimensions qui sont de l'ordre de l'universel, du vital.

Son dernier essai politique *Terre souveraine* (paru à l'Hexagone en 1980 dans le cadre référendaire) posait encore une fois la spécificité et la lucidité du penseur qu'est Chamberland. Cette année il publiait d'ailleurs plusieurs ouvrages venant montrer d'autres facettes encore de son travail, travail auquel il s'adonne avec une constance et passion étonnantes. Cela nous a donné trois titres: *L'Enfant doré* (poèmes, éditions de l'Hexagone, 1981), *Emergence de l'adultenfant* (textes et poèmes, Jean Basile éditeur, 1981) et *Le Courage de la poésie/-fragments d'art total* (essais, Les Herbes Rouges, nos-90-91, 1981). La profusion de ces textes parle d'elle-même. Ici la réflexion est menée au coeur du langage poétique dont les désirs et les processus sont explorés jusqu'en leurs détails les plus concrets. Comme toujours chez Chamberland il s'agira de suivre à la lettre les comments des métamorphoses qui agitent notre civilisation. Poète de la vision du total, Chamberland n'en oublie jamais l'implaçable réalité et ses tabous et ses empêchements. S'il dénonce aussi il explique, il réajuste constamment ce qui pourrait se scléroser dans la pensée. La sexualité, les modes de vie, la poésie, les sources mythiques puisées dans une Égypte qui contiendrait des éléments de l'explication du grand tableau de l'évolution humaine, tout s'enchevêtre pour dire avec courage un certain désespoir qui tient presque de la voyance. Car Chamberland est dans la lignée des poètes visionnaires, et si on s'attarde peu à cet aspect de son oeuvre déjà immense, c'est que l'on craint de s'y brûler, c'est que l'on refuse de voir ce qui fait naître cette oeuvre en travail.

L'enfant doré regroupe des poèmes écrits entre 1974-1977, et est divisé en trois parties; *Transmigraphie*, *L'Enfant doré*, *Soleil double*. Ce qui frappe dans ce recueil c'est de voir comment un poète moderne peut retourner aux sources pour justement les retourner en plein présent, vers l'avenir. Peut-être la citation du philosophe Wittgenstein placée en exergue de la première partie contient-elle une partie du sens, du moins une façon d'envisager le travail de ces textes qui puisent leur énergie partout, autant dans le quotidien que dans l'Histoire, autant dans le discours philosophique que dans la métaphore poétique: «Le monde est tout ce qui arrive». À partir d'une telle affirmation tous les vortexs s'organisent pour donner naissance dans un langage qui ressemble parfois à des rituels ou des incantations, à cet *Enfant doré* à la fois concept, chair et utopie: «l'insécable particule de chairesprit» (p. 32). Le langage se déplie à partir d'un je qui décrit ses angoisses et ses éblouissements. Ce je central est en constante mutation pris dans le rapt, l'identification et toutes les pulsions du corps cet axe toujours indissociable du cerveau chez Chamberland. «Parfois, en un point, de soudaines percées/l'évidence de son travail en marche dans tout l'organisme/ comme aux yeux: il en change la substance/son regard traverse mon regard/tout le visage est gagné par la fraîche expansion du sourire/son regard dans le mien.../comme il voit le monde!/comme il voit!/son regard de tendresse intrépide/d'ange de proie fondant sur l'héritage terrestre» (p. 33).

Cette écriture transmigraphique creuse des sens qui s'articulent à ce qui reste dans notre culture de moyens, de mobilité pour continuer la recherche. L'amour total, la gémellité, la reconnaissance de l'humain dans l'humain, de tout dans tout voilà ce qui guide le désir. Après quelques lectures de cet étrange *Enfant doré* j'avouerai qu'il garde en lui prêts à être lus et reconnus des secrets qui m'échappent. D'ailleurs cette oeuvre importante de Chamberland n'a pas été beaucoup commentée. Tout se passe comme si l'extrême poésie qui l'habite touchait quelque chose de notre extrême survivance, quelque chose que parfois nous n'avons pas le désir ou la force de voir. Ici le territoire de l'oeuvre est englobant et ses portes sont parfois difficiles à franchir, les seuils en sont multiformes et pluriels. Je referme le livre et «l'alchimiste courbe légèrement le dos sous la coupole bleue/il aperçoit l'étoile enfant qui émerge de la mer indigo/elle pulse doucement comme un baiser jusqu'à son front» (p. 27). Chamberland a peut-être éveillé en chaque lecteur attentif une terreur grandiose: l'amour.

Le Courage de la poésie et *Fragments d'art total* est un essai sur le langage poétique en tant que pratique quotidienne. Chamberland s'y fait le scribe descriptif de ce qui transforme tout texte en acte. Dans cette perspective, l'écriture poétique devient une catalysation de ce qui traverse le vécu et l'imaginaire. «Écrire de la poésie... à chaque fois, il ne s'agit de rien d'autres que me rendre disponible à l'irruption d'une *formule vibrantoire-symbolique* qui livre le précieux surcroît de savoir arraché à l'inconnu, en réponse au pressant besoin de l'instant. Il me faut alors noter en toute hâte: rien de plus volatil. Avec ce sentiment que tout l'impossible va céder. Ou plus exactement, j'entrevois, ébloui, comment cela serait. Tout de même, cette formule a pour vertu de précipiter au plus intime, la résonnance d'un improbable accord, adéquation de tout l'être avec le suprême désirable. Un instant, je me tiens à la crête des possibles...» (p. 14). Cette version de la poésie qui devient irruption en tous lieux, qui bouleverse et radiographie, Paul Chamberland l'annonce partout dans cet essai-fiction dont le courage tient à l'ampleur du sujet traversé et à l'absolu auquel il se réfère. Ce livre fait de fragments théoriques, de remarques entrecoupées de morceaux poétiques, de liens directs tracés entre la quotidienneté et l'inscription poétique rend bien compte de l'attitude «compagnon chercheur» qui caractérise l'entreprise littéraire de Paul Chamberland. «Je suis un morceau de coeur/parmi tous les autres dispersés,/et je saigne» (p. 50). Dans l'optique de cette intensité, la création est une pulsion centrale qui sert de moyen pour la découverte. Il est rare que nous ayons à lire au Québec des textes d'une telle ouverture de conscience, d'une telle précision, d'une telle envergure aussi.

Vers l'utopie amoureuse

par André Roy

L'Émergence de l'adultenfant, poésies et essais de Paul Chamberland, Jean Basile, Éditeur, 1981.

PAUL Chamberland aura publié cette année (et elle n'est pas terminée!) trois livres: un recueil de poèmes à l'Hexagone, un essai à la revue *les Herbes rouges* et cette *Émergence de l'adultenfant*, faite de poésies et d'essais qui sont un peu les restes, les traces des deux autres volumes. Tant publier — même si parfois les textes ont été élaborés sur quelques années — n'est pas seulement une question de hasard, me semble-t-il. Cela doit relever aussi de l'urgence, qui se vérifie à la tension des régimes d'écriture, poétique et discursif, tension entre visions et analyses.

L'Émergence de l'adultenfant, avec ses modes différents d'écriture, se veut manifeste et plaidoyer, oeuvre de conscience: il s'agit de repenser complètement le monde, l'espèce, la terre. S'y mêlent connaissances anthropologiques, psychanalytiques, sociologiques, gnostiques, mystiques. Ce qui donne un livre plutôt rhizomatique, tel que le conçoivent Deleuze et Guattari, constitué d'agencements et de court-circuits, de stries et de brisures, de montages et de citations, où énoncé et énonciation en prennent un rude coup. Presque un livre sans objet ni sujet, non suturé, béant, éclaté, itératif.

C'est une oeuvre où l'ivresse peut faire suite à l'angoisse, où la prophétie succède à l'analyse, où la lucidité côtoie l'hermétisme. Ça risque d'égarer et d'agacer plusieurs (je l'avoue, je l'ai été) et de susciter quelque condamnation d'âmes vertueuses (il doit bien en avoir encore).

Essayons de dégager de ce livre touffu, a-linéaire, les grands traits du programme «politique-érotique» de Chamberlant, programme qui est en fait une contestation du monde «teknocratique» occidental, «bordel généralisé» et «prison».

C'est parce qu'il se définit comme déviant que cet écrivain ne veut plus assumer l'ordre antisexuel et antiamoureux qui nous aliène. Ne voulant plus céder sous le poids du mensonge, du chantage, de la culpabilité et de la peur, il veut «rompre partout les sceaux de l'interdit», changer l'adulte (épinglé ici en Androïde). Pour lui, l'adulte est un agent de répression, et pour se transformer il doit passer par la réjuvénation, par la néoténisation (que Chamberland explique dans la troisième partie) qui donnera naissance à un nouveau type d'hommes et de femmes: l'adultenfant.

D'après les ouvrages de Louis Bolk et Géza Roheim, la *néoténie* est la tendance à un retardement de la morphogénèse, un ensemble de ralentissement de la croissance. Un retour au processus néoténique amènerait, selon Chamberland, à un changement radical du devenir sexuel, à cette polymorphie pulsionnelle et fantasmatique de l'enfant, à l'importance du jeu, toute chose que les normes sociétales répriment et détournent. On rendrait ainsi possible un accord ludique-érotique entre enfants et adultes, accord glorieux pour des corps incorruptibles et autoreproducteurs (ce qui ne veut pas dire immortels). Je me demande si on ne revient pas ici au concept archaïque d'harmonie universelle.

Cet accord, «généralisation d'Éros», Paul Chamberland le chante dans le premier chapitre — intitulé «Polyèdre isosexuel» — de *l'Émergence de l'adultenfant*, où l'on retrouve de nombreux poèmes qui sont en fait de la prose découpée arbitrairement en vers et de style déclaratif. L'enfant est lyriquement vu comme corps glorieux: comme agent amoureux. Seule la relation «sexamoureuse» entre enfants et adultes pourrait faire accéder à l'Utopie amoureuse. Mais cette relation n'est possible que par un travail de *désinterdiction, d'innocentement*, saut dans une anthropogénèse consciente. En nous expliquant cette levée définitive des interdits, Chamberland nous donne quelques fortes pages (ce sont celles que j'aime) où sont stigmatisées l'hypocrisie, la peur et la culpabilité de notre société hétérocrate. Il en profite pour définir *transitoirement* pedophilie, homosexualité et bisexualité.

Chamberland forge un néologisme dans sa tentative de cerner une nouvelle sexualité: c'est l'*Isosexualité* (le contraire de la monosexualité). Développée à l'aide de poèmes, de proses, de citations, de métagrammes, elle ne peut être opératoire sans la recherche d'un vocabulaire idoine. Or ce vocabulaire emprunte ses mots à la gnose, aux mystiques, à l'Orient, à la Bible, aux Évangiles, et nous amène dans les parages périlleux de l'ésotérisme. Et je me demande s'il ne peut pas nous conduire aussi à un spiritualisme passe-partout qui gommerait raison et logique, occulterait tout retour critique.

Dans le deuxième chapitre de son livre, «le Berdache cloué», la partie la plus théorique, Chamberland veut redéfinir les notions de mythe et de fantasme qui semblent soutenir sa démarche. Est-ce par méconnaissance des références implicites au texte ou est-ce par préjugés à ces mêmes références, je dois avouer qu'après lecture attentive, ces notions me sont demeuré tout à fait confuses. Je sais bien ce que c'est un mythe en anthropologie et un fantasme en psychanalyse, mais j'ai eu beau me casser la tête, leur reformulation ici m'a paru presque totalement obscure — et l'en-

Suite à la page 36

PRESSES UNIVERSITAIRE DE FRANCE

puf

"Sociologie d'aujourd'hui"

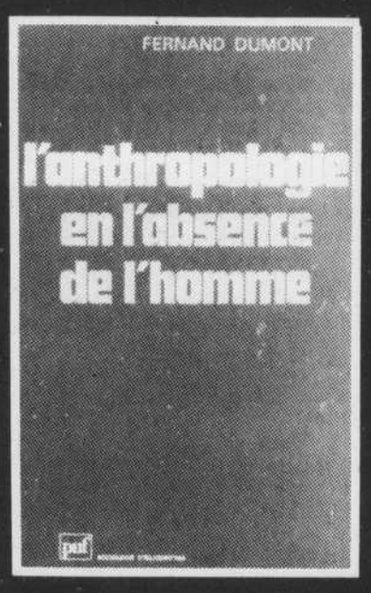

L'anthropologie en l'absence de l'homme
de Fernand Dumont

13,5 x 21,5 cm, 376 pages — $18.00
ISBN: 2-13-036771-2

L'anthropologie est ici considérée selon une acception fort étendue. Elle englobe les sciences de l'homme, la philosophie (selon l'une de ses dimensions principales tout au moins) et même les idéologies.

Quel est le sens, quelle est la légitimité du prodigieux travail de l'anthropologie? Cette question déborde le souci des strictes théories de la connaissance. Elle engage à examiner plus largement l'emplacement de l'anthropologie parmi nous, son entreprise de reconstruction de l'homme et de la culture. Tel est l'objet de la première partie de ce livre.

Dans une seconde partie, l'auteur dégage les trois vecteurs qui, en deçà des disciplines diverses, donnent corps et possibilité à l'entreprise anthropologie: l'opération, l'action, l'interprétation. On se trouve ainsi confronté à des tâches urgentes de recherche sur le destin de l'anthropologie dans nos sociétés; elles sont esquissées en fin de parcours.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

UN NOUVEAU SERVICE
Vous désirez publier une œuvre à votre compte, mais vous ne savez pas comment?

A tous les editeurs occasionnels, les Editions Micromega offrent une gamme de services allant du manuscrit à l'impression (incluant composition et mise en pages, illustration et photographie, conseils techniques, financiers et commerciaux).

LES EDITIONS MICROMEGA,
les « contracteurs en édition ».

434 St-Cyrille Ouest, Quebec G1S 1S3 (418) 683-7860

L'Urbanisation: une affaire

L'appropriation du sol et l'État local: le cas de l'Outaouais québécois

par

Caroline Andrew, Serge Bordeleau
et
Alain Guimont

Les auteurs nous montrent comment l'urbanisation de l'Outaouais québécois est le produit du jeu des alliances entre les propriétaires fonciers, les spéculateurs, les constructeurs et l'État local. Conjugant l'analyse historique, foncière et politique les auteurs mettent en évidence les liens qui existent entre les différents groupes qui produisent le cadre bâti.

Plus qu'un effort d'interprétation de l'urbanisation de l'Outaouais québécois, cette étude est un effort de compréhension des forces qui façonnent la ville.

15 x 23 cm., 224 pages. Prix: $7,50

En vente chez votre libraire et aux: Éditions de l'Université d'Ottawa

Bon de commande

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5

Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires:
L'Urbanisation: une affaire.
Nom.....
Adresse.....
.....

Ci-inclus mon chèque
ou mandat-poste.....
Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

universités

Journal de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF).

Magazine d'information sur l'actualité universitaire du monde francophone

AU SOMMAIRE DU N° 4 (JUIN-AOÛT 1981), 72 p.

- Un cahier spécial consacré au XXe anniversaire de l'AUPELF: messages de **MM. François Mitterrand, Pierre-Elliott Trudeau, René Lévesque**; témoignages de **MM. Claude Renard, Mohammed El Fasi, Robert Mallet, Seydou Madani Sy,** présidents d'honneur de l'AUPELF, **Paul Lacoste,** président de l'AUPELF; **M. Jean-Marc Léger.**

Articles

- Le français, langue scientifique
- Recherche et innovation industrielle à l'École polytechnique de Montréal
- Un entretien avec le Dr Raoul Pierre-Louis, recteur de l'université d'Haïti
- La Ve table ronde des centres de linguistique appliquée d'Afrique noire
- Les nouveaux centres français de recherche au Moyen-Orient
- Les bibliothèques et centres de documentation d'Afrique francophone
- Revue des congrès et colloques organisés en 1981 dans les universités francophones et les départements d'études françaises dans le monde.
- Bibliographies sélectives (presses universitaires de langue française; études françaises dans le monde).

— Prix de l'abonnement: **10 $** (4 numéros par an)

— Pour tout renseignement s'adresser à: **AUPELF, service des publications, B.P. 6128, Université de Montréal, Montréal H3C 3J7. Tél.: 343-6630.**

«On entre dans les livres de FLORA GROULT comme dans une maison amie.»

Pour une femme fidèle mais tentée par un autre, pour une mère aussi qui a tout son monde sur le dos et dans la tête, UNE VIE N'EST PAS ASSEZ!

flora groult
une vie n'est pas assez
roman flammarion ltée

$9.95

ÉDITIONS FLAMMARION LIMITÉE

EN VENTE DANS TOUTE BONNE LIBRAIRIE

AUTOMNE 81

Stanké

Calendrier d'une saison exceptionnelle

SEPTEMBRE

FRANÇOISE SAGAN
la femme fardée

Un paquebot, des êtres qui se déchirent d'amour et de haine, une Françoise Sagan passionnante qui se mesure à la gamme de tous les sentiments.

Lillian Hellman
Une femme inachevée

Personnages célèbres, voyages, vie de femme et d'amante. Récit autobiographique par l'auteur de "Julia — Pentimento"

Roch Carrier

LA DAME QUI AVAIT DES CHAÎNES AUX CHEVILLES
Roch Carrier
Pour fêter ses 25 ans d'écriture, ce fabuleux conteur nous plonge dans un roman à l'atmosphère si envoûtante qu'il ne nous laisse de répit qu'à l'ultime dénouement.

TRILOGIE DE L'ÂGE SOMBRE
Roch Carrier
La guerre, yes sir!, Floralie où es-tu?, Il est par là le soleil, trois romans percutants connus et appréciés, enfin en format de poche,
dans la collection Québec 10/10

DES BARBELÉS DANS MA MÉMOIRE
Alain Stanké

Alain Stanké
Souvenirs déchirants d'un enfant de la guerre. Réédition de "J'aime encore mieux le jus de betterave" avec cahier de photos.

MIEUX VIVRE AVEC VOS ALLERGIES
Dr Maurice Comeau
Une réponse simple aux nombreuses questions que se posent tous ceux qui souffrent d'allergies ou croient en souffrir.

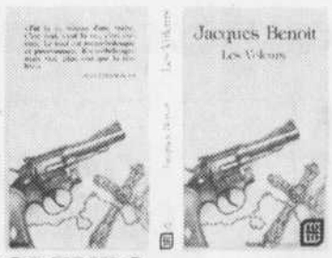

LES VOLEURS
Jacques Benoit
Un tableau vivant des milieux populaires de l'est de Montréal,
dans la collection Québec 10/10

Drôles de Dames
(Charlie's Angels)
Un grand succès de la télévision avec Farah Fawcett, à Télé-Métropole à partir du 10 septembre.

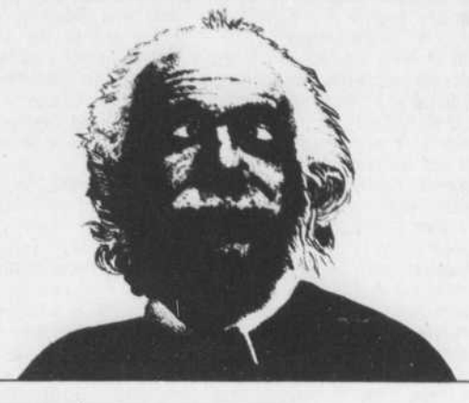

PROBLÈMES POUR SUPER-CRACKS
Steve Odell
membre de la Mensa
Si votre quotient intellectuel est inférieur à 100,
ce livre n'est pas pour vous!

JE CUISINE AVEC TAILLEFER
Jehane Benoit
Comment mijoter de bons petits plats avec de la charcuterie bien de chez nous, grâce aux conseils de cette fine cuisinière qu'est Madame Benoit

JE CUISINE AVEC GRISSOL
Germaine Gloutnez
Une rencontre heureuse entre une cuisinière renommée et d'excellents produits pour des recettes faciles et délicieuses.

OCTOBRE

JEAN-PAUL LEMIEUX RETROUVE MARIA CHAPDELAINE
Une oeuvre unique, un regard inusité, la rencontre du peintre célèbre et de la Femme-Légende. ***Deux éditions: Une édition limitée à 5 000 exemplaires numérotés****, offerts dans un boîtier.* ***Une édition super-luxe limitée à 125 exemplaires*** *comprenant* ***dix lithographies signées par l'artiste*** *présentées dans un coffret relié pleine peau, titre et décoration manuelle poussés en or 21 carats.*

LE VOYAGEUR DISTRAIT
Gilles Archambault
Un pèlerinage sentimental sur les traces de Jack Kerouac par l'auteur de "Parlons de moi".

LE CASSÉ
Jacques Renaud
Du sang, de la violence et de la pitié.
Un roman passionnant
dans la collection Québec 10/10

PATIENCE ET FIRLIPON
Jacques Benoit
Un roman d'amour et d'anticipation!
dans la collection Québec 10/10

GORDON E. PFEIFFER
Cotton Aimers
La biographie d'un peintre de la nature illustrée de nombreux tableaux représentatifs de son art. Un magnifique album.

TOUTE MA VÉRITÉ
Carole de Vault
LES CONFESSIONS de S.A.T. 945-171
Silence rompu! Tout ce que le rapport Duchaîne a laissé dans l'ombre, dévoilé par le principal témoin de la commission Keable, Carole de Vault, l'informatrice de la police, infiltrée dans le F.L.Q.
Un document explosif!

N'AYEZ PLUS PEUR EN AVION
Afra Botteri et Cécile Gateff
Fruit d'une étroite collaboration entre une jeune femme qui a surmonté sa peur de l'avion et une hôtesse de l'air, cet ouvrage aidera des milliers de gens à vaincre la phobie de l'avion.
Simple, précis et efficace.

LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Un seul livre rassemble les recettes de 32 émissions télévisées par Radio-Canada pendant la saison 81-82, dans une nouvelle conception qui facilite la réalisation des plats.

JE REÇOIS AVEC ANCO
Pol Martin
Des recettes originales pour faire les délices de vos invités.

NOVEMBRE

DAVID STERNE
Marie-Claire Blais
Un des meilleurs romans, par l'auteur d'"Une saison dans la vie d'Emmanuel" dans la collection Québec 10/10

L'ÉDUCASTRATION SEXUELLE AU QUÉBEC
Carole Michaud, sexologue
Un dossier impressionnant qui jette une lumière crue sur un problème d'actualité: l'éducation sexuelle au Québec.

COMMENT DÉCOUPER ET DÉSOSSER (viandes, volailles, poissons)
Oreste Carnevali
Comment devenir un maître dans l'art de découper et désosser à votre table.
Le premier livre du genre, abondamment illustré.

LES GRANDS LIVRES DE LA PETITE MAISON DE LA RUE GUY
SONT EN VENTE PARTOUT AU QUÉBEC ET À NOTRE LIBRAIRIE.
VENEZ NOUS RENDRE VISITE.

les Éditions internationales Alain Stanké , 2127, rue Guy, Montréal H3H 2L9 (514) 935-7452

Stanké

les carnets de Jean Ethier-Blais

J'AIME les pays dévastés. Lisez Plutarque ou Cicéron, souvenez-vous de vos études d'adolescent. Les Romains avaient conquis la Sicile. Ils y régnaient en maîtres. Ils y remplaçaient les Grecs. La Sicile est partout dans l'histoire ancienne. Les Grecs la voyaient comme une autre Grèce, énorme, merveilleuse, épique. Ils s'y retrouvaient chez eux, et cependant ailleurs, car la Sicile était une terre sèche en tyrans. Archimède y mourut, faute de répondre à un soldat. La civilisation y fleurit, avec ou sans tyranneaux. J'y suis allé cet été. Nous arrivâmes à Palerme par la mer, venant d'Afrique. La ville paraît au matin, sous le soleil d'août, dans la lumière de ses palais et de ses églises. Le port, témoin de combats violents au cours de la dernière guerre, semble abandonné, avec ses places vides qu'entourent des ruines. Nous descendons et allons, pedibus, à l'Hôtel des Palmes. Vieux refuge des Siciliens de l'intérieur et des artistes, aux façades ornementées de plaques qui nous apprennent quelque haut fait de l'histoire italienne, ou que Wagner y termina *Parsifal*. Nous sommes loin de Hilton homogénéisés. Palerme est une ville secrète, muette, parce qu'elle en a trop vu. Elle fut la capitale des rois normands; elle connut les grandeurs de la domination et de l'architecture arabes; elle passa aux Espagnols, aux Bourbons de Naples. Elle est aujourd'hui italienne. Demain, que sera-t-elle? À la fine pointe de l'Europe, elle est surtout africaine.

Palerme regorge des trésors qui marquent son évolution. Le style des palais et des églises est composite: arabe-grec-normand. Les siècles lui ont donné la patine, qui crée l'unité. La vocation maritime de Palerme fait que tout y descend vers la mer; au détour d'une rue, soudain, elle apparaît. Du sommet d'une colline, on perçoit son reflet. Je songeais constamment à Valéry, à cette «chlamg de trouée», qui est la Méditerranée, objet des rêveries métaphysiques du poète. Je me suis beaucoup promené dans cette ville, cherchant à y retrouver l'atmosphère des temps anciens. Au Palais Royal, je sens revivre Marie-Caroline, Reine de Naples, réfugiée ici à l'époque napoléonienne. Soeur de Marie-Antoinette, elle domina son mari comme Marie-Antoinette tenta de subjuguer Louis XVI. Les pierres parlent. On voit la Reine dans ses appartements, comme on retrouve les Empereurs allemands, dans leurs tombeaux, à la Cathédrale. L'attirance du Sud, du soleil, de l'histoire, sera toujours la plus forte. Les Allemands du Nord, dès le début du Moyen Age, trouvèrent ici une civilisation, issue des Grecs et des Arabes, qu'ils s'approprièrent. Les Normands qui suivirent la portèrent à sa plus haute expression. Sous ce ciel bleu, que d'osmoses se sont faites!

En face de l'hôtel, je prends l'autobus qui m'amène à Monreale: basilique et cloître bénédictin. Un ensemble insurpassable. Le car, à flanc de montagne, s'élève jusqu'au sommet, jusqu'à ce Mont-Royal qui domine la mer, et presque le ciel. C'est dimanche. Un prêtre prêche. Je retrouve les accents de nos prédicateurs d'autrefois, cette sincérité un peu criarde, le pathétique. La foule des croyants — car il y a foule — écoute pieusement, au milieu des touristes qui vont et viennent. L'église est construite à la byzantine, ruisselante de céramiques. Dans une chapelle latérale, le coeur de Saint-Louis, mort à Tunis. Pourtant, une légende (sans doute vraie, comme toutes les légendes) veut qu'il se soit converti à l'Islam et qu'il ait fini ses jours dans un marabout aux confins du Sahara. Et voilà son coeur, sous un autel de Monreale! Allez vous y retrouver! Le cloître est immense, seul survivant de l'abbaye. Il me rappelle celui de la cathédrale d'Aix-en-Provence. J'ai apporté mon Plutarque. Je déambule sous les arcades, lisant la vie de Cicéron, qui fut gouverneur de Sicile, que les Siciliens respectaient et aimaient. Sans doute quelque moine du XIIIe siècle lut-il un jour son Plutarque, ici même, comme moi, déambulant dans le silence infini de ces montagnes.

Entre les vestiges de cette foi chrétienne et ceux du paganisme, quel contraste! Après Monreale, haut-lieu du christianisme, Ségeste et Sélimonte, hauts-lieux d'on ne sait trop quels dieux. Le syncrétisme est de rigueur. On raconte qu'au Louvre, un jour, des pélerins agenouillés devant une statue de Jupiter, priaient en disant: «Ô Zeus! aujourd'hui, on t'oublie, on te bat froid. Mais tu reviendras et ce jour-là, ne nous oublie pas, nous qui t'avons été fidèles dans le malheur. — Peut-être ces néo-païens avaient-ils raison. Il se dégage des temples de Ségeste et de Sélinonte autant de mysticité, de foi, d'ardeur devant la perspective de l'éternel qu'à Monreale ou à Chartres. Les Grecs qui, cinq siècles avant Jésus-Christ, arrivaient en Sicile par la mer (et comment pouvaient-ils y parvenir autrement?) voyaient se dresser sur le promontoire de Sélimonte une théorie de temples merveilleux, dont il ne reste qu'un. Mais il est si beau, noble et pur qu'on a, en le voyant, le sentiment aigu du divin. Dieu est présent à Sélinonte, sous son avatar jupitérien. Il vient de la mer et, de l'intérieur du temple, parle à la mer et au ciel. L'émotion est si forte qu'on ne veut pas partir et pourtant qu'on ne peut pas rester. Il faut aller ailleurs, vers les mystères du divin.

Cet «ailleurs» s'appelle sûrement Ségeste. Dieu sait que j'en ai vu, des monuments et des chores! Ni Angkor à Siem-Réap, ni Chartres dans la Beauce, ni Fourvières dominant Lyon, ni le Ribat gardant la mer à Sousse ne m'ont comblé de cette plénitude humaine que j'ai trouvée à Ségeste. L'homme y est véritablement son propre dieu. Le tempe est isolé, au milieu d'un vallonnement de vignes et d'oliviers. Il se cache. On le découvre soudain, dans la douceur d'ombre de ses colonnes. Lui-même, il prie. Il adresse à la nature une supplique: «Nature, qui comble les hommes et qui les punit, sois le témoin de ma permanence. Les générations sont venues. Elles ont passé. Les civilisations se sont succédé. Des hommes ont vécu près de moi. D'autres aujourd'hui viennent m'admirer, qui n'ont pas la foi. Qu'à tous, croyants et incroyants, ma présence accorde le bonheur de vivre et diminue la crainte de mourir.» Ainsi, par-delà les siècles, Ségeste répond à l'Acropole. Ainsi refusent de mourir les dieux de nos ancêtres.

courrier / Les dangers du «discount»

LA décision prise par celle qui était «déjà» la plus importante librairie montréalaise d'instaurer un régime dit «discount» devrait provoquer en nous, lecteurs et consommateurs de livres, une certaine réflexion. L'expérience française des librairies discount «FNAC» a suscité une vive inquiétude auprès des éditeurs, des libraires, et des lecteurs. Il est à se demander si cette politique nous sera avantageuse à moyen et à long terme, si cette librairie est vraiment «de notre côté».

Dans son pamphlet *La FNAC et les livres*, M. Jérôme Lindon, directeur des éditions de Minuit, cerne deux conséquences de la politique «discount»: un choix plus restreint de livres offert au public, et une augmentation de leur prix de vente. Le dernier aspect n'est pas capital, car si la FNAC peut exiger une remise avantageuse des éditeurs, les forçant ainsi à hausser leurs prix systématiquement, ce n'est pas encore le cas ici. (Toutefois, on notera que la plus grande chaîne de librairies à Montréal exige en effet des prix de détail spéciaux, et ne vend pas de livres rapportants un pourcentage en deça d'un certain seuil.)

C'est le premier aspect qui s'impose et pour plusieurs raisons. D'abord, cette librairie de chez nous sera obligée de n'offrir que des livres qui se vendent déjà très bien, car les autres, se renouvelant moins souvent, ne lui permettront pas de réaliser sa marge de profit. Or c'est précisément de la vente des «best-sellers» dont dépend la survie des librairies de quartier, et une diminution de leurs ventes de ce genre mettraient l'existence de quelques-unes d'entre elles en péril. La plupart des libraires avec qui j'ai discuté de cette situation semblent plutôt fatalistes, préférant attendre de voir si leur collègue peut tenir le coup. Cette attitude est d'autant plus surprenante que le trimestre actuel, celui de la rentrée scolaire et des fêtes, est le plus important de l'année, et permet aux librairies de passer en sécurité les mois tranquilles. On se souviendra de la réaction des libraires l'année passée lorsque la «Foire du livre» leur a volé des recettes importantes.

Donc, moins de librairies peut-être, et des points de ventes plus limités pour des ouvrages de public restreint, notamment des livres de chez nous. L'édition québécoise se porte mal sur beaucoup de plans, et il est à craindre qu'avec moins de librairies, et qu'avec des librairies qui ne vendent que des best-sellers, beaucoup de petits et moyens éditeurs québécois subissent le coup de grâce, étant déjà très sensible aux bousculades des courants d'air. Je laisse au lecteur le soin d'imaginer les conséquences pour nos écrivains.

Robert GRAY

Livres reçus

Les Patriotes 1837-1838, L.-O. David, Jacques Frenette
La Préhistoire de l'Ontario, J.V. Wright, Musée national de l'Homme, Fides
Visages de la préhistoire du Canada, J.V. Wright, Musée national de l'Homme, Fides
Bilan d'une scission (congrès de Tours), Robert Verdier, Idées/Gallimard
Le Nicaragua, le modèle sandiniste, Jean Michel Caroit, Véronique Soule Le Sycomore
Médecine et Société — les années 80, Luciano Bozzini, Marc Renaud Dominique Gaucher, Jaime LLambias-Wolff Éditions coopératives Albert Saint-Martin
Israël, le crive de vivre, Suzanne Labin, Nouvelles Éditions Debresse

TREVOR HOWARD MICK FORD

Gilles BÉRIAULT présente
Les Années Lumière
V.F. de Light Years Away
UN FILM DE ALAIN TANNER
PRIX SPÉCIAL DU JURY FESTIVAL DE CANNES 81
POUR TOUS
Alain Tanner est décidément un **grand maître** du cinéma et **Trevor Howard** un **comédien fascinant** et **superbe**. —COMBAT
Un film admirable, une **étincelante entrée** de **Tanner le marginal** dans la compétition du Festival de Cannes. —PANORAMA
D'une poésie et d'une intelligence confondantes, **cette oeuvre nous enchante**. —LE FIGARO
Le film de Tanner étonne par **sa rigueur, sa simplicité**. Il y avait lontemps qu'on avait vu pareille démonstration de pur cinéma. —LA PRESSE
13.20 - 15.20 - 17.20
19.20 - 21.20
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141

Oscar du Meilleur Film Etranger
PALME D'OR FESTIVAL DE CANNES
14 ANS
le Tambour
un film de Volker Schlondorff d'après le roman de Gunter Grass
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053
Sam., dim., lun.: 12.30, 3.15, 6.05, 9.00; Sem.: 6.05, 9.00.

COMEDIES ET PROVERBES
POUR TOUS
ERIC ROHMER
la femme de l'aviateur
ou
on ne saurait penser à rien
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
BIENTÔT

INSPIRÉ DE LA BANDE DESSINÉE ORIGINALE GASTON LAGAFFE de ANDRÉ FRANQUIN
POUR TOUS
VOYEZ ses gaffes, ses inventions dans une explosion de gags.
M'enfin FAIS GAFFE A LA GAFFE!
avec ROGER MIRMONT MARIE ANNE CHAZEL
LES ALBUMS DE GASTON LA GAFFE SONT EN VENTE DANS CES CINEMAS ET CINE-PARCS
2e FILM AUX CINEMAS ET CINE-PARCS SUIVANTS:
st-denis 2 | le paradis 1 | st-eustache

NOUVELLE POLITIQUE
à compter du 17 septembre
$2.50
pour un programme double de répertoire
CINEMA 7e ART
3180 EST BÉLANGER 721-5310

Une histoire d'amour qui culbute dans *la folie* et dans *le néant*...
L'AVANT SCÈNE
C'est *hallucinant à voir, inquiétant* aussi et *extrêmement pathétique*.
Monique Pantel - FRANCE-SOIR
18 ANS Adultes
ISABELLE ADJANI PRIX D'INTERPRETATION FEMININE CANNE 81
POSSESSION
desjardins 2 BASILAIRE 1 288-3141
un film de ANDRZEJ ZULAWSKI avec ISABELLE ADJANI · SAM NEILL

des gens comme les autres "Ordinary People"
14 ANS
Réalisé par Robert Redford
desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141

Didier FARRÉ présente
POUR TOUS

UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
120 comédiens — 10,000 figurants — 200 danseurs
LES UNS ET LES AUTRES
LAISSER-PASSER NON-VALABLE
1.00, 4.45, 8.30 p.m. Sam. dernier programme 11.55.
À L'AFFICHE
Le PARISIEN 1
480 STE-CATHERINE O. 866-3856

UN SOMPTUEUX CHEF D'OEUVRE... ISABELLE HUPPERT. UN REGAL POUR L'OEIL!
14 ANS

LA DAME AUX CAMELIAS
ISABELLE HUPPERT
GIAN MARIA VOLONTE
BRUNO GANZ
UN FILM DE MAURO BOLOGNINI
avec FABRIZIO BENTIVOGLIO · ET LA PARTICIPATION DE FERNANDO REY
CLIO GOLDSMITH · CARLA FRACCI
À L'AFFICHE!
PARISIEN: 1.00, 3.05, 5.15, 7.25, 9.35, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.45, LAVAL: SAM. DIM. LUN. 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.30, SEM.: 7.00, 9.15.
Le PARISIEN 5 | LAVAL 3
486 ST. CATHERINE W. 866-3856 CENTRE LAVAL 688-7776

Ouverture le 17 Septembre
9 nouveaux cinémas
dans un complexe unique!
2001 UNIVERSITÉ
COIN DE MAISONNEUVE
849-4518
STATION Mc GILL STATION
TRACK LEVEL
L'HOMME DE FER
Version Française
L'AMOUR C'EST QUOI AU JUSTE?
THE GETTING OF WISDOM
THE MAN OF IRON
POLONAIS sous-titres ANGLAIS
UN DRAMMA BORGHESE
ITALIEN sous-titres FRANÇAIS
I SENT A LETTER TO MY LOVE
V. FRANCAISE sous-titres ANGLAIS
LES FOLLES AVENTURES DE PICASSO
(version internationale)
STAY AS YOU ARE
L'HOMME DE FER
POLONAIS sous-titres FRANÇAIS

cinémasplus présente
LINO VENTURA
ROMY SCHNEIDER
MICHEL SERRAULT
GAGNANT "MEILLEUR SNÉNARIO" FESTIVAL DES FILMS DU MONDE.
GARDE A VUE
Un film de CLAUDE MILLER
14 ANS
Sam. & Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
Semaine: 7.30 - 9.30
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

«Les Arrivants» de Brian Macdonald

La rentrée du Ballet national du Canada

par Suzanne Asselin

ALORS que le Ballet national du Canada se trouve ces jours-ci au festival de musique et de danse de Lewiston (État de New York), les Grands Ballets Canadiens préparent leur venue, pour la cinquième année consécutive, dans le cadre de leur saison de danse 1981-82 à la Place des Arts. Cette grosse machine théâtrale formée de quelque 65 danseurs et accompagnée de son orchestre, dirigé par George Crum, offrira deux programmes bien différents. Afin de respecter ses traditions, ainsi que le goût de ses spectateurs et de ses riches donateurs (c'est la compagnie la plus subventionée au Canada), le BNC dansera *La belle au bois dormant* (le ballet le plus important du 19ème siècle) les 10, 11 et 13 septembre. Puis le 12 septembre, en matinée et en soirée, le public aura droit à une présentation plus variée: c'est-à-dire cinq oeuvres de cinq chorégraphes dont la première montréalaise du ballet *Les Arrivants* de Brian Macdonald.

Brian Macdonald était à Montréal pour commenter son ballet de 50 minutes qui brosse un tableau, comme il l'explique lui-même, «du profond bouleversement opéré dans la vie d'un arrivant. Je me suis inspiré de l'histoire des vagues immigrants qui vinrent s'établir dans notre pays. Cette immigration se fit dans la joie mais aussi dans la peine. Je rends hommage aux héros obscurs de notre passé». En fait, ce thème n'est pas tout à fait nouveau pour les montréalais, entre autres, qui ont pu suivre la série télévisée du même nom, découpée en six épisodes. Macdonald n'a pas voulu reprendre la narration des faits tels que présentés. Il n'a vu que trois épisodes qui ont suffi à l'alimenter pour créer son ballet scindé en quatre mouvements. «Je n'ai pas voulu parler comme l'a fait la série télévisée, de chacune des vagues d'immigrants et de chacun des groupes ethniques. Mon souci était plutôt de transmettre des sentiments et de traduire les difficultés qu'ont rencontrées tous ceux et celles qui ont bâti ce pays». *Les Arrivants* n'est donc pas narratif mais suggestif et les mouvements, selon Macdonald, s'imbriguent les uns dans les autres pour créer une sorte d'apothéose vers la fin. D'ailleurs, suite à la première mondiale qui a eu lieu en novembre 1980 à Toronto, avec le Ballet National, il a inventé les troisième et quatrième mouvements. «Je crois que le déroulement musical, et par la suite celui de l'oeuvre dansée, exigeait cette inversion».

Et Brian Macdonald qui était de fort bonne humeur, lui qui n'est pas reconnu pour avoir un caractère d'ange, explique avec force gestes et sentiments, que la série sur les Irlandais l'a beaucoup ému. Et il se met à raconter le deuxième mouvement dans lequel Mary Jago (l'une des cinq premières danseuses du BNC) incarne le rôle d'une femme donnant naissance à un enfant sur le bord d'une rivière. «Mary Jago a beaucoup évolué depuis que je lui ai confié ce rôle. Elle est forte, déterminée et profondément touchante dans son interprétation. Pour en arriver là, j'ai discuté avec elle et je lui ai fait voir un livre d'images sur les premiers arrivants. C'est plutôt difficile de se mettre dans la peau de cette femme du peuple alors que la plupart des rôles qu'elle a dansés sont issus du répertoire classique, donc souvent très éthérés».

Macdonald avoue cependant que la tâche n'a pas toujours été facile avec la distribution de 48 danseurs dont onze solistes. Les danseurs du Ballet National, contrairement à ceux des Grands Ballets Canadiens avec lesquels il a beaucoup travaillé, ne sont pas habitués à prendre une certaine initiative parce qu'on les a formés à danser des oeuvres «achetées». Macdonald ressentait profondément la difficulté qu'ils avaient à interpréter un ballet composé spécialement pour eux. Il parle aussi de l'approche corporelle spécifique qu'il exige et qui est en fait sa marque de commerce. «Les danseurs du BNC sont formés pour avoir le corps très bien centré. Pour ma part, je leur demandais de décaler quelque peu les mouvements, c'est-à-dire d'être légèrement hors-centre, mais toujours en contrôle, et de laisser le corps couler dans le mouvement suivant. L'apprentissage a été laborieux.» Macdonald utilise, comme il le décrit lui-même, une palette de mouvements stylisés qui tiennent à la fois du folklore et de la danse classique. «Les danseurs ont rencontré une certaine difficultés à exécuter le *Barn Dance*, une danse carrée inscrite dans le troisième mouvement.» Mais dans l'ensemble, Macdonald utilise la pointe parce que, dit-il, «cela donne un aspect plus dramatique à l'idée que je veux exprimer. De plus, les pointes permettent aux danseuses de tourner plus vite, entre autres.»

Cette oeuvre, qui vient compléter une trilogie (avec Tam ti delam et Fête Carignan) dans le style folklorique, est la dernière pour le moment. «C'est mon expérience avec la compagnie de danse folklorique les Feux-Follets, vers les années 60, qui m'a donné le goût et l'expérience du folklore.» Dans un autre ordre d'idées, les costumes réalisés par Suzanne Mess (qui est reconnue en Europe et en Amérique) dépeindront des époques différentes, par exemple celle des Ursulines comme celle du far west. Et les quatre toiles de fond du peintre Claude Girard (qui a réalisé beaucoup d'autres décors pour Macdonald indiqueront le développement d'un mouvement à l'autre.

Les autres oeuvres qui seront présentées dans le cadre de ce programme sont *Kettentanz* de Gerald Arpino (une série de danses sur des polkas, galops et valses viennoises), *Le Spectre de la Rose* de Fokine (un ballet célèbre créé en 1911 par le légendaire Nijinsky), *Angali* (un pas de deux créé par Constantin Patsalas du Ballet National) et enfin *Chant du compagnon errant* de Maurice Béjart (une oeuvre dans laquelle un jeune homme et son double engagement un combat et finissent par se réconcilier.)

Au Théâtre de l'oeil

Michel Tremblay joue aux marionnettes

par Michèle Metzener

MICHEL Tremblay et Olivier Reichenbach jouant aux marionnettes: voilà de quoi attirer les foules! *Les Grandes Vacances*, pièce écrite par Michel Tremblay et mise en scène par Olivier Reichenbach pour le Théâtre de l'Oeil, sera à l'affiche de la salle Fred Barry de la Nouvelle Compagnie Théâtrale.

André Laliberté, directeur artistique, se réjouit beaucoup de ce spectacle: «Après huit ans de spectacles pour enfants, le Théâtre de l'Oeil ressent le besoin de s'adresser à un public plus vaste. Depuis plusieurs années déjà, toujours plus d'adultes assistent à nos «spectacles pour enfants». Michel Tremblay et Olivier Reichenbach ont tous deux une grande expérience du spectacle populaire — et vont inviter un public qui autrement se méfierait ou négligerait de se déplacer, parce que c'est un théâtre de marionnettes. C'est donc un préjugé à combattre. Pourtant, le théâtre pour enfants n'est pas plus facile que le théâtre pour «adultes»: c'est un public qui n'est jamais poli! S'il n'apprécie pas, il va l'exprimer tout de suite!» Et il ajoute: «Dans certains pays, comme les pays de l'est, en Pologne ou en Tchécoslovaquie, ou même au Japon, à Bali, le théâtre de marionnettes fait partie des traditions, de la culture. Nous espérons qu'il en sera bientôt ainsi au Québec. Notre expérience n'est pas une «première», car le Théâtre Sans Fil et le Théâtre de l'Avant-Pays se sont déjà adressés à un public «adulte».»

«Les Grandes Vacances»

Mais les préjugés face au thème des grandes vacances? «*Les Grandes Vacances*» présentent une vision humoristique du cérémonial que nous impose notre société face à la mort. Ce spectacle est une satire assez mordante des rites sociaux entourant la mort, comme l'embaumement ou les salons funéraires. Le texte de Michel Tremblay est d'un comique grinçant, poussant la caricature à l'extrême. Se libérer de nos attitudes face à la mort, c'est aussi être capable d'en rire. Il faut la démystifier, car dans notre société, on l'évite, on l'ignore, on en a peur. D'où ces rituels absurdes. Et Michel Tremblay a très bien su les dédramatiser.»

Et André Laliberté enchaîne: «Depuis deux ans, le Théâtre de l'Oeil s'intéressait au thème de la mort. Nous avons donc contacté Michel Tremblay qui a écrit le texte après nous avoir vu travailler avec les marionnettes, afin de se familiariser avec le medium, qui est très visuel, et possède un grand pouvoir d'évocation. Les marionnettes permettent de grossir, de caricaturiser, sans toutefois tomber dans le ridicule. Ainsi, *Les Grandes Vacances* est un spectacle comique, mais aussi tendre.»

Puis il explique le choix du metteur en scène, Olivier Reichenbach: «Lui aussi est un «visuel», et nous avons pensé qu'il saurait très bien s'adapter aux possibilités d'images offertes par les divers styles de marionnettes. Pour le familiariser avec le medium, nous avons fait trois semaines d'ateliers ensemble. Et c'est dans cette «optique», si j'ose dire, à cause de l'aspect «visuel», que nous avons choisi Michel Beaulieu comme éclairagiste».

Ce spectacle combinera les ombres chinoises, les masques, les marionnettes à tige et à fils... et la mort, qui, ironie du sort, profite du rituel social que les gens ont instauré.

Les Grandes Vacances joueront du 10 au 22 septembre, les jeudis, vendredis, samedis, dimanches et lundis (relâche mardi et mercredi), à 20 h 30, à la Nouvelle Compagnie Théâtrale, au 4353, rue Sainte-Catherine est, (sortie de métro Papineau, autobus 34). Pour réservation: 253-8974.

Décès subit de Tadeusz Baird

VARSOVIE (AP) — L'un des plus célèbres compositeurs polonais de musique contemporaine, Tadeusz Baird, est décédé brusquement mercredi à l'âge de 53 ans, a annoncé jeudi l'agence PAP.

Son décès survient à la veille de l'ouverture du 25ème Festival d'automne de Varsovie, dont il était le fondateur.

Il a composé de nombreuses symphonies ainsi que de la musique de chambre et des compositions pour choeur d'inspiration lyrique et romantique. Il est notamment l'auteur de 'Demain', un drame musical inspiré d'une oeuvre de l'auteur polonais Jozef Konrad.

Le cahier CULTURE ET SOCIÉTÉ du journal LE DEVOIR est dirigé par *Jean Royer*

Et si on apprenait à mieux faire l'amour

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE présente la Série l'Amour

Déjà 190,000 SPECTATEURS

	THÉÂTRE ARLEQUIN	ANDRÉ MATHIEU	MARIE VICTORIN
L'ÉROTISME AU FÉMININ	lundi 16 nov. 20 h	ven. 25 sept. 20 h	lundi 28 sept. 20 h
L'ÉROTISME AU MASCULIN	lundi 25 jan. 20 h	ven. 6 nov. 20 h	lundi 2 nov. 20 h
L'ÉROTISME AU QUOTIDIEN	lundi 1er mar. 20 h	ven. 4 déc. 20 h	lundi 18 jan. 20 h
LES CORPS ÉROTIQUES	lundi 29 mar. 20 h	ven. 5 fév. 20 h	lundi 8 mars 20 h
FANTASMES ET THÉRAPIES	lundi 10 mai 20 h	ven. 2 avril 20 h	lundi 5 avril 20 h

ABONNEZ-VOUS PAR TÉLÉPHONE 288-4261

THÉÂTRE ARLEQUIN 1004 Ste Catherine est Guichets (288-2943)

SALLE ANDRÉ MATHIEU 475, boul. de l'Avenir, Laval

COLLÈGE MARIE VICTORIN 7000, Marie Victorin, Mtl Nord

Arlequin : en vente dans tous les comptoirs TICKETRON

Collège Marie-Victorin, billets en vente : Librairie BEAULIEU 5840 est, boul. Léger, tél: 322-8410
Librairie MELANIE 5600 est, boul. Henri-Bourassa, tél: 323-3606
Librairie EDITIONS PAULINES 3965 est, boul. Henri-Bourassa, tél: 322-7341

madama butterfly

de Puccini

Les 6, 9, 12, 15, 18, 21 et 24 octobre 1981

Rideau: 20 heures précises

Avec
Marina Krilovici
Nancy DeLong
Ruggero Bondino
Cornelis Opthof
André Lortie
Bruno Laplante
Claude Létourneau
Roland Gosselin
Paule Verschelden

Chef d'orchestre: Michelangelo Veltri
Mise en scène: Peter Symcox
Décors: Allen Charles Klein
Costumes: Suzanne Mess
Maitre des choeurs: René Lacourse

Orchestre symphonique de Montréal

Une production de la Régie de la Place des Arts
Billets: 11 $, 15 $, 23 $, 28 $

Place des Arts
Salle Wilfrid-Pelletier

Cette production est présentée grâce à la collaboration de Votre concessionnaire TOYOTA

Les compagnies suivantes ont généreusement contribué à la présentation d'une soirée d'opéra: Votre concessionnaire Toyota le 6 octobre

Benson & Hedges (Canada) inc. le 9 octobre
Canadien Pacifique le 15 octobre
Compagnie Pétrolière Impériale limitée le 18 octobre
La Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec le 21 octobre
Shell Canada le 24 octobre

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

théâtre du rideau vert

SAISON 81-82

direction: yvette brind'amour mercedes palomino

du 24 septembre au 24 octobre
LA MOUETTE
de Tchékhov

du 5 novembre au 5 décembre
L'HEURE DU LUNCH
de Jean Kerr
Texte français de Luis de Céspedes

du 17 décembre au 23 janvier
FOLIE DES ANNÉES FOLLES
Rétrospective en chansons et danses des années 1920-1940

du 4 février au 6 mars
JUSTE UN PETIT SOUVENIR
de Micheline Gérin
Idée originale de Andrée St-Laurent et Micheline Gérin

du 18 mars au 17 avril
LE COEUR SUR LA MAIN
de Loleh Bellon

du 29 avril au 29 mai
ACAPULCO MADAME
de Yves Jamiaque

PROFITEZ DES AVANTAGES DE L'ABONNEMENT :

- Une économie de 15% à 25% — Pour l'ÂGE D'OR et les ÉTUDIANTS 40%
- Cette saison une matinée à 17h le samedi
- Un siège choisi et réservé pour la saison
- Une carte vous permettant de faire profiter deux de vos amis d'un tarif préférentiel

• Demandez notre dépliant — Tél.: 845-0267

Metteurs en scène • Lorraine Beaudry • Yvette Brind'Amour • Gaétan Labrèche • Daniel Roussel • Danièle J Suissa

Principaux comédiens • Catherine Bégin • Jean Besré • Louise Bombardier • Guy Boucher • Yvette Brind'Amour • François Cartier • Sophie Clément • Jean Dalmain • Vincent Davy • Mireille Deyglun • Mireille Dutil • Françoise Faucher • Gabriel Gascon • Micheline Gérin • Monique Joly • Gaétan Labrèche • Marc Labrèche • Louise Laparé • Yvan Leclerc • Pierre Lenoir • Dominique Michel • Jean-Luc Montminy • Aubert Pallascio • Gisèle Schmidt • Janine Sutto • Louise Turcot

Pour un bilan critique du Festival des films du monde

par Richard Gay et Francine Laurendeau

L'IMMENSE succès populaire qu'a connu le dernier Festival des films du monde ne doit en aucune façon empêcher un questionnement objectif et critique de certains aspects de cet événement qui, cette année, en était à sa cinquième édition.

Encore une fois donc le public est venu nombreux au festival; en fait, il est venu plus nombreux que jamais. C'est donc dire que le festival est devenu, avec les années, un événement important pour les Montréalais en général et pour les cinéphiles en particulier. Serge Losique, président et directeur général du Festival des films du monde, répète souvent que Montréal est une grande ville de cinéphiles. Et effectivement le succès de son festival lui donne raison. Pour Montréal, pour les cinéphiles d'ici, les Festival des films du monde doit donc continuer d'exister et les différents intervenants gouvernementaux doivent continuer à assurer un support tangible à cet événement de plus en plus apprécié de la population.

Mais après cinq années d'existence, après certaines évidences qui se sont imposées plus que jamais cette fois-ci, certains aspects du festival doivent être sérieusement remis en question. Et ceci pour que le public cinéphile soit encore mieux servi et pour que les subventions gouvernementales qui, cette année, constituaient cinq huitièmes d'un budget de 800,000 dollars puissent être possiblement réduites, tout au moins dépensées à meilleur escient.

Tout d'abord la compétition. La plupart des journalistes d'ici et d'ailleurs ont souligné le peu d'intérêt des films présentés dans la section compétitive du festival. On pourra évoquer l'argument que même à Cannes cette année les films de la compétition étaient moins intéressants que par les années passées, mais, avec *L'Homme de fer* entre autres, la section compétitive cannoise offrait quand même plus que celle de Montréal. On pourra aussi prétexter que le cinéma connait une crise de création, que les problèmes de production sont de plus en plus considérables et que les cinéastes ont du mal à se ressourcer. Or ce n'est pas la première année que la compétition est faible à Montréal, en fait elle l'a toujours été et cela pour la très bonne raison que le Festival des films du monde a lieu quelques mois après celui de Cannes et tout juste avant celui de Venise. Montréal doit donc se contenter des restants puisqu'il ne peut présenter en compétition les films retenus à Cannes et ceux choisis pour la section compétitive de Venise. Une compétition faite de restants, voilà qui est pour le moins illogique!

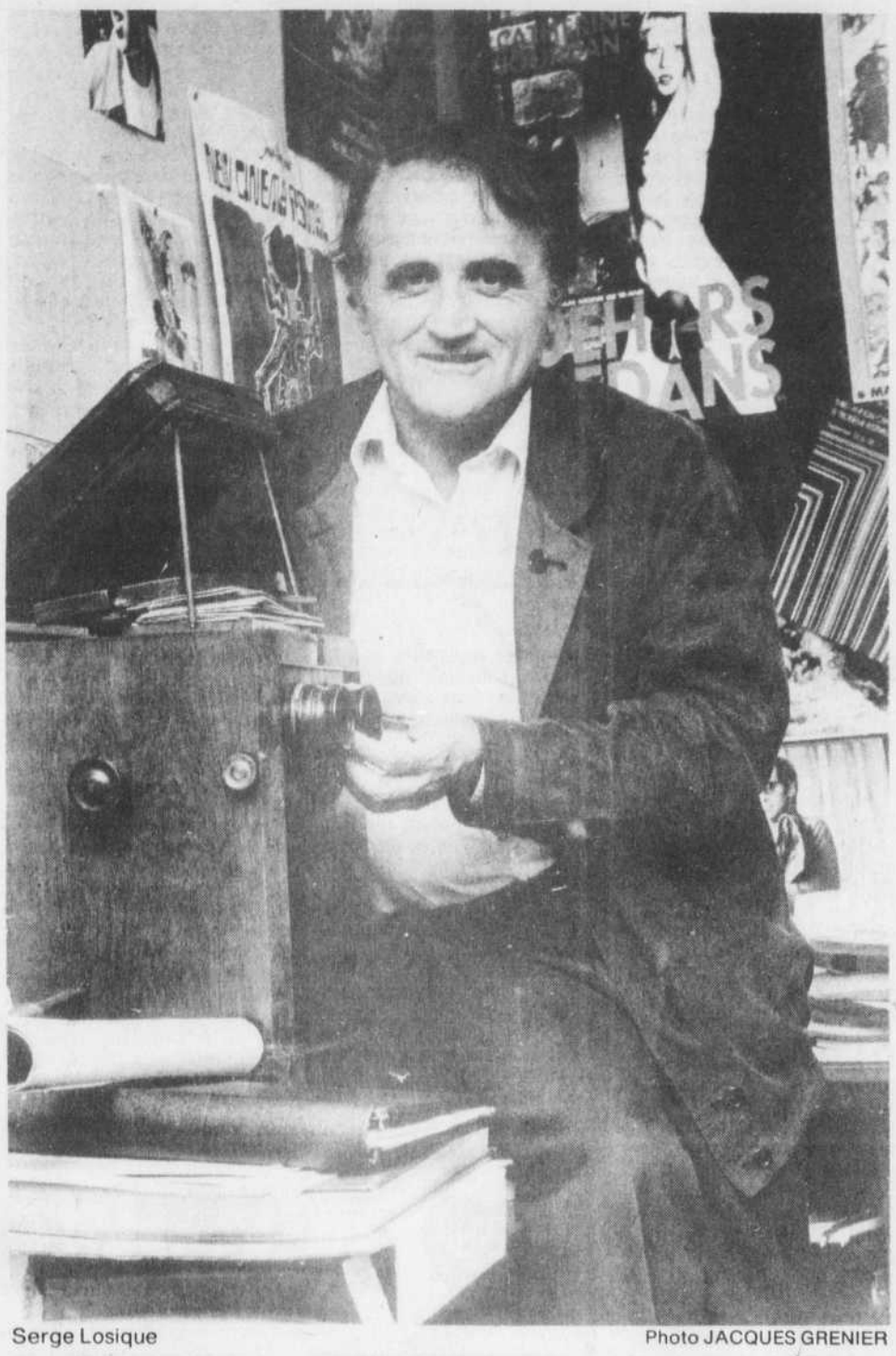

Serge Losique — Photo JACQUES GRENIER

Le président du festival répondre sans doute que grâce à sa compétition Montréal prend place dans la ligue majeure des festivals internationaux et se différencie ainsi des autres festivals nords-américains, celui de Toronto en particulier, qui ne sont précisément pas compétitifs. Mais on est en droit de se demander si une section compétitive aussi faible année après année ne ridiculise pas Montréal aux yeux de l'industrie cinématographique mondiale et n'ennuie pas à la longue les cinéphiles qui se tournent plutôt vers les sections non-compétitives du festival. Cette année, par exemple, les longs métrages qui ont suscité le plus d'intérêt et attiré le plus de spectateurs étaient tous, pour la très grande majorité, des films hors concours: *Les Années lumière, Lili Marleen, Atlantic City, L'Homme de fer, Salo, Possession, Les Uns et les autres*, pour ne nommer que ceux-là. Ne faudrait-il donc pas cesser de vouloir faire à tout prix du festival de Montréal un festival compétitif? Car pour le moment cette compétition fait un peu penser au stade olympique: elle paraît bien, coûte cher, et en dernière analyse, n'est pas très rentable ni pour le festival ni pour les festivaliers.

Les gouvernements, principaux bailleurs de fonds du Festival des films du monde, devront se pencher sérieusement sur cette question et indiquer à Serge Losique, l'âme dirigeante du festival, s'il ne doit pas revenir à ce qu'était le festival de Montréal pendant les années soixante, soit un événement non-compétitif qui pour le plus grand plaisir des cinéphiles présenterait avec simplicité les grandes oeuvres cinématographiques de l'heure.

En éliminant la section compétitive, il sera plus facile d'en faire autant avec le marché du film qui, selon plusieurs observateurs, n'a guère fonctionné mieux que par les années passées. On sait d'ailleurs que l'an dernier, Québec réduisait sa subvention au festival jugeant que le marché n'était pas très utile pour l'industrie cinématographique d'ici. De plus, cette année, un important marché du film a été créé à Los Angeles. Les affaire du cinéma se règlent donc principalement à Cannes et à Hollywood. Pourquoi donc persister à faire un marché à Montréal?

Reste le problème de la participation des cinéastes québécois à ce festival qui, rappelons-le, recevait, cette année, près de 200,000 dollars de Québec. Serge Losique se dit ouvert aux films québécois. Cette année, il a inscrit dans son festival des longs métrages de Gilles Carle et Jean-Claude Labrecque, des moyens métrages de Michel Moreau et Alain Sauvé, mais surtout des courts métrages dont *Piwi* de Jean-Claude Lauzon. C'était un peu mieux que les années précédentes, mais c'était encore peu, trop peu.

Certains cinéastes souhaitent qu'une section du festival soit créée pour les films québécois et qu'une salle du cinéma Parisien soit réservée à la production d'ici. Dans une lettre ouverte publiée dans les journaux, des cinéastes écrivaient à propos du festival: «nous ne sommes pas des empêcheurs de danser en rond mais lorsqu'on reçoit du monde chez nous on aimerait leur faire entendre l'originalité de notre musique».

Il est vrai, par ailleurs, que le milieu n'est pas unanime. Pour certains, il serait préférable de continuer à faire une Semaine du cinéma québécois, au printemps préférablement. De cette façon, le cinéma québécois, selon eux, ne serait pas perdu dans le déluge de films présentés au festival. Cependant on ne peut s'empêcher de penser que, dans le cadre du festival, le cinéma québécois pourrait bénéficier d'un vaste public formé en partie d'étrangers et bénéficier aussi de ce frottement nécessaire et salubre entre les films d'ici et ceux d'ailleurs.

Pourquoi Serge Losique ne créerait-il pas dans la prochaine édition de son Festival des films du monde une section québécoise, sorte de Perspective du cinéma québécois, sous la responsabilité des cinéastes eux-mêmes? Le milieu cinématographique d'ici trouverait peut-être là une occasion de résoudre ses contradictions et le gouvernement du Québec pourrait alors être plus justifié de subventionner l'événement.

Quant à la Conférence internationale de l'industrie cinématographique et télévisuelle greffée cette année au festival, celle-ci n'a pas obtenu le succès escompté. Plusieurs participants se sont décommandés à la dernière minute, ont dû être remplacés rapidement par des intervenants de deuxième choix et il faut bien le dire les spectateurs se faisaient plutôt rares. Seule la table ronde sur la télévision payante au Canada et l'allocution de Jack Valenti ont vraiment bien fonctionné. Il semble d'ailleurs que la direction du festival optera l'an prochain pour une formule plus modeste: possiblement un colloque d'une seule journée axé sur un seul thème.

Enfin on aura remarqué que, même si les projections étaient presque irréprochables cette année, plus de cinquante pour cent de celles-ci étaient faites en anglais ou avec sous-titres anglais. Dans le Québec francophone de la loi 101, la proportion étonne!

Somme toute, si le Festival des films du monde doit continuer d'exister, et cela les cinéphiles le souhaitent, ceux qui le rendent possible doivent avoir la sagesse de faire le point et le courage de faire les modifications qui s'imposent.

Jean-Claude Lord tourne «Dreamworld»

Filmplan International annonce le début du tournage de *Dreamworld*, une production de Pierre David écrite par Charles Dennis.

Réalisé par Jean-Claude Lord, *Dreamworld* veut capturer au grand écran tout l'éclat, l'enchantement et la fascination du monde des mannequins. L'année dernière Jean-Claude Lord a réalisé pour Filmplan *The Fright*, dont Twentieth Century Fox a acquis les droits de distribution pour le monde entier.

Dreamworld, c'est l'histoire d'amour d'un jeune mannequin qui aspire aux plus grands succès dans sa profession et d'un homme qui fera tout pour qu'elle devienne une super-vedette. Des créations de mode extraordinaires, des décors somptueux et une musique contemporaine constituent l'arrière-plan enchanteur de ce monde fascinant mais souvent très cynique.

Du 2 septembre au 17 octobre

Des paradis artificiels

d'après Charles Baudelaire

En vedette:

Monique Leyrac
avec Yvan Ouellet

L'ivresse d'une époque exprimée à travers des poèmes de Charles Baudelaire et des musiques de Léo Ferré

Une production de la Régie de la Place des Arts
Lundi au jeudi, 20h30
Vendredi et samedi, 19h30 et 22 heures
Relâche le dimanche
Billets: 6,25 $
Restaurant et bar

Les Productions Lise Aubut inc
présentent

je m'appelle Edith...

Du 15 au 26 septembre
à 20 heures
Samedi
19h et 22h

tnm
84 ouest, rue Sainte-Catherine
Téléphone: 861-0563
Métro Place des Arts

PHILIPS
LONDON®
Les disques des
GRANDS CLASSIQUES

☐ DIGITAL: RAVEL, DAPHNIS & CHLOE, CHARLES DUTOIT, OSM — 8.99 ch. microsillon

☐ DIGITAL: MUSSORGSKY PICTURES AT AN EXHIBITION: COLIN DAVIS, CONCERTGEBOUW — 8.99 ch. microsillon

ENREGISTREMENTS "DIGITAL"

☐ Mussorgsky: Pictures at an Exhibition — Solti
☐ Stravinsky: Firebird — Dohnanyi
☐ Beethoven: Violin Concerto — Kyung-Wha Chung
☐ Tchaikovsky: Swan Lake & Nutcracker — Mehta
☐ Verismo Arias — Pavarotti
☐ Verdi: Falstaff — Karajan (3 LPS)
☐ Beethoven: 9th Symphony — Haltink (2 LPS)
☐ Verdi: La Traviata — Sutherland, Pavarotti (3 LPS)
☐ Janacek: From the House of the Dead — Mackerras (2 LPS)
☐ New Year in Vienna — Boskovsky (2 LPS)
☐ Beethoven: Fidelio — Solti (3 LPS)
☐ Live from Lincoln Centre — Sutherland, Horne, Pavarotti (2 LPS)

ÉCOUTEZ AUJOURD'HUI LE SON DE DEMAIN!

$8.99 CHAQUE MICROSILLON QUANTITÉS LIMITÉES

PHILIPS

☐ Baroque Trumpet — Smithers
☐ Mozart: Horn Concertos — Civil
☐ Tchaikovsky: 1812 Overture — Haitink
☐ Bach: Violin Concertos — Szeryng
☐ Bach: Musical Offering — Marriner
☐ Spirituals — Jessye Norman
☐ Debussy: Nocturnes — Haitink
☐ Rimsky-Korsakoff: Scheherazade-Kondraslin
☐ Handel: Water Music — Marriner
☐ Love Duets — Carreras/Ricciarelli

(Ensembles)
☐ Bach: Brandenburg Concertos — Marriner (2 LPS)
☐ Bach: Art of Fugue — Marriner (2 LPS)
☐ Mozart Concert: Brendel, Marriner (2 LPS)
☐ Bach: Orchestral Suites — Marriner (2 LPS)
☐ Beethoven: Late String Quartets — Quartetto Italiano (4 LPS)
☐ Haydn: Creation — Marriner (2 LPS)
☐ Handel: Messiah — Colin Davis (3 LPS)
☐ Puccini: La Bohème — Ricciarelli, Carreras (2 LPS)

LONDON

☐ Favourite Tenor Arias — Pavarotti
☐ Pachelbel: Canon — Munchinger
☐ Chopin: Études — Ashkenazy
☐ Mozart: Piano Concerto # 21 — Ashkenazy
☐ Vivaldi: 4 Seasons — Munchinger
☐ O Sole Mio — Pavarotti
☐ Massenet: La Cigale — Bonynge
☐ Beethoven: Piano Concerto # 5 — Ashkenazy
☐ R. Strauss: Also Sprach Zarathustra — Solti
☐ Wagner Arias — Joan Sutherland

(Ensembles)
☐ Donizetti: La Fille du régiment — Sutherland, Pavarotti (2 LPS)
☐ Mahler: Symphony # 8 — Solti (2 LPS)
☐ Puccini: La Bohème — Pavarotti (2 LPS)
☐ Puccini: Tosca — Freni, Pavarotti (2 LPS)
☐ Mozart: Magic Flute — Solti (3 LPS)
☐ Pagliacci/Cavalleria — Pavarotti (3 LPS)
☐ Puccini: Madama Butterfly — Freni, Pavarotti (3 LPS)
☐ Verdi: Il Trovatore — Sutherland, Pavarotti (3 LPS)
☐ Offenbach: Contes d'Hoffman — Sutherland, Domingo (3 LPS)

ET PLUSIEURS AUTRES TITRES...

$8.99 CH. MICROSILLON QUANTITÉS LIMITÉES

EN VENTE JUSQU'AU 12 SEPT.

les disques & rubans A&A
C'EST TOUTE LA MUSIQUE

Dites-le en musique

Magasin central
1621 ouest, Ste-Catherine

Place Versailles
7275 est, Sherbrooke

Carrefour du Nord
900 boulevard Grignon

Place Vertu
3131 Côte Vertu

LE DEVOIR et **CFGL FM 105.7**
en collaboration avec
LES FILMS MUTUELS
rendent hommage à
CATHERINE DENEUVE
et invitent
550 personnes
à la première du film

Je vous aime

en présence du réalisateur CLAUDE BERRI

Le mercredi 16 septembre à 20h au cinéma Crémazie 8610 St-Denis

RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION

1. Pour participer au concours, une personne doit inscrire ses nom, adresse et numéro de téléphone sur la formule de participation ou sur une simple feuille de papier et la faire parvenir à l'endroit mentionné dans la réclame;
2. Le concours débute le lundi 31 août pour se terminer le mardi 8 septembre;
3. L'attribution des invitations aux gagnants se fera entre le 9 et le 10 septembre par tirage au sort parmi toutes les formules admissibles reçues;
4. Les employés du Devoir, CFGL-FM et Les Films Mutuels, ainsi que leurs familles ne sont pas éligibles;
5. Les droits en vertu de la loi sur les concours ont été payés;
6. Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.

Remplir et retourner à:
Première "JE VOUS AIME"
FILMS MUTUELS
225 est, rue Roy, Montréal
H2W 1M5

QUESTION: Nommez un animateur de CFGL-FM

RÉPONSE:
nom:
adresse:
ville:
code:
téléphone:

COURS DE PEINTURE

Dessin — modèle vivant
anathomie
technique de la peinture à l'huile
technique ancienne — modelage

Inscription:
3, 4 et 5 septembre

Pour renseignements:
de 10h00 a.m. à 21h00 p.m.
731-1623

Zulawski et Lelouch

Plutôt l'un que l'autre

par Richard Gay

CLAUDE Lelouch et Andrzej Zulawski sont des cinéastes fort différents. Leur dernier film, *Les uns et les autres* et *Possession*, le sont tout autant. Le premier, celui de Lelouch, a tout pour plaire; le second, celui de Zulawski, tout pour déranger. Pourquoi les juxtaposer alors? Non pas tellement pour mieux les opposer en tant que tels, mais pour mettre en relief les facilités inhérentes au film de Lelouch et les qualités intrinsèques du film de Zulawski, deux longs métrages qui ont connu un grand succès au Festival des films du monde et qui ont maintenant pris l'affiche sur nos écrans.

Avec *Les uns et les autres*, Claude Lelouch a signé son film le plus ambitieux jusqu'ici. «120 comédiens, 10,000 figurants, 200 danseurs», dit la publicité. Musique, danse, spectacle, mouvement, carambolage d'images plus étourdissantes les unes que les autres, tout pour que le spectateur ne s'ennuie à aucun moment. En plus, des comédiens qui savent jouer et que Lelouch a bien dirigés: Robert Hossein, Nicole Garcia, James Caan, Jacques Villeret, Géraldine Chaplin, Jean-Claude Brialy et Alexandra Stewart, pour ne nommer que ceux-là. Et Géraldine Chaplin ne fait pas que jouer, elle chante aussi, et il faut admettre qu'elle le fait bien. Tout cela enveloppé du Boléro de Ravel que danse au début et à la fin la troupe de Maurice Béjart. L'entreprise de séduction est totale!

Mais qu'a faît Lelouch au juste dans cette super production musicale dont l'action s'étend sur un demi-siècle d'histoire depuis les années trente jusqu'à aujourd'hui, englobe deux générations et mêle Français, Allemands, Soviétiques et Américains? Tout d'abord il s'est servi de l'histoire, l'histoire de la deuxième guerre mondiale par exemple. Il s'en est servi dans la mesure où il l'a réduite à quelques apparences bien connues et récupéré le tout pour des fins de spectacle. Ensuite il a sous-tendu ce film de trois heures d'une philosophie de pacotille qu'on pourrait résumer ainsi: l'histoire se répète, les générations aussi et les destins se croisent fatalement. Il faut admettre que le propos est simpliste, cette simplicité qu'on retrouve imprimée sur les cartes de souhaits. Et c'est à partir de ce propos plaqué sur quarante-cinq ans d'histoire que Lelouch exploite à fond un mélo de bonne volonté qui, à la fin du film, aboutit au rassemblement de tous les personnages à l'occasion d'un spectacle organisé pour la Croix Rouge internationale. Quant aux personnages eux-mêmes, ce sont plus des étiquettes que des êtres véritables, car le récit est trop rapidement développé pour leur conférer une véritable épaisseur. Enfin la photographie, cette photographie qu'on a tellement vantée chez Lelouch, prend ici plus que jamais des allures de scopitone.

En fait *Les Uns et les autres* c'est précisément cela: un scopitone démesurément élaboré, une sorte de photoroman musical et cinématographique. Le résultat s'accepterait davantage si Lelouch n'avait pas fait preuve de la même prétention philosophique qu'il affichait dans *Toute une vie*. Ses meilleurs films s'en passent très bien. Ce sont ses plus modestes: *La Bonne Année*, *Le Chat et la souris*, *Robert et Robert* et même *Un homme et une femme*. Ainsi donc si *Les Uns et les autres* constitue, de toute évidence, une grande production qui a tout pour cajoler l'oreille et le regard, ce n'est certes pas un film important. (Au cinéma Parisien).

Possession d'Andrzej Zulawski ne cajole pas. Au contraire, ses images font peur, inquiètent, dérangent. Tellement que lors de la première projection du film au Festival des films du monde certains spectateurs n'ont pu supporter ce long métrage jusqu'à la fin. Ici ce n'est pas la séduction qui est totale mais bien plutôt la démence. Une folie sourde qui éclate dans des éclairs de violence crue et sanglante.

Suite à la page 36

Christiane F.

Un film honnête et émouvant

par Francine Laurendeau

EN 1978, deux journalistes allemands se proposaient de réunir des interviews sur la jeunesse de leur pays. Mais lorsqu'il entendirent les révélations d'une toxicomane de quinze ans, ils décidèrent aussitôt d'axer entièrement leur reportage sur le récit de Christiane F. Ils l'écoutèrent pendant un mois. Ils recueillirent également les témoignages de sa mère et d'autres protagonistes. Cela donna un reportage publié pendant douze semaines dans le *Stern* et, en 1979, un livre qui fut un best seller: six millions et demi de lecteurs en Allemagne seulement. Les Allemands étaient stupéfiés par l'ampleur du phénomène et par l'extrême jeunesse de cette nouvelle catégorie d'héroïnomanes, les douze-seize ans, cible de choix pour les trafiquants de drogue. Traduit dans plusieurs langues, le témoignage de la jeune fille a pris en français le titre racoleur de *Moi, Christiane F., 13 ans, droguée, prostituée...* (Éditions Lacombe).

Photo JACQUES GRENIER

On ne saurait rester insensible au destin poignant de cette enfant née à la campagne et transplantée à six ans dans une triste H.L.M. de Berlin. Peu accordée à ce milieu rébarbatif, Christiane va bientôt prêter à cette bande dont elle rêve de faire partie toutes les qualités dont on rêve à douze ans. Pour ressembler à ces filles et à ces garçons «cool», elle va essayer à treize ans tout ce qui passe à la portée de sa main, que cela ait nom haschisch, vin rouge, valium, madrax, éphédrine ou L.S.D. Mais pour être vraiment «cool», il faut se piquer à l'héroïne. Et comme l'héroïne coûte très cher, Christiane va devoir se livrer à la prostitution. Effrayée par la dépendance physique et par le sort cauchemardesque qui est fatalement le lot de tous les drogués, la jeune fille va hésiter, à quatorze ans, entre les désintoxications peu efficaces (rien n'est prévu pour secourir les jeunes toxicomanes) et le suicide par overdose.

Il n'est pas étonnant que le réalisateur de télévision Ulrich Edel ait voulu en faire un film, son premier film pour le cinéma, qui a déjà remporté en Allemagne et en France un succès fulgurant. Signalons tout de suite son intérêt documentaire évident, d'autant plus que la vraie Christiane a servi de conseillère et que le film est entièrement tourné sur les lieux mêmes où les jeunes héroïnomanes se piquent et se prostituent: stations souterraines de métro, toilettes publiques, hall de la gare du Zoo. Livre et film s'intitulent d'ailleurs en allemand *Nous les enfants de la gare du Zoo*. Les comédiens sont des non professionnels qui ont dû incarner des personnages et des situations particulièrement difficiles (Egel a choisi des adolescents sans expérience de la drogue). Mimer une crise de manque, par exemple, n'est pas à la portée de tous. La jeune Natja Brunckhorst est naturelle dans le rôle de Christiane F. Si j'ai moins aimé Thomas Haustein dans le personnage de son petit ami Detlev (qui par moments fait carrément amateur), l'ensemble de la distribution joue vrai, sans complaisance. Quelques ralentis inutiles agacent au passage. La mise en scène est souvent relâchée si bien que le film, qui n'est pas long (deux heures cinq minutes), semble s'étirer indument. On aurait souhaité plus de rigueur au montage. Plus de rigueur également à l'étape du scénario où l'action aurait pu mieux se structurer, se resserrer.

Il faut dire qu'emportée par ma conscience professionnelle, j'avais commis l'imprudence de lire le bouquin avant de voir le film. C'était probablement une erreur. Car le livre contient un portrait plus complet de Christiane et abonde en informations. Le scénariste a dû écarter des passages éclairants, prendre des raccourcis pas toujours heureux. Alors j'ai regretté, en voyant le récit porté à l'écran, l'absence de certains éléments qui me paraissaient importants comme le rôle des parents, le désarroi de la mère, son impuissance, l'apparition soudaine du père. Comme la déchéance physique qui s'attaque à une fille si jeune (entre autres, Christiane fait des hépatites à répétition, son foie, lui dit un médecin, est au bord de la cyrrhose). Certaines simplifications m'ont semble abusives. Par exemple l'attitude horrifiée de Christiane découvrant son petit ami avec un homosexuel. En réalité, la jeune fille de même que Detlev avaient plusieurs clients par jour, chacun sachant fort bien ce que faisait l'autre. Autre simplification naïve, cette séquence dont le seul but est de nous montrer le contraste entre la beauté d'un plaisir naturel (Christiane et Detlev qui font l'amour) et la laideur des plaisirs trafiqués (le drogué cadavérique qui se pique au mollet). D'ailleurs, à aucun moment ces jeunes héroïnomanes ne semblent éprouver le moindre plaisir quand ils se piquent. Je me demande bien comment on a pu accuser ce film d'être une incitation à la drogue!

Malgré ses maladresses, il s'agit d'une oeuvre émouvante qui décrit avec honnêteté la descente aux enfers d'une toute jeune droguée. Et comme ce cas individuel est représentatif d'un mal social nouveau, je crois qu'il faut voir *Christiane F.* (et lire le livre si on en a le temps). Version doublée en français aux cinémas Parisien, Laval, Versailles et Greenfield. Version originale sous-titres anglais au cinéma Kent.

à voir

■ **L'Homme de marbre.** Film magistral d'Andrzej Wajda. Pour jouir du cinéma. Pour mieux comprendre la Pologne. Pour mieux apprécier **L'Homme de fer** qui sortira prochainement. (Au Outremont mardi et mercredi.)

■ **Les Années lumière.** Jonas a 25 ans en l'an 2000 et Yoshka, un vieux, lui enseigne l'épreuve, l'écologie, l'utopie. Superbe. D'Alain Tanner. (Au complexe Desjardins I.)

■ **On n'est pas des anges.** L'amour chez les handicapés. Un film du tandem Guy Simoneau et Suzanne Guy. (Au Cartier, à Québec, du 11 au 17 septembre).

■ **Anita.** Le sort d'une servante illustre la répression en Haïti. Produit par le mouvement haïtien pour l'épanouissement de l'enfant. (Au cinéma Parallèle du 7 au 13 septembre.)

■ **Excalibur.** Le moyen âge de la légende. Réalisme. Fantastique. Fantaisie. De John Boorman. (Au cinéma Berri.)

■ **Raiders of the lost ark.** La meilleure production américaine de la saison réunissant les talents du producteur George Lucas (**Star Wars**) et du réalisateur Steven Spielberg (**Jaws**). (Au cinéma Impérial.)

■ **L'Homme éléphant.** Drame vécu par John Merrick, un être complètement difforme qu'avait recueilli à Londres le docteur Frederick Treeves. Photographie soignée, réalisation sensible de David Lynch et propos riche en leçons de toutes sortes. (Au Parisien 3.)

■ **Le Dernier Métro.** Occupation, théâtre et amour dans un récit où vie et spectacle se confondent grâce à la mise en scène et au pouvoir d'évocation du réalisateur François Truffaut. (Au Berri 5.)

■ **Tess.** Réalisé d'après le roman de Thomas Hardy, ce film de Roman Polanski séduit davantage par sa beauté esthétique et sa richesse d'atmosphère que par son intensité émotive. (Au Dauphin 2.)

CARREFOUR INTERNATIONAL
présente
DU 7 AU 13 SEPTEMBRE 1981
à 19h.30
ANITA
de RASSOUL LABUCHIN.

également au programme
SIMPARLE
avec Marta Jean-Claude
à 21h.30
NICARAGUA: SEPTEMBRE 1978 / SALVADOR: LA RÉVOLUTION OU LA MORT
Deux documents exceptionnels du réalisateur hollandais FRANK DIAMAND.
CINÉMA PARALLÈLE 3682,ST-LAURENT, MONTRÉAL 843-4725

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte
Auditions pour choristes
Le samedi 12 septembre 1981
de 10 à 18 heures
à la Salle de répétition «E»
de la Place des Arts
Chanteurs et chanteuses qui désirent se présenter à ces auditions devront interpréter un air de leur choix et être accompagnés de leur pianiste. L'Opéra de Montréal, à cause des productions à l'affiche cette année, fera appel à un nombre plus important de ténors et de basses.
Pour s'inscrire et fixer l'heure de l'audition, les personnes intéressées sont priées de communiquer avec mademoiselle Denise Choquette, au secrétariat de l'Opéra de Montréal, au numéro 285-4290.

Un Atelier Boutique
'TISSAGE'
1522 Sherbrooke ouest
Vêtements et accessoires tissés à la main
Cadeaux originaux
ouvert mardi au vendredi de 12h à 17h30
samedi de 12 à 17h
933-6110

regardez notre série Gala 1981-1982 de très près... elle est spectaculaire. Ne la manquez pas!
LES CONCERTS GALA
8 CONCERTS POUR LE PRIX DE 6, A COMPTER DE $34.

15 et 16 septembre
Dutoit • Colette Boky, soprano
MENDELSSOHN

3 et 4 février
Barenboim • Orchestre de Paris
BEETHOVEN

27 et 28 octobre
Dutoit • Louis-Philippe Pelletier, pianiste
STRAVINSKY

16 et 17 mars
Rattle • Yefim Bronfman, pianiste
RACHMANINOV

10 et 11 novembre
Zukerman • Orchestre de Chambre St-Paul
MOZART

6 et 7 avril
Dutoit • Yo-Yo Ma, violoncelliste
DVORAK

15 et 16 décembre
Conlon • Claudio Arrau, pianiste
BRAHMS

18 et 19 mai
Dutoit • Leona Mitchell, soprano, Florence Quivar, mezzo-soprano, Gordon Greer, ténor Malcolm Smith, basse et le choeur de l'OSM
VERDI (Requiem)

Téléphonez, écrivez ou venez à notre service d'abonnement — 200 ouest, boul. de Maisonneuve — 842-3402. Cartes Visa ou MasterCard acceptées.
Des abonnements à moitié-prix sont offerts aux étudiants et aux personnes de 65 ans et plus grâce au journal The Gazette
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT DIRECTEUR ARTISTIQUE

au Salon des Arts de HOTEL MERIDIEN BASILAIRE 2
une suite au restaurant l'Universel
Les productions Sons et Lumières présentent dans le cadre des récitals La Sauvegarde
Ensemble Cantabile

Bruno Laplante, directeur
Paule Verschelden
Céline Dussault
Paul Trépanier
Les 10-11-12
17-18-19 sept.
21h30
Billets en vente dès maintenant au guichet du Salon des Arts, foyer de l'hôtel, lundi au samedi midi à 5h aussi chez Archambault Musique et International Music Store.
Réservations: 285-1450
Prochain programme: ANDRÉ TURP Ténor
Exposition des ICONES de Mme Mosdonitza spécialisée en ART BYZANTIN

au Salon des Arts de HOTEL MERIDIEN BASILAIRE 2
une suite au restaurant l'Universel
Les productions Sons et Lumières présentent dans le cadre des récitals La Sauvegarde
JOSEPH ROULEAU Basse

Premier récital à Montréal depuis 2 ans
Les 27-28-29 août
3-4-5 septembre
21 h 30
Billets en vente dès maintenant au guichet du Salon des Arts, foyer de l'hôtel, lun., mar., mer., sam. midi à 5 h, jeu., ven. midi à 6 h et 7 h à 9 h aussi chez Archambault Musique et International Music Store.
Réservations: 285-1450.
Prochain programme: Quatuor CANTABILE: Bruno Laplante, directeur
Exposition des ICÔNES de Mme Mosciornitza
LA SAUVEGARDE
Les récitals La Sauvegarde, une autre façon de partager votre intérêt au domaine culturel.
Une institution du Mouvement Desjardins

CULTURE ET SOCIÉTÉ / polémique

Le téléroman, ce pelé, ce galeux...

par Claude Jasmin

Scénographe à la télévision publique depuis 1956, l'auteur de cet article est aussi romancier, dramaturge et fit du journalisme à la pige dans plusieurs publications québécoises. Il est l'auteur de deux téléromans: «La Petite Patrie» et «Boogie Woogie» et veut répliquer ici à un article sur «Les téléromans» paru dans la livraison de septembre du magazine «L'Actualité».

PLUS je vieillis plus je tiens à faire une distinction entre les artistes et les intellectuels. Ces derniers se construisent souvent des théories pour, par la suite, forcer les réalités à entrer dans leurs élucubrations. Ainsi un intellectuel, pas très bien équipé à mon avis, pense que le téléroman est une denrée sacro-sainte pour ses spectateurs, il parle de «l'autel du petit écran», alors qu'en fait n'importe qui peut constater que le public télémane n'est pas si «cornichon», qu'il regarde assidûment les téléséries parce que c'est un spectacle facile d'accès, divertissant, tout simplement. Un certain mépris voudrait faire croire que la masse des téléspectateurs d'aujourd'hui s'imaginent comme vraies, très réelles, les histoires des téléromanciers. Allons donc, les gens ne sont pas si crédules, si niais.

■ *Le monde des «bonnes femmes»*

L'auteur de «Les téléromans: quand les Québécois se regardent» (*L'Actualité*, septembre 1981), ainsi, parle de «complicité et fidélité unique»! Il utilise le terme «bonnes femmes, avec le dédain bien connu d'un certain jet-set qui parlera de «clubs des varices» pour ces «bonnes femmes» devenues vieilles. Pour ce rédacteur, ce sont des nigaudes qui croient encore aux «bonshommes - sept-heures», qui n'apprécient que «les ragots de cuisine». Je ne veux pas défendre tous les téléromans (et même pas tous mes épisodes) puisque, là comme ailleurs, il y a du bon et du moins réussi. Il reste que ceux qui suivent ces «romans» doivent être plutôt las de se faire crier des injures à intervalles réguliers par des rédacteurs de thèses hautains et méprisants.

M. Jean Blouin, pour appuyer solidement la thèse que ces fideles des heures de pointe de la télé sont des minus, «sermonnés» par des crétins-de-la-plume, installe les réponses de «ses» questionnés en un amalgame pas bien convaincant. Son premier témoin à charge? Le directeur d'une grosse agence de fabrication de «spots publicitaires», Jean-Paul Ladouceur, chassé de Radio-Canada avec diplomatie après la célèbre grève des réalisateurs fraichement syndiqués, peut avoir des raisons de fustiger des réalisateurs. Il affirme tout de go que les Québécois ne lisent pas, que les textes d'un Marcel Cabay-Marin ce n'est que du «Tarzan» et du «Peanuts». Bang! Celui qui voit au «planning» de Télé-Métropole n'a pas même la reconnaissance du ventre? Pour faire bonne mesure à ce témoignage, le rédacteur appelle à la barre de ce procès farfelu un prof de littérature. Réginald Hamel y va de sa trouvaille du siècle: «il n'y a qu'ici, au Québec, où la «vie de famille» soit si importante (sic)». Belle foutaise pour n'importe quel sociologue qui a lu le moindrement sur les valeurs en cours dans la plupart des sociétés de cette planète. Passons. M. Blouin veut parler coûts des téléromans. Énormes, laisse-t-il entendre! Les diffuseurs, même étrangers, savent pourtant bien que nous produisons nos séries québécoises avec des sommes dérisoires comparativement aux budgets des USA, de la France, de l'Italie, etc. Ensuite, énumérant les exigences du genre (30 pages, 4 à 8 comédiens, etc.), il parle du «courage» d'oser entreprendre de telles rédactions télévisées. Ma foi, ce qu'il faut c'est plutôt du talent. Le talent spécial d'intéresser des foules immenses. Il faut certes du souffle et de l'imagination. C'est un genre de littérature populaire sans plus et qui n'est pas le lot du poète publiant vingt pièces d'un haut lyrisme à tous les cinq ans. Chacun sa vocation. Libre aux auteurs de planer dans les hautes cimes de l'expression écrite, ou de rédiger des historiettes pour un vaste public. Ca ne peut se comparer. Pourquoi alors ce snobisme et ce mépris facile? On peut respecter et estimer un Jean Lapointe, un Yvon Deschamps et aimer aussi Gaston Miron! C'est ridicule d'opposer un Gilles Vigneault à un Paul-Marie Lapointe. On trouve souvent chez nos fraîchement instruits cette fâcheuse tendance à pisser sur le succès du «box-office». L'article que je conteste est d'un échevelé. Soudain l'on cite le réalisateur Richard Martin (devenu chef des dramatiques à R.-C.) qui doute du succès des «équipes» de scripteurs (à la sauce américaine) et craint les coûts que ca pourrait entraîner pour entendre aussitôt le scripteur Michel Faure rétorquer que les dirigeants du réseau craignent «la force» de telles équipes! Absurbe! M. Blouin parle alors d'un véritable «panier de crabes» derrière cette «eau de rose» des téléromans. Il paraît qu'auteurs, réalisateurs et comédiens s'entredéchirent! Affirmation non prouvée. Pour ma part, après quatre saisons de pratique, je témoigne d'une parfaite harmonie avec les équipes. Certes il arrive que l'on discute, que l'on rencontre des heurts. Normal dans toute industrie du monde des communications. Il reste que cette masse de dramatiques populaires fait l'admiration de bien des diffuseurs étrangers en visite au Québec. Qu'elle fait aussi l'envie du réseau anglais où l'on ne trouve pas cette énergie créatrice unique au monde pour un si petit pays. Au lieu d'applaudir (cela sans nier le droit aux critiques normales et nécessaires), il nous tombe dessus, épisodiquement, des inventeurs de paniers de crabes!

■ *Un pavé d'ours*

S'amène un témoin gênant, le réalisateur Gilles Sénécal, il sort de la dynamique section-jeunesse et clame: «c'est bâclé, c'est fait à la vapeur.» Pavé de l'ours et coup de pied de l'âne! Echo qui satisfait pleinement notre enquêteur pressé qui trouve «impossible d'enregistrer 25 minutes de dialogues dramatiques avec trois caméras.» Inepsie déclaratoire triomphale et Sénécal ajoute: «les bons réalisateurs ne condescendent pas à réaliser du téléroman». Le manichéisme du bon vieux «western»: les bons et les mauvais! Or, les «sénateurs» ont déjà signé du téléroman: «Cap aux sorciers» (Paul Blouin), «Les Plouffe» (J.P. Fugère), «Côte de sable» (L.-G. Carrier), le chevronné Florent Forget condescendait à signer ma «Petite patrie» en 74.

■ *Pas de mise en scène?*

Encouragé par Sénécal, le rédacteur d'Actualité en rajoute: il n'y aurait «pas de mise en scène» aux téléromans! Il ignore donc les journées de préparation, l'assemblée de production avec tous les artisans concernés (décors, costumes, maquillages, graphistes, techniciens), les trois demi-journées de mise en scène dans les salles de répétition avec «marques au plancher» (taping)? Quelle rigueur journalistique! Il divague, déplore qu'il n'y ait pas de «marques au plancher» du studio (heureusement!), qu'il y a «des caméras fixes», ignorant qu'elles sont mobiles. L'ignorance du média est crasse chez notre reporter. M. Ladouceur charge de nouveau: ce sont les réalisateurs qui ne sont pas bons, «sans culture et sans technique». Tudieu! À quand un festival des «spots commerciaux» de l'ami J.-P. Ladouceur à la cinémathèque de New York ou de Paris? Il dit encore que les réalisateurs ne sont que «des messagers de luxe incompétents entre les auteurs et les impertinents acteurs». Nostalgie morbide? Mal vieillir c'est exactement cela. Il n'est pas «rétro» mais passeiste. Et si on veut un «fion» hors-propos rien de tel que de faire appel au généreux Jean Duceppe: «Jadis, les réalisateurs étaient de fer, de nos jours, dit-il, c'est médiocrité et laisser-aller.» Badang! M. Blouin salive et rajoute: «ce ne sont que d'anciens petits messagers» etc. L'argument pénible. À vingt ans, on a tous été un peu «messager» et porteur de cafés. Yvon Deschamps, Gilles Latulippe, François Tassé... et des dirigeants actuels aussi. Où était-il Jean Blouin à vingt ans? Directeur du magazine L'Actualité?

Au suivant? S'amène Fernand Quirion, ex-bouillant chef de la grève des réalisateurs, et l'on change de bouc émissaire: «Les auteurs sont fatigués». Bon. Notre reporter s'accroche pour mieux continuer: «c'est le monteur qui raboute les séquences enregistrées». Quelle ignorance! Les réalisateurs doivent aller, chaque semaine, diriger le montage du ruban vidéo dans les salles de montage. Et puis l'auteur ironise en révélant(!) qu'on peut effacer et recommencer s'il y a des bruits importuns ou du bafouillage. La belle affaire, c'est exactement à cette fin qu'est venue l'invention du ruban vidéo! Le compétent Jean-Paul Fugère lui explique avec justesse les bienfaits d'aujourd'hui par rapport au «direct» énervant d'antan. C'est fâcheux pour notre mépriseur alors il se tourne de nouveau vers Duceppe qui ose lui parler de «la paresse» des comédiens d'aujourd'hui et madame Riddez d'ajouter «qu'ils manquent de culture théâtrale», ces nouveaux venus, quand on sait que les jeunes aspirants-acteurs sont autrement bien informés que les comédiens d'autrefois qui ne pouvaient bénéficier des grandes écoles publiques actuelles (cégep de St-Hyacinthe, Lionel-Groulx, Conservatoires, Écoles nationales, etc.) Certes ça ne garantit pas le degré de talent mais...

■ *L'autocensure nécessaire*

Cerise sur son malodorant «sunday», notre reporter reprochera aux acteurs de profiter d'une popularité acquise aux feuilletons pour participer aux films de publicité. Passons. Le puritanisme élitiste toujours. Sur quelle planète vit-il? Vient le chapitre sur les mutilations de la censure. Richard Martin lui explique «que tout est dans la manière» et, en effet, à moins d'être désacé, déboussolé, un auteur sait bien que la télé populaire est regardée par tout le monde chez soi. Il y faut donc du bon sens et raison garder. Au cinéma et au théâtre, où il y a pré-publicité sur les thèmes, c'est différent. On peut bien nommer cela de l'autocensure, j'en suis volontiers. Partout dans le monde c'est «la loi» naturelle de ce média intime, il n'y a que les obsédés pour en râler. La vérité, comme toujours, est simple, là comme ailleurs, le talent n'est pas une denrée répandue, le génie perpétuel c'est un idéal pour ne pas dire une utopie. Mais si, comme J. Blouin, on a décidé que le téléroman c'est une vilaine machine à abrutir les populations crédules on en arrive à détecter «que la musique d'un commercial se fond étrangement avec celle d'une séquence dramatique».

Fugère, avec raison, parle du bien plus grand contrôle des commanditaires de jadis. Pas content sans doute, notre reporter se tourne de nouveau vers son universitaire de service et M. Hamel n'y va pas de main morte: «les commerçants ont dompté les diffuseurs et cassé les auteurs»! J'en ai encore mal aux reins. Nous sommes surveillés, paraît-il, quel beau thème de science-fiction! Le reporter ajoutera à propos de notre ponte hebdomadaire: «du placotage... en marge des vrais problèmes, Le tout, bon pour des enfants de cinq ans». (C'est avouer qu'il ne sait rien des difficultés d'écrire pour des enfants, soit dit en passant). Après le vieux coup des «vrais problèmes» puisque, n'est-ce pas, un roman devrait aborder les questions politiques et sociales, le Salvador, le Liban, l'enquête sur la R.C.M.P., c'est l'autre vieille chicane: le niveau de la langue parlée. À la barre, cette fois, l'ex-animateur des campagnes du bon «perler» français et Henri Bergeron tombe dans le piège offert: «Les auteurs manquent de stylisation». Le réalisme, la véracité nécessaire à la crédibilité des personnages adoptés, chers camarades auteurs, c'est rien. Si on avait su ça avant. La solution? La stylisation! Il fallait y penser! Tout le monde est pour la vertu et contre le vice, pas vrai. Ça parle pas très bien «son» français dans les couches populaires. Hum! Faudrait y voir! Cherchons un coupable: c'est ce pelé, ce galeux d'où vient tout le mal, l'auteur de téléroman! Et puis cachez donc ce sein qu'on ne saurait voir! Incroyable affirmation du prof Hamel: «l'auteur a *la responsabilité* (oh pontife pompier!) de mettre sur le marché (avec indice Dow-John, oui?) des mots et des phrases corrects». Voilà pourquoi nos filles sont... si mal embouchées! C'est à se tordre... de rire.

■ *Conclusion*

On se croirait revenu à la vieille querelle du joual, en 1965. Nos mondains sont donc toujours gênés par ce bas-peuple qui n'a pas étudié la grammaire de monsieur Grevisse. Nos mondains ignorent la loi essentielle d'une bonne dramaturgie: le respect des niveaux de langage. C'est selon qui parle. On serait pas moins ridicule de faire parler en joual vert un acteur personnifiant une Parisien dans un épisode de téléroman. Pour conclure de téléroman, Jean Blouin questionne encore M. Sénécal qui ne défendra pas les efforts de ses collègues du canal 2: «les téléromans du 10 sont 10 fois pires que ceux du 2 qui ne volent déjà pas très haut». Il y a des coups de pied qui... volent! Janette Bertrand renchérit sur un Ladouceur (qui menace d' «intrigue carabinée» de son «Clan Beaulieu» la venue prochaine des «Plouffe de Carle» au 2), en énonçant que la quête de comédies à Radio-Canada est faite pour palier aux «horriblement basses cotes d'écoute». Madame Bertrand devrait bien savoir, elle, qu'il est plus facile de faire pleurer que de faire rire. M. Gabrielle, le programmeur de Télé-Métropole confie qu'il ne garderait que «Terre humaine», que «Du tac au tac» n'est «qu'inside jokes», que «Le temps d'une paix» et «Boogie-Woogie» ne sont que «ratages luxueux», que «Race de monde» n'est que «personnages malheureux». Ça revole hein? Ladouceur termine en douceur. Ce qu'il ferait? Enfantin. «Tout le monde dehors, sur le pavé! Formez vos compagnies, dirait-il. Pas une cenne, continue-t-il, fini la guenille!» Paroles de chef d'entreprise moderne quoi!

Notre reporter est satisfait? Sans doute. Il achève par: «le téléroman jouit de la même ferveur que les feuilletons des journaux d'antan». Bien. Et puis après? Pourquoi cette ferveur rend mesquin, envieux et morose? Balzac en fit du feuilleton populaire. Il soupire: «À quand le téléroman sur cassette?» Pourquoi pas? Qui ça dérange, au fait, la ferveur populaire? Les envieux? La critique est nécessaire et bienvenue, là comme ailleurs, mais pas le gros préjugé élitiste. Ma conclusion s'apparente à celle d'un Gérard Robert qui connait la question de l'intérieur: trois tiers pour chaque feuilleton: du bon, du moins bon, du médiocre. C'est ça la réalité.

L'OPÉRA DE PÉKIN DE CHINE

LES ASSOCIÉS GCT INC. présentent

L'OPÉRA DE PÉKIN DE CHINE

25, 26, 27 SEPTEMBRE 1981

Vendredi, 25 septembre,
20h30 LES AVENTURES DU ROI DES SINGES
(Le roi des singes sous les mers)
(le roi des singes aux enfers)
(Le roi des singes dans les cieux)

Samedi, 26 septembre,
14h30 LES AVENTURES DU ROI DES SINGES
20h30 EXTRAITS CÉLÈBRES

Dimanche, 27 septembre
14h30 LES AVENTURES DU ROI DES SINGES
20h30 EXTRAITS CÉLÈBRES

BILLETS:
En soirée: $18.50 - $16.00 - $12.50 - $9.00
En matinée: $16.50 - $13.50 - $10.50 - $7.50

Également disponibles aux succursales du Montréal Trust, Place Ville Marie, Place Bonaventure et Fairview. $2.00 de réduction aux étudiants et citoyens de l'âge d'or, applicable aux matinées seulement.

SALLE WILFRID PELLETIER
de la Place des Arts / MONTRÉAL

EN VENTE MAINTENANT

Une troupe de 70 acrobates époustouflants

NOUVEAU NOUVEAU
Aux abonnés du Theatre Arlequin:
votre carte d'abonné vous donne droit à une réduction de 15% sur tous les spectacles de variétés du THÉÂTRE ARLEQUIN

LES GRANDS EXPLO EXPLORATEURS

LE GROUPE LA LAURENTIENNE présente
DANS LE CADRE DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE

LE NÉPAL
AFRIQUE Sauvage
THAÏLANDE
AVENTURES sur Le COLORADO
LE DIEU JAPON
LE PÉROU

	THÉÂTRE ARLEQUIN	ANDRÉ MATHIEU	MARIE VICTORIN
	du 9 au 15 oct. 81	le 7 et 8 oct. 81	le 24 sept. 81
	du 6 au 12 nov. 81	le 4 et 5 nov. 81	le 19 nov. 81
	du 15 au 21 jan. 82	le 13 et 14 jan. 82	le 28 jan. 82
	du 12 au 18 fév. 82	le 10 et 11 fév. 82	le 25 fév. 82
	du 5 au 11 mars 82	le 17 et 18 mars 82	le 25 mars 82
	du 23 au 29 avril 82	le 21 et 22 avril 82	le 15 avril 82
		MER JEU 20h $27.50	JEU 20h $27.50

1 spectacle GRATUIT en vous abonnant maintenant

ABONNEZ-VOUS PAR TÉLÉPHONE 288-4261

THÉÂTRE ARLEQUIN
1004 Ste-Catherine est
Guichets (288-2943)
ouverts de midi à 9h. du lundi au samedi
METRO BERRI

SALLE ANDRÉ MATHIEU
475, boul. de l'Avenir, Laval

COLLÈGE MARIE VICTORIN
7000, Marie Victorin, Mtl. Nord

Arlequin : en vente dans tous les comptoirs TICKETRON

Collège Marie-Victorin, billets en vente: Librairie BEAULIEU 5840 est, boul. Léger, tél: 322-8410
Librairie MELANIE 5600 est, boul. Henri-Bourassa, tél: 323-3606
Librairie EDITIONS PAULINES 3965 est, boul. Henri-Bourassa, tél: 322-7341

BON DE COMMANDE • LES GRANDS EXPLORATEURS • SAISON 81/82
1004 est, rue Ste-Catherine, Montréal H2L 2G2

☐ Nouvel abonné ☐ Renouvellement
Nom
Adresse
Ville App. Code
Tél. bur. rés.
☐ Envoyez-moi abonnement(s)
☐ Ci-inclus mon chèque au montant de $
☐ Abonnement régulier ☐ étudiant, âge d'or, groupe
☐ Veuillez faire porter la somme de $ à mon compte Master Charge No. Chargex / Visa No.
Date d'expiration de la carte
Signature

REPRÉSENTATION CHOISIE:
☐ Ven. 19h00 ☐ Ven. 21h30
☐ Sam. 19h00 ☐ Sam. 21h30
☐ Dimanche 13h30
☐ Dimanche 16h00
☐ Dimanche 20h30
☐ Lundi 20h00 ☐ Mardi 20h00
☐ Merc. 20h00 ☐ Jeudi 19h00

Jour	PRIX SPÉCIAL	• étudiants • âge d'or • groupes	Au lieu de payer pour 6 spectacles
Ven. Sam.	$27.50	–	$33.00
Dim.	27.50	$22.00	33.00
~~Lun.~~	~~18.00~~	COMPLET	
Mar.	25.00	20.00	30.00
Mer. Jeu.	25.00		30.00

LE TOURNESOL

Toujours au plus bas prix

Ces disques sont en vente du 5 au 19 septembre
un de chacun par client

416 Ontario Est.
2 portes à l'est de St-Denis

Sur présentation de cette annonce, obtenez le disque de votre choix de notre inventaire complet, au prix de détail suggéré moins 30%.

L'ADAGIO D'ALBINONI
Jean-François Paillard
érato importé
7.99

VANGELIS
Albedo 0.39
5.99

BRIAN ENO, Harold Budd
Ambient 2, The plateaux of mirror
4.99

TOM WAITS
Blue Valentine 5.99

Tous ses disques:
Heart attack and vine 5.99
Heart of Saturday night 5.99
Small change 5.99
Foreign affairs 5.99
Night hawks at the diner ..... 2 LJ 7.99
Closing time 3.99

ROBERT PAQUETTE
Paquette ("nouveauté") 5.99

ROLLING STONES
Tattoo you ("nouveauté") 5.99

REO SPEEDWAGON
Hi In Fidelity 5.99

APRIL WINE
The nature of the beast 5.99

COURS ART DRAMATIQUE
Jean-Marie da Silva
vous invite à travailler l'expression corporelle, l'expression verbale.
Ateliers pour adultes et enfants
Rens.: 843-4384

«The Emigrants», une production exemplaire

par Jacques Larue-Langlois

The Emigrants, de Slawomir Mrozek; traduction: Henry Beissel; mise en scène: Per Brask, assisté de Brian Dooley; décor et costumes: John Dinning; éclairage: Tim Babcock; avec: Neil Munro et Alan Scarfe; une production du Saidye Bronfman Centre Theatre, à l'affiche à 20 h, du samedi au jeudi, jusqu'au 13 septembre.

PARCE qu'il disposait de deux comédiens de très grande classe, capables d'un haut degré d'articulation, le metteur en scène Per Brask a choisi de *faire entendre* le texte de Mrozek davantage que de le *mettre en image*. Ce parti-pris est d'ailleurs entièrement justifié par la nature même de cette pièce en un acte et à deux personnages où la métaphore de l'auteur, à la fois parodie intellectuelle et farce, sert de véhicule à une critique politique, sociale et philosophique.

Deux émigrés de même origine, que seule unit une commune nostalgie, partagent une sordide chambre de fortune dans la cave d'une maison bourgeoise. L'un est une manoeuvre analphabète venu chercher fortune en terre promise et rêvant de son éventuel retour chez lui, où l'argent qu'il accumule dans le ventre d'un gros toutou de peluche lui assurera triomphe, sécurité et respect des siens. L'autre est un intellectuel, réfugié politique à qui toute idée de retour en son pays est formellement interdite.

L'un et l'autre sont à la recherche de la «liberté», mais le sens qu'ils donnent au mot, le concept qu'ils en déduisent sont, on le comprend, diamétralement opposés. Alors que l'ouvrier XX, mène une mesquine et radine vie d'ascèse pour thésauriser, AA, le penseur polyglotte, ne sort jamais de ses livres où il contemple le désespoir et les contradictions de son existence. Vaut-il mieux être esclave de l'argent ou des idées?

Slawomir Mrozek est un maître du dialogue caustique; les réparties de ses personnages coulent avec vigueur et verdeur. C'est de l'absurde satirique fondé sur une vision réaliste du monde dépeint.

Au théâtre Saidye Bronfman, deux très grands comédiens canadiens, Neil Munro (XX) et Alan Scarfe (AA) tiennent une salle comble en haleine chaque soir depuis le 25 août. La traduction anglaise du texte, due au poète, dramaturge et romancier Henry Beissel, professeur à l'Université Concordia, est d'une rigueur absolue. Elle confère à chacun des deux personnages au niveau de langue qui lui est propre. Munro parle comme un honnête ouvrier canadien, s'enflamme, s'emporte, s'emballe, affabule, enfin vit comme un vrai prolo émigré. Son ouvrier est admirable de vérité.

Alan Scarfe, dont l'accent intellectuel est à la fois suave et subtil, possède pour sa part un don exceptionnel d'intonation juste, d'accentuation parfaite du langage et de netteté de la déclamation. Il manie en outre la technique vocale avec un art consommé de contrôle du timbre et de la coloration qui lui permet de sembler murmurer seul dans son coin tout en étant parfaitement audible du fond de la salle de 300 places.

Grâce à ces deux acteurs surtout, la production du Saidye Bronfman est en tous points exemplaire.

Le Livre d'orgue de Montréal

par Gilles Potvin

POUR des raisons faciles à comprendre, le Québec n'a jamais été une terre de prédilection pour les passionnés de recherches musicologiques. Pour nos ancêtres venus au début du XVIIIe siècle, il fallait d'abord survivre et construire un pays avant de s'adonner aux joies de la culture et de la création musicales. Les premiers musiciens québécois étaient d'abord des pionniers avant d'être des artistes et la pratique de leur art ne pouvait être autre que complémentaire à des tâches plus essentielles. Leurs noms sont à toute fin pratique inconnus ou ne font l'objet que de mentions passagères dans les chroniques et récits de l'époque.

Depuis une trentaine d'années, certains chercheurs ont entrepris de sonder davantage le passé musical québécois, dans l'espoir de mettre à jour des documents dont on connaissait l'existence mais qui étaient devenus introuvables. Ceux qui s'adonnent à ce travail passionnant savent que des centaines, pour ne pas dire des milliers d'heures de patientes recherches n'aboutissent pas nécessairement à la découverte et qu'il faut sans cesse poursuivre le travail en espérant toujours qu'un résultat tangible récompensera autant d'efforts, peut-être avec l'aide tacite du hasard.

Une musicologue québécoise, Elisabeth Gallat-Morin, a ainsi vu ses efforts récompensés il y a plusieurs mois par la découverte inattendue d'un manuscrit de musique d'une valeur considérable qui reposait dans les voûtes de la Fondation Lionel-Groulx à Outremont depuis 1950. Il s'agit d'une imposante collection de pièces d'orgue, au nombre de 398, entièrement manuscrites mais dont aucune n'est signée. La page du début porte cependant la signature Girard 1724, ainsi qu'une autre signature, celle de Jean-Joseph Girouard, notaire, mélomane et bibliophile mort en 1855.

Mme Gallat-Morin allait ensuite passer de longs mois à faire toute la lumière autour du précieux manuscrit auquel elle donna le nom de *Livre d'orgue* de Montréal. Trouver qui était ce J. Girard ne fut pas une tâche trop difficile car le nom d'un certain Girard figure parmi les premiers organistes de Notre-Dame de Montréal. Jean Girard occupa ce poste dès son arrivée en 1724 et le garda jusqu'à sa mort en 1765.

La préoccupation principale de Mme Gallat-Morin était d'identifier autant que faire se peut les quelque 400 pièces du recueil. Ses connaissances musicologiques lui permirent d'établir avec certitude qu'une quinzaine des pièces étaient du célèbre organiste français Nicolas Lebègue (1630-1702). Quant aux autres, il a été impossible jusqu'ici de déterminer leur auteur avec précision.

Par le style, toutes ces pièces ne laissent que peu de doute quant à leur apparente au Grand Siècle. Si elles ont été simplement recopiées, pourquoi le copiste ou les copistes (plusieurs mains ont fait ce travail) n'ont-ils pas inscrit le ou les noms des compositeurs? Est-il possible que Jean Girard lui-même soit l'auteur de certaines pièces? Toutes ces questions et bien d'autres, Mme Gallat-Morin se les pose depuis qu'elle a mis la main sur le précieux document mais elle n'a pu encore y répondre avec certitude.

Elle a cependant mis beaucoup d'énergie et de temps à mettre au point la biographie la plus complète possible de Jean Girard ainsi qu'une introduction à ce monumental *Livre d'orgue de Montréal* dont l'édition, sous forme de fac-similé, était lancée à la fin de mai par la Fondation Lionel-Groulx. Quelques jours plus tard, Kenneth Gilbert en assurait l'exécution de nombreux extraits sur le nouvel orgue français signé Helmuth Wolff dont s'enorgueillit la salle Redpath de l'université McGill et qui fut alors inauguré pendant un symposium international, «l'orgue à notre époque».

L'audition d'une trentaine d'extraits du livre (*Magnificat du premier ton, Trio, Pange lingua, Suite du premier ton, Tierce en taille, Cromhorne en taille, Fugue, Fugue en dialogue* et *Magnificat du 8e ton*) fut une véritable révélation. Il n'y a pas de doute possible: nous voilà en présence d'un ou de plusieurs grands compositeurs, peu importe qu'ils soient célèbres ou inconnus. L'impossibilité présente de les identifier n'enlève rien à la valeur intrinsèque de leur musique, surtout lorsque jouée avec l'autorité et l'art d'un Kenneth Gilbert et sur un instrument si éminemment approprié. En juillet, Kenneth Gilbert jouait également des extraits du *Livre d'orgue de Montréal* à Paris, à l'église St-Germain-des-Près.

Le Québec doit donc une fière chandelle à Elisabeth Gallat-Morin dont les recherches ont mis au jour un document d'une telle importance et dont on n'a pas fini d'entendre parler. Nul doute que ce livre suscitera dans le monde le plus grand intérêt musicologique et historique. Il est certain que d'ores et déjà, nombre de musicologues sont au travail avec l'espoir d'arriver à identifier ces pièces. Si leurs recherches demeurent vaines après un certain temps, le *Livre d'orgue de Montréal* restera quand même le témoignage d'une vie musicale québécoise de qualité à une époque lointaine et particulièrement difficile.

Parallèlement au symposium consacré à l'orgue, une importante exposition de documents musicaux manuscrits et imprimés se tenait à l'université McGill, sous le titre «Témoins de la vie musicale en Nouvelle-France» pour laquelle un catalogue richement documenté et illustré fut préparé par Mme Gallat-Morin et M. Antoine Bouchard. On y retrouvait, bien sûr, le *Livre d'orgue de Montréal* ainsi que les plus précieux documents sur la vie musicale au temps du régime français, réunis ici pour la première fois.

Nouvelle attaque contre le poète chinois Bai Hua

PÉKIN, 28 août (AFP) — Le principal responsable de la propagande chinoise a relancé, vendredi, avec une certaine prudence, la campagne de critiques contre le poète et dramaturge Bai Hua.

Le «Renmin Ribao» (Quotidien du Peuple) a publié en première page un discours du directeur du département de la propagande du comité central, M. Wang Renzhong, dans lequel ce dernier a indiqué que la critique du scénario de Bai Hua intitulé «Gu Lian» (Amour Amer) était «correcte».

C'est la première fois, relèvent les observateurs, que le «Renmin Ribao» prend directement position sur l'affaire Bai Hua, qui a éclaté au printemps dernier, à l'initiative des publications de l'armée.

La campagne dirigée contre Bai Hua, accusé d'avoir écrit une oeuvre «anti-patriotique» et «anti-socialiste», s'était pourtant apaisée par la suite, et l'écrivain s'était même vu décerner un prix pour l'un de ses poèmes.

LES ATELIERS FRANÇOISE GRAHAM ENR.
5110, Avenue du Parc (coin Laurier)

DANSE CONTEMPORAINE
- technique
- exploration gestuelle
- chorégraphie

Renseignements: 273-2213
Permis 749870

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN

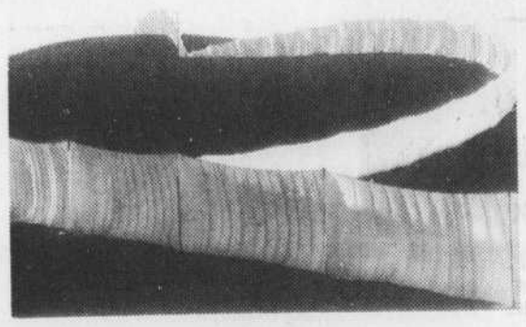

— «Les maîtres de l'abstraction lyrique» jusqu'au 6 septembre
— «Paul-Émile Borduas: Collection permanente 1950-1955» jusqu'au 6 septembre
— «Christo: The Running Fence Documentation, 1972-1976» jusqu'au 13 septembre

Entrée libre
Autobus 168
Direction Terre des Hommes

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles
Musée d'art contemporain

À conserver

Solcil d'automne

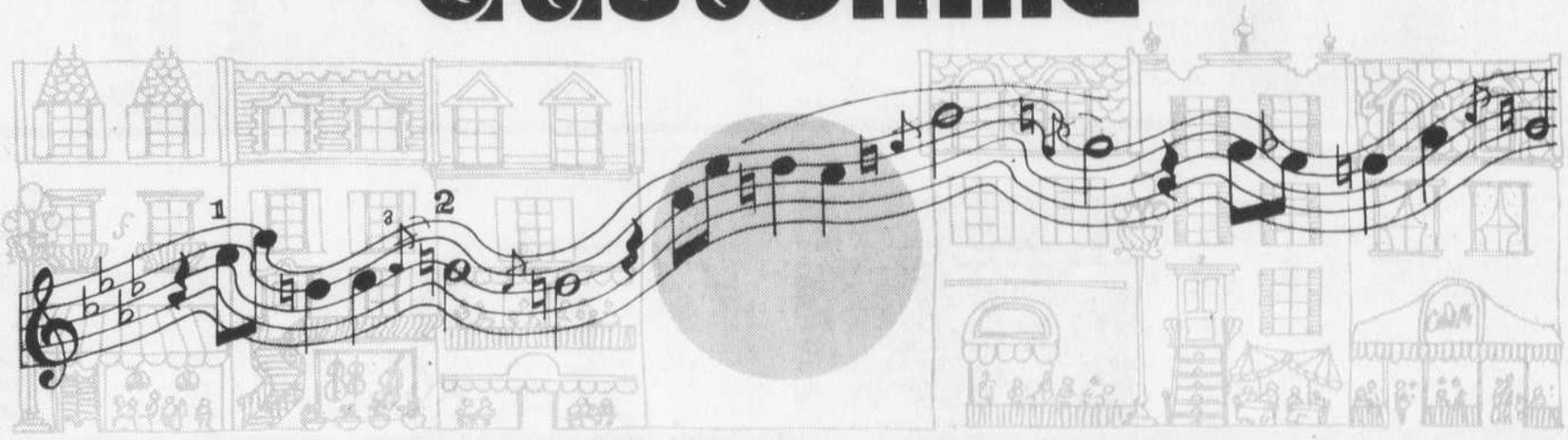

le tritorium	l'uqam Salle Marie Gérin-Lajoie	le salon des cent	chez dumas Bar Emery
255 est Ontario, Montréal	1455 Saint-Denis, Montréal	1647 Saint-Denis, Montréal	331 Emery, Montréal
PRIX $6.00	**PRIX** $6.00	**PRIX** gratuit	**PRIX** gratuit
HEURE 20h30	**HEURE** 20h30	**HEURE** 21h00	**HEURE** 22h00
11 Marie-Claire Séguin *Auteur-compositeur-interprète*	**11 Solstice** *Jazz-Rock*	**11 Lise Roy** *Auteur-compositeur-interprète*	**11 Vic Vogel sextet** *Jazz*
12 Pascal Languirand *Musique-Cosmique*	**12 Sylvie Tremblay** (de Québec) *Auteur-compositeur-interprète* **Fanfafonie** *Groupe de 8 musiciens Saltimbanques*	**12 Parallèle** *Auteurs-compositeurs-interprètes*	**12 Nelson Symonds quartet** *Jazz*
13 Andrée Bernard (de Québec) *Auteur-compositeur-interprète* **Henri Hamel et Vic Angelilo** *Compositeurs- musiciens*	**13 Répercussion** *Musique électro-acoustique et percussions*	**13 Michel Senécal** *Guitariste-compositeur*	**13 Kines** *Jazz-Latin*
14 Stephen Faulkner (Cassonade) *Folk-Rock*	**14 Montréal Transport Ltée. (Transport mental)** *Spectacle Fou et Total*	**14 Marcel Décoste** *Folk-Rock*	**14 Jacques Labelle et Michel Donato Trio** *Jazz*
15 Jocelyn Bérubé *Conteur-musicien-poète*	**15 Tracadièche** *Gagnant du concours Propulsion* (Belgique 1981)	**15 Le Gros Pierre** *Pianiste-compositeur*	**15 Steve Burman** (de l'Outaouais) *Jazz*
16 Denis Losier (de l'Acadie) *Auteur-compositeur-interprète* **Gérard Dubé** *Pianiste-compositeur*	**16 Uzeb** *Jazz-Rock*	**16 Alain Dorval** *Auteur-compositeur-interprète*	**16 Pollution des Sons** *Jazz*
17 Manuel Brault *Auteur-compositeur-interprète*	**17 Arthabaska** *Folk-Rock*	**17 Robert Laira** *Blues*	**17 Roger Walls** *Jazz*
18 Michel McLean *Auteur-compositeur-interprète*	**18 Nancy Ward** *Auteur-compositeur-interprète* **Tobie** *Folk-Rock*	**18 Suzanne Jeanson** (du Manitoba) *Auteur-compositeur-interprète*	**18 Dixie broue** *Jazz*
19 Marie-Michèle DesRosiers *Auteur-compositeur-interprète*	**19 Gilles-Laurent Martin** (de l'Outaouais) *Folk-Rock* **Syncope** (de l'Outaouais) *Jazz-Rock*	**19 Raymond Desmarteaux** (de l'Outaouais) *Auteur-compositeur-interprète*	**19 Claude Dyotte** *Jazz*
20 Gaston Mandeville *Folk-Rock*	**20 Nébu** *Jazz*	**20 Réjean Dugal** *Pianiste-compositeur*	**20 Steve Holt quartet** *Jazz*

Un Rendez-vous... des jeunes auteurs-compositeurs, interprètes et musiciens au coeur du Quartier Latin.

Animation des rues, du Quartier:
La Fanfafonie, Opéra Fête, Les Clowns du Québec

DU 11 AU 20 SEPTEMBRE

Billets en vente
à l'UQAM, Tél.: 282-3456
en semaine de 12h00 à 21h00
samedi et dimanche de 12h00 à 18h00
au Tritorium, Tél.: 284-7126
en semaine, le samedi et le dimanche de 12h00 à 21h00
à L'Étage du disque, Tél.: 849-7626
1631 St-Denis,

Une réalisation de la Fondation St-Denis avec la collaboration de CIEL-FM 93.5
et la participation du Ministère des Communications à Ottawa du Ministère des Affaires Culturelles du Québec et de Téléglobe Canada

DU 7 AU 12 SEPTEMBRE
POUR VOUS, UNE SEMAINE TRÈS SPÉCIALE
UN FESTIVAL DE GRANDE TÉLÉVISION

VENEZ VOIR

	LUNDI, 7 SEPTEMBRE	MARDI, 8 SEPTEMBRE	MERCREDI, 9 SEPTEMBRE	JEUDI, 10 SEPTEMBRE	VENDREDI, 11 SEPTEMBRE	SAMEDI, 12 SEPTEMBRE
18H00	CE SOIR	CE SOIR	CE SOIR	CE SOIR	CE SOIR	LES PIERRAFEU
19H00	TERRE HUMAINE	TERRE HUMAINE	MISE AU JEU	TERRE HUMAINE	TERRE HUMAINE	ALLÔ BOU BOU
19H30	HOWARD HUGHES	HOWARD HUGHES	BASEBALL DES EXPOS	HOWARD HUGHES	HOWARD HUGHES	
	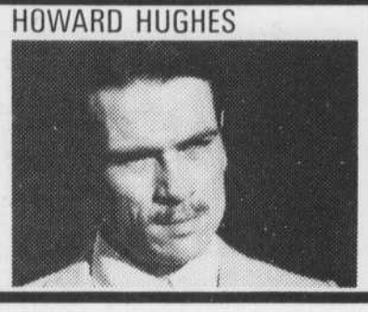	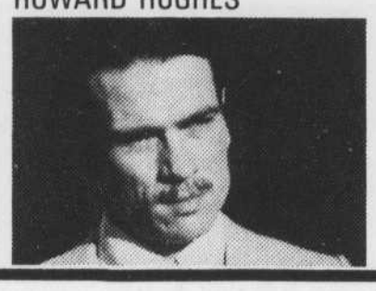	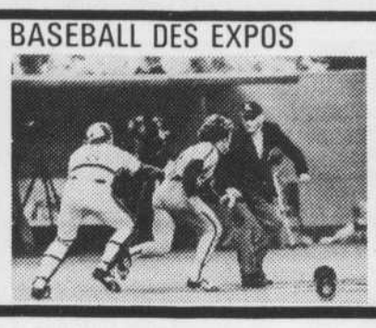	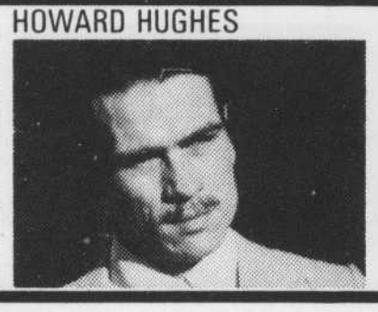	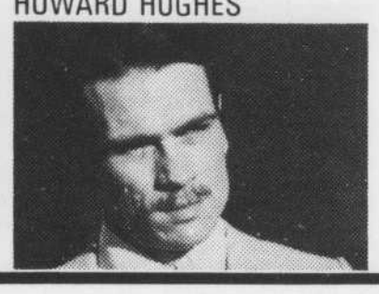	
20H00						CINÉMA *L'ARNAQUE*
20H30	TÉLÉ-SÉLECTION *LA MALÉDICTION DE LA VEUVE NOIRE*	CHANTONS FRANÇAIS		LES GRANDS FILMS *VAS-Y MAMAN*	ÉVASION D'IRAN	
21H30		TERRY FOX			QUAND 1200 ENFANTS S'ACCORDENT	
22H30	LE TÉLÉJOURNAL	LE TÉLÉJOURNAL	LE TÉLÉJOURNAL	LE TÉLÉJOURNAL	LE TÉLÉJOURNAL	LE TÉLÉJOURNAL
23H00						CINÉMA CANADIEN *BOULEVARD SAINT-LAURENT, MONTRÉAL*
23H07	LES NOUVELLES DU SPORT	LES NOUVELLES DU SPORT	LES NOUVELLES DU SPORT	LES NOUVELLES DU SPORT	LES NOUVELLES DU SPORT	
23H15	CINÉMA *LA VIE DEVANT SOI*	CINÉMA *LA MAÎTRESSE LÉGITIME*	CINÉMA *DE L'AUTRE CÔTÉ DE MINUIT*	CINÉMA *VIOLETTE NOZIÈRE*	CINÉMA *LOVE*	
1H00						CINÉ-NUIT *DEUX FEMMES EN OR*
1H25					CINÉ-NUIT *LA CLÉ SUR LA PORTE*	

RADIO-CANADA D'ABORD

Pour qui «l'aubaine» Largillière?

par Andrée Beaulieu-Green

L'auteur de cette libre opinion est membre du conseil d'administration du Musée des beaux-arts de Montréal.

A la suite de la parution des revendications des artistes: «100 artistes demandent des comptes — Le Musée des beaux-arts pour qui?» dans LE DEVOIR et de l'article de Jean Royer "(L'inflation de Largillière à Molinari» du 21 suivant, le Musée multiplie les conférences de presse. Tantôt il refute les allégations des artistes, tantôt il défend son choix de l'exposition Largillière quand ce n'est pas tout simplement sa politique en général.

Comme nous le rapporte M. René Viau dans LE DEVOIR du 29 août dernier: «Une exposition de $600,000.00 — Montréal adoptera-t-il Largillière?», le directeur du Musée, M. Jean Trudel, se porte à la défense du choix d'une telle exposition et de son coût. Il nous dit que «si le coût de cette exposition peut sembler élevé par comparaison avec le coût d'autres expositions d'artistes «connus», c'est quasiment une aubaine. Notre chance c'est de le redécouvrir. Aurions-nous pu faire une exposition Chardin, une exposition Picasso pour un si bon prix?» se demande-t-il.

Ces affirmations soulèvent des questions.

Premièrement, c'est quoi une exposition «d'aubaine»?

Pour qu'il y ait aubaine il faut un élément de comparaison. Prenons donc l'exposition «Van Gogh et la naissance du cloisonnisme» qui eût lieu à Toronto le printemps dernier et comparons-là avec l'exposition Largillière qui débutera à Montréal le 19 septembre prochain.

L'exposition Van Gogh a coûté autour de $1.3 million. L'exposition Largillière va coûter près d'un million. L'exposition Van Gogh, à cause de l'intérêt général pour ce peintre a su attirer l'Amérique tout entière, pour ensuite se rendre en Hollande. L'exposition Largillière à cause de son seul intérêt particulier chez les historiens d'art ne saura attirer les foules, et n'a, par conséquence, su trouver preneur dans d'autres musées.

Est-ce vraiment une aubaine une exposition d'une telle envergure qui ne peut partager ses coûts avec d'autres musées?

Est-ce vraiment une aubaine une exposition de près d'un million pour les seuls plaisirs des conservateurs et des historiens?

Comme se le demandait René Viau: «Comment réagira le public montréalais face à ce peintre, pour tout dire inconnu?» et il continue en disant que «cette présentation risque d'apparaître à bien des visiteurs comme une série de portraits ornés de perruques désuètes...»

Y aura-t-il pour cette exposition des attentes de trois semaines dans les hôtels de Montréal pour voir Largillière comme ce fut le cas pour l'exposition Van Gogh à Toronto?

Y aura-t-il à Montréal les retombées économiques qu'a connues Toronto?

Ce sera pour qui l'aubaine, monsieur Trudel?

Cette exposition soulève des questions encore plus fondamentales sur le fonctionnement du Musée et sur son rôle dans la société québécoise.

En 1977, cette exposition était déjà contestée par des membres du conseil d'administration du Musée à cause du peu d'intérêt qu'elle susciterait et pour un coût qui était alors de $200,000.

Face à leur impuissance au sein du conseil d'administration, ces membres, dans une «Lettre ouverte à Denis Vaugeois» en mars 1979 disaient «qu'en dépit de nos demandes réitérées depuis trois ans, l'absence persistante d'une politique précise de la part du Musée rend en effet impossible une opposition cohérente et justifiée à cette politique «de fait» au sein de comités tels ceux qui concernent les expositions ou les achats d'oeuvres d'art».

Il n'est plus temps de se demander avec ces membres dont le mandat ne fut d'ailleurs pas renouvelé par le ministre quand d'autres le furent, il n'est plus temps de se demander, comme en 1979, «si les conservateurs sont au service du Musée ou si ce ne sont pas plutôt les goûts et les spécialités des conservateurs qui, au jour le jour finissent par tenir lieu de politique au Musée». Nous le savons. L'exposition Largillière a lieu. Le coût initial de $200,000 est passé à près de $1 million. Le Musée n'a pas encore de politique. Les conservateurs et les collectionneurs s'amusent. La population paie.

Il est plutôt temps de demander au ministre des Affaires culturelles combien d'années il attendra encore pour recevoir du Musée un énoncé de politique. Le 22 avril dernier, le sous-ministre, M. Bruno Grégoire, rappelait au président du conseil d'administration du Musée que «ces attentes remontent déjà à quelques années puisqu'elles avaient été évoquées en octobre 1977 par M. Louis O'Neil, signalées par Denis Vaugeois en octobre 1979 et confirmées par écrit par François Beaudin en janvier 1980».

Le sous-ministre demandait le document pour le premier juin, expliquant le délai relativement court par «l'intention d'annexer ce document au décret qui sera transmis au Conseil du Trésor et au Conseil des ministres pour l'approbation de la deuxième tranche de votre subvention 1981-82».

Ce n'est que le 25 juin que le président du Conseil d'administration du Musée transmettait à ses membres la requête du sous-ministre.

Il est aussi temps de demander au ministre des Affaires culturelles sur quoi il se base pour informer le conseil des ministres.

Il est aussi temps de demander au ministre des Affaires culturelles comment il peut demander au Conseil du Trésor de continuer à subventionner à coup de plus de $2 millions par année une institution qui le bafoue.

Avec les artistes et la population, je demande au ministre des Affaires culturelles de justifier les $2,500,000 de subvention prévus pour l'année 81-82. C'est beaucoup de fonds publics pour un musée «privé» qui ignore les besoins et les désirs de la population qui le maintient. C'est beaucoup de fonds publics pour un musée qui ne se soucie pas de ses artistes.

L'arrogance et le mépris ont assez duré!

faites honneur à votre GALERIE D'ART !
Donnez-lui une place dans le Devoir...
compétence
ROBERT CAMPEAU
844-3361

GALERIE JOURDAIN
SYLVIE GUIMONT
tableaux et dessins récents
9 au 30 septembre 1981.
1234 RUE BISHOP, MONTRÉAL, QUÉBEC H3G 2E3 (514)866-0623

Francine RICHMAN
Bronzes et marbres
à partir du 10 septembre
Fermée dim. et lun.
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
du mar. au ven. de 9h à 17h30 sam. de 9h à 17h.
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

LIVRES D'ART
"Le Cirque Sacré"
(6 lithographies)
d'Alfred Pellan $3,500.
et
"La Philarmonie du plaisir"
(8 lithographies)
de Stanley Cosgrove $3,750.
Prix ferme
(toute proposition d'échange discutable)
Tél.: 621-9064

Ouverture de la Galerie Jolliet à Montréal
Le directeur de la Galerie Jolliet, Michel Giroux, est heureux d'annoncer l'ouverture de la galerie à Montréal au 279 rue Sherbrooke ouest, suite 211. Le vernissage de l'exposition d'ouverture se tiendra le samedi 26 septembre de 12h00 à 18h00. Cette exposition présentera les oeuvres récentes des artistes de la galerie:
James BISHOP, David BOLDUC, Marcelo BONEVARDI, Louis COMTOIS, Michel GOULET, Jacques HURTUBISE, Katja JACOBS, Paul LACROIX, Jean McEWEN, Richard MILL, Omer PARENT, Guy PELLERIN, Leslie REID, Judit REIGL, Louise ROBERT, Michel ROY, François TOUNISSOUX
de même qu'une sélection d'oeuvres de sa collection. C'est une invitation.

Galerie Jolliet
Les dessins récents de
Louis Comtois, Richard Mill et Louise Robert
du 9 septembre au 3 octobre 1981
vernissage le samedi 12 septembre de 12h00 à 18h00
À VENIR...
Katja Jacobs, du 7 oct. au 31 oct.
PLAGES TACHES... du 4 nov. au 21 nov.
Michel Goulet, du 25 nov. au 19 déc.
du mercredi au samedi de 11h00 à 18h00 le jeudi et le vendredi jusqu'à 21h00 et sur rendez-vous
24 St-Cyrille ouest
Québec G1R 2A4 (418) 529-3308
Ouverture à Montréal
Une sélection d'oeuvres
du 26 septembre au 17 octobre 1981
vernissage le samedi 26 septembre de 12h00 à 18h00
À VENIR...
Louise Robert, du 21 oct. au 14 nov.
F. Tounissoux, du 18 nov. au 5 déc.
Jean McEwen, du 9 déc. au 16 jan.
du mercredi au samedi de 11h00 à 18h00 et sur rendez-vous
279 Sherbrooke ouest, suite 211,
Montréal H2X 1Y2 (514) 842-8883

Oeuvres récentes de
Hannah Franklin
Rencontre avec l'artiste le samedi 12 septembre de 11h. à 15h.
L'exposition se poursuivra jusqu'au 27 septembre
galerie gilles corbeil
2165 rue crescent 844-7147
2ème Etage
du mar. au ven. de 9h. à 17h.30
samedi de 9h. à 17h.
dimanche de 14h. à 17h.

Rivière polluée, eau potable en DANGER!
ASSOCIATION QUEBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

LA GUILDE GRAPHIQUE
LA MAISON DE LA GRAVURE
OUVERT AU PUBLIC 7 JOURS PAR SEMAINE
9 RUE SAINT-PAUL OUEST VIEUX-MONTREAL
844-3438

DU 1er AU 29 SEPTEMBRE 1981
peintures de
Martha Teles
galerie A
galerie d'art sans but lucratif gerée et commanditée par Alliance mutuelle-vie
ouverte du lundi au samedi de 11h à 17h
680, rue Sherbrooke ouest, Montréal H3A 2M7
Renseignements : (514) 284-3768 — (514) 284-3833

EXPOSITION
CORDIALE INVITATION À VISITER NOTRE GALERIE
Oeuvres récentes et choisies (huiles et aquarelles) des peintres de la Galerie.
ALBERT ROUSSEAU
JEANNE D'ARC LE CLERC
LOUIS MUHLSTOCK
et plusieurs autres, y compris Léo Ayotte, Bruce Le Dain, Christian Bergeron, Gordon Pfiffer, Michel St-Amour, Pierre Gilles Dubois, Bernard Gilbert, Gilles Archambault, J. Paul Ladouceur, Helmut Gransow, J. Paul Riopelle, Pierre Henry, Yvon Breton, Bruno Côté, Marcel Poirier, Gabriel Contant, etc...
Demandez notre brochure
"POURQUOI INVESTIR DANS LES OEUVRES D'ART"
Galerie Gilbert
Spécialité: peintres québécois
5785 PAQUIN
Brossard, Qué. J4W 1J5 — Tél.: (514) 671-2176
Horaire de la Galerie:
Du mercredi au dimanche inclusivement de 12h00 à 18h00.
Les jeudi et vendredi de 12h00 à 20h00.
Fermé lundi et mardi.
ROUTE D'ACCÈS: Par le pont Champlain sur Taschereau, Lapinière ouest, Provencher et Paquin.

HOMMAGE A
LORNE BOUCHARD,
R.C.A. (1913-1978)
EXPOSITION D'OEUVRES PRÊTÉES
8-19 SEPT.
GALERIE WALTER KLINKHOFF INC.
1200 O. RUE SHERBROOKE 288-7306

OEUVRES RÉCENTES DE ÉDOUARD
LACHAPELLE
ESTAMPES ET TABLEAUX
DU 9 AU 30 SEPTEMBRE
DANS LES NOUVEAUX LOCAUX DE
MONTRÉAL:
La Galerie d'Art Les Deux B
4872 RUE ST-DENIS, (514) 284-2668
VERNISSAGE: LE MERCREDI 9 SEPTEMBRE À 20:00 HEURES
QUÉBEC:
La Galerie Charlotte Frenette
LE SAMEDI 12 ET LE DIMANCHE 13 SEPTEMBRE AU SALON DU GRAND THÉÂTRE 269 EST BOUL. ST-CYRILLE, QUÉBEC DE 14:00 À 22:00 HEURES
VERNISSAGE: LE SAMEDI 12 SEPTEMBRE DE 17:00 À 20:00 HEURES
CETTE EXPOSITION SE POURSUIVRA LES SAMEDIS ET DIMANCHES DU 19 SEPTEMBRE AU 11 OCTOBRE (INCLUSIVEMENT) DE 12:00 À 17:00 HEURES AU:
60 AVE ROYALE, ST-CHARLES DE BELLECHASSE (418) 887-3190
DU 16 SEPTEMBRE AU 7 OCTOBRE À
OTTAWA:
La Galerie Rodrigue LeMay
168 RUE WALLER, OTTAWA (613) 232-3290
VERNISSAGE: LE MERCREDI 16 SEPTEMBRE DE 17:00 À 21:00 HEURES

Galerie d'Art au CLUB CANADIEN
436 est Sherbrooke, Montréal 844-9010
(Métro Sherbrooke)
Vernissage des oeuvres récentes de
Gilles E. Gingras
le jeudi 10 septembre à 19 hres
L'exposition se poursuivra jusqu'au 19 septembre
HORAIRE: Mar. Mer. Jeu. Ven. de 10h. à 18h. et samedi de 10h. à 17h.

Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: 285-1600
La Boutique du Musée et le Café sont ouverts aux mêmes heures
Expositions
■ L'art des enfants
Cabinet des dessins et estampes
En collaboration avec la Quatrième conférence mondiale sur l'enfance surdouée
jusqu'au 13 septembre
■ Largillierre, portraitiste du dix-huitième siècle
Renseignements: 843-3333
Billets: 4 $, plus frais de service, à tous les comptoirs Ticketron, (514) 288-3651
Billets gratuits pour personnes handicapées:
Mme Ann Gagnon, (514) 527-4521
du 19 septembre au 15 novembre
■ Toile des Indes
Au fil des collections
du 24 septembre au 17 janvier 1982

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001) — "Rocky II". Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 40, 22 h 00. Sem.: 21 h 20. "Le champion": Sam. dim.: 15 h 25, 19 h 45. Sem.: 19 h 10.

ASTRE II, — "Le choc des Titans" Sam. dim.: 14 h 15, 18 h 00, 21 h 50. Sem.: 21 h 00. "Suicidé moi docteur" Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 20, 20 h 05. Sem.: 19 h 15.

ASTRE III, — "Polyester" Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 20, 21 h 30. Sem.: 21 h 10. "La victime" Sam. dim.: 13 h 10, 16 h 30, 19 h 50. Sem.: 19 h 20.

ASTRE IV, — "Le fruit de la passion" Sam. dim.: 14 h 35, 17 h 40, 20 h 45. Sem.: 20 h 50. "Flesh Gordon" Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 05, 19 h 10, 22 h 10. Sem.: 19 h 15.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "First monday in october" Sam. dim. lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "The satisfiers of Alpha Blue": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "The joy of letting go": 13 h 15, 16 h 05, 18 h 55, 21 h 45.

BERRI I, 1280 St-Denis (288-2115) — "New York 1997": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 30.

BERRI II, — "Cheech et Chong, la suite": 13 h 40, 15 h 35, 17 h 30, 19 h 25, 21 h 20.

BERRI III, — "Scanners": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

BERRI IV, — "Excalibur": 13 h 10, 15 h 50, 18 h 30, 21 h 10.

BERRI V, — "Le dernier métro": 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 20.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Tendres souvenirs d'une bouche gourmande": 12 h 36, 16 h 22, 19 h 06, 21 h 50. "Filles brûlantes": 12 h 15, 14 h 59, 15 h 43, 20 h 27.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Stripes": Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.

BONAVENTURE II, — "The cannonball run": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "New York 1997" Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 18 h 10, 19 h 50, 21 h 30.

BROSSARD II, — "Scanners" Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 18 h 00, 19 h 40, 21 h 20.

BROSSARD III, — "L'enfer en 4e vitesse" Sam. dim.: 13 h 10, 16 h 30, 19 h 50. Sem.: 19 h 50. "T'inquiète pas ça se soigne" Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 10, 21 h 30. Sem.: 18 h 10, 21 h 30.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "L'équipée du cannonball" Ven. à lun.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Mar. à jeu.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

CHAMPLAIN II, — "Superman II" Ven. à lun.: 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 40. Mar. à jeu.: 17 h 10, 19 h 10, 21 h 40.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Lingeries intimes" 13 h 15, 15 h 35, 17 h 50, 20 h 10, 22 h 30. "Le droit de cuissage": 12 h 10, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 20.

CHATEAU II, — "Les déportées de la section spéciale": 12 h 20, 15 h 35, 18 h 50, 22 h 10. "Liaisons clandestines à l'hôtel Kleinhoff": 13 h 55, 17 h 10, 20 h 25.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1586 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle I: "Les mercenaires de l'espace": 14 h 25, 18 h 05, 21 h 45. "Safari express": 12 h 40, 16 h 20, 20 h 00. Salle II: "L'homme des cavernes": 14 h 45, 18 h 30, 22 h 15. "Le temps du rock n' roll": 12 h 40, 16 h 25, 20 h 10.

CINÉMA DE PARIS, 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "Caligula": Ven. sam.: 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00, 24 h 00. Dim. à jeu.: 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "the brotherhood" de Martin Ritt (1968) sam.: 19 h 00. "No way to treat a lady" de Jack Smight, sam.: 21 h 00. "Mildred Pierce" de Michael Curtiz (1945) dim.: 19 h 00. "The dark mirror" de Robert Siodmak, dim.: 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Chu Chu & the Philly flash" Sam. dim. lun.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 05, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

CARRÉ ST-LOUIS, 3900 St-Denis (842-2361) — "La grande culbute érotique": 11 h 30, 15 h 20, 19 h 15. "Éteintes déchaînées": 12 h 50, 16 h 45, 20 h 40. "Adolescentes devant le plaisir": 14 h 05, 18 h 00, 21 h 55.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Les années lumière": 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS II, — "Possession": 13 h 30, 15 h 50, 18 h 15, 20 h 45.

COMPLEXE DESJARDINS III, — "Tendres souvenirs d'une bouche gourmande": 12 h 15, 15 h 00, 17 h 45, 20 h 30. "Filles brûlantes" 13 h 40, 16 h 25, 19 h 10, 21 h 55.

COMPLEXE DESJARDINS IV, — "Des gens comme les autres": 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6800 Côte-des-Neiges (735-5528) — "An american werewolf in London": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.

CÔTE-DES-NEIGES II, — "The four seasons": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

COMMODORE, 5780 ouest, Boul. Gouin (334-8560) — "Deux soeurs diaboliques": Sam. sem.: 18 h 15, 22 h 05. Dim.: 14 h 10, 18 h 10, 22 h 05. "La gouvernante française": Sam. sem.: 20 h 40. Dim.: 12 h 40, 16 h 40, 20 h 40. "Justine et Juliette": Sam. sem.: 19 h 15. Dim.: 15 h 15, 19 h 15.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "L'équipée du cannonball": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — — "Garde à vue" Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

DAUPHIN II, — "Tess" Sam. dim.: 14 h 15, 17 h 15, 20 h 15. Sem.: 20 h 15.

DORVAL I, 260 Dorval' Dorval (631-8586) — "Christian F." Sam. dim. lun.: 12 h 00, 14 h 25, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30. Sem.: 18 h 45, 21 h 05.

DORVAL II, — "Under the rainbow" Sam. dim. lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DORVAL III, — "Arthur" Sam. dim. lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DECARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Heavy metal" Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

DECARIE SQUARE II, — "Stripes" Sem. dim. lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Enquête sur une passion" Sam. dim. lun.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

ÉLYSÉE II, — "Le tambour", Sam. dim. lun.: 12 h 30, 15 h 15, 18 h 05, 21 h 00. Sem.: 18 h 05, 21 h 00.

FAIRVIEW I, 7555 Transcanadienne, Pointe-Claire (679-8095) — "For your eyes only" Sam. dim. lun.: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 20.

FAIRVIEW II, — "Condorman" Sam. dim. lun.: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 05, 19 h 45, 21 h 25. Sem.: 18 h 05, 19 h 45, 21 h 25.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Moi, Christiane F." Sam. dim. lun.: 12 h 05, 14 h 30, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 45. Sem.: 18 h 45, 21 h 05.

GREENFIELD II, — "Comme un taureau sauvage" Sam. dim. lun.: 12 h 30, 16 h 40, 20 h 50. "Au-delà de la gloire" Sam. dim. lun.: 14 h 50, 19 h 00. Sem.: 19 h 00.

GREENFIELD III, — "Victory" Sam. dim. lun.: 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 25. Sem.: 19 h 25, 21 h 25.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "The satisfiers of Alpha Blue" 12 h 15, 14 h 55, 17 h 35, 20 h 15. "Expose me lovely" 13 h 25, 16 h 05, 18 h 45, 21 h 25.

IMPERIAL, 1430 Bleury (288-7102) — "Raiders of the lost ark" 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "L'enfer en 4e vitesses" Sam. dim.: 12 h 15, 16 h 00, 19 h 45. Sem.: 19 h 45. "Les sous-doués". Sam. dim.: 14 h 15, 18 h 00, 21 h 45. Sem. 18 h 00, 21 h 45.

KENT I, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Christian F." Sam. dim. lun.: 12 h 05, 14 h 30, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 45. Sem.: 18 h 45, 21 h 05.

KENT II, — "The eye of the Needle" Sam. dim. lun.: 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30. Sem.: 19 h 25, 21 h 30.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Arthur" Sam. dim. lun.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

LA CITÉ II, — "Condorman" Sam. dim. lun.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

LA CITÉ III, — "For your eyes only" Sam. dim. lun.: 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10. Sem.: 18 h 55, 21 h 10.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, Boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "L'enfer en 4e vitesse" Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 10, 21 h 50. Sem: 20 h 00. "T'inquiète pas ça se soigne" Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 20, 20 h 00. Sem.: 18 h 10, 21 h 45.

LAVAL-ODÉON II, — "New-York 1997" Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 40.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Moi Christiane F." Sam. dim. lun.: 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 20. Sem.: 18 h 45, 21 h 05. Sam. dernier spectacle 23 h 40.

LAVAL II, — "Pulsions" Sam. dim. lun.: 14 h 00, 17 h 45, 21 h 25. "C'est dans la poche" Sam. dim. lun.: 12 h 10, 15 h 50, 19 h 35. Sem.: 19 h 35 (programme double) Sam. dernier spectacle: 21 h 25.

LAVAL III, — "La dame aux camelias" Sam. dim. lun.: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15. Sam. dernier spectacle: 23 h 30.

LAVAL IV, — "Les déportées de la section spéciale" Sam. dim. lun.: 14 h 50, 18 h 15, 21 h 40. "Prostitution internationale" Sam. dim. lun.: 13 h 00, 16 h 25, 19 h 50. Sem.: 18 h 15, 19 h 50, Sam. dernier spectacle: 21 h 40.

LAVAL V, — "Lingeries intimes" Sam. dim. lun.: 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 35, 21h 55. "Check up à la suédoise" Sam. dim. lun.: 13 h 40, 16 h 00, 18 h 25, 20 h 45. Sem.: 18 h 25, 19 h 35, 20 h 45. Sam. dernier spectacle: 21 h 55.

LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Christinae F." 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 45.

LOEW'S II, — "Blow out" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

LOEW'S III, — "Under the rainbow" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

LOEW'S IV — "Student bodies" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S V, — "Wolfen" 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "Superman II" Sam. dim. 13 h 15, 17 h 30, 21 h 45. Sem.: 21 h 00. "El Pistoleros" Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 45, Sem.: 19 h 00.

MASCOUCHE II, — "Polyester" Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 15, 21 h 35. Sem. 21 h 20. "La victime" sam. dim.: 13 h 15, 16 h 30, 19 h 45. Sem.: 19 h 30.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "New-York 1997" Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 00, 21 h 30. Sem. 20 h 00. "L'héritage des Vargas" Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 50. Sem.: 18 h 20, 21 h 50.

OMEGA I, 2665 Ch. Chambly, Longueuil (463-3330) — "Cheech & Chong la suite" Ven. à lun.: 14 h 55, 18 h 35, 22 h 15. Mar. à jeu. 21 h 25. "L'arme au poing", Ven. à lun.: 13 h 00, 16 h 40, 20 h 20. Mar. à jeu.: 19 h 30.

OMEGA II, — "Les petites chattes bien chaleureuses" Ven. à lun.: 15 h 23, 18 h 53, 22 h 23, Mar. à jeu.: 21 h 50. "Le retour des veuves" Ven. à lun.: 14 h 20, 17 h 50, 21 h 20. Mar. à jeu.: 20 h 45. "L'amour à travers les portières de voitures" Ven. à lun.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Mar. à jeu. 19 h 30.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "For your eyes only": Sam. dim. lundi: 12 h 00, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 00. Sem.: 18 h 45, 21 h 00.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Les nerfs d'acier" 19 h 00 sauf lundi. Matinée sam. dim. lun. 13 h 15 "Scanners": 20 h 55, sauf lundi. Matinée sam. dim. lun.: 15 h 10, Ciné-Club: "Le Christ s'est arrêté à Eboli": lun.: 20 h 00.

MONTENACH II, "Les aristochats": 19 h 05. Matinée sam. dim. lun.: 13 h 30. "Un candidat au poil": 20 h 40. Matinée sam. dim. lun.: 15 h 05.

MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa (381-6116) — "Les Plouffe" Sam. dim.: 14 h 30, 19 h 30 Sem.: 19 h 30.

OUIMETOSCOPE I, 1204 est Ste-Catherine (525-8600) — "Mon oncle d'Amérique" de Alain Resnais Sam.: 19 h 15, 21 h 45. Dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 45.

OUIMETOSCOPE II, "L'argent de banque" de Daryl Duke Sam.: 19 h 00, 21 h 00. "Café express" de Nanni Loy Dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Y a-t-il un pilote dans l'avion" sam.: 19 h 30. "La fièvre des planches" sam.: 21 h 30. "L'étalon noir" dim.: 14 h 00. "Let it be" dim.: 16 h 30. "Y a-t-il un pilote dans l'avion" dim.: 19 h 30. "Que le spectacle commence" dim.: 21 h 30.

PALACE I, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Tarzan the apeman": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sam. dernier spectacle: 23 h 00.

PALACE II, "Chu Chu & the Philly Flash": 12 h 00, 14 h 00, 16 h 00, 18 h 00, 20 h 00, 22 h 00. Sam. dernier spectacle: 24 h 00.

PALACE III, "This is Elvis" — 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 25, Sam. dernier spectacle: 23 h 25.

PALACE IV, "For your eyes only": 12 h 30, 1 4 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 50. Sam.: dernier spectacle: 23 h 55.

PALACE V, "Deadly blessing": 12 h 05, 14 h 00, 15 h 55, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 40. Sam.: dernier spectacle: 23 h 40.

PALACE VI, "Eye of the needle": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sam. dernier spectacle: 23 h 00.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Fais gaffe à la gaffe": Sam. dim.: 14 h 45, 17 h 50, 21 h 00. Sem.: 21 h 00. "La grande casse II": Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 20, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

PARADIS II, "L'étranger le 8e passager": Sam. dim: 13 h 10, 17 h 30, 21 h 45. Sem.: 21 h 35. "Brubaker": Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 30. Sem.: 19 h 20.

PARADIS III, "Les cageoleuses": Sam. dim.: 13 h 10, 16 h 45, 20 h 15. Sem.: 19 h 15. "Fleurs du vice": Sam. dim.: 14 h 25, 18 h 00, 21 h 30. Sem.: 20 h 30. "Les cousines accueillantes": Sam. dim.: 15 h 40, 19 h 15, 22 h 45. Sem.: 21 h 45.

PARALLELE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Breathing together the revolution of the electric family" (Canada 1970) of Morley Markson, sam. dim.: 20 h 00.

PARISIEN I, 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "Les uns les autres": 13 h 00, 16 h 45, 20 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 55.

PARISIEN II, "Pulsions": 12 h 25, 14 h 15, 16 h 05, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 45. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.

PARISIEN III, "L'homme éléphant": 12 h 10, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 45.

PARISIEN IV, "Moi, Christiane F.": 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 25 Sam. dernier spectacle: 23 h 55.

PARISIEN V, "La dame aux camélias": 13 h 00, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35. Samedi dernier spectacle: 23 h 45.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Endless love": Sam.: 12 h 25, 14 h 40, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 35. Dim.: 12 h 25, 14 h 40, 17 h 05, 21 h 35. Sem.: 17 h 05, 19 h 20, 21 h 35. "Continental divide": Dim.: 19 h 30.

PLACE LONGUEUIL I, Centre Commercial Place Longueuil (679-7451) — "L'équipée du cannonball": Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 15, 21 h 55. Sem.: 18 h 00, 21 h 45. "Les quatre malfrats": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 25, 20 h 05. Sem.: 19 h 50.

PLACE LONGUEUIL II, "Superman 2": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 40. Sem.: 17 h 10, 19 h 30, 21 h 40.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Victory": 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 20.

PLACE VILLE-MARIE II, "Mel Brooks history of the world 1" 13 h 20, 15 h 15, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 00.

PUSSYCAT, 5380 St-Laurent (845-5215) — Fermé pour rénovations.

PLACE ALEXIS NIHON I, Niveau du métro, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Heavy metal": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

PLACE ALEXIS NIHON, "An american werewolf in London": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

PLACE ALEXIS NIHON III, "Superman 2": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30. Sem.: 17 h 15, 19 h 30, 21 h 40.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Je vais craquer" Sam. dim. lun.: 14 h 45, 18 h 10, 21 h 35. "La soumise": Sam. dim. lun.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 45. Sem.: 18 h 10, 19 h 45.

RIVOLI II, "L'innocent": Sam. dim. lun.: 12 h 55, 16 h 50, 21 h 20. "Le mariage de Maria Brown": Sam. dim. lun.: 14 h 45, 19 h 10. Sem.: 19 h 10.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — Spectacle sur scene Leo Sayer, mer.: 20 h 30.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Fais gaffe à la gaffe": Sam. dim. lun.: 14 h 35, 18 h 00, 21 h 25. Mar. à ven.: 18 h 00, 21 h 25. "Le dernier souffle": Sam. dim. lun.: 12 h 45, 16 h 10, 19 h 35. Mar à ven.: 19 h 35.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) "Y a-t-il un pulote dans l'avion": Sam. à lun.: 14 h 05, 17 h 35, 21 h 10. Mar à ven.: 17 h 35, 21 h 10. "Coup de soleil": Sam. dim. lun.: 12 h 15, 15 h 40, 19 h 15. Mar. à ven.: 19 h 15.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Blow out": Sam. dim. lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Christiane F.": Sam. dim. lun.: 12 h 10, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 18 h 45, 21 h 05.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "L'équipée du cannonball": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 20 h 05. "Cercle de fer": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 20, 21 h 50. Sem.: 18 h 30, 21 h 50.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Moi Christiane F." Sam. dim. Lun. 12 h 00, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 50, 21 h 10. Sem.: 18 h 45, 21 h 05.

VERSAILLES II, "Pulsions": Sam. dim. lun. 14 h 10, 17 h 40, 21 h 10. "C'est dans la poche Mathilda": Sam. dim. lun.: 12 h 30, 16 h 00, 19 h 30. Sem.: 19 h 00, 19 h 30.

VERSAILLES III, "Les déportées de la section spéciale" Sam. dim. lun. 15 h 05, 18 h 15, 21 h 25. "Jeux dévorants": Sam. dim. lun. 13 h 30, 16 h 40, 19 h 50. Sem.: 18 h 15, 19 h 50.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Superman 2": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 40. Sem.: 17 h 10, 19 h 25, 21 h 35.

WESTMOUNT SQUARE I, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "This is Elvis": 13 h 30, 15 h 20, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 00.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Arthur": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25.

CINÉ-PARCS

Les projections débutent au crépuscule.

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE I, Transcanadienne sortie 95 (655-5515) — "L'équipée du cannonball", "Cercle de fer" "Le cogneur" (3e film, ven. sam. dim. seulement).

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE II, — "Superman II" "Capricorne I" "Couple en fuite": (3e film, ven. sam. dim. seulement).

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY I, Châteauguay (691-1310) — "L'enfer" "Les sous-doués" "Les fous du stade" (3e film, ven. sam. dim.).

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY II, — "New-York 1997" "Motel de la terreur" "Coup de 2 milliards" (3e film, ven. sam. dim.).

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY III, — "Scanners" "Piranhas" "La poursuite infernale" (3e film, ven. sam. dim.).

CINÉ-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "Christiane F.", "Météor".

CINÉ-PARC DOLLARD II, — "Chu Chu & the Philly Faish", "Zorro & the gay blade".

CINÉ-PARC DOLLARD III, — "Airplane "Urban cowboy".

CINÉ-PARC DOLLARD IV, — "This is Elvis".

CINÉ-PARC LAVAL I, Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5555) — "L'enfer en 4e vitesse" "T'inquiète pas ça se soigne" "Les 4 Charlots mousquetaires" (3e film, ven. sam. dim.)

CINÉ-PARC LAVAL II, — "Superman II" "Le complot diabolique du Dr. Fu Manchu" "Capricorne I" (3e film ven. sam. dim. seulement).

CINÉ-PARC LAVAL III, — "Scanners" "Piranhas" "Les fous du volant" (3e film ven. sam. dim. seulement).

CINÉ-PARC LAVAL IV, — "L'équipée du cannonball" "Cercle de fer" "Le cogneur" (3e film ven. sam. dim. seulement).

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Christiane F.": Sam. dim. lun.: 12 h 10, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 18 h 45, 21 h 05.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "L'équipée du cannonball": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 20 h 05. "Cercle de fer": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 20, 21 h 50. Sem.: 18 h 30, 21 h 50.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Moi Christiane F." Sam. dim. Lun. 12 h 00, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 50, 21 h 10. Sem.: 18 h 45, 21 h 05.

VERSAILLES II, "Pulsions": Sam. dim. lun. 14 h 10, 17 h 40, 21 h 10. "C'est dans la poche Mathilda": Sam. dim. lun.: 12 h 30, 16 h 00, 19 h 30. Sem.: 19 h 00, 19 h 30.

VERSAILLES III, "Les déportées de la section spéciale" Sam. dim. lun. 15 h 05, 18 h 15, 21 h 25. "Jeux dévorants": Sam. dim. lun. 13 h 30, 16 h 40, 19 h 50. Sem.: 18 h 15, 19 h 50.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Superman 2": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 40. Sem.: 17 h 10, 19 h 25, 21 h 35.

WESTMOUNT SQUARE I, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "This is Elvis": 13 h 30, 15 h 20, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 00.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Arthur": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25.

CINÉ-PARC LAVAL IV, — "L'équipée du cannonball" "Cercle de fer" "Le cogneur" (3e film ven. sam. dim. seulement).

CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE I, Transcanadienne, route 20, sortie 115 (467-3209) "Tu fais pas le poids shérit/Rien n'arrête la musique" "Xanadu/Le plus secret des agents secret" "Les frères Blues".

CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE II, — "Le choc des Titans" "Nimitz retour vers l'enfer".

CINÉ-PARC ODÉON I, Transcanadienne, sortie 98 (655-0697) — "New-York 1997" "Motel de la terreur" "Un coup de 2 milliards" (3e film, ven. sam. dim. seulement).

CINÉ-PARC ODÉON II, — "L'enfer en 4e vitesse" "Les sous-doués" "Les cascadeurs de la mort" (3e film, ven. sam. dim. seulement).

CINÉ-PARC REPENTIGNY, Autoroute 40, sortie 100 (581-7740) "La rage du vainqueur/Rage" "Défi pour survivre/Frissons" "Météore".

CINÉ-PARC REPENTIGNY II, — "Le choc des Titans" "Nimitz retour vers l'enfer".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE I, Autoroute des Laurentides, sortie 21 (679-1707) — "Tu fais pas le poids shérit/Xanadu", "Les frères Blues/Rien n'arrête la musique", "Le plus secret des agents secret".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE II, — "La rage du vainqueur" "Défi pour survivre" "Météore/Rage" "Frissons".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE III, — "Le choc des Titans" "Nimitz retour vers l'enfer".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE IV, — "Drôle de flic" "Laura les ombres de l'été" "Tim".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE V, — "Fais gaffe à la gaffe" "La belle étoile" "La grande virée".

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME I, Autoroute des Laurentides, sortie 44 (436-4773) — "L'équipée du cannonball" "Le cercle de fer" "Le cogneur" Ouvert ven. à lun. (3e film, ven. sam. dim.).

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME II, — "New York 1997" "Le choc des étoiles" "Motel de la terreur" Ouvert ven. à lun. (3e film, ven. sam. dim. seulement).

CINÉ-PARC ST-MATHIEU, route 15 vers Plattsburg, sortie 38 (659-3445) — "L'équipée du cannonball" "Drôle de séducteur" "La duchesse et le truand" Ouvert ven. à lun. (3e film, ven. sam. dim.).

CINÉ-PARC STE-ADÈLE I, Route 177, Autoroute des Laurentides, sortie 72 (229-6555) — "On m'appelle Malabar" "Le casse-gueule" "Zorro".

CINÉ-PARC STE-ADÈLE II, — "Excalibur" "Les naufragés de l'île perdue".

CINÉ-PARC VAUDREUIL I, Transcanadienne vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "L'équipée du cannonball" "Le cogneur" "La fille en or" Ouvert ven. à lun. (3e film, ven. sam. dim. seulement).

CINÉ-PARC VAUDREUIL II, — "Superman 2" "7 hommes à l'aube" "Capricorne I". Ouvert ven. à lun. (3e film, ven. sam. dim. seulement).

sur scène

BAR EMERY, Chez Dumas, 331 rue Emery (849-9007) — Spectacles tous les soirs 21 h 30. Creg Clayton quartet jazz, sam. dim. Impact quintet jazz, lun. mar. June Wallack, quartet jazz, mer. jeu. Vic Vogel sextet, ven.

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Des paradis artificiels" d'après Charles Baudelaire avec Monique Leyrac et Yvan Ouellet. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven. sam.: 19 h 30, 22 h 00.

CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Mosus de mosus de mosus" avec Jacqueline Payette, Mar. à dim.: 20 h 30. Du 2 au 30 sept.

CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — "C'est pas parce que c'est drôle qu'on rit", textes de Jacqueline Barrette

CARRIÈRES ET PROFESSIONS / Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

OMNIPRATICIENS(NES) DEMANDÉS(ES)

- Environs de Montréal et extérieur;
- Frais de déplacement assurés.

Faire parvenir demande au:

DOSSIER 1032
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

La SGDA, Société de Gestion de Droits d'Auteur, au service des auteurs-compositeurs, des écrivains, des dramaturges et des auteurs-compositeurs de l'audio-visuel, est à la recherche de personnel.

- **Directeur Général**
  (direction de personnel, expertise de contrats, etc...)
- **Vérificateur des comptes**
  également chargé de la répartition.
- **Secrétaire principal(e).**

Compétence académique ou expérience pertinente reconnue. Salaires et avantages à discuter.

Faire parvenir vos curriculums à l'adresse ci-haut mentionnée avant le 14 septembre 1981, 16:00.

sgda

1, Complexe Desjardins, suite 1210
Casier postal 68
Succursale Desjardins
Montréal, Qué. H5B 1B2

Ville de Varennes

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE
POSTE DE

BIBLIOTHÉCAIRE

La Ville de Varennes compte construire une bibliothèque et est à la recherche d'un (e) bibliothécaire ayant quelques deux années d'expérience pratique ou davantage.

FONCTIONS:
Le (la) titulaire devra organiser, coordonner et contrôler les activités de la bibliothèque et promouvoir les activités socio-culturelles du centre. Il (elle) sera responsable de la gestion complète de la bibliothèque et du budget, il (elle) accomplira d'autres tâches connexes selon les directives.

QUALIFICATIONS:
Posséder une maîtrise en bibliothéconomie et être membre en règle de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec. Posséder une expérience administrative valable.

TRAITEMENT:
Indiquer salaire désiré.

ENTRÉE EN FONCTION:
Automne 1981

Les candidat(e)s intéressé(e)s et qualifié(e)s sont invité(e)s à soumettre leur demande par écrit au soussigné avant 16:00 heures, le 15 septembre 1981.

Jean Girard
Gérant-trésorier
Hôtel de Ville de Varennes
175, rue Ste-Anne, C.P. 800
Varennes, P.Q. J0L 2P0

Comité organisateur de la fête nationale du Québec

Directeur général*

Tâches et responsabilités
Sous l'autorité du Conseil d'administration, le directeur général planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités de la Corporation.

Plus particulièrement:
1. Il voit à la conception et à la planification de l'ensemble des programmes et des activités de l'organisme, les soumet pour approbation au Conseil d'administration et s'assure de leur réalisation.
2. Il prépare et coordonne les rencontres de l'Exécutif, du Conseil d'administration, de l'assemblée générale ou colloque annuel et applique les décisions qui en découlent.
3. Il dirige et coordonne l'ensemble des services du Comité.
4. Il anime l'équipe de permanents et le personnel du secrétariat.
5. Il voit à la conception et à la mise en oeuvre d'un programme d'autofinancement.
6. Dans le domaine de la gestion, il coordonne et contrôle l'administration générale du Comité.
7. Il représente la Corporation auprès des Comités régionaux.

Exigences
1. Expérience:
   - dans la gestion de projets d'envergure nationale;
   - dans le domaine de l'autofinancement et/ou du financement populaire;
   - des relations avec les organismes publics;
   - de la gestion de budget;
   - de la gestion de personnel et de la coordination de bénévoles.
2. Habitude du travail en équipe et de l'animation.
3. Connaissances pratiques des infrastructures socio-culturelles et économiques des régions du Québec.
4. Capacité de leadership et d'initiative.
5. Intérêt personnel reconnu pour la promotion culturelle des Québécois.

Lieu de travail
Montréal, mais les déplacements en régions sont nécessaires à l'exercice normal de la fonction.

Rémunération
En fonction de l'expérience et des qualifications du candidat.

* Poste ouvert aux femmes et aux hommes.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avant 16h00, le mercredi, 16 septembre 1981 au:

COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC
339 est, rue Saint-Paul
Montréal, Québec
H2Y 1H3

---

la personne que vous cherchez lit...

LE DEVOIR

tous les matins

PROFESSEURS
FRANÇAIS (OU) ANGLAIS
(langue seconde)

- Temps partiel
- Connaissance parfaite de la langue maternelle.
- Minimum B.A.
- Expérience ou formation dans l'enseignement du français (ou) de l'anglais aux adultes.
- Formation pédagogique

Faire parvenir curriculum vitae accompagné de lettres de références.

Dossier
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

Le Collège de Bois-de-Boulogne recherche les services d'un

AGENT DE BUREAU
CL.I — TEMPS PARTIEL

Nature des fonctions:
Dactylographie des données sur écran cathodique en conformité avec les délais du service.

Exigences:
— Secondaire V, option secrétariat
— Expérience pertinente sur écran cathodique souhaitable.

Horaire: Du lundi au jeudi de 13h à 21h

Rémunération:
De 7,81 $ à 9,88 $ selon les qualifications.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae pour le vendredi 11 septembre 1981 au:

Service du personnel
10555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal (Québec)
H4N 1L4

Collège de Bois-de-Boulogne

CSC Commission Scolaire Champlain

DEMANDE

Un directeur général

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES
Le poste comporte la responsabilité totale de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources de l'organisme pour l'ensemble des unités administratives, des établissements et des champs d'activité: l'enseignement, la vie étudiante, le personnel, les finances, l'équipement, le secrétariat général, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

TRAITS PARTICULIERS
La C.S.C. recherche un(e) candidat(e) possédant les qualifications et qualités suivantes:
a) diplôme universitaire terminal de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle;
b) dix (10) années d'expérience, de préférence dans le milieu de l'éducation, dont au moins cinq (5) dans un emploi de cadre;
c) sensible aux besoins des divers personnels et aux attentes du milieu;
d) capable d'imaginer, de présenter et d'appliquer des mesures innovatrices;
e) apte à créer un climat de travail favorable à l'activité éducative;
f) intéressé et apte à mettre l'accent sur l'administration pédagogique;
g) conscient des grands courants de la pensée actuelle en éducation.

SALAIRE
Selon la politique administrative et salariale en vigueur pour une commission scolaire primaire de 5 500 élèves, pouvant atteindre 52 241,00 $ (en révision).

CONCOURS C-25
TOUTE DEMANDE D'EMPLOI ET CURRICULUM VITAE DOIVENT PARVENIR LE OU AVANT LE 18 SEPTEMBRE 1981 À:

Madame Claudette Martineau
Présidente du Conseil des Commissaires
Commission Scolaire Champlain
365, boulevard Gréber, C.P. 8
Gatineau (Pointe-Gatineau), Québec
J8T 5R3

N.B.: PRIÈRE D'INSCRIRE LE NUMÉRO DU CONCOURS SUR L'ENVELOPPE.

Artisanat et cadeaux

Pouvons-nous trouver une personne dont le bon goût s'allie à un sens aigü du commerce, une personne qui connaît et qui aime l'artisanat, qui se plairait à inventer, faire réaliser, présenter avec originalité et goût, surtout vendre et éventuellement choisir et acheter pour une boutique bien établie dans le Vieux-Montréal?

Une condition essentielle: aimer l'artisanat et savoir communiquer son enthousiasme, une bonne connaissance pratique de l'anglais est requise.

Envoyer curriculum vitae au:

DOSSIER 1030
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

Université Laval

PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE

Description du poste:
Le poste de professeur régulier à pourvoir se situe principalement, mais non exclusivement, dans le champ d'études de la philosophie allemande.

La tâche d'un professeur régulier se répartit comme suit: enseignement aux trois cycles (éventuellement); encadrement des étudiants; participation aux travaux de recherche dans sa spécialité; participation à l'administration de l'unité.

Qualifications requises:
Posséder un doctorat en philosophie ou l'équivalent. (Les candidatures des personnes sur le point d'obtenir leur doctorat sont recevables). Maîtriser les langues allemande et française. (La connaissance du grec et du latin sera considérée comme un élément favorable). Posséder une connaissance suffisante des grands auteurs classiques, particulièrement grecs. Manifester des aptitudes particulières pour la recherche.

Traitement:
Selon les normes de la Convention collective.

Date d'entrée en fonction:
1er janvier 1982 ou 1er juin 1982.

*Les candidats(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante, **avant le 15 octobre 1981,** à 17 heures.*

Robert Plante, doyen
Faculté de philosophie
Tour des Arts
Université Laval
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

SIDBEC-DOSCO

SIÈGE SOCIAL

Notre service de secrétariat juridique est à la recherche d'un

ADJOINT ADMINISTRATIF

FONCTIONS:
Sous l'autorité du vice-président, Service juridique, et secrétaire et du conseiller juridique, le (la) titulaire sera responsable de la recherche juridique, de la rédaction de procès-verbaux, de la mise à jour du système de classement des documents de l'entreprise, des contrats et titres de propriété et de toute autre tâche d'un préposé au service juridique.

QUALIFICATIONS:
Formation universitaire en droit ou un minimum de cinq (5) ans d'expérience dans un service juridique.

Le salaire sera fonction des qualifications et de l'expérience. Nous offrons d'excellents avantages sociaux.

Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae au:

Service du personnel
Sidbec-Dosco, Ltée
507, Place d'Armes
21e étage
Montréal (Québec)
H2Y 2W8

CSC Commission Scolaire Champlain

recherche un

Directeur des services administratifs

FONCTIONS
— Le Directeur des Services Administratifs est responsable de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à l'administration financière et à la gestion de l'équipement.
— Il joue un rôle de conseil dans les programmes touchant son service.
— Il évalue le personnel sous sa responsabilité.
— Il élabore les politiques et procédures relevant de son secteur d'activités.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ
— Diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ de spécialisation approprié notamment:
sciences commerciales,
administration,
comptabilité,
génie ou architecture.
— Huit (8) années d'expérience pertinente.

SALAIRE
— Selon la politique administrative et salariale en vigueur pour une commission scolaire primaire de 5 500 élèves (28 522,00 $ à 42 783,00 $ — en révision).

CONCOURS C-26

INSCRIPTION
Toute demande d'emploi et curriculum vitae doivent nous parvenir au plus tard le 18 septembre 1981, 16h 00.

Madame la Directrice du Personnel
Commission Scolaire Champlain
365, boulevard Gréber, C.P. 8
Gatineau (Pointe-Gatineau), Québec
J8T 5R3

N.B.: PRIÈRE D'INSCRIRE LE NUMÉRO DU CONCOURS SUR L'ENVELOPPE.

INGÉNIEUR
(GÉNIE MÉCANIQUE)

Concours no: 81-1057

NATURE DE L'EMPLOI:
Le titulaire de cet emploi doit étudier, concevoir, planifier et contrôler divers projets relatifs à la ventilation, à la climatisation, au chauffage et à la plomberie des bâtiments de l'usine d'épuration du Service de l'Assainissement des eaux ainsi qu'au choix et à l'entretien des équipements mécaniques requis pour le pompage, le traitement des eaux usées et des boues. Il doit également coordonner la préparation des plans et devis des équipements mécaniques, préparer des procédures d'opération de routine et d'urgence, élaborer des programmes d'entretien préventif et des instructions pour la production de statistiques sur les performances d'opération et d'entretien des équipements.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Détenir un diplôme d'ingénieur avec option génie mécanique et être membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec; posséder un certain nombre d'années d'expérience à la nature de l'emploi.

DIVERS:
Facilité d'élocution et de rédaction en français ainsi qu'une connaissance moyenne de l'anglais parlé et écrit; aptitude à diriger le travail d'un personnel technique; qualités personnelles appropriées.

DURÉE DE L'EMPLOI:
Cet emploi est considéré comme permanent pour la durée des travaux pour lesquels le poste a été créé.

TRAITEMENT: $25 872 — $39 117

Les candidats intéressés par le présent avis doivent se procurer le formulaire "Demande d'emploi" et le transmettre dûment complété, accompagné des documents requis, le ou avant le 14 septembre 1981.

Bureau du personnel
Communauté urbaine de Montréal
2, Complexe Desjardins, 20e étage
Montréal H5B 1E6
téléphone: 872-6950

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Université Laval

PROFESSEUR DE CARRIÈRE
ÉCOLE DES SCIENCES INFIRMIÈRES

Fonctions:
- Dispenser de l'enseignement en soins infirmiers au 1er cycle.
- Participer à l'implantation et au développement d'études de 2e cycle et superviser des thèses.
- Planifier et implanter des projets de recherche clinique en soins infirmiers.
- Participer aux autres activités internes et externes de l'École.

Qualifications:
- Être titulaire d'un Ph.D., ou l'équivalent.
- Expérience d'enseignement et de pratique des soins infirmiers.
- Expérience en recherche et publications.

N.B. La formation de 2e ou de 3e cycle doit être en Sciences infirmières.

Conditions:
- Rang et rémunération selon les qualifications et l'expérience.
- Connaissance du français parlé et écrit.

Soumettre la demande avec la date de disponibilité, un curriculum vitae à jour, une liste des publications et le nom de trois personnes pour référence à:

Thérèse Fortier, directrice
École des sciences infirmières
Pavillon Comtois
Université Laval
Cité universitaire
Québec CANADA G1K 7P4

**** Poste ouvert jusqu'au recrutement d'une personne répondant aux besoins.***

Cité universitaire, Québec

COOPERATIVE DE SERVICES MULTIPLES DE LANAUDIERE

est un organisme de services et d'éducation populaire voué aux intérêts des gens à faibles revenus du secteur Nord-Ouest de la région Lanaudière.

ÉDUCATEUR (TRICE) EN ALPHABÉTISATION

Rôle et fonction de cette personne:
— Prépare et réalise le programme de formation en concordance avec le contexte de la communauté et en collaboration avec l'Animateur des ateliers d'alphabétisation;
— Évalue les besoins individuels et collectifs de la clientèle-cible;
— Développe les activités éducatives et les anime;
— Voit à la progression des participants sous forme d'entrevues individuelles ou collectives;
— Élabore et construit le matériel didactique (illustrations, diapositives, vidéo, etc);
— Contribue à l'évaluation du projet et au rapport final;
— Effectue toute autre tâche requise pour mener à bien le projet.

Nous attendons que cette personne ait:
— Une formation en alphabétisation et/ou une expérience pertinente;
— Une connaissance de méthodes pédagogiques de CONSCIENTISATION;
— Une capacité de travailler en équipe;
— Une habileté à travailler avec des assistés sociaux, handicapés, petits salariés, chômeurs, etc;
— Une connaissance d'un milieu rural serait considérée;
— Une facilité à travailler dans le cadre d'un horaire flexible;
— Une automobile.

Traitement et durée de l'emploi pour cette personne:
— Elle sera payée entre $200. et $272. pour 35 heures de travail par semaine;
— Elle entrera en fonction le 21 septembre 1981 pour 33 semaines.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 14 septembre 1981, à 17 h., à l'adresse suivante:

Coopérative de Services Multiples de Lanaudière
a/s Équipe de l'Éducation Populaire
1462, rue Ste-Julienne, C.P. 297
Ste-Julienne, P.Q. J0K 2T0

CARRIÈRES ET PROFESSIONS / Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

DIRECTEUR(TRICE) DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

(2ième concours)

Sous l'autorité du directeur général, le titulaire du poste exerce les responsabilités qui lui sont confiées par la loi sur la protection de la jeunesse.

Notamment, il planifie, organise, dirige et contrôle les activités des services rattachés à la protection de la jeunesse et délègue, à qui de droit, en tout ou en partie les responsabilités qui lui sont confiées par les dites lois.

Attributions majeures:

Participe à la définition des objectifs généraux du Centre de Services Sociaux et particulièrement à la définition des objectifs reliés à l'application de la loi sur la protection de la jeunesse, de la loi d'adoption et de la loi des jeunes délinquants;

établit les politiques et les procédures spécifiques dont il est responsable à l'application de ces lois, les soumet pour approbation et s'assure de leur mise en application et de leur révision;

établit et soumet pour approbation le plan d'organisation et le plan d'effectifs de sa direction;

gère les activités des services rattachés à la protection de la jeunesse et participe au comité de direction générale de l'établissement;

délègue, à qui de droit, en tout ou en partie les responsabilités qui lui sont confiées par la loi de la protection de la jeunesse et effectue périodiquement une révision de la situation de chaque enfant pris en charge en vue d'en répréciser l'orientation;

prépare le budget de son service et assure le contrôle du budget autorisé;

recommande le personnel immédiatement sous sa juridiction, voit à leur évaluation et à leur développement en conformité avec le politiques de l'établissement;

assure la représentation de son service au comité interne et externe de l'établissement concernant les domaines de la protection de la jeunesse, de l'adoption et de la délinquanc juvénile;

dépose les rapports d'activités de son service et effectue toute autre tâche reliée à ses fonctions ou demandée par le directeur général.

Conditions d'admission:

Posséder un diplôme universitaire de 2ème cycle en service social ou discipline connexe.

5 ans d'expérience dans le domaine des services sociaux dont 3 dans un poste de gestion.

Traitement:

Selon la politique de rémunération du personnel de cadre supérieur en vigueur au Centre de Services sociaux de la Côte-Nord, classe 17, minimem: 30 913,00$; maximum: 43 577,00$

Lieu de travail:

Hauterive, QC.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 11 septembre 1981 à:

Jury de sélection,
Concours: Directeur(trice)
de la protection de la jeunesse,
Centre des Services Sociaux de la Côte-Nord,
774 rue Bossé, Hauterive QC, G5C 1L6

SS **CENTRE DES SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD**
Établissement du réseau des Affaires sociales dispensant des services *sociaux spécialisés à la population de la Côte-Nord.*

APPEL DE CANDIDATURES

pour le poste de

DIRECTEUR
de l'Institut national de la recherche scientifique

Le mandat du directeur actuel de l'Institut national de la recherche scientifique arrivera à son terme le 15 novembre 1981. Conformément aux lettres patentes de cette institution, l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec doit formuler une recommandation au gouvernement en vue de la nomination du directeur.

L'INSTITUTION

L'Institut national de la recherche scientifique créé en 1969, est une institution universitaire rattachée à l'Université du Québec. Son siège social est localisé à Québec. L'Institut cherche à développer un nouveau type de recherche universitaire orientée, dans des centres interdisciplinaires ordonnés au développement économique du Québec. Il constitue ainsi un lien d'action pour la recherche orientée à partir des missions scientifiques axées sur des programmes de recherche bien définis. Il compte actuellement six centres: Eau, Éducation, Urbanisation, Santé, Télécommunications et Énergie. Il participe aussi à deux entreprises de recherche en océanologie et en géochimie des hydrocarbures.

LA FONCTION

Le directeur siège au Conseil d'administration et préside la Commission de la recherche et le Comité exécutif. Il siège à l'Assemblée des gouverneurs et à la Commission de planification de l'Université du Québec. Il dirige une équipe de cadres supérieurs qui le seconde dans ses responsabilités reliées à la réalisation des missions de l'institution et à l'administration de l'Institut.

Les personnes intéressées qui désirent des renseignements additionnels sur le poste, les procédures de désignation et les conditions générales d'emploi pourront s'adresser confidentiellement au président du Comité de sélection, M. Gilles Boulet, au (418) 657-2210.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent être transmises avant le **25 septembre 1981** à l'adresse suivante:

Monsieur Jean-Pierre Fortin
Secrétaire du Comité de sélection
Université du Québec
2875, boulevard Laurier
Sainte-Foy, Québec
G1V 2M3

Université du Québec

LA SAUVEGARDE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

UNE INSTITUTION DU MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

DIRECTEUR(TRICE)
PRESTATIONS ACCIDENT-MALADIE ET SOINS DENTAIRES

Nous recherchons présentement les services d'une personne dynamique et d'expérience pour diriger et administrer la division des prestations en assurance accident-maladie et soins dentaires. Oeuvrant dans un secteur d'activités en pleine croissance, le titulaire du poste aura comme principal défi de bâtir une équipe et de la doter d'outils modernes et efficaces de gestion.

La personne recherchée devrait:

— posséder un diplôme d'études collégiales en assurance-vie ou en sciences de la santé ou l'équivalent;
— posséder un minimum de sept (7) ans d'expérience pertinente en assurance collective dont trois (3) dans un poste de direction.

Nous offrons un salaire compétitif et des avantages sociaux des plus intéressants.

Les offres de service doivent nous parvenir avant le 10 septembre 1981 à l'adresse suivante:

La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie
À l'attention de monsieur Yvon Lacoste
1, Complexe Desjardins, 21e étage
Montréal, QC
H5B 1E2

CHEF D'UNITÉ
service à l'enfance

(2ème concours)

Nature de la fonction:

Sous l'autorité du directeur de filiale, gérer les activités relatives à l'implantation ou à la réalisation des programmes dans le but d'assurer la distribution des services sociaux dans son unité.

Attributions majeures:

Assurer la réalisation des programmes ou des éléments de programme dans son unité. Assurer au personnel de son unité l'encadrement administratif et professionnel. Contrôler les activités de son unité. Diriger l'entraînement des stagiaires. Participer à l'évaluation des besoins de la population et des programmes en cours; soumettre ses recommandations à qui de droit. Participer à l'élaboration des normes et standards de pratiques professionnels; surveiller leurs applications.

Conditions d'admission:

Détenir un diplôme universitaire en service social ou autres disciplines pertinentes et posséder une expérience de deux ans (2) dans le domaine des services sociaux cliniques dont un (1) an en gestion.

Lieu de travail:

Hauterive, Québec, 768, rue Bossé.

Traitement:

Selon la politique de rémunération pour le personnel cadre en vigueur au Centre de Services sociaux de la Côte-Nord.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 11 septembre à:

Jury de sélection
Poste de Chef d'unité
Centre de Services sociaux
de la Côte-Nord
774, rue Bossé
Hauterive, QC
G5C 1L6
Tél.: 418-589-9927

SS **Centre des Services sociaux de la Côte-Nord**
Établissement du réseau des Affaires sociales dispensant des services sociaux spécialisés à la population de la Côte-Nord.

(CONCOURS No 81-82-C18)

DIRECTEUR DES SUBVENTIONS ET CONTRATS DE RECHERCHE

SOMMAIRE DE LA FONCTION:

Dans le cadre des politiques institutionnelles et sous l'autorité immédiate du doyen des études avancées et de la recherche, ce dernier est responsable des subventions et des commandites de recherche.

TÂCHES:

— Établir et maintenir des liens auprès d'organismes susceptibles d'accorder des subventions ou des commandites de recherche.
— Servir de soutien, d'assistance et de conseil pour toutes les étapes relatives à l'obtention, à la préparation et à la négociation de subventions et de contrats de recherche.
— Être responsable du secrétariat de la recherche, par rapport aux fonctions qu'il assume directement.
— Assurer la liaison avec les cadres concernés pour la vérification, l'approbation et la signature des contrats.
— Préparer divers avis ou dossiers relatifs à la recherche.
— Représenter le doyen ou l'institution à certains comités internes et externes.
— Remplir toute autre tâche que lui confie le doyen.

QUALIFICATIONS:

— Un diplôme universitaire de préférence de troisième cycle.
— Une expérience pertinente dans le domaine de la recherche, y compris l'administration et la négociation des subventions et des contrats de recherche.
— Connaissance fonctionnelle de l'anglais.
— Une connaissance des milieux scientifiques québécois et canadiens et des structures de l'Université du Québec.

TRAITEMENT:

Selon les qualifications et l'échelle de salaires des cadres de l'Université du Québec à Montréal.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae complet doivent parvenir au service du personnel SOUS PLI CONFIDENTIEL à l'attention du directeur du service du personnel avant **le 14 septembre 1981 à 17 heures**, bureau 5900, pavillon Carré Phillips, 1193, Place Phillips, Montréal H3C 3P8.

Université du Québec à Montréal

la personne que vous cherchez lit...

LE DEVOIR

tous les matins

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Linguiste

Concours sectoriel numéro 107H-451001/QC. Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans divers ministères de la région administrative du Bas St-Laurent Gaspésie durant la prochaine année.

Présentement 1 emploi à Rimouski à l'Office de la langue française.

Attributions — Promouvoir l'utilisation du français parlé et écrit et en assurer la qualité dans la région; assurer l'assistance linguistique aux divers milieux, et ceci en répondant aux demandes de renseignements linguistiques par consultations téléphoniques, par courrier ou par entrevues; veiller à la correction du français parlé et écrit; conseiller les entreprises dans la formulation de raisons sociales en français; utiliser ses connaissances linguistiques pour faire de l'animation et de la formation linguistique auprès des organismes et entreprises touchés par la Charte; identifier les besoins linguistiques du milieu au moyen de projets spécifiques, d'études et d'enquêtes.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en linguistique, en traduction ou dans une autre discipline appropriée. Ce concours s'adresse également aux candidats qui sont à accomplir leur dernière année de scolarité en vue de l'obtention de l'un ou de l'autre des diplômes requis. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études ou de son dernier relevé de notes.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
337, rue Moreault
RIMOUSKI, QC
G5L 1P4

Agent culture, classe III

Traitement — de 18 634 $ à 23 221 $

Période d'inscription: du 5 septembre au 21 septembre 1981

Conciliateur

Concours général numéro 114G-456001/QC. Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de Montréal durant la prochaine année.

Présentement 1 emploi à Montréal au ministère du Travail, Main-d'Oeuvre et Sécurité du revenu
1 emploi possible à Montréal au ministère du Travail, Main-d'Oeuvre et Sécurité du revenu

Attributions — Intervenir à la demande des parties dans les cas de litiges patronaux-ouvriers dans le but de régler ces différends; analyser le dossier de conciliation; organiser des rencontres entre les parties et leur fournir des informations socio-économiques pertinentes; proposer des formules de compromis.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en relations industrielles, en droit ou dans une autre discipline appropriée; 8 années d'expérience pertinente dans le domaine des relations patronales-syndicales. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience dans le domaine des relations patronales-syndicales. Chaque année d'études pertinentes complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Complexe Desjardins
Tour sud, 22e étage
Case postale 781
MONTRÉAL, QC H5B 1B9

Conciliateur, classe I

Traitement — de 34 160 $ à 41 638 $

Période d'inscription: du 5 septembre au 23 septembre 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS / Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

PROFESSEUR DEMANDÉ

- Dynamique et disponible;
- Sciences morales et religieuses;
- Secondaire, temps partiel

Composer 526-8927

LA SOCIETE SAINT-THOMAS D'AQUIN

Animateur (trice) spécialisé (e) en danse

Lieu: Summerside, I.-P.-E.

Fonctions:
La Société Saint-Thomas d'Aquin, société regroupant les Acadiens de l'Île-du-Prince-Edouard est à la recherche d'un animateur en danse qui sera responsable de la formation de répétiteurs (trices) dans différentes régions acadiennes de la province ainsi que de l'organisation de groupes de danseurs. Il assumera la direction artistique des troupes de danseurs et pourra agir comme personne-ressource auprès de tous groupes désirant organiser une manifestation artistique.

Qualifications:
— Avoir une formation professionnelle en danse folklorique et/ou canadienne française;
— posséder une connaissance des deux langues officielles.

Traitement:
$15,000 à $20,000 (à déterminer selon les compétences).

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 10 septembre 1981 à:

La Société Saint-Thomas d'Aquin
C.P. 1330
340, rue Court
Summerside, I.-P.-E.
C1N 4K2
Tél.: (902) 436-4881

Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec

POSTE À COMBLER:

RÉDACTEUR EN CHEF

Le Regroupement des organismes nationaux de loisir est composé de plus de 40 organismes issus des secteurs du tourisme, du plein air, du sport, des mouvements socio-éducatifs et du loisir socio-culturel.

Le Regroupement lance à l'automne 1981 un journal bimensuel destiné prioritairement à tous les agents intervenant dans le milieu québécois du loisir et il est à la recherche d'un rédacteur en chef pour ce faire.

Responsabilités et tâches
- Le rédacteur en chef est sous la responsabilité directe du directeur du Service des communications.
- Il applique la politique rédactionnelle du journal qui est déterminée par le Regroupement.
- Il coordonne la production du journal, de sa conception à la diffusion et voit au respect de l'échéancier de production.
- Il recrute les ressources humaines contractuelles nécessaires à la production.
- Il écrit et signe, s'il y a lieu, les éditoriaux.
- Il accomplit toute autre tâche connexe que son supérieur immédiat peut lui demander et participe aux activités générales du Service des communications.

Exigences
- Diplôme de premier cycle ou l'équivalent.
- Trois années d'expérience dans les fonctions similaires.
- Une connaissance du milieu du loisir sera un atout.

Conditions de travail
- Salaire: 18 432 $ - 26 957 $ (poste syndiqué).
- Programme complet d'avantages sociaux.
- Entrée en fonction: septembre 1981.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le vendredi 11 septembre 16h00, au soin du:

Directeur du Service des communications
Regroupement des organismes nationaux
de loisir du Québec
1415 rue Jarry est
Montréal (Québec)
H2E 2Z7

LE DEVOIR SUR MICROFILMS

Depuis 1910...

Le Devoir a toujours été à la fine pointe de l'actualité. Aujourd'hui, en plus de demeurer fidèle à son image, Le Devoir se veut l'instrument d'une excellente documentation. Évitez tout ennui que comporte l'accumulation de journaux tout en sauvant du temps... Les microfilms du Devoir offrent une source de renseignements indispensables dans les bibliothèques, les centres de documentation et toutes les bonnes maisons d'enseignement. Et ils sont maintenant disponibles depuis les tout premiers numéros! **Pour plus d'information, écrivez à: Le Devoir, 211 rue St-Sacrement, Montréal H2Y 1X1 ou téléphonez à M. Bertrand Soucy au 844-3381, poste 245.**

LE C.L.S.C. DU MARIGOT

recherche

2 MÉDECINS À TEMPS PARTIEL
ou
1 MÉDECIN À TEMPS PLEIN

FONCTIONS:
— Médecine générale avec ou sans rendez-vous.
— Activités à caractères curatif et préventif près des clientèles visées par le maintien à domicile, visites à domicile et consultations cliniques.
— Remplacement à l'occasion des autres médecins du CLSC.

EXIGENCES:
— Aptitudes à s'intégrer et à travailler avec une équipe multidisciplinaire.
— Intérêt marqué pour une pratique orientée vers la prévention.
— Être membre de la Corporation Professionnelle des Médecins du Québec.

CONDITIONS:
— Salaire versé en conformité avec l'entente intervenue entre la FMOQ et le MAS.

ENTRÉE EN FONCTION:
— Dès que possible.

Faire parvenir votre curriculum vitae ou entrer en contact dès que possible avec:

Le Directeur général
C.L.S.C. du Marigot
283, boul. de la Concorde
Pont-Viau, Laval
H7G 2E5

Université Laval

PROFESSEUR DE CARTOGRAPHIE

Département de géographie

Domaine de compétence:
- Spécialisation en cartographie: expérience souhaitée en communication graphique et/ou en cartographie assistée par ordinateur et systèmes d'information géographique.
- Une formation complémentaire dans l'un ou l'autre des domaines suivants serait appréciée:
  — toponymie et terminologie géographique
  — géographie régionale (Europe de l'Est ou URSS ou Moyen-Orient)
  — géographie économique.

Qualifications:
Posséder un doctorat ou être en instance de l'obtenir.

Tâches:
- Enseignement et encadrement d'étudiants aux 3 cycles.
- Participation à des recherches d'équipe.
- Participation aux tâches collectives du département.

Conditions salariales:
Selon la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction: 1er janvier 1982

Faire parvenir un curriculum vitae, avant le 30 septembre 1981, au:

Directeur
Département de géographie
Faculté des lettres
Université Laval
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

---

la personne que vous cherchez lit...

LE DEVOIR

tous les matins

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Secrétaire adjoint au développement culturel

Concours spécifique numéro 622J-450014/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère du Conseil exécutif — Secrétariat au développement culturel
— 1 emploi à Québec

Attributions — Seconder et remplacer au besoin la secrétaire générale associée dans l'ensemble de ses fonctions; formuler à l'intention du ministre d'État au développement culturel, du comité ministériel permanent et du Conseil exécutif des recommandations concernant les dossiers de développement culturel; assurer la coordination et les ajustements nécessaires à ces dossiers en organisant des rencontres et en utilisant tout autre moyen approprié, afin de consulter les fonctionnaires des ministères impliqués et les personnes ressources des milieux intéressés; collaborer aux mandats confiés au ministre d'État en assumant la direction d'équipes de travail chargées de préparer les dossiers; examiner de façon globale les activités des ministères du développement culturel et les orientations du gouvernement dans ce domaine; garder un constant contact avec le comité ministériel permanent du développement culturel.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences humaines, sciences de l'éducation ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine du développement culturel. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel
de la Fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe II
Traitement — de 42 997 $ à 59 358 $

Période d'inscription:
du 5 septembre au 21 septembre 1981

Directeur des programmes éducatifs et culturels

Concours spécifique numéro 622J-450015/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Conseil du Trésor — Direction générale des programmes
— 1 emploi à Québec

Attributions — Planifier, diriger et coordonner les activités de la direction des programmes éducatifs et culturels. À cette fin, voir à l'exécution et au contrôle des opérations requises pour la préparation du budget; superviser les analyses des demandes soumises par les ministères de l'Éducation, des Affaires culturelles et des Communications; réviser et soumettre les recommandations appropriées au Conseil du trésor; contrôler l'évaluation des activités identifiées par le Conseil du trésor afin d'en évaluer la pertinence des objectifs, l'impact et la performance; coordonner les relations avec les ministères supervisés et des organismes qui en dépendent.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en administration ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine de l'analyse financière et budgétaire. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel
de la Fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe II
Traitement — de 42 997 $ à 59 358 $

Période d'inscription:
du 5 septembre au 21 septembre 1981

Directeur des plans et devis

Concours spécifique numéro 624J-450029/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Commission de la santé et de la sécurité du travail — 1 emploi à Montréal

Attributions — Sous l'autorité du vice-président-inspection, planifier, organiser, diriger et contrôler les activités et les ressources visant l'analyse des plans et devis et leur conformité avec les lois et règlements; conseiller les propriétaires, les architectes, les ingénieurs, les fournisseurs et les employeurs sur l'aspect prévention des installations projetées; participer à la révision et à la rédaction des règlements et des normes concernant la santé et la sécurité du travail et s'assurer qu'ils suivent les progrès de la technologie moderne.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en génie, en architecture ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine de l'aménagement et l'équipement des lieux de travail. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV
Traitement — de 35 533 $ à 49 075 $

Période d'inscription:
du 5 septembre au 21 septembre 1981

Inspecteur chef régional

Concours spécifique numéro 624J-450030/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Commission de la Santé et de la Sécurité du travail — Direction régionale
— 1 emploi à Longueuil

Attributions — Planifier, organiser et contrôler la mise en oeuvre de l'ensemble des politiques et des programmes d'inspection et d'enquête visant à assurer la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs dans les établissements; réviser ou révoquer les décisions rendues par les inspecteurs à l'égard de l'exercice du droit de refus par les travailleurs; intenter des poursuites en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail contre les contrevenants devant le Tribunal du travail.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences pures ou sciences appliquées ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine de l'inspection, de la prévention ou de la santé et sécurité au travail. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV
Traitement — de 35 533 $ à 49 075 $

Période d'inscription:
du 5 septembre au 21 septembre 1981

Chef de la division de la cartographie

Concours spécifique numéro 625J-450026/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des Transports — Direction des expertises et normes
— 1 emploi à Québec

Attributions — Planifier, organiser, diriger, contrôler les activités et les ressources de la division dont la vocation est de fournir aux unités administratives du ministère les supports cartographiques nécessaires à leurs besoins; à cette fin, planifier la production cartographique et assurer l'utilisation des techniques et des normes favorables à une rédaction économique et esthétique; assurer l'organisation et le fonctionnement d'une banque de données géographiques sur les infrastructures de transport.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en géographie, génie ou arpentage ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans les domaines de la cartographie thématique ou de la photogrammétrie. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs
Traitement — de 31 775 $ à 44 590 $

Période d'inscription:
du 5 septembre au 21 septembre1981

Inspecteur chef régional

Concours spécifique numéro 625J-450027/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Commission de la santé et de la sécurité du travail — Direction régionale
— 1 emploi à Rouyn-Noranda

Attributions — Planifier, organiser et contrôler la mise en oeuvre dans la région de l'ensemble des politiques et des programmes d'inspection et d'enquête visant à assurer la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs dans les établissements; réviser les décisions rendues par les inspecteurs à l'égard de l'exercice du droit de refus par les travailleurs; intenter des poursuites en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences pures ou sciences appliquées ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine de l'inspection, de la prévention ou de la santé et sécurité au travail. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1R 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs
Traitement — de 31 775 $ à 44 590 $

Période d'inscription:
du 5 septembre au 23 septembre 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Dufrenne

Suite de la page 19

l'homme est pourvu et qui lui permet de légiférer, d'imposer un ordre à la diversité du sensible. Pour ma part, je parle d'un pacte natal. Je joins à la notion d'a priori une certaine philosophie de la nature; une certaine idée de la nature comme donnant simultanément naissance à l'homme et au monde. La nature étant le fond dont on ne peut rien dire mais qui signifie le caractère inépuisable du réel. Inépuisable et nourricier. Et l'originaire, c'est cette espèce de fond, d'abîme qui est toujours là. L'originaire, c'est la densité du réel en deçà de l'homme, c'est-à-dire avant qu'un regard ne l'éclaire ou qu'une parole ne le dise... C'est une philosophie qui essaie de retrouver ce qui est en deçà de la culture et du langage. Contrairement à toutes les philosophies contemporaines qui donnent priorité au langage, à la grille verbale, qui est conceptuelle. Moi, il me semble qu'il y a une perception muette d'abord. Parce que le second acte inaugural avec le monde, c'est la perception. C'est là que je suis très proche de Merleau-Ponty. C'est la phénoménologie de la perception qui m'inspire. Et je dirais que la perception esthétique me paraît exemplaire. C'est la plus intense et la plus charnelle des perceptions.»

— *Vous êtes du côté de l'art?*

— «Absolument. Il me semble que c'est dans l'expérience esthétique que le retour à l'originaire est au plus proche de s'accomplir, même s'il ne s'accomplit jamais totalement. Précisément parce que l'objet esthétique nous impose en quelque sorte de revenir à une perception jouisseuse, qui goûte le réel. Évidemment, je m'oppose là à bien des gens, qui sont presque tous mes amis d'ailleurs, pour qui l'oeuvre d'art est plutôt l'occasion d'un discours. D'un beau discours. Et je dis parfois qu'ils jugent l'oeuvre en fonction du discours qu'elle leur inspire plus qu'en fonction du plaisir immédiat, du plaisir essentiellement sensuel qu'elle peut donner. Cela me paraît caractéristique de toute la critique contemporaine, que je ne veux pas renier pour autant car elle se livre aussi à des études intéressantes.»

— *Vous dites que la nature est insaisissable en ce qu'elle précède l'homme (elle lui donne naissance). Vous dites alors qu'on ne peut en parler. On ne peut que pressentir la nature, dans une sorte de trahison: la pressentir poétiquement, par les métaphores de l'art. C'est en ce sens que l'art est toujours habité par cette idée de l'originaire. Quel est donc le rôle de l'imaginaire?*

— «L'imaginaire nous guérit du réel. Je ne parle pas du réel fondamental, de cette densité inépuisable de l'être-là, mais d'un réel revu et corrigé par exemple par la science. C'est par rapport à ce réel organisé, imposé, enseigné que l'imaginaire a quelque chose de libérateur. En réintroduisant une dimension affective et charnelle. Et l'imginaire qui m'intéresse, c'est celui qui gravite autour du réel, qui lui donne sa plus grande dimension, qui le rend pour nous chargé d'un sens affectif et non intellectuel. C'est là que l'art peut nous aider à percevoir le surréel: ce réel plus réel que le réel, qui a une dimension onirique et ludique.»

— *D'autre part, comment évaluez-vous le mouvement féministe actuel?*

— «Le féminisme est ce qu'il y a de plus important à notre époque. C'est un mouvement qui peut assez profondément ébranler les institutions. Pas tant les institutions politiques et juridiques que les moeurs et les habitudes de penser et de sentir. Il y a une sensibilité proprement féminine qui était en somme étouffée jusqu'à présent et qui peut vraiment apporter des accents ou des frissons nouveaux. Sans être toujours politique, c'est un mouvement qui a des conséquences sociales. C'est là que peut se changer vraiment notre vie. Comme «changer la vie» était un mot d'ordre de Mai 68. Les changements profonds, je crois qu'ils ne se passent pas au niveau politique de l'appareil d'État mais davantage dans les relations humaines, dans ce qu'on appelait autrefois les moeurs. D'ailleurs, les relations humaines sont ce qu'il y a de plus important dans la vie. L'amour, l'amitié, toutes les façons d'être avec les autres. C'est essentiel. Ce n'est peut-être pas là-dessus qu'on peut fonder une politique mais c'est là-dessus qu'on peut fonder des options et des sentiments politiques. Moi, ce qui me touche, ce n'est pas l'idée de la torture, de la prison, de l'oppression. Non. Ce qui me soulève, c'est de penser que tel type est torturé dans telle prison. Ce qui compte, c'est ce qui arrive à des individus. Ce qui m'importe, c'est ce que font des individus, ce qu'ils inventent. C'est pourquoi j'ai toujours été hostile aux idées anti-humanistes de ceux qui pensent les structures et les mouvements en faisant abstraction des individus. Pour moi, en ce sens, tout passe par l'homme.»

Christiane F.

Suite de la page 19

culturel. La generation de Christiane F. aime la musique électronique de David Bowie, les vestes de cuir, les yeux cernés et les piqûres à l'héroïne; c'est le cool consommé des bébés à qui l'on a tout donné sauf l'essentiel. «Cette génération est évidemment en profonde réaction contre les gens de ma génération qui sont aujourd'hui ses parents. Son plus gros problème c'est de ne pas croire à l'avenir, de ne pas savoir pour qui ni pourquoi elle vit. C'est une génération sans espoir que personne ne peut aider parce que personne n'arrive à la comprendre.»

En Allemagne, *Christiane F.* joue à guichets fermés tous les soirs. Les jeunes se précipitent pour aller voir celle qui au travers du prisme de leur romantisme adolescent est devenue ironiquement une héroïne dans une tragédie qu'elle s'est elle-même inventée. Les jeunes aiment le film parce qu'ils sentent que pour la première fois on a su saisir leur désarroi, on a su créer un mythe à leur image.

Malgré le succès du film, Ulrich Eder n'aime pas se faire rappeler qu'il a bien su exploiter et récupérer la culture d'une génération. Il prétend en effet qu'il a voulu démystifier tous les inconnus romantiques qui accompagnent le tabou de l'héroïne. Entre l'opportunisme et le souci de bien faire, il y a parfois une très fragile frontière. Ses arguments pourtant sont bien clairs. «Je n'ai pas créé un phénomène, je n'ai fait que montrer une situation qui existe vraiment, pas juste en Allemagne mais partout à travers le monde dans les sociétés industrialisées. L'autre soir à Montréal, je me suis retrouvé dans un party entouré d'héroïnomanes riches et désabusés. C'est partout pareil. Je ne crois pas que mon film va encourager la consommation d'héroïne chez les jeunes, au contraire. Le film veut les mettre en garde contre les dangers réels, contre l'esclavage physique, contre la dépendance, contre la mort. On a déjà dit que David Bowie avait encouragé toute une génération à se droguer mais c'est faux. Bowie a chanté les problèmes d'une génération qu'il a vu vivre quand il habitait à Berlin et que lui-même prenait de l'héroïne.»

Christiane F. pourrait donc selon les déclarations de son réalisateur, être un film réformiste, moralisateur qui dénonce les abuts de la drogue Mais Ulrich Eder n'aime pas plus cette interprétation-là de son film. À l'écouter se défendre et se justifier à droite et à gauche, on en vient à la conclusion qu'il est lui aussi le produit d'une génération un peu perdue qui refuse de prendre position franchement et qui finit par se retrouver sur des terrains très glissants. «Je ne veux pas faire la morale à personne, je ne veux que montrer. Aux autres de tirer leurs propres conclusions. Je ne suis pas contre les drogues douces comme le pot ou le hash, je suis même pour leur décriminalisation mais je suis contre leur légalisation. De la minute où le hash devient légal, l'industrie s'en empare et crée un nouvel empire. Les drogués sont finalement moins fautifs que ceux qui exploitent et récupèrent leurs faiblesses. C'est pas la drogue qui me fait peur, c'est plutôt le big business.»

Cette récupération par le big business au royaume de la consommation de masse sévit aussi au cinéma. Le film d'Ulrich Eder en est d'ailleurs devenu la plus belle preuve. En effet, les recettes de *Christiane F.* en Allemagne dépassent le million. Christiane F. elle-même a touché $500,000 en droits d'auteur seulement. Ulrich Eder appréhendait la question. N'est-il pas un peu paradoxal que Christiane F. soit devenue riche, célèbre et héroïque avec la raison même de son aliénation. Car c'est moins la réhabilitation de Christiane qui intéresse les jeunes que le récit romantique de son cauchemar. «Que voulez-vous que je vous réponde? Je suis parfaitement conscient de la contradiction, mais ce n'est pas de ma faute, c'est la faute du système dans lequel on vit. Tout ce que je peux dire aujourd'hui, c'est qu'un pourcentage sur les recettes du film dans le monde est versé au profit d'une oeuvre allemande qui aide les jeunes drogués. Nous ne pouvons vraiment rien faire de plus.»

Prose

Suite de la page 19

gnifie plus rien, sinon une manie, lorsque l'on en abuse (relire ceux qui savaient l'utiliser, Edgar Poe par exemple); enfin une petite tendance à l'abstraction philosophique qui, combinée à la répétition, rend parfois le style poussif: «Berlue, foutaises, sottises, illusions! Mais tout n'était donc qu'illusions... et tremplin de folie. Graine de déséquilibre. Impossible. Impossible. Impossible» (p. 79).

Comme quoi il est possible d'écrire, même si ce n'est pas facile. Et lorsqu'un auteur y parvient, la lecture demeure un plaisir qui n'a pas de prix. N'est-il pas temps enfin de demander aux éditeurs ce qu'ils font pour améliorer les manuscrits qu'ils acceptent de publier?

Distorsions

Suite de la page 19

que, plutôt réservés à une élite de lecteurs conscientisés, ne réussissent pas à rétablir l'équilibre.

Le nouvel ordre de l'information, dont parlent Godbout et Sauvageau, passe d'abord par ce «respect» des cultures et de leurs particularités, même les plus fragiles, donc par ce nouvel ordre économique mondial qu'esquissent les partisans du dialogue Nord-Sud, donc par la possibilité pour chacun, y compris les pays africains, de développer une presse nationale qui ne sera pas restreinte par l'arrogance toujours colonialiste des pays riches.

Une Africaine dit à la fin du film de Godbout: «Le malheur, c'est que vous avez été habitués à parler. Il est grand temps que vous appreniez à écouter.» Les distorsions pourront peut-être s'estomper.

L'utopie

Suite de la page 22

semble du chapitre, passablement tortueux.

D'ailleurs on pourrait oublier cette deuxième partie que cela n'affecterait pas notre saisie des visées politiques-érotiques de *l'Émergence de l'adultenfant:* repenser en profondeur nos relations avec les enfants. Chamberland parle à cet effet de *réversion*, terme antinomique d'inversion. C'est à mutation culturelle qu'il fait appel et définit, où même le culturel deviendrait de l'ultraculturel par l'inachèvement continu de l'adultenfant.

Nous sommes effectivement en pleine utopie, dans quelque chose de complètement inconnu et différent; c'est pour ça d'ailleurs que parfois de grands pans discursifs nous échappent. Mais cette utopie est dite sur une ton prophétique qui n'exclue pas de purs moments de lyrisme et de lucidité. C'est cette lucidité que j'aime, que j'apprécie, chez Chamberland beaucoup plus que les résultats — certes fragmentaires — de sa démarche philosophique (on pourrait même parler de métaphilosophie). Et je sais que mes résistances sont imputables à mon indécrottable rationalisme. Je ne suis peut-être pas encore le compagnon chercheur auquel est destinée cette *Émergence de l'adultenfant*. J'espère que Paul Chamberland, que je connais bien, n'en sera pas trop déçu.

Zulawski

Suite de la page 27

La violence est souvent gratuite au cinéma. Trop souvent, en effet, elle n'est qu'un mécanisme d'un engrenage qui exploite de façon primaire les réactions des spectateurs. Cette violence-là, il faut la dénoncer et celui qui écrit ces lignes l'a fait maintes fois.

Mais dans *Possession* la violence est tout autre. Elle s'inscrit dans une vision du monde qu'est celle d'Andrzej Zulawski. Son film nous montre une société oppressante où l'individu est constamment surveillé, à toutes fins utiles prisonnier. Il faut voir à cet effet comment Zulawski a utilisé le décor inquiétant de Berlin, ses édifices lugubres, son mur surtout et ses militaires qui font le guet. Cette société, celle d'aujourd'hui laisse entendre l'auteur, engendre une folie paranoïaque, un mauvais rêve où l'individu veut tout détruire même sa propre personne. Et c'est ce mauvais rêve, ce cauchemar violent que *Possession* met en images.

Au centre de ce cauchemar, une jeune femme interprétée par Isabelle Adjani. Elle trompe son mari, son amant aussi, et se réfugie dans un appartement sordide où elle fait l'amour avec un monstre pieuvre et, comme le personnage central dans *Repulsion* de Polanski, tue sauvagement ceux qui la dérangent. Si *Possession* impose une vision à peine supportable mais dramatiquement pertinente de l'enfer où, selon Zulawski, nous risquons tous de sombrer, ce film s'impose aussi par l'interprétation étonnante d'Isabelle Adjani. Son regard perdu, ses gestes brusques font sentir la folie qui rôde dans son cerveau. Et elle s'est donnée à ce rôle avec une énergie qui nous laisse vidés autant qu'elle a dû l'être elle-même. Zulawski doit beaucoup à cette comédienne exceptionnelle qui a su faire vivre si intensément cette Adèle H. de la démence. Adjani s'est d'ailleurs mérité pour ce rôle le grand prix d'interprétation féminine au dernier festival de Cannes.

L'intensité tendue de *Possession* n'est cependant pas uniquement dans l'interprétation, elle est avant tout dans la réalisation elle-même, une réalisation fougueuse et lyrique que Zulawski a voulu maîtriser dans ses moindres détails. Dès le premier plan, la caméra bouge constamment illustrant ainsi par ses multiples travellings la perdition frénétique des personnages. Les cadrages, pour leur part, confèrent une impression d'étouffement et d'oppression, cette oppression même que ressentent les individus écrasés par l'appareillage social. Et dans ce film où il y a beaucoup de noir, beaucoup de blanc aussi, le bleu domine. Ce bleu c'est celui des yeux d'Adjani, de sa robe aussi. Un bleu profond, froid, clinique. Comme une lame.

Possession peut donc sembler, à première vue, un film excessif, à la limite du tolérable, mais c'est précisément dans son outrance même que ce long métrage enracine la pertinence de sa vision, l'intensité de son interprétation et la tension de sa réalisation magistralement soutenue par la photographie inquiétante de Bruno Nuytten et la musique troublante d'Andrzej Korsynski. (Au complexe Desjardins).

Télévision

Suite de la page 32

10 CFTM

7.10 Horaire
7.15 Les p'tits bonshommes
7.30 Première heure
Du lundi au vendredi: La météo — La ronde de nuit — évolution de l'actualité — Le monde des affaires — La revue des éditoriaux — les nouvelles artistiques.
9.00 Votre amie Suzanne
10.30 Jinny
11.00 Fanfan Dédé
11.30 Les p'tits bonshommes
11.45 Les satellioopettes
12.15 Le dix vous informe
12.30 Ciné-quiz:
"Fureur sur la plage" (Am. 68). Drame psychologique réalisé par Harvey Hart, avec Tony Franciosa, Michael Sarrazin, Jacqueline Bisset, Bob Denver.
15.00 Coupe Canada 1981 (Hockey)
En direct de Québec, Canada vs Suède.
18.00 Le dix vous informe
18.30 La petite maison dans la prairie
19.30 Dominique en rappel
20.00 Marisol
20.30 La croisière s'amuse
21.30 Michel Jasmin
22.29 La quotidienne — tirage
22.30 Nouvelles TVA
23.00 Les sports
23.15 La couleur du temps
23.30 Mannix
0.30 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

18.00 Silence on rit
Quelques classiques du cinéma muet.
18.30 Téléservice
Des informations sur la santé, la consommation, l'éducation, la culture et le monde scientifique.
19.00 C'est arrivé à Hollywood
Un coup d'oeil indiscret sur l'empire du cinéma américain et sa capitale.
"Le monde imaginaire".
19.30 Visage
"Jacques Normand"
20.00 Les lundis de Pierre Nadeau
Une émission d'affaires publiques
21.00 Profils de premiers ministres
Un regard sur les coulisses de notre histoire à travers le portrait de quelques premiers ministres qui se sont succédés au parlement de Québec "Pierre-Olivier Chauveau".
21.30 Lettres d'un bout du monde
"Un voyage au Japon: les sept esprits d'un patron". Une série de neuf documentaires qui nous transportent au Japon, en Espagne, au Brésil et en Inde.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Pour les jeunes:
Trente millions d'amis — Croque-vacances.
10.30 Avis de recherche
Cette émission a pour but de rechercher, de retrouver puis de réunir des personnes figurant sur une photo de groupe d'une vedette. Cette semaine Marthe Mercadier lance un avis à ses camarades de classe. Inv.: Daniel Balavoine, Memphis Slim.
11.00 Des chiffres et des lettres
11.20 Génération une:
"Du labo à la moto en Afrique"
11.30 Aujourd'hui madame:
"Des auteurs face à leurs lectrices" avec Lucien Bodard, Michel Déon, Frédérique Hébrard.
12.30 Les jeux de vingt heures
13.00 Bruits en fête et son de plaisir:
La place tenue par la musique dans la vie quotidienne en vue de retracer l'origine de l'émotion musicale. "Les silences du lapin".
13.30 Lanzarote
Documentaire d'Aldo Altit. Lanzarote est une île de l'archipel des Canaries ravagée par les éruptions volcaniques au 18e et 19e siècles.
14.30 Papa poule
15.30 Actualités régionales
17.00 Pour les jeunes:
Trente millions d'amis — Croque-vacances.
18.00 Avis de recherche
Cette émission a pour but de rechercher, de retrouver puis de réunir des personnes figurant sur une photo de groupe d'une vedette. Cette semaine Sacha Distel est l'artiste-invité. Inv.: Nino Ferrer, Jean-Claude Naude.
18.30 Des chiffres et des lettres
18.50 Génération une:
"Bruce Springsteen: c'est le meilleur".
19.00 Aujourd'hui madame:
"Vos passe-temps"
20.00 Les jeux de vingt heures
20.30 Bruits en fête et son de plaisir:
La place tenue par la musique dans la vie quotidienne en vue de retracer l'origine de l'émotion musicale. "Musique en miettes".
21.00 Les labooureurs de la mer
Documentaire: à bord du Shamrock III, le plus vieux chalutier terre-neuvier français, le capitaine nous emmène pêcher la morue.
22.00 Papa poule
Feuilleton de Daniel Goldenberg
23.00 Actualités régionales

6 CBMT

9.58 A Thought for Today
10.00 CBC Good Morning
10.15 The Friendly Giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 Weather Report
12.00 Barbara McLeod Show
12.28 Community Announcements
12.30 The Bob McLean show
13.30 Ripping yarns
13.58 Program highlights
14.00 Nature of thing with David Suzuki
15.00 The Edge of Night
15.30 Take 30
16.00 Ben Wicks
16.30 Wok with Yan
17.00 King of Kensington
17.30 All in the family
18.00 The City at Six
19.00 Barney Miller
19.30 John Allan Cameron
20.00 Monte Carlo
21.00 M.A.S.H.
21.30 The good life
22.00 Going straight
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.58 Alfred Hitchcock presents
"A true account"
0.28 Night Gallery
"Face of ice"
0.56 Station closing

12 CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercice
7.00 Canada AM
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
10.00 Ed Allen
10.30 The community
11.00 Definition
11.30 Looking good
12.00 The Flintstones
12.30 The mad dash
13.00 The Alan Thicke show
14.00 Another World
15.00 «Canada cup 81»
Canada vs Sweden
18.00 Pulse
19.00 CFL on CTV
Edmonton at Hamilton
22.00 CTV special
"Super country superstars"
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"The big sleep" (1978). Suspense avec Robert Mitchum, Sarah Miles, Richard Boone.
2.00 Sign off

Développement de l'industrie du livre: la loi et les règlements sont en vigueur

Le ministère des Affaires culturelles annonce que la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre et ses règlements d'application viennent d'entrer en vigueur.

Depuis longtemps attendue, indique un communiqué du ministère, cette loi remplace la Loi sur l'agrément des libraires.

Essentiellement, la loi vise le développement des entreprises québécoises dans les domaines de l'édition, de la distribution et de la librairie. De façon plus spécifique, elle a pour objet, notamment, d'imposer au gouvernement et à diverses catégories d'organismes publics l'obligation d'acheter leurs livres dans des librairies agréées selon une procédure et des normes établies par règlement; de réserver aux éditeurs, aux distributeurs et aux librairies agréés ou admissibles à l'agrément l'aide que le gouvernement, ses ministères et organismes sont autorisés à accorder dans le domaine du livre; de rendre applicables aux entreprises de distribution et de librairie des tabelles permettant de déterminer le prix de vente maximal des livres distribués au Québec; de prévoir la délivrance d'un agrément à des éditeurs, des distributeurs ou des libraires québécois ainsi que les obligations auxquelles ces personnes doivent se conformer; et d'instituer un conseil consultatif de la lecture et du livre ayant pour fonction de donner des avis au ministre sur les questions qu'il lui soumet.

L'ONF suivra les vacanciers

Les Canadiens en villégiature dans le Sud de la Floride cet hiver se sentiront plus que jamais chez eux: aux cabarets et artistes familiers qu'ils y trouvent déjà viendront s'ajouter des films de cinéastes québécois et canadiens.

Fidèle à sa philosophie qui est «de rejoindre le plus grand auditoire canadien possible», l'Office national du film du Canada (ONF) a annoncé un programme de projections publiques à l'intention des résidents et vacanciers de la région de Miami.

Durant 21 semaines, soit du 17 novembre au 11 avril, neuf longs métrages dramatiques produits par l'ONF seront offerts gratuitement aux vacanciers à l'hôtel Beacharbour, à Sunny Isles (Miami Beach).

Il s'agit, comme l'a fait remarquer un porte-parole de l'ONF, d'une «coproduction» qui est «une première collaboration entre l'ONF et l'entreprise privée».

Outre l'hôtel, les autres organismes privés impliqués dans «Ciné-Vacances à Miami» sont Québecair, pour le transport des copies de films, et la Stat Medical Clinic qui offre des soins médicaux sans frais aux touristes québécois en Floride. L'animateur et comédien Gérard Vermette, l'un des pionniers du divertissement en français pour les Québécois en Floride, assure la promotion et la présentation des films.

L'ONF a choisi, pour cet hiver, neuf films, soit six en français: «J.A. Martin, photographe», «Ti-Mine, Bernie pis la gang», «O.K. Laliberté», «Cordélia», «Et du fils» et «Partis pour la gloire», et trois longs métrages en anglais: «A Star Is Lost», «Cold Journey» et «Why Rock the Boat?».

D'ici quelques semaines, la promotion de cette innovation de l'ONF auprès des agences de voyages se fera dans quelques autres villes du Québec.

La 19e saison du TPQ

Après sa première saison d'été avec la comédie de Françoise Dorin *Le Tout pour le Tout*, présentée au Théâtre d'été du Mont-Tremblant, le Théâtre Populaire du Québec est présentement à mettre la dernière main aux préparatifs des quatre tournées que comptera sa 19ième saison.

À l'automne, deux reprises de créations québécoises parcourront simultanément le Québec en octobre et novembre. D'abord *La Famille Toucourt en solo ce soir* d'Eric Anderson, mise en scène par André Montmorency et mettant en vedette Eve Gagnier, Lisette Dufour, Mimi Latour, Robert Marien, Yves Labbé et Robert Lalonde, la même distribution qui avait obtenu tant de succès au Théâtre de Quat'Sous à l'automne 1979. Ensuite, le T.P.Q. innovera auprès des étudiants en présentant «Émile-Edwin Nelligan, un portrait par Michel Forgues», un spectacle de théâtre-animation que Michel Forgues avait monté au Café Nelligan à Montréal, il y a deux ans.

Vient ensuite à l'hiver, la reprise en tournée de la comédie de Françoise Dorin *Le Tout pour le Tout* qu'interpréteront Nicole Filion, Vincent Bilodeau, Denise Tessier, René Gagnon et Gérard Poirier dans une mise en scène de ce dernier.

Enfin comme pièce de résistance, le T.P.Q. présentera au printemps 1982, *L'Homme-Éléphant* de Bernard Pomerance avec Andrée Lachapelle, Guy Provost, Jean-Louis Roux, Germain Houde, Marie-Hélène Gagnon, Normand Chouinard, Paul Savoie et quelques autres, dans une mise en scène de Guillermo de Andrea. C'est une coproduction T.N.M.-Théâtre du Trident.

Au total, plus de 120 représentations sont prévues pour cette 19ième saison dont une centaine de celles-ci ont déjà été retenues.

Distribution de livres

Plus de 600 organismes canadiens, de Bonavista, Terre-Neuve, à Nanisivik dans les Territoires du Nord-Ouest ont bénéficié du programme et dons de livres canadiens du Conseil des Arts en 1981.

Parmi les bénéficiaires, on trouve des bibliothèques rurales, des foyers pour personnes âgées, des prisons, des centres culturels, des hôpitaux, des associations communautaires, des écoles élémentaires dans des centres éloignés, des associations d'autochtones et des bibliothèques scolaires ouvertes au public.

Sont admissibles à ce programme les organismes qui peuvent mettre à la disposition du public les livres offerts par le Conseil et que leur budget restreint ne leur permettrait pas d'acquérir. Ce programme est conçu pour encourager les maisons d'édition et les auteurs canadiens et pour aider les groupes et institutions à diffuser le livre canadien dans leurs milieux respectifs.

Les volumes proviennent de 42 maisons d'édition canadiennes de langue française et 76 de langue anglaise. Selon la préférence du bénéficiaire, ils ont été assemblés en lots de 80 ouvrages de fiction (romans et nouvelles, poésie, théâtre), 80 ouvrages de non-fiction ou 40 oeuvres de littérature de jeunesse, et sont disponibles en français ou en anglais.

Les formules de demande de lots de livres seront disponibles à partir du 1er septembre. Les organismes intéressés à recevoir un lot l'année prochaine devront déposer leur demande au Conseil avant le 31 décembre.

ymca
1450, rue Stanley
Montréal, Québec
H3A 2W6
ÉDUCATION PERMANENTE DU CENTRE-VILLE

COURS DE FRANÇAIS ET D'ANGLAIS

La session débute la semaine du 14 septembre

JOUR - INTENSIF
du lundi au jeudi 9h - 12 h (84 hres) 225 $
ou
13h - 16 h

SOIR
lundi et mercredi 18h - 21h (42 hres) 125 $
ou
mardi et jeudi

FIN DE SEMAINE
samedi 9h - 16h (42 hres) 125 $

TEST DE CLASSEMENT: LES 8 & 10 SEPT
16H30 - 19H30

LANGUES DU MONDE
ARABE - CHINOIS - ALLEMAND - GREC - PORTUGAIS
ESPAGNOL - ITALIEN

COURS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
ASTROLOGIE - COIFFURE - DESSIN - THÉÂTRE - VITRAIL
ARTS PLASTIQUES - PEINTURE - PHOTOGRAPHIE

Procurez vous notre brochure d'automne
pour plus de renseignements, téléphonez-nous
au 849-8393 poste 719

Draperies...
Contemporaines et traditionnelles
La plus grande spécialiste de draperies tissées à la main au Québec depuis 1949
Boutique L'Artisane Inc.
165 est, rue St-Paul, Vieux-Montréal, 861-7697

LE DEVOIR
psst!
S'il n'y a plus de Devoir au comptoir...
demandez "le Monde"!
Et faites-nous savoir à quel endroit vous n'avez pu trouver le journal à:
844-3361